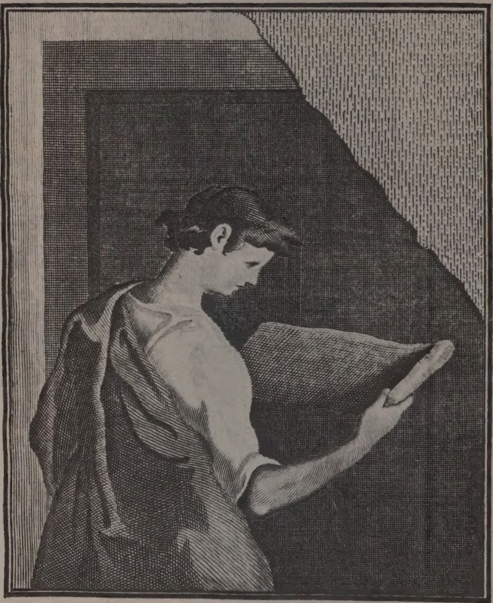

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1751. /2

Colleg: Billom:

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Soci. Jes.

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1751.

Cat: inscriptus

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 l. le mois en blanc, & brochés 16 l.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	5.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1751.

ARTICLE XXXIX.

CODE FREDERIC OU Corps de Droit pour les Etats de Sa Majesté le Roi de Prusse, fondé sur la raison & sur les Constitutions du Païs ; dans lequel le Roi a disposé le Droit Romain dans un ordre naturel, retranché les Loix étrangères, aboli les subtilités du Droit Romain, & pleinement éclairci les doutes & les difficultés que le même Droit & ses Commen-

tateurs avoient introduits dans la Procédure; établissant de cette manière un droit certain & universel. Traduit de l'Allemand par A.A. de C. Conseiller du Roi. Avec l'Exposition Abrégée du Plan du Roi pour la réformation de la Justice, par M. Formay, 8°. pag. 412. M. DCC. LI. Se trouve à Paris chez Guerin rue S. Jacques.

UN Sage du dernier siècle * déterminoit ainsi les dégrés d'honneur qui pouvoient convenir aux Princes. Le premier rang, disoit-il, doit être pour les Fondateurs des Empires; le second pour les Législateurs; le troisième pour les Défenseurs de l'Etat; le quatrième pour les Conquérants; le cinquième pour les Pères de la Patrie, c'est-à-

* *Baco Sermon. fidel. Art. LIII. de honore & existimatione.*

dire pour ceux qui gouvernent avec juſtice & qui font le bonheur des peuples.

Le même Auteur rendant compte de cette diſtribution, faiſoit obſerver que les Légiſlateurs méritent le ſecond rang, parce qu'ils ſont comme *les ſeconds Fondateurs des Etats*; & cette excellente raiſon ſe vérifie par les faits & par l'hiſtoire. Qu'étoit-ce que Rome ſans Numa; Athènes ſans Solon; Lacédémone ſans Lycurgue, & de nos jours la Moſcovie ſans le Czar Pierre Premier?

Ce n'eſt pas que *faire des loix* ſoit préciſément ce qui donne droit à la vénération publique. Tous ou preſque tous les Souverains en ont fait; & les collections de leurs volontés ſuprêmes forment d'immenſes volumes dont l'eſprit humain ne peut plus ſaiſir tous les rapports, ni reconnoître tous les avantages.

Il vaut mieux aujourd'hui ranger les loix qu'en établir de nouvelles ; il vaut mieux présenter le véritable esprit des loix, que rassembler les opinions de ceux qui ont voulu les interpréter : surtout il est infiniment essentiel de poser des principes certains, invariables, lumineux, d'où il soit facile de tirer des conséquences appliquables aux divers intérêts des hommes.

Ainsi, dans ce déclin des siècles, & après la promulgation de tant de loix, quiconque porte ses vuës à donner un corps de Droit bien digéré, bien précis, bien fondé sur la Logique, mérite encore à très-juste titre, la qualité éminente de Legislateur ; sans compter celles de Philosophe, de Bienfaiteur du genre humain, de Pacificateur de tous les troubles civils & domestiques.

L'Auteur du Code Frédéric,

qui est un grand Roi, jouit de cette gloire. Toute l'Europe le sçait, & nous ne répéterons pas des éloges qui pourroient perdre leur éclat sous notre plume. Horace craignoit d'obscurcir l'héroïsme de deux illustres Romains en les célébrant dans ses ouvrages; qui sommes-nous vis-à-vis d'Horace, & comment prouveroit-on que les Romains du plus beau siècle furent plus grands hommes que le Législateur de Prusse?

Le Code Frédéric est annoncé par une Préface qui contient en abrégé l'histoire & la critique de la Jurisprudence Romaine. Ces Romains Guerriers pouvoient, dès l'origine de leur domination, former un Corps de Droit certain, fixe & universel. Les Militaires, plus que les autres, sont propres à faire des dispositions sans équivoques & sans embarras; cependant à Ro-

me tout se régla, durant bien des années, par les décisions arbitraires des Rois. Papyrius les recueillit ; la République ennemie de la Royauté les réprouva ; on aima mieux aller chercher des Loix en Grèce ; c'est l'origine des XII Tables : Collection qui a son mérite, mais qui ne suffit pas *pour tenir lieu de Droit universel.*

On y suppléa, suivant les cas & les occasions, par une multitude de Réglements particuliers, tantôt émanés du Sénat, tantôt dressés au nom du Peuple, tantôt publiés dans les Tribunaux des Ediles ou des Préteurs : & de tout ceci résulta *une affreuse incertitude* dans le Droit, un cahos impénétrable de difficultés, un surcroît d'embarras pour les Citoyens & les Juges. Cicéron conçut le dessein de sonder cet abîme de Jurisprudence, & d'en *tirer un systéme raisonna-*

ble & bien assorti; mais l'exécution ne suivit pas le projet. Jules César voulut ranger les Loix dans un meilleur ordre; mais une mort prématurée rompit toutes ses mesures.

Un des plus grands abus étoit la multitude des réponses que les Jurisconsultes donnoient; & qu'on recevoit comme des Oracles. Cette source de confusion & de désordre ne fit que s'accroître par succession de tems; & sous chaque Empereur, jusqu'à Justinien, les décisions des Docteurs continuérent d'occuper les Ecoles, les Tribunaux, les esprits; sans y mettre autre chose que de l'incertitude & des doutes. Les divers recueils des Constitutions Impériales, quoique plus respectables par les noms de ceux qui avoient parlé & ordonné, ne purent toutefois qu'augmenter le travail des hommes d'étude, la peine des

Magiſtrats, & les perpléxités des ſimples ſujets, parce que l'ordre & la méthode y manquoient toujours.

Juſtinien prit extrêmement à cœur de réformer la Juſtice. Il publia le Code, le Digeſte, les Novelles; mais ces Ouvrages ne préſentent encore ni les principes néceſſaires, ni les conſéquences eſſentielles. Le Digeſte, il eſt vrai, ne s'éloigne pas abſolument de l'idée d'un vrai corps de Droit. Mais la forme y manque, & ce défaut rend preſque inutile une ſi vaſte & ſi belle collection.

A proprement parler, il n'y a que les Inſtitutes qui ſoient un livre bien fait, parce que c'eſt le ſeul où l'on procéde ſuivant un ſyſtême avoué par la raiſon, & ſatisfaiſant pour l'eſprit. On y conſidère les perſonnes, les choſes, les actions judiciaires: telle auroit dû être la diſtribu

tion & l'ordonnance du corps de Droit, & telle eſt l'idée qui a ſervi de regle & de guide dans la compoſition ou rédaction du Code Frédéric.

Avant que de tourner toutes nos vuës vers ce nouveau Plan de Juriſprudence, obſervons encore, d'après l'Auteur de la Préface, que l'Allemagne, ſous ſes Empereurs, n'a point acquis juſqu'à ce jour, un corps de légiſlation, qui puiſſe être regardé comme quelque choſe de ſolide & d'immuable. Avec le Droit Romain, on a reçu les interprétations des Docteurs & les déciſions des Juriſconſultes: on a donné par-là aux Avocats & aux Juges toute liberté d'éluder les Loix, ou de les appliquer ſuivant leurs intérêts & leurs paſſions. Le Droit particulier de l'Allemagne, ſouvent contraire au Droit Romain, eſt venu encore augmenter les ténébres, &

multiplier les queſtions; enſorte qu'il n'eſt rien de plus incertain & de plus arbitraire que l'adminiſtration de la Juſtice, telle qu'on l'obſerve dans l'Empire.

Le Monarque, auteur du Code Frédéric, s'eſt repréſenté tous ces défauts afin de les éviter; il a conſideré les *perſonnes*, les *choſes*, les *obligations*; trois grands objets qui comprennent tout ce qui entre dans l'ordre de la ſociété; il a poſé des principes ſur chacun de ces objets; il a déduit les conſéquences qui en dérivent néceſſairement; il a banni tout ce qui pouvoit paroître inutile, obſcur ou dangereux, faiſant très expreſſes défenſes à toutes perſonnes de publier des Commentaires, & aux Profeſſeurs d'indiquer à la Jeuneſſe, dans leurs Leçons, aucunes *amplifications*, *limitations* ou *exceptions*. » Les Avocats & les » Juges, ſont ſeuls autoriſés à

» faire usage de la parité des rai-
» sons d'une loi, les uns pour
» l'alléguer dans leurs piéces d'é-
» criture, & les autres pour fon-
» der leurs décisions.

Il n'est rien de plus sage & de plus beau que tout ce plan de Jurisprudence; au fond c'est le Droit Romain, mais dégagé de toutes subtilités, & de tous embarras; mais disposé dans un ordre admirable d'instruction, tout propre par conséquent à fournir des lumières dans toutes les controverses civiles & domestiques. Il faut lire absolument cette préface avant que d'entrer dans le détail des trois livres qui composent la première partie du nouveau Code, & qui occupent ce Volume.

Nous ne nommons qu'une *première partie*, parce qu'elle est la seule qu'on nous donne actuellement; elle roule sur l'état des *personnes*, suivant la distribution

indiquée plus haut ; & l'on y diſtingue l'*état de liberté*, l'*état de citoyen*, & l'*état de famille*. » Car, » ſuivant l'inſtitution de la na- » ture, tous les hommes naiſſent » libres & ne ſont point ſous le » joug de ſervitude ; ils vivent » tous dans une ſociété civile, » & ils ſont tous membres d'une » famille. De ces trois états, que » l'on appellera, ſi l'on veut, » conditions ou qualités, il dé- » coule naturellement certains » droits ; & comme les hom- » mes tiennent ces droits de la » nature même, ils acquièrent » des actions tant réelles que » perſonnelles, contre quiconque » veut les troubler dans la jouiſ- » ſance des prérogatives atta- » chées à leur état. » Par ces *ac- tions* qu'énonce le texte, on rentre ici dans le plan des Inſti- tutes de Juſtinien ; mais la ma- tière ſe lie mieux, dans le Code Frédéric, avec les principes qui

précédent ; c'est-à dire qu'on fait voir d'une manière plus sensible, comment l'état & les droits des personnes autorisent les *actions* judiciaires, contre tout aggresseur violent ou injuste.

On commence à parler de l'état de famille au titre VII. du premier Livre ; & les branches qui sortent de ce tronc principal, remplissent tout le reste de ce Volume, c'est-à-dire la fin du premier livre avec les deux livres suivants. La fin du premier Livre présente ce qui concerne les droits respectifs du mari & de la femme ; les droits dont jouit le pere, à l'égard de ses enfans ; les droits de la mere à l'égard de ses enfans, & ceux des enfans à l'égard de leur mere ; les droits réciproques des parens les uns sur les autres.

Le second Livre roule presque uniquement sur le mariage.

On y traite des promesses de mariage, ou fiançailles; du mariage même; des conventions matrimoniales ou pactes dotaux; de la reconnoissance des enfans; de l'obligation où sont les parens d'alimenter leurs enfans; de la recherche des grossesses suspectes &c. Et tout ceci renferme une multitude de dispositions très-importantes.

Il en est sur la dissolution du mariage que nous pouvons regarder comme singuliéres. On lit à la page 149 & suiv. qu'un mariage légitime & accompli peut-être dissous; 1°. lorsque l'un ou l'autre des époux est proscrit; 2°. lorsque des gens mariés demandent constamment & de concert la dissolution de leur mariage; 3°. lorsqu'un des époux a convaincu l'autre d'adultére, ou même lorsque la femme, contre le gré du mari, a un commerce suspect; 4°. lors-

qu'un des époux abandonne l'autre malicieusement ; 5°. lorsqu'un des époux conçoit contre l'autre une inimitié irréconciliable, & que l'une des parties donne occasion à l'inimitié par de mauvais traitemens, par des crimes &c. 6°. lorsqu'un des époux devenant furieux ou imbécille demeure dans cet état pendant plusieurs années, & que par cette raison l'autre demande la dissolution du mariage &c.

Après ce détail, il vient naturellement en pensée de demander comment des dispositions pareilles peuvent se concilier avec les textes de l'Evangile & de S. Paul, qui expriment si clairement l'indissolubilité du mariage. Nous ne développerons pas les rapports de cette importante difficulté ; contents d'observer que ces loix ont été faites en Pays protestant ; & qu'une de nos

controverſes avec Luther, Melanchton, Bucer & les autres chefs du parti Luthérien touchoit la plûpart des cas de la queſtion préſente.

L'état de famille & l'état de Citoyen entraînent la néceſſité des tutelles; c'eſt la matière du troiſième Livre de cette première Partie, & nous ne croyons pas qu'on y ait omis aucune eſpéce de circonſtances, qu'on y ait ſupprimé aucune diſpoſition convenable au ſujet. La ſuite des Paragraphes explique les tutelles en général, la tutelle déférée par le teſtament du père, la tutelle des plus proches parens, la tutelle déférée par le Magiſtrat; la geſtion de la tutelle, les obligations & les droits du Tuteur, les actions que le Pupille acquiert contre un tiers, & contre ſon Tuteur, avec celles que le Tuteur a contre ſon Pupille; les moyens par leſquels la tutelle

prend fin, les excuses légitimes qui dispensent de la tutelle, les cas où le Tuteur peut être destitué, les occasions où l'on donne des Curateurs &c.

Ceci n'est qu'un Catalogue, nous prions qu'on le remplisse par la lecture attentive de tout ce grand morceau de Jurisprudence, & en général nous avertissons qu'un Livre tel que celui-ci est bien plus fait pour être étudié dans les écoles, & consulté dans les Tribunaux, que pour servir à l'ornement d'un ouvrage périodique.

Nous ne devons pas oublier qu'à la tête du Volume, on voit l'exposition abrégée du plan que le Roi de Prusse a dressé pour la réformation de la Justice; c'est un morceau intéressant par la méthode qui y régne, & par la netteté des idées qui en forment le détail.

Les procès sont un mal inévi-

table ; l'intention des maîtres de la terre & des Légiſlateurs a été de les terminer par des déciſions ſans équivoques & ſans partialité ; mais la révolution des Siécles & une multitude de cauſes particuliéres ont fait entrer la chicane dans le Palais de la Juſtice. Chaque Province, dans les Etats du Roi de Pruſſe, avoit ci-devant ſon ſtyle de procédure ; embarras par conſéquent pour les Plaideurs & pour leurs Juges ; matière de conteſtation, preſque autant pour la forme que pour le fond des affaires.

Il falloit rétablir l'ordre en créant une procédure uniforme; & c'eſt ce que S. M. Pruſſienne a tenté, ce qu'elle a exécuté avec beaucoup de ſuccès : admirons un moment la ſageſſe de ſes tentatives. La Poméranie eſt une vaſte Province appellée de tems immémorial *terra litigioſa*,

à cause de l'inclination qu'ont les habitans à se traduire les uns les autres en Justice. Le Roi a choisi cette contrée pour y essayer ses nouvelles Ordonnances ; on y a mis en exercice la procédure uniforme , & cette pratique a eu tant de succès , qu'on l'a étendue depuis à tous les Etats de la même Couronne.

Telle est la vraye manière d'accréditer de nouveaux réglements ; il ne faut pas les proposer d'abord à tout un grand Royaume ; la totalité des esprits doit être ménagée , & il est à propos d'ailleurs de ne pas trop multiplier, en commençant, les objets qui demandent une vigilance singulière : mais quand les Essais ont réussi ; quand on a des exemples & de bons effets à citer , le monde entier , pour ainsi dire , se laisseroit gagner ,

& coureroit même au-devant du Législateur.

Tous les points de cette Jurisprudence uniforme mériteroient d'être rapportés tels qu'on nous les donne ici ; on y verroit des dispositions très-réfléchies, sur les fonctions des Avocats, sur la taxe de leurs travaux, sur la manière de relever les Appels, sur les qualités des Juges, sur les devoirs des Présidents, sur l'abrogation des Procureurs, sur l'ordre des trois instances qui doivent suffire, selon le plan & & les volontés du Roi de Prusse, pour terminer tous les Procès dans l'espace d'une année.

L'Auteur de cette exposition est M. Formay Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Prusse, Ecrivain très-célèbre par les succès Littéraires ; il a rédigé, avec beaucoup de clarté & de précision, le plan Royal qui lui avoit été confié, & qui mérite

rite l'admiration de tous les esprits amis du vrai, de la paix, de la prospérité des Etats.

ARTICLE XL.

MEMOIRES DE MATHEmatique & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. T. premier 4°. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. L.

POur bien rendre compte de ces Mémoires, il faudroit avoir travaillé avec ceux qui nous les donnent : & cette pratique seroit peut-être conforme à celle des Anciens. Car, pour ne citer qu'un exemple, si Théophraste parle mieux que personne de la doctrine d'Aristote sur l'Histoire Naturelle, c'est sans doute parcequ'il avoit suivi ses observations, parcequ'il étoit

entré dans la confidence de tous ſes travaux.

Mais en ſuppoſant la connoiſſance parfaite de tout ce qui occupe nos Obſervateurs modernes, il faudroit de plus orner leurs réſultats, & faire enſorte que ce qu'ils ont deſtiné à l'inſtruction du Public, ſervît auſſi à l'amuſement des Lecteurs. Car voici, ce ſemble, l'ordre & l'eſprit de cette Littérature qui a les Sciences pour objet: quand on obſerve, dans un Laboratoire de Phyſique, quand on démontre dans le ſécret d'un Cabinet; tout eſt dans la ſimplicité de la nature & de la raiſon: mais quand on vient à communiquer au Public le ſuccès des tentatives & l'avantage des nouvelles découvertes; c'eſt le moment de parler auſſi un peu à l'imagination, d'emprunter des couleurs, de répandre des nuances, de peindre en un mot avec grace. Les Scien-

ces sont amies des Belles-Lettres ; & ce ne fut pas sans raison qu'Erastothène loua autrefois le Philosophe Bion de s'être appliqué à revêtir de fleurs la Philosophie *.

Ceci est fort difficile ; il faudroit être Cicéron ou Malebranche pour y réussir pleinement. Cependant rassemblons le moins mal qu'il nous sera possible les principaux traits des Mémoires qui nous restent ; c'est-à-dire de ceux que nous avons choisis comme les plus susceptibles d'Extrait.

Histoire d'une Chenille mineuse des feuilles de vigne, extraite d'une Lettre écrite de Malte à M. de Réaumur. Par M. Godeheu de Riville Chevalier de Malte (8 Juillet 1747.)

L'Isle de Malte n'est pas féconde en bons vins, mais seule-

* *Diog. Laert. in Bion.*

ment en bon raiſin *, auſſi ſe pique-t-on d'y élever des treilles, & d'en faire l'ornement des jardins ; mais pour exercer la patience ou la vigilance des Habitans, il ſe trouve dans ce païs-là une ſorte de chenilles qui s'attachent aux feuilles de vigne, qui les découpent, qui les minent, & ces chenilles ſont ſingulières en pluſieurs points ; elles n'ont ni jambes, ni crochets ; elles marchent pourtant & traînent une coque qui eſt un lourd fardeau pour elles. Leur manière de fabriquer cette coque, de filer leur ſoye, de s'y ſuſpendre, de s'attacher à la feuille de vigne, cent autres opérations de détail occupent M. le Chevalier de Riville. Il n'en ſupprime aucune, & tout ſon Mémoire por-

---

* Voyez l'*Ancienne Hiſt. de Malthe, & l'Hiſt. Italienne de cette Iſle, par Abela.*

te l'empreinte d'un esprit atten-tif, appliqué, patient, qui fait cas de tout, afin de parvenir à la découverte de quelque chose. Cette pièce est écrite claire-ment, & dans le goût des bons ouvrages de ce genre.

Observations Physiques sur la Statique du corps humain, par M. Marcorelle de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Toulouse, & Correspondant de l'Académie (7. Septemb. 1746.)

On connoît les expériences de Sanctorius sur la transpiration, & celles de M. Dodart sur les effets de la saignée & du jeûne. On sçait que ces expériences ont eu pour objet de faire voir ; 1°. le degré de diminution qu'opé-rent dans les corps la transpira-tion, la saignée, & le jeûne ; 2°. le tems qui est nécessaire & qui suffit pour réparer cette diminu-tion. On rappelle ici le souve-nir de ces expériences, pour

n'insister toutefois que sur le jeûne, ou ce qui est la même chose, sur la soustraction des alimens; car à l'occasion de ce qui a été observé en cette matière, l'Auteur, M. Marcorelle, produit ce qu'il a vû, ce qu'il a suivi de près par rapport au retranchement de la boisson. Il n'y a pas à douter qu'on ne doive pouvoir se passer de boire plus long-tems que de manger; mais on n'avoit pas de preuves jusqu'ici des longs intervalles, durant lesquels il est possible de soûtenir la première de ces deux abstinences; & voici ce que nous apprend le présent Mémoire.

En 1741. un jeune homme accoutumé dès l'enfance à ne boire que de l'eau, voulut bien se restraindre à la soustraction de toute boisson durant deux mois; il se fit peser le 5. de Mai: son poids étoit de cent dix-sept li-

vres, & pendant 60 jours n'ayant pris d'autre liquide que celui qui étoit inséparable des alimens solides, il pesoit, au bout de ce tems-là, cent onze livres quatre onces : s'étant remis ensuite à boire deux fois dans chaque repas, en 6. jours il reprit son premier poids de cent dix-sept livres.

A cette première expérience en succéda une seconde ; il voulut n'user que d'alimens maigres & garder en même tems l'abstinence de toute boisson. Le premier jour d'un Carême (apparemment 1742.), il pesoit cent vingt-six livres, & ayant passé jusqu'au Samedi Saint sans boire, ce jour là il pesoit cent dix-huit livres treize onces ; ensorte que par le retranchement de la boisson, il avoit perdu en 46. jours sept livres trois onces de sa substance. Il reprit après cela l'usage de boire deux coups à

chaque repas, & au bout de 6. jours il eut réparé la perte qu'il avoit faite en s'abstenant de boire. On pourroit demander si des épreuves si génantes étoient commandées dans ce jeune homme par l'esprit de piété, ou par le désir unique de faire des observations; car nous ne croyons pas que l'autorité d'aucun Médecin ou Physicien l'eût soumis à ce régime; mais quoi qu'il en soit on conclut de tout ceci, 1°. Qu'un corps épuisé par l'abstinence se répare très-aisément. 2°. Que les alimens maigres fournissent moins de liquide que les alimens gras. 3°. Que néanmoins les uns & les autres peuvent suffire à la conservation de la santé. 4°. Que l'habitude peut rendre l'usage de la boisson bien moins nécessaire; *ce qui seroit d'une grande utilité à ceux qui entreprennent par mer des voyages de long cours, où mille accidens ex-*

posent souvent au danger d'en être privé.

Expériences Physiques sur la variation de pesanteur des corps plongés dans differens liquides, par M. Dalibard (29. Janvier 1746.)

L'objet de ce Mémoire est d'estimer les variations que l'air apporte au poids des differens corps plongés dans différens liquides : car il est bien constant aujourd'hui que l'air n'agit pas seulement sur les corps entourés de ce fluide; mais que son action se fait sentir, même d'une maniere plus forte, à tout ce qui est plongé dans quelque liquide.

M. Dalibard divise son Ouvrage en deux parties : la premiere comprend les expériences sur des bois de différentes espèces plongés dans l'eau ; la seconde contient d'autres expériences sur des matières du regne minéral

& végétal, plongées dans différens liquides. Après quoi l'Auteur se livre à un détail de tentatives, d'observations, d'explications ; il donne un Journal exact, continué durant une année, & capable de conduire au résultat des variations de poids dans les corps imbibés. Or, ce résultat que M. Dalibard met à la fin, nous apprend que tous les corps, de quelque nature qu'ils soient, augmentent de pesanteur quand ils sont plongés dans des liquides analogues ; que l'augmentation en pesanteur est plus grande dans les premiers jours de l'imbibition que dans les jours suivans ; & qu'en général elle va toujours en décroissant, mais d'une façon très-irréguliere ; qu'entre les différentes sortes de bois mis en expérience, le chêne parvient plutôt à l'imbibition parfaite que les autres, & le tilleul plutôt que le saule ; que dans

chaque regne les substances les moins dures prennent plus d'augmentation en pesanteur dans l'imbibition que les plus dures, &c.

Ces conséquences ne sont encore que des préliminaires dans la question présente; & sans celles que nous allons dire, on ne verroit pas l'influence de l'air sur les corps plongés dans l'eau: il faut donc apprendre des expériences de l'Auteur

1°. Que tous les corps submergés & abbreuvés d'un liquide analogue, sont plus pesans pendant l'Hyver que pendant l'Eté; la regle est sans exception.

2°. Que tous les corps plongés dans un liquide augmentent de pesanteur dans les tems de gelée: mais il faut ici une distinction; le bois gagne de la pesanteur jusqu'à ce que l'eau qui l'environne soit entierement glacée; il en perd lorsque la glace gagne

le fond du vase qui contient le liquide ; au contraire le marbre & la pierre augmentent de poids dans le dernier cas.

3°. Que tous les corps abreuvés d'un liquide éprouvent des variations de pesanteur journalieres & continuelles, suivant les différens changemens qui arrivent dans l'Atmosphère ; ils augmentent de poids quand l'air devient plus pesant, plus froid & plus sec ; ils en diminuent quand le contraire arrive ; &c.

Il y a mille autres particularités à lire dans ce Mémoire, qui est un des plus utiles & des plus méthodiques de tout le Recueil.

Mémoire sur la corruption de l'air dans les Vaisseaux, par M. Bigot de Morogues, Capitaine de Vaisseau & Correspondant de l'Académie (27. Mars 1748.)

Ceci est une explication très-suivie & très-physique des causes

de la corruption de l'air dans les Vaisseaux. On fait voir que tout y concourre à charger l'Atmosphère de vapeurs, à diminuer le ressort de ce fluide qui nous environne. On évalue ce que la transpiration des hommes & des animaux, ce que le défaut de propreté & d'attention met de qualités malignes & pestilentes dans l'air : mais tout ceci ne seroit qu'un détail sçavant & qu'un étalage d'observations physiques, si l'Auteur n'indiquoit pas les remédes. Autrefois les Militaires se contentoient d'être braves, d'avoir de l'honneur pour eux-mêmes & de l'humanité pour leurs Subalternes : aujourd'hui ils ajoûtent à ces qualités essentielles, les charmes de la Littérature & l'éclat des belles connoissances; la Géométrie, la Physique, les Méchaniques, sont aussi familières à plusieurs d'entre-eux, que les idées

de Chevalerie furent communes aux Paladins des siècles d'ignorance. M. Bigot de Morogues, Auteur du Mémoire, justifie ces réflexions : il faut voir tous les moyens qu'il donne pour renouveller & purifier l'air des Vaisseaux ; ils sont tous de pratique, ces moyens ; ils ne demandent même que de la vigilance & de l'attention. Le Ventilateur de M. Halles ne pouvoit être oublié dans une matière comme celle-ci ; l'Auteur s'en est servi sur son Vaisseau le *Sorbay* ; la machine n'avoit que 4. pieds de long, sur 20. pouces de large & 12. d'épaisseur : cependant avec le travail de deux hommes, elle répandoit plus de vingt-cinq mille pieds cubes d'air par heure, & *cette quantité étoit suffisante pour renouveller plus de quinze fois, pendant ce tems-là, l'air de la cale aux vivres dans un Bâtiment tel que le Sorbay.*

Il paroît que M. de Morogues n'a pas eu connoissance de la belle découverte ou invention du Docte Anglois M. Sutton, laquelle consiste seulement à approprier sous le foyer de la chaudière du Vaisseau des tuyaux qui communiquent aux principaux endroits du Bâtiment. Nous en donnions l'idée & la description dans nos Mémoires du mois de Décembre dernier. Rien de plus facile, de plus sensé, de plus propre en toutes manières pour le renouvellement de l'air : il est surprenant que le principe de la raréfaction étant connu, on ait attendu si long-tems à en tirer les conséquences dont M. Sutton a fait usage.

Dissertation sur le ver nommé en Latin Tænia, *& en François* Solitaire, *où après avoir parlé d'un nouveau secret pour l'expulser des intestins dans lesquels il est logé, qui a eu d'heureux succès, on don-*

ne quelques observations sur cet insecte, par M. Bonnet, Correspondant de l'Académie (20. Juillet 1748.)

Le ver Solitaire est un des insectes les plus examinés, & aujourd'hui les mieux connus. Il ne faudroit pas que nos Modernes s'attribuassent un grand nombre de découvertes sur ce mauvais hôte, ennemi de notre repos, & très-singulier dans toute sa configuration. Hippocrate, ou l'Auteur des quatre Livres des maladies, l'avoit assez bien décrit. Pline avoit dit qu'il pouvoit être de la longueur de trente pieds *& quelquefois davantage*: dernieres paroles que ne rapporte pas M. Bonnet, & qui peuvent servir à tempérer la critique qu'il fait de cet Ancien. Ensuite le même Naturaliste avoit connu l'eau de fougère comme un des remedes les plus efficaces pour l'expulsion totale de ce ver ; &

d'après lui Spigelius avoit beaucoup recommandé la même potion. Enfin, quoique la plûpart des Anciens fussent assez portés à croire que cet insecte étoit toujours seul dans les intestins où il s'étoit logé; il n'est pas certain que les Médecins qui ont écrit sur cette matière depuis 50. ans, aient toute la gloire d'avoir trouvé & affirmé le contraire. Le même Spigelius, qui vivoit vers le milieu du dernier siécle, pensoit que la pluralité de ces vers ne répugnoit absolument pas. Il disoit seulement que s'il s'en trouvoit plusieurs à la fois dans le corps humain, chacun d'eux ne pouvoit être de cette longueur énorme que remarquent les Auteurs, & il semble que cette observation est raisonnable & qu'elle ne contredit point l'expérience.

Il faudroit lire sur la matière présente la plûpart des ouvrages

qui ont précédé celui de M. Bonnet, ce seroit le moyen de connoître & d'apprécier au juste tout le mérite de ce Mémoire. L'Auteur y parle d'abord d'un excellent remede que donnoit ces années dernieres M. Herrenschwands, Suisse de Nation & Docteur en Médecine. On n'en sçait que la pratique, non la composition. Or il seroit à propos de bien examiner si ce spécifique est tout-à-fait différent des remedes indiqués par Sennert, par Spigelius, par Varandæus, & par une infinité d'autres; mais le Mémoire n'insiste pas beaucoup sur ce remede du Médecin Suisse.

M. Bonnet s'attache beaucoup plus à donner l'Histoire du *Tænia*, à en décrire les diverses espèces, à rapporter les sentimens des autres Observateurs, à marquer ses procédés dans la recherche de la tête de ce ver, partie

jusqu'ici assez peu connue, quoique nous ayions bien lû aussi quelques Auteurs du dernier siécle qui en ont dit leur pensée ; & qui ont cru l'avoir distinguée à leur manière : mais M. Bonnet a examiné les choses de bien plus près, & il donne des explications beaucoup plus nettes, plus sûres & plus instructives.

Son attention se porte aussi à placer dans ce Mémoire des questions concernant le *Tænia* ; elles sont au nombre de six, sçavoir, quelle est l'origine de ce ver ; comment *il se propage* * ; s'il y en a de diverses especes ; si c'est un seul & unique animal, ou une chaîne de vers ; s'il repousse après avoir été rompu ; s'il est toujours seul de son espèce dans le même sujet. Or, en tout

* L'Auteur se sert de ce mot, qui est bon, & qu'on a une fois reproché mal à propos à nos Mémoires.

ceci, il se trouve sous la plume de l'Auteur de très-bonnes choses, très-réfléchies, très-bien expliquées. Nous sommes fâchés de ne pouvoir les suivre autant qu'elles méritent, & nous terminerons même ici nos Extraits. Voici les titres des autres Mémoires contenus dans ce Volume.

Dissertation Hydraulico - Anatomique, ou nouvel aspect de l'intérieur des Artères & de leur structure, par rapport au cours du sang, par M. Basfuel, Chirurgien de Paris. Ce Mémoire explique fort bien le Méchanisme des Artères; & comment, sans donner au cœur une force prodigieuse & incroyable, le sang peut être poussé dans toutes les distributions.

De la courbe d'égale pression, lorsque le milieu résiste comme le quarré des vîtesses, par M. le Chevalier d'Arcy. Ce Problême

avoit été résolu par M. le Marquis de l'Hôpital, mais seulement dans l'hypothese du vuide. M. d'Arcy suppose le milieu résistant, & c'est ce qui donne à sa démonstration plus d'étenduë ; ce qui fait briller extrêmement la science Géométrique de l'Auteur.

Description d'un Sablier de trente heures, propre à servir sur mer, marquant distinctement les heures & les minutes une à une, & qui ne s'arrête pas dans le tems même qu'on le tourne, par M. l'Abbé Soumille, Correspondant de l'Académie. L'idée de ce Sablier est neuve, & prévient tous les inconvéniens remarqués dans ces sortes de machines. Le Mémoire, les figures & mieux encore l'exécution en relief feront connoître au Public les vuës de l'Inventeur.

Réflexions sur une propriété singuliere qu'a le sel de tartre de pré-

Avril 1731.

cipiter tous les sels neutres, sur lesquels il n'a point d'action, par M. Baron, Docteur-Régent en Médecine de la Faculté de Paris. Ce Mémoire, qui est savant, revient sur une explication donnée par M. Lémery, & en fournit une autre qui paroît plus convainquante. Par le terme de *sel de tartre*, nous supposons que l'Auteur n'entend point l'*alkali du tartre*, qui, à proprement parler, n'est pas un sel ; c'est la nouvelle Chymie Médicinale de M. Maloüin (*Tome I. page 427.*), qui nous donne lieu de faire cette légére observation.

Dissertatio Anatomico-Medica de corde inverso, par M. Torrès, Docteur en Médecine dans l'Université de Valence en Espagne. Ce Mémoire contient des Observations curieuses sur un enfant venu au monde avec le cœur totalement renversé & sans péricarde. Il ne laissa pas de vivre

douze jours malgré cette très-singulière disposition d'un viscere aussi essentiel que le cœur. L'Auteur raisonne sur les effets qui auroient pû résulter de ce phénomène, si l'enfant avoit vécu plus long-tems.

Recherches Anatomiques sur la glande Thyroïde, par M. Lalouette, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. Le but de l'Auteur, comme il le déclare en commençant, est *d'examiner la* glande Thyroïde *dans l'homme & dans les autres animaux; d'observer sa figure, ses connexions avec les parties voisines, & sur-tout sa structure intérieure; de rapporter les différentes expériences qu'on a tentées sur cette glande, &c.*

Problême. *Supposant la loi d'attraction en raison inverse du quarré de la distance, trouver la nature du solide de la plus grande attraction*, par M. de Saint-Jacques. Il y a deux solutions de ce

Problême, l'une & l'autre très-courtes, & à la façon des Géométres, très-élégantes.

Extrait d'une Lettre écrite de Besançon à M. de Réaumur, le 29. Novembre 1743. sur la Grotte, qui se trouve à quelque distance de Besançon, & qu'on en nomme la Glacière. Par M. de Cossigny, Ingénieur en Chef de Besançon & Correspondant de l'Académie. C'est la description exacte de cette Grotte célébre dans le pays. M. de Cossigny a pris des mesures actuelles, il a tout vû, tout examiné par ses yeux; c'est ce qui fait le mérite de son Mémoire.

Mémoire sur l'Hydraulique, par M. du Petit Vandin, Correspondant de l'Académie. L'Auteur se propose d'examiner par les régles de la Géométrie & de l'expérience les principes & les pratiques des machines mues par les fluides; il relève les méprises de

de quelques Auteurs célébres, & il les démontre en même tems ; ce qui exclut tout soupçon de légéreté ou de critique hazardée.

Diverses Observations Anatomiques, par M. Gunz Professeur d'Anatomie à Leipsic. Ces observations roulent sur la glande Thyroïde, sur le Cartilage Cricoïde, sur quelques muscles du Larynx, du Pharynx, & de l'os hyoïde, sur l'inégalité des cavités que divise une Cloison en deux parties latérales ; sur les Vaisseaux bronchiques ; & tout ceci mérite d'être lû avec attention.

Observation Anatomique sur une transposition des Viscères. Par M. Sue Chirurgien de Paris. Ce Mémoire est fort court & rend compte simplement de l'état où l'Auteur avoit trouvé les viscères d'un enfant mâle, mort cinq jours après sa naissance. La base

du cœur inclinoit à gauche & sa pointe à droite; la veine cave, la grande oreillete & le ventricule antérieur étoient au côté gauche &c. Il faut voir toute la suite de cette Description.

Deux Mémoires sur le Borax, par M. Baron d'Hénouville.

Mémoire sur un minéral nommé Cobalt ou Mine arsénicale qui l'on trouve en France, par M. Saur Correspondant de l'Académie.

Recherches sur l'Electricité, par M. Du Tour Correspondant de l'Académie.

Explication de deux Phénomènes de l'Aimant, par le même.

Observation Anatomique sur une maladie mortelle de l'estomac, très-rare & très-singulière. Par M. Baron d'Hénouville.

Mémoire sur la longitude de Buenos-aires, par M. de Chabert Enseigne des Vaisseaux du Roi.

Deux Mémoires sur la végétation des Plantes dans d'autres ma

tières que la terre. Par M. Bonnet, de la Société Royale de Londres.

Observation sur la propriété singulière qu'ont les grandes Chenilles à quatorze jambes, & à double queue, du Saule, de seringuer de la liqueur. Par M. Geer Correspondant de l'Académie.

Détermination de la différence des Méridiens entre l'Observatoire Royal de Paris & celui de Berlin. Par M. Grischow, Correspondant de l'Académie.

Mémoire sur le Bleu de Prusse: (c'est un composé de la terre, de l'alun, & des parties métalliques du vitriol verd, précipitées par un sel Alkali, auquel on a uni par le moyen du feu, le principe sulfureux.) Par M. l'Abbé Menon correspondant de l'Académie.

La nécessité de finir nous a fait renfermer tant de matières curieuses dans un simple Cata-

logue ; mais nous espérons que ç'en sera assez pour donner envie à nos Lecteurs d'acquérir ce premier volume des Sçavans, qui ont fait part de leurs travaux à l'Académie.

ARTICLE XLI.

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. Tome 3 in-12. p. 499. A Paris, chez De Bure l'Aîné, Quay des Augustins M. DCC. L.

S'Il étoit permis de tirer l'horoscope d'un Livre, sur le titre qu'il porte, & sur le plan qu'a formé l'Auteur, nous aurions pû garantir le succès de ces *Nouveaux Mémoires.* On aime aujourd'hui les anecdotes par une raison qui n'est pas difficile à imaginer : c'est que les événe-

mens communs, publics, généraux étant racontés dans tous les Livres, & tout le monde se picquant de les sçavoir, il faut bien que notre curiosité naturelle se porte aux détails particuliers, aux Histoires sécretes, aux faits cachés, pour ainsi dire, dans les archives de la Littérature.

Aussi voyons-nous que, quand nos Écrivains modernes sçavent enrichir leurs productions de certains traits qui n'étoient point trop dans le commerce public, ils ne manquent jamais de plaire aux Lecteurs, pourvû toutefois que la forme ne manque pas à la matière, c'est-à-dire, pourvû que la façon de présenter les objets ne soit ni triviale ni insipide.

M. l'Abbé D'Artigny qui nous donne ce 3^e^. Volume, le remplit, comme les deux précédens, de morceaux littéraires qui se suivent sans se tenir. On a loué

ſon travail ; on a recherché ſon ouvrage ; & nous ſommes entrés volontiers dans ces diſpoſitions du Public. Nous oſons même prier l'Auteur de ne pas borner ſes vûes, de ne pas nous annoncer le terme de ſes volumes ; il fera bien d'aller toujours à la découverte des Anecdotes. Le pays de la Littérature eſt comme ces vaſtes régions où d'habiles Botaniſtes vont herboriſer : tandis que le vulgaire ignorant y foule aux pieds des plantes ineſtimables, ces ſçavants Obſervateurs cueillent, raſſemblent, s'enrichiſſent & publient enſuite leurs immenſes collections.

Que n'en uſons-nous de même, quand nous aimons les lettres, & quand nous avons l'eſprit de faire un choix ? Il y a du génie dans cette manière de cultiver la Littérature, comme il y en a dans l'art d'imaginer un ſy-

ſtème de Botanique, de dreſſer des claſſes de Plantes, de juger de toutes, ſuivant certaines qualités ou propriétés.

Ce Volume commence par une diſſertation hiſtorique & critique ſur la ſucceſſion des hommes ſçavans; l'Auteur remonte juſqu'aux premiers tems de la Grèce, & ſuit les ſiècles avec leurs révolutions, avec leurs proſpérités ou leurs calamités littéraires. On y voit l'éclat des lettres & la barbarie; le régne des connoiſſances & celui de la ſtupidité; l'or en un mot & le fer. Par cette route on deſcend juſqu'à nos tems qui ont paru bien fortunés à M. l'Abbé D. Les éloges qu'il donne à la plûpart des Ecrivains d'aujourd'hui en ſont la preuve.

Il ſe trouve dans le détail de cette diſſertation quelques caractères bien maniés; nous ne citerons que celui d'Horace:

» Son génie contenoit, pour » ainsi dire, tous les autres gé- » nies, ceux mêmes qu'il est si » rare de rencontrer séparé- » ment ; admirable Ecrivain, en » qui on retrouvoit la grandeur » & la majesté de Pindare, la » tendresse & le naturel de Sa- » pho, les graces & l'enjoue- » ment d'Anacréon, le sel At- » tique & les fines plaisanteries » d'Aristophane & de Ménan- » dre ! Philosophe d'une espèce » singulière qui avec un grand » fond de libertinage & de dis- » solution, enseignoit la fuite » du vice & la pratique de la » vertu, qui donnoit à d'excel- » lens préceptes de morale une » forme si sensée & si riante, » qu'il les faisoit entrer dans » l'ame par le chemin du plai- » sir ! »

On voit, dans cette disserta- tion, comme dans tous les au- tres articles du volume, quelques

notes marginales ; celle de la page 1145 où l'on dit qu'Ariſtophane *vivoit près d'un ſiècle avant Ménandre*, n'eſt pas tout-à-fait juſte. Ariſtophane vivoit encore au-delà de la 97 Olympiade ; & Ménandre naquit la troiſième année de la 109e Olympiade : cela ne donne tout au plus que 47 ou 48 ans d'intervalle entre ces deux Poëtes.

Deux Articles de ſuite & aſſez étendus comprennent des remarques détachées ſur pluſieurs queſtions qui concernent l'Hiſtoire du Peuple de Dieu : par exemple, en quel têms de l'année le monde a été créé ; en quel lieu étoit le Paradis Terreſtre ; quelles furent les dimenſions de l'Arche de Noé, quelle forme eut la Tour de Babel ; ſi l'on doit mettre Caïnan dans le rang des Patriarches ; ſi la femme de Loth fut changée en une véritable ſtatuë de ſel ; commen-

on doit répondre à ceux qui doutent que le Pentateuque ait été écrit par Moïse ; comment l'Historien Joseph doit être réfuté sur la manière dont il raconte le passage de la Mer Rouge & le passage du Jourdain ; comment il faut entendre le Texte de Josué où il est marqué que le Soleil s'arrêta à la voix de ce Général ; ce qu'on doit penser du vœu de Jephté & de son exécution ; de l'apparition de l'Ombre de *Samuel* ; de la rétrogradation de l'ombre sur l'Horloge d'Achaz ; des tems d'Esther & de Judith ; de l'Epoque des LXX Semaines ; de l'ancienne figure des Lettres Hébraïques &c. & sur chacun de ces points M. l'Abbé D. prend assez le sentiment qui est le mieux autorisé & le plus vraisemblable. Nous donnons quelques momens d'attention à

un endroit qui peut intéresser les Sçavans.

En parlant des dimensions de l'Arche de Noé, notre Auteur rapporte le sentiment d'Origène qui est faux, mais ce n'est pas la question qui doit nous arrêter; c'est l'explication qu'on donne de ce sentiment. » Origène, *dit M. l'Abbé D.* ré» pondoit (à Celse) que les » coudées Géométriques de l'Ar» che faisoient six coudées ordi» naires, selon la mesure que » Moyse avoit apprise chez les » Egyptiens; & que, par cette » supputation, elle égaloit la » grandeur d'une ville spacieuse. Telle est en effet le sens que donne au texte d'Origène l'ancienne & mauvaise version Latine de la seconde Homélie sur la Genèse; mais le grec est fort différent, puisqu'on y voit que les coudées de l'Arche y sont

prises *quant à la puissance** ; de la même façon qu'Origène les conçoit aussi dans son quatrième livre contre Celse ; or cette *puissance* est ce que nous appellons le quarré d'une grandeur ; de sorte que, suivant cette idée, les 300 coudées de l'Arche auroient fait 90000 coudées de longueur (le nombre 90000 étant le quarré de 300) c'est ce qu'Origène explique lui-même dans les deux endroits que nous citons ; & c'est ce qui lui donne occasion de dire que selon ce calcul *l'Arche égaloit la grandeur d'une ville spacieuse* : on peut

* On lit dans la seconde Homélie sur la Genèse : τριακόσιοι πήχεις ὠνομάσθησαν ὡς οἱ καλούμενοι παρὰ τοῖς γεωμέτραις δύναμις &c. & au L. IV. contre Celse n. 41. τῷ δυνάμει λέγεσθαι τὰ μέτρα, ὡς ἐννέα μὲν εἶναι μυριάδων τὸ μῆκος κατὰ τὴν βάσιν, κατὰ δὲ τὸ πλάτος δισχιλίων πεντακοσίων. C'est ce qui répond aux 50 coudées de large ; car 2500 est le quarré de 50.

même assurer qu'il n'y eut jamais de ville aussi grande ; puisqu'en donnant à la coudée un pied & demi, il s'ensuivroit que l'arche auroit eu plus de neuf lieuës de longueur.

Il est surprenant, que de tant d'Auteurs, qui ont raisonné sur l'Arche & qui ont connu l'opinion d'Origène, aucun n'ait saisi le vrai sens de cet Auteur. Nous l'expliquâmes, pour la première fois, dans ces Mémoires, il y a quelques années, & nous tenions cette explication d'un très-habile homme qui nous l'avoit communiquée de bouche. Elle est si sûre & si évidente que nous la répétons sans craindre aucune critique à cet égard : mais, pour en profiter pleinement il faudroit recourir aux deux textes d'Origène, qui appliquent aussi le même principe de *la puissance* ou du *quarré*, aux coudées de la largeur & de la hauteur de l'Arche.

On nous permettra de ne pas insister sur les trois articles suivants, qui sont 1°. un *Extrait du Janus François & des Pléïades de Chavigny, ancien Commentateur de Nostradamus.* Ce Chavigny étoit une espèce de Sçavant visionnaire infatué des Prophéties prétendues de Nostradamus, & son Commentaire intitulé *Janus François*, n'est qu'un tissu de doctes rêveries. 2°. un *Recueil de Pièces sur Catherine Charpy.* Cette fille vouloit passer pour béate & sainte à miracles : elle trompa beaucoup de personnes en leur persuadant qu'elle ne mangeoit point ; la fourberie & le fanatisme furent découverts par les soins de l'Evêque de Troyes en 1673. c'est l'histoire de cette mommerie singulière qu'on donne ici. 3°. des *Remarques sur l'Anti-Garasse* : tout le monde connoit les querelles du P. Ga-

raſſe avec Etienne Paſquier ; & l'on ſçait aſſez ce que c'eſt que la *Recherche des recherches &c.* la *Doctrine curieuſe &c.* M. l'abbé d'Artigny fait ici quelques remarques ſur la réponſe des enfans de Paſquier à Garaſſe, laquelle eſt intitulée : *Anti-Garaſſe diviſé en cinq livres &c.* Le ſouvenir de ces guerres antiques ſert à nous faire mépriſer le goût qui régnoit il y a 150 ans, & à nous donner de l'eſtime pour celui qui régne aujourdhui. Nous entendons le goût qui dépend des manières, qui régle le ton des controverſes ; car pour la capacité & l'érudition, ces anciens Combattans avoient des avantages ſur nous.

Vers le milieu de ſon volume, M. l'Abbé D. raiſonne ſur le caractère des Prédicateurs du XV. ſiècle, & ce morceau très-ſingulier par la matière qu'il embraſſe, fait beaucoup de plai-

fir aux Lecteurs. Si l'on compofoit l'Hiftoire de l'Eloquence ; on trouveroit peut-être en chaque fiécle des variations auffi marquées dans ce genre de Littérature, que dans les modes & les ameublements. Depuis la chûte des lettres, on remarqueroit une groffiereté baffe, triviale, indécente, comique quelquefois, la plûpart du tems ennuyeufe, toujours indigne de la Chaire & du Barreau. Qu'étoit devenu le génie ou plutôt le fens commun au XIII, au XIV, au XV fiècle, lorfque des Orateurs faifoient métier de ne dire en public que des bouffoneries ridicules, ou des platitudes imbécilles ? Qu'étoit-ce que le talent d'un Maillard, d'un Menot, d'un Barlette, vrais farceurs fpirituels, plus propres à déshonorer l'Evangile par leurs récits pleins d'inepties, qu'à inftruire & à édifier les peuples ? Notre

Auteur nous représente ici quelques morceaux tirés de ces vieux Sermonaires ; ce sont des Chef-d'œuvres d'impertinence, surtout le sermon de la Magdelaine par *Menot* a tous les caractères d'une pièce sans exemple ; nous en citons le commencement au bas de la page * ; on pourra pour

* *Magdalena erat Domina terrena de Castro Magdalon, tam sapiens, quòd erat mirum audire loqui de sapientiâ ejus & prudentiâ. O ergò Magdalena, quomodò venistis ad tantum inconveniens quòd vocemini magna peccatrix ? & non sine causâ quia fuistis male consiliata. Data est tribus consiliariis, qui eam posuerunt in tali statu : scilicet, primus corporis elegantia ; secundus temporalis substantia ; tertius fuit libertas nimia. Primùm ergò quod fuit causa hujus mulieris perditionis, fuit elegantia corporalis :* une grande beauté de corps qu'elle avoit. *Videbatur* qu'elle fut faite pour regarder, *pulcra, juvenis, alta ;* vermeille, pleine, vermeille comme une rose, mignone, fringante. *Credo, quod non erat nisi XV. vel XVI. annorum.*

le reste, consulter l'ouvrage de M. l'abbé D. Les traits qui se succédent, dans ce Sermon si extraordinaire, sont toujours en progression de ridicule & de facéties.

Observons en passant que ceux qui entreprendroient l'histoire de l'Éloquence, pourroient trouver, dans les discours profanes du XIV. & du XV. siècle, des singularités presque aussi comiques que celles de Menot. Par exemple en 1405. le Chancelier de l'Université, Jean Gerson, parlant devant le Dauphin & toute la Cour, commençoit sa

---

quando incepit sic vivere, & XXX quandò rediit ad bonitatem Dei. Numera quot annis vixerit in tali statu malo (sed de hoc sobriè): omnes enim currebant post eam ad eam videndum. Erat dives: habebat homines post se, force de belles filles de chambre bien équipées; *ornata pulchris & prétiosis vestibus, lapidibus prétiosis,* joyaux, carcans, *& grossis catenis in collo &c.*

harangue par trois *Vive le Roi* qui formoient le texte & la division de toute la Piéce. En 1408. le Docteur Jean Petit s'étant chargé de la mauvaise cause du Duc de Bourgogne, assassin du Duc d'Orléans, dit qu'il vouloit prouver sa proposition principale *par douze raisons, en l'honneur des douze Apôtres &c.*

Mais en ne nous éloignant point du Livre de M. l'Abbé D. faisons une observation de quelque conséquence sur les Sermons de Maillard, de Barlette & de Menot, tels que nous les avons aujourd'hui. Doit-on croire que ce soient simplement *des précis*, traduits en Latin, *de ce qu'ils disoient dans leur langue maternelle & dans une plus grande étendue.*

C'étoit le sentiment de MM. le Duchat & de la Monnoye; notre Auteur ne le juge pas vraisemblable, & comment se persuader en effet qu'on eût pris la

peine de traduire en Latin ces extraits, & que les Libraires ou les Editeurs n'en eussent jamais averti dans leurs préfaces? comment d'ailleurs, si c'étoit une traduction, se fût-on déterminé à y laisser les lambeaux de François qui s'y rencontrent? Il faudroit voir sur tout ceci le détail de M. l'Abbé D. à quoi nous ajoutons un mot qui paroît lui avoir échappé.

Ces précis de Sermons antiques sont de la main même des Auteurs; ils metroient sur le papier les matières principales qu'ils vouloient traiter, & ils se servoient du Latin plutôt que de leur langue naturelle, suivant l'usage de leur tems, où l'on n'écrivoit guères qu'en Latin sur les objets de la Religion. Longtems encore après, n'a-t-on pas vû le P. de Lingendes faire la même chose? On n'a de lui, à proprement parler, que des

canevas de Sermons ; & ils sont en Latin ; quoique cet Orateur célèbre ne prêchât à la Cour & ailleurs qu'en François. Tel est donc le dénouement convenable sur cette difficulté, née à l'occasion des vieux sermonaires ; ils jettoient en Latin leurs premières pensées, & si l'on trouve chez eux des lambeaux de François, c'est qu'ils marquoient dans leur langue certains endroits auxquels ils vouloient faire plus d'attention ; ou bien c'est qu'ils ne savoient pas toujours assez de Latin pour exprimer leurs conceptions. Menot par exemple voulant dire que la Magdeleine étoit *vermeille comme une rose, mignone, fringante*, pouvoit bien ne pas trouver sur le champ les mots Latins qui rendoient ces idées. Il peint ailleurs les reproches prétendus que les amis de cette sainte femme lui faisoient après sa conver-

ſion. *Dixerunt* : *Surgatis* , *ſurgatis* , *facitis nunc* la Bigotte ; il y auroit eu à parier que Menot ne ſçavoit comment exprimer en Latin ce terme de *Bigotte* ; & il en eſt ainſi des autres.

A l'occaſion de ceci, nous avons auſſi parcouru les Sermons d'Olivier Maillard, & l'on y voit clairement que ce ſont de ſimples plans de diſcours, réduits aux diviſions, aux points capitaux, ſans apoſtrophes, ſans traits véhéments, ſans le détail en un mot propre des Sermons. La matière même y eſt rangée en ſtyle didactique : *Vous direz d'abord* &c. *Vous montrerez enſuite* &c. ce qui prouve évidemment que ces rapſodies ne ſont que les deſſeins imaginés & tracés par l'Auteur.

Nous avons tenu compte juſqu'ici des XII. premiers Articles contenus dans ce Volume ; il en reſte un pareil nombre qui nous oc-

cuperont agréablement une autre fois.

ARTICLE XLII.

LETTRE SUR LES SOURDS & Muets à l'usage de ceux qui entendent & qui parlent &c. in-12. pag. 241. sans la Table. Ce Livre se trouve à Paris chez Bauche fils, Quai des Augustins.

On lit, dans une espèce de sommaire ou de préambule, que cette Lettre *traite de l'origine des inversions, de l'harmonie du style, du sublime de situation ; de quelques avantages de la Langue Françoise sur la plûpart des Langues anciennes & modernes, & par occasion, de l'expression particulière aux beaux Arts.*

Et à la fin du Volume on a dans l'espace de 18 ou 19 pages, un résultat, où l'Auteur, qui

nous eſt totalement inconnu, fait voir toute la ſuite de ſes idées ſur les divers objets de ſon Ouvrage.

Et à la page 133. du même Livre on trouve quelque choſe d'aſſez précis & d'aſſez bien raſſemblé ſur la controverſe des Inverſions : article principal dans cette Lettre.

Nous conſeillons la lecture de tous ces Morceaux qui ont ſervi à nous faire connoître la doctrine de l'Auteur Anonyme. Elle paroîtra ſans doute trop peu ſenſible au commun des Lecteurs ; la plûpart diront, après avoir lû cette lettre : Que nous reſte-t-il dans l'idée, quelles traces de lumières & d'érudition ces conſidérations abſtraites laiſſent-elles à leur ſuite ? Qui pourra d'ailleurs nous répondre qu'il n'y ait là ni paradoxes, ni opinions arbitraires, ni critiques déplacées ?

Tels

Tels seront les raisonnemens, du moins les soupçons de bien des personnes qui ne lisent point pour étudier ; qui sont bien aises de trouver dans un Ouvrage des traits faciles à saisir ; qui aiment les images, les descriptions, les applications frappantes, en un mot tout ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination & du sentiment.

Mais il ne faut pas que les Philosophes pensent ainsi. Ils doivent entrer avec courage & avec zéle dans la matiére des inversions. Y a-t'il des inversions, n'y en a-t'il point dans notre Langue ? Qu'on ne croye pas que ce soit une question de Grammaire. Ceci s'éléve jusqu'à la plus subtile Métaphysique ; jusqu'à la naissance même de nos idées.

Qu'est-ce qui a frappé d'abord les hommes ? Il paroît que ce sont les qualités sensibles des

Corps, la couleur, la figure, l'étenduë &c. Ou plutôt *coloré*, *figuré*, *étendu*, eſt ce qu'on a conçu dès qu'on a fait uſage de la faculté de concevoir. Ce ne ſont là que des Adjectifs, des Termes que nous regardons quelquefois comme deſtinés à n'exprimer que des accidens; mais ces adjectifs, dans l'ordre primitif de nos connoiſſances, ont la priorité ſur les ſubſtantifs; mais ces termes ſont la partie principale qui ſert à former une définition. On définit le Corps *une ſubſtance étenduë, colorée, figurée, &c. Otez de cette définition tous les Adjectifs, que reſtera-t-il pour cet être imaginaire que vous appellez* ſubſtance? C'eſt l'obſervation de l'Auteur, qui entend ſans doute par *Etre imaginaire*, l'*Etre* purement Logique, tel qu'eſt le mot de *Subſtance* pris pour genre dans la définition du corps. Car, du reſte, il ne faut pas oublier qu'in-

dépendamment de nos concepts & de nos discours, toute Substance a sa réalité, son existence, ses attributs, soit essentiels, soit accessoires.

De ce que dans l'ordre naturel de nos idées les Adjectifs précédent les Substantifs, on conclut que la Langue Françoise peut être regardée comme ayant des inversions. Car cette Langue, plus qu'aucune autre, aime à placer *le Substantif avant l'Adjectif & le Verbe entre deux.*

Mais quoique l'Auteur reconnoisse des inversions dans le François, il diffère toutefois beaucoup de M. l'Abbé Batteux à qui s'adresse cette lettre *sur les Sourds & les Muets* : différence que nous croyons devoir expliquer, pour donner quelque développement à cette matière abstraite.

M. l'Abbé B, dans ses lettres à M. l'Abbé d'Olivet, prétendoit

que la Langue Françoiſe avoit beaucoup d'inverſions, & il en donnoit des raiſons tout autres que celles de notre Auteur. Il croyoit que l'ordre naturel des choſes devoit être pris moralement & dans un ſens pratique. Il diſoit que, comme on ne parle que pour quelque intérêt, le motif qui fait parler doit régler le rang entre les objets de nos paroles; qu'ainſi l'objet le plus frappant doit être exprimé le premier; que ſi, par exemple, je veux dire à quelqu'un de fuir un ſerpent, il eſt dans l'ordre naturel que j'exprime le *ſerpent* avant la *fuite*, & que s'il ſe trouve une langue où l'on faſſe le contraire, cette langue doit être cenſée admettre l'inverſion: d'où il concluoit que le françois qui dit *fuyez le ſerpent* renverſe, & que le Romain qui diſoit *ſerpentem fuge*, ne renverſoit pas.

L'Auteur de la Lettre range

autrement les choſes. Il remonte, comme nous l'indiquions plus haut, juſqu'à l'ordre primitif de nos connoiſſances. Indépendamment des motifs qui font parler, il examine en quel rang nous placerions naturellement nos idées; & comme notre langue ne s'abſtreint pas à cet ordre, il juge qu'en ce ſens elle uſe d'inverſion; ce qu'il prouve auſſi par le langage des geſtes : article fort étendu dans la Lettre, mais un peu entrecoupé de digreſſions. Nous devons même ajouter que bien des Lecteurs, à la fin de ce morceau, pourront ſe demander à eux mêmes s'ils en ont ſaiſi tous les rapports, s'ils ont compris comment & par où les ſourds & muets, dont l'Auteur parle, confirment l'exiſtence des inverſions dans notre langue. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe prendre beaucoup de plaiſir aux ingénieuſes

tentatives qui ſe rencontrent ici, ſurtout à l'expérience du ſourd & muet préſenté devant le clavecin oculaire : machine ſi célèbre & qui fait ſi bien connoître l'eſprit fécond & pénétrant de l'inventeur.

M. l'abbé Batteux voyoit dans notre Langue les inverſions, & il les voyoit ſans modification, ſans reſtriction ; parceque ſon principe de l'intérêt ou du motif qui porte à parler, lui paroiſſoit général & abſolu. L'Auteur qui lui écrit ſe reſtreint lui-même ; il conſidére *l'ordre d'Inſtitution*, *l'ordre Scientifique*, *l'ordre Didactique*, *l'ordre de Syntaxe* ; toutes ces choſes ſont ſynonimes : obſervation que le Lecteur fera bien de rappeller en parcourant cette Lettre ; autrement ſes idées pourroient ſe diſſiper ou ſe confondre.

L'ordre Didactique & de Syntaxe eſt, ſelon notre Auteur, ce

qui *aſſujettit l'eſprit ;* ce qui arrange ſes vuës & ſes connoiſſances ; ce qui aſſigne à chaque idée la place qui lui convient pour ſe retrouver & ſe manifeſter dans l'occaſion. Qu'on imagine une Langue qui réponde exactement à cette belle ordonnance, ne ſera-t'elle pas la plus parfaite, la plus ſage, la plus propre aux Sciences, la mieux diſpoſée pour inſtruire, éclairer & convaincre ? pourra-t'on regretter la Langue des Grecs & des Romains, déſirer celle des Italiens & des Anglois ? Mais pourra-t'on dire auſſi que cette belle Langue ait des inverſions ? C'eſt là qu'en vouloit venir l'Auteur. Il reconnoît dans notre François les plus ſolides avantages, & il n'y voit point le défaut de l'inverſion. Il fait à ce ſujet un parallèle ſoutenu de cette Langue avec les anciennes & avec celles de nos voiſins. » Je dirois ſans

» impartialité que nous avons
» gagné, à n'avoir point d'inver-
» ſions, de la netteté, de la clar-
» té, de la préciſion : qualités
» eſſentielles au diſcours; & que
» nous y avons perdu de la cha-
» leur, de l'éloquence & de l'é-
» nergie. J'ajouterois volontiers
» que la marche didactique &
» réglée à laquelle notre Langue
» eſt aſſujettie la rend plus pro-
» pre aux Sciences; & que par
» les tours & les inverſions que
» le Grec, le Latin, l'Italien,
» l'Anglois ſe permettent, ces
» Langues ſont plus avantageu-
» ſes pour les Lettres. Que nous
» pouvons mieux qu'aucun au-
» tre Peuple faire parler l'eſprit,
» & que le bon ſens choiſiroit
» la Langue Françoiſe; mais que
» l'imagination & les paſſions
» donneroient la préférence aux
» Langues anciennes & à celles
» de nos voiſins. Qu'il faut par-
» ler François dans la Société &

» dans les Ecoles de Philoso-
» phie ; & Grec, Latin, Anglois
» dans les Chaires & sur les
» Théâtres. Que notre Langue
» sera celle de la vérité, si jamais
» elle revient sur la terre ; & que
» la Grecque, la Latine & les
» autres seront les Langues de
» la fable & du mensonge. «

Ce morceau, qui donne une favorable idée du style de l'Auteur, ne sera pas approuvé dans l'endroit où il est parlé de la *Chaire*. On dira qu'il faut destiner pour ce lieu si vénérable la Langue qui explique le mieux les droits de la raison, de la sagesse, de la Religion, de la vérité en un mot : mais hâtons-nous de conclure sur l'inversion.

On l'a donc reconnuë dans notre Langue considérée par rapport à une sorte d'état primitif des idées & des mots qui leur répondent. On l'a excluse de notre Langue considérée par rapport à

l'ordre didactique, réfléchi & raisonné des idées. Le premier cas est une espèce d'hypothèse, le second est un fait ; il pourroit se faire que le premier cas ne fût qu'une conjecture Métaphysique qui trouveroit des adversaires ; au lieu que le second cas ne peut être désavoué des Lecteurs attentifs. C'est à peu près le résultat que nous laisse former la doctrine de l'Auteur.

Il y a, dans son détail des inversions, quelques épisodes sur le *sublime de situation*; sur l'ordre d'institution entre les signes oratoires ; sur le défaut de *tems* qui se rencontre en plusieurs Langues ; sur les trois Etats de toute Langue ; *Etat de naissance*, *Etat de formation*, *Etat de perfection*. Nous voudrions pouvoir donner notre attention à chacun de ces morceaux. Il s'y trouve des choses finement pensées & bien exprimées. Nous

pouvons peut-être observer qu'on y voit trois passages Grecs, tous d'Epictete, & que dans le premier (p. 18. & 19.) on se trompe en attribuant à Zénon l'avis qui touche la profession de Philosophe ; c'est Epictete qui parle en cet endroit. (*Enchirid. c. 20.*) * mais ce sont là des bagatelles.

L'Auteur, suivant les divers états de la Langue, *rencontre* l'harmonie : ce qui lui donne occasion de comparer l'harmonie du style à l'harmonie musicale ; de distinguer l'harmonie syllabique & l'harmonie périodique, la première pour les mots, la seconde pour les périodes, d'observer que le concert de l'une & de l'autre engendre une espèce

---

* Nous suivons ici la division des Chapitres selon le texte Grec, & non selon la traduction d'Ange Politien qui divise autrement.

d'hiéroglyphe particulier à la Poësie ; de considérer cet hiéroglyphe dans l'analyse de trois ou quatre morceaux des plus grands Poëtes tels qu'Homère, Virgile, Boileau ; d'assurer qu'il est impossible de rendre un Poëte dans une autre Langue; qu'il est même très-difficile de bien entendre un Poëte. Un exemple vient à l'appui de cette dernière proposition, & l'on nous permettra d'y faire une attention particulière.

Tout le monde connoît les trois beaux vers du dix-septiéme Livre de l'Iliade, lorsqu'Ajax se plaint à Jupiter des Ténèbres qui enveloppent les Grecs *. On sçait que Longin rapporte ces vers comme un exemple de sublimité dans les pensées, & que

* Ζεῦ πάτερ ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν,
ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι,
ἐν δὲ φάει ϗ ὄλεσσον, ἐπεὶ νύ τοι εὔαδεν οὕτως.

Boileau les traduit ainſi :

Grand Dieu chaſſe la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des Cieux.

M. de la Mothe ſe contente de dire :

Grand Dieu, rends-nous le jour, & combats contre nous.

Or l'Auteur de la Lettre prétend que ni Longin, ni Boileau, ni la Mothe n'ont entendu le texte d'Homère ; que ces vers doivent ſe traduire ainſi : *Pere des Dieux & des hommes chaſſe la nuit qui nous couvre les yeux, & puiſque tu as réſolu de nous perdre, perds nous du moins à la clarté des Cieux* ; qu'il ne ſe trouve là *aucun défi à Jupiter ; qu'on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, ſi c'eſt la volonté de Jupiter, & qui ne lui demande d'autre grace que celle de mourir en com-*

battant. L'Auteur confirme de plus en plus sa pensée, & paroît avoir eu ce morceau extrêmement à cœur : sur-quoi nous croyons devoir faire aussi les observations suivantes.

1°. La traduction qu'on donne ici & que nous venons de rapporter est littérale, exacte & conforme au sens d'Homère.

2°. Il est vrai que, dans le texte de ce grand Poëte, il n'y a point de *défi fait à Jupiter* par Ajax. Eustathe n'y a rien vû de semblable, & il observe seulement que ces mots *perds nous à la clarté des Cieux*, ont fondé un proverbe pour dire, *si je dois périr, que je périsse du moins d'une manière moins cruelle*.

3°. Il faut distinguer Longin de nos deux Poëtes François (Boileau & la Mothe). Longin considéré en lui-même & dans son propre texte, nous paroît avoir bien pris le sens d'Homè-

re ; & il ſeroit en effet aſſez ſurprenant que nous cruſſions entendre mieux ce Poëte Grec que ne l'entendoit un Sçavant qui parloit la même langue , & qui l'avoit lû toute ſa vie.

Ce Rhéteur rapporte d'abord les vers d'Homère , puis il ajoute : » c'eſt-là véritablement » un ſentiment digne d'Ajax. Il » ne demande pas de vivre : » c'eût été une demande trop » baſſe pour un héros : mais » voyant qu'au milieu de ces » épaiſſes ténèbres il ne peut » faire aucun uſage de ſa va- » leur , il s'indigne de ne pas » combattre , il demande que la » lumière lui ſoit promptement » renduë afin de mourir d'une » manière digne de ſon grand » cœur *, quand même Jupiter » lui ſeroit oppoſé de front. »

* Le Grec dit : *afin de trouver une ſepulture digne de ſa valeur.*

Telle est la traduction littérale de cet endroit ; on n'y voit point que Longin mette aucun défi dans la pensée ni dans le vers d'Homère : ces mots, *quand même Jupiter lui seroit opposé de front*, se lient à ce qui est dans le même livre de l'Iliade, lorsque le Poëte peint Jupiter *armé de son Egide, dardant ses éclairs, ébranlant le mont Ida, & épouvantant les Grecs*. Dans ces funestes circonstances, Ajax croit que le Père des Dieux *dirige lui-même les traits des Troyens ;* & l'on conçoit que ce Héros, outré de ne pouvoir signaler sa valeur au milieu des ténébres, peut bien demander, non d'entrer en lice avec le Dieu, mais de voir la lumière du jour, pour faire une fin digne de son grand cœur, quand même il devroit être en butte aux traits de Jupiter ; quand *même Jupiter lui seroit opposé de front*. Ces idées ne se

croiſent point : un brave comme Ajax pouvoit eſpérer qu'il ſe trouveroit quelque belle action à faire, un moment avant que de périr ſous les coups de Jupiter irrité & déterminé à perdre les Grecs.

4°. Boileau prend dans un ſens trop étendu le texte de ſon Auteur, lorſqu'il dit : *quand il devroit avoir à combattre Jupiter même.* Voilà ce qui préſente un air de défi, dont Longin ne donne point l'exemple ; mais ce trop d'étenduë ne paroît pas ſi marqué dans la traduction du demi-vers d'Homère. Cet hémiſtiche *Et combats contre nous* ne préſente pas un *défi* dans les formes, quoiqu'il eût été mieux d'exprimer cette penſée : *Et perds-nous puiſque tu le veux.* Nous ne devons rien ajouter ſur le vers de M. de la Mothe, qui eſt peut être encore moins bien que celui de Boileau.

De tout ceci il s'enſuit que, ſi

nos deux Poëtes François méritent en tout ou en partie la cenſure de notre Auteur, Longin du moins ne la mérite pas, & qu'il ſuffit pour s'en convaincre de lire ſon texte.

Nous ne pouvons pas nous inſtruire également de la critique qu'on trouve ici, ſur un diſcours lû par M. l'Abbé de Bernis à l'Académie Françoiſe. La pièce, qui fut extrêmement applaudie dans le moment de la lecture, n'a point encore été renduë publique, & de notre part ce ſeroit combattre comme Ajax, dans les ténébres, que d'attaquer ou de défendre ſur un terrain dont nous n'avons pas aſſez de connoiſſance.

Quelques autres objets rempliſſent les dernières pages de cette lettre ſur les Sourds & les Muets. On y examine la manière dont les Hiéroglyphes ſyllabiques ſont entrés dans la lan-

gue ; & à cette occaſion l'Auteur fait entendre que le ſon de la voyelle A a été le premier employé , le plus modifié , le plus ſouvent répété. Il prétend que l'Hébreu en fournit une bonne preuve , & il fait l'honneur à cette langue de la reconnoître pour la première qu'ayent parlé les hommes. C'eſt penſer comme beaucoup d'habiles gens, quoique M. Huet, Scaliger, Grotius , Bochard , Capelle ayent été d'un avis contraire.

Les Hiéroglyphes étant eſſentiellement faits pour imiter , chaque art d'imitation a les ſiens propres , & ce pourroit être l'occupation *d'un eſprit fin & délicat que de les comparer entre eux , d'en montrer les analogies , d'expliquer comment le Poëte , le Peintre , le Muſicien rendent la même image &c.* L'Auteur invite à ce travail M. l'Abbé Batteux , qui a déja tenté avec ſuccès de

réduire les beaux Arts à un même Principe ; il le fait ressouvenir aussi de donner quelque chose sur ce qu'on appelle *la belle nature* ; sur l'empire qu'elle doit exercer dans les Arts ; sur le préjugé où l'on est communément, *que toute nature soit belle, & qu'il n'y ait de laide nature que celle qui n'est pas à sa place &c.*

Nous ne pouvons que souhaiter l'exécution de ces projets ou de ces plans d'ouvrage ; on trouvera sans doute de grands secours dans l'étude des Anciens, à qui il fut donné, comme par préférence, de connoître la belle nature, de la mettre en œuvre, de l'avoir, pour ainsi dire, à leur disposition, d'en prodiguer les trésors sans craindre qu'elle leur manquât jamais. Et ce sécret qu'ils eurent, dans leurs beaux siècles, mériteroit aussi d'être deviné, d'être cherché du moins, par nos Littérateurs les plus excellents.

Notre Auteur nous fait eſpérer que *ſi nous ſçavons nous ſervir de notre Langue, nos ouvrages ſeront auſſi précieux pour la poſtérité que les ouvrages des Anciens le ſont pour nous.* Ceci eſt une bonne nouvelle, mais nous craignons qu'elle ne nous promette trop. Quelque avantageuſe que ſoit notre Langue, aurons-nous jamais cette facilité, cette clarté, cette abondance, cette magnificence des Anciens? Aurons-nous des Orateurs tels que Cicéron, des Poëtes tels que Virgile & Horace, des Hiſtoriens tels que Tite-Live; & ſi nous mettions le pied dans la Grèce, comment pourrions-nous n'être pas tentés de dire, malgré la défenſe d'Epictète : hélas! *Nous n'aurons jamais d'honneur, nous ne ſerons jamais rien.* *

* Ἄτιμος ἐγὼ βιώσομαι, καὶ οὐδεὶς οὐδαμοῦ. *Enchirid.* (C. 22.)

ARTICLE XLIII.

ESSAI SUR L'ELECTRICITE' des Corps, par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin, seconde édition. A Paris chez les Freres Guerin, rue S. Jacques, M. DCC. L.

NOus ne devons pas rendre compte du fond de cet Ouvrage. On peut se ressouvenir que l'Extrait en fut donné, dans ces Mémoires, au commencement de 1747. Le Public d'ailleurs est parfaitement instruit du mérite de l'Auteur & de ses succès; son Livre a été traduit dans toutes les Langues, que parle aujourd'hui la Physique.

Il ne sera donc ici question

que de deux morceaux qu'on voit à la fin du Volume. Le premier roule ſur quelques Phénomènes Électriques publiés en Italie ; l'autre eſt un avertiſſement touchant les Critiques qu'a eſſuyé l'Ouvrage de M. l'Abbé Nollet ; Critiques déja bien réfutées par les principes du Livre & par d'autres écrits du même Académicien. Mais ceci eſt comme un réſultat, après lequel viendra le moment du ſilence, qui eſt le vrai langage du Philoſophe, ſurtout vis-à-vis de certains adverſaires.

Tout le monde a entendu parler de l'*Electricité Medicinale.* On prétendoit qu'avec les expériences Electriques il étoit poſſible de rendre la ſanté aux malades attaqués de paralyſie, de rhumatiſmes gouteux, de ſciatiques, d'enchyloſes &c. On citoit même des exemples admirables de guériſons, on nommoit des

hommes perclus, qui avoient appris à marcher & à courir, sous la machine électrique. Le manuel de l'opération n'étoit pas oublié ; il ne falloit, disoit-on, que renfermer dans des globes de verre ou dans des tubes, certains remèdes appropriés aux maladies ; les corpuscules émanés de ces remèdes passoient hors du verre *dès que le frottement avoit dilaté les pores du vaisseau, & la vertu électrique servant de véhicule à ces exhalaisons médicales les faisoit pénétrer profondément dans le corps du malade, & les portoit infailliblement au siège du mal &c.*

Ces merveilles ont été publiées à Venise, à Bologne, à Turin, jamais hors de l'Italie, si ce n'est par le ministère de la Renommée : car quand nos Physiciens ont voulu tirer de leurs travaux électriques les mêmes effets, ç'a toujours été sans succès,

cès, c'eſt-à-dire ſans guérir les gens, ſans ranimer les membres mal affectés. En France, en Allemagne, en Angleterre, on a été paralytique avant & après les expériences du Globe & du Tube, & cette découverte de l'Electricité n'a pas mis un degré de convaleſcence dans tous les malades qui l'ont appellée à leur ſecours.

Les habiles gens, tels que M. l'Abbé Nollet, ne ſont pourtant point incrédules, ſur les reſſources de la nature, ſur la variété des remédes qu'elle multiplie en proportion de nos maux. Comme on mandoit d'Italie toutes les belles choſes que nous venons de dire, notre célèbre Académicien conçut le deſir d'être témoin de ces prodiges, dont il paroiſſoit qu'on avoit eu juſqu'alors le privilège excluſif au delà des Alpes. D'autres raiſons littéraires entroient dans le

projet de cet agréable voyage ; mais l'*Electricité Medicinale* y avoit aussi bonne part. M. l'Abbé Nollet se rend à Turin, opère avec M. Bianchi, célèbre Médecin du pays, répéte sur un grand nombre de malades les expériences Electriques ; & voit que personne n'est purgé, n'est guéri, *si l'on en excepte*, pour la purgation, *un garçon de cuisine qui avoua depuis qu'il avoit pris des bouillons de chicorée.* On conviendra sans effort qu'avant l'Electricité & indépendamment d'elle, un pareil effet auroit pû suivre d'un tel remède. Voilà donc déja tous les Phénomènes publiés à Turin, en faveur de l'Electricité Médicinale, sans preuve suffisante & combattus même par un témoignage authentique.

M. l'Abbé Nollet étoit comme le député de tout l'ordre des Physiciens François, Allemands,

Anglois, de tous ceux en un mot qui ne voyoient point la vertu curative & purgative de l'Electricité : il se transporta à Venise, où M. Pivati, le plus célèbre Orateur des guérisons Electriques, exerce ses talents ; c'est celui-là même dont on a vû l'Ouvrage traduit en françois ; nous nous souvenons d'en avoir donné la notice dans ces Mémoires. En bons zélateurs des nouvelles découvertes nous faisions accueil à celle-ci, nous ne la soupçonnions pas d'infidélité ou de broderie surabondante ; mais notre Académicien a bien pénétré le vrai des choses. Tout l'attelier de M. Pivati demeura sans action en la présence du Voyageur François ; on ne tenta pas même les opérations, & quand on vint à parler de la guérison fameuse de l'Evêque de *Sébénigo*, il se trouva que le Prélat n'avoit jamais été guéri

par l'Electricité ; & quand M. l'Abbé Nollet interrogea les personnes du pays sur les Merveilles électriques de M. Pivati, il ne s'en trouva jamais qu'une (c'étoit un Médecin de ses amis) qui pût dire avoir vû quelque chose.

Il est bien aisé de conclure que l'*Electricité Médicinale* n'a jamais habité à Venise. Reste encore Bologne où M. l'Abbé N. poursuivit ces phantômes de guérison, ces pretenduës transmissions des baumes & des autres remédes hors du Vaisseau Electrique. M. Vératti Médecin de cette Ville, & aussi prévenu en faveur de la Merveille, conversa de bonne foi avec notre Académicien ; & dans ces conférences, le ton affirmatif des Livres imprimés baissa beaucoup ; il ne resta plus que des doutes, des soupçons, des peut-être, des espérances. En vrai Physicien,

M. l'Abbé N. convient que le tems & les Expériences pourroient produire quelque chose dans la matière présente ; mais, jusqu'ici, rien de certain, ou plûtôt rien que d'obscur & de non prouvé : c'est la conclusion qui se rapporte au sentiment des autres Physiciens qu'il a vus à Naples, à Florence, à Pise, à Plaisance, à Vérone &c. Tous ces MM. en sont au même point que nous par rapport à l'Electricité ; toujours pleins de bons desirs pour aller à la découverte des choses inconnues, mais bien persuadés qu'il n'y a rien de certain sur les effets annoncés par M. Pivati & par quiconque est entré dans son sentiment.

L'autre addition qui est à la fin de ce volume regarde les Critiques de l'*Essai sur l'Electricité des Corps*. Nous ne devons en dire qu'un mot, parceque le feu de ces attaques est bien ral-

lenti. Le premier adversaire étoit un Anonyme auquel M. l'Abbé Nollet a répondu dans ses *recherches sur les causes particulières des Phénomènes Electriques*. Cet Anonyme a depuis quitté *l'incognito* & *parlé en bonne part* de l'Académicien Auteur de l'*Essai*. Il y a toute apparence que la paix est totalement concluë de ce côté là.

Le second Critique (M. Louis) ne dresse pas une batterie directe contre l'*Essai* : sa Lettre, dont M. l'Abbé N. fait l'Extrait, présente plûtôt des plaintes que des discussions sur l'Electricité. Il faudroit voir cet endroit de l'*Avertissement*. Les petits reproches de M. L. y sont mis dans un point de vuë qui feroit croire que cette partie de la guerre présente tireroit aussi à sa fin, c'est ce que nous souhaitons pour l'Aggresseur, qui est un Chirurgien célébre, dont nous avons parlé avec

honneur dans nos Mémoires. Il ne feroit pas à propos qu'un train de controverse peu utile le détournât des attentions qu'il doit & qu'il a si bien commencé de donner à son Art.

M. Morin Professeur à Chartres entre en lice avec M. l'Abbé N. qui ne refuseroit pas le défi, si l'Adversaire étoit plus uni dans son style & dans ses raisonnemens; s'il prenoit plus exactement le vrai point de la dispute. On cite à la page 249 un morceau du livre de ce Professeur, lequel est tout propre à faire appercevoir l'obscurité extrême de son ouvrage; au moins reconnoissons-nous, avec l'Académicien, que nous n'entendons rien à ce langage. Il est fâcheux qu'un homme d'étude, tel qu'est apparemment le Physicien de Chartres, ne s'énonce pas plus simplement, plus clairement. Nous le prions de prendre en

bonne part cette observation qui n'eſt ni une critique ni un reproche ; mais l'effet du deſir ſincère que nous avons de voir des talens réels mis à profit pour la République des Lettres.

Pour le quatrième & dernier Antagoniſte de M. l'Abbé Nollet, c'eſt préſentement un ami, ou ſi l'on veut un ennemi tout-à-fait réconcilié. M Bammacare n'eſt pas inconnu dans ce journal ; nous avons parlé dans le tems de ſon Ouvrage ſur l'Electricité ; il s'y trouvoit quelques Critiques contre l'*Eſſai* : mais le Voyage d'Italie a terminé cette querelle. Notre Académicien François a vu M. Bammacare à Naples ; & la réconciliation s'eſt faite de ſi bonne foi que ce ſont aujourd'hui deux ſavans très-contens l'un de l'autre : ſentimens qui devroient ſervir de modèle dans toutes les diſputes Littéraires. On peut s'armer pour la vé-

rité ; on peut combattre jusqu'à un certain point ; mais après la bataille, il faut faire comme nos Guerriers durant l'Armistice ; ils se voyent, ils se préviennent, ils s'estiment, ils se disent mutuellement : *Jam nunc Sociorum assuescite mensis.*

Æneid. l. VIII

ARTICLE XLIV.

DE OBELISCO CÆSARIS Augusti, è Campi Martii ruderibus nuper eruto, Commentarius ; Auctore Angelo Mariâ Bandinio. Accedunt Ill. Virorum Epistolæ atque Opuscula. Romæ M. DCCL. &c. *Traité sur l'Obélisque d'Auguste, tiré depuis peu du Champ de Mars ; par M Bandini &c. folio, chez les Pagliarini.*

Il y a dans l'Etude des Antiquités certains objets de con-

ſéquence, certaines matières d'élite qui élèvent l'ame des ſçavans, qui les dédommagent agréablement de leurs travaux. Et ces objets, ces matières, ſe rapportent toujours aux tems les plus éloignés de nous, aux peuples que nous eſtimons le plus, aux évènemens dont nous avons la plus haute idée. Qui ne ſçait, par exemple, que les Egyptiens, les Grecs, les Romains, ont toujours le privilége de nous remplir d'admiration; que leur gouvernement, leurs guerres, leurs loix, toute leur hiſtoire nous intéreſſent, nous affectent par préférence?

Si du ſein de la terre que nous habitons, il ſort quelque ſtatue, quelque inſcription, quelque médaille des Gaulois nos ancêtres, ou des Barbares qui les ont aſſujettis, nous ſommes peu touchés de ces reſtes obſcurs, où l'on ne voit pour l'ordinaire

que des noms inconnus, des titres municipaux, des figures grossières, des époques ou des faits qui ne tiennent à rien. Mais si l'Egypte, la Grèce, Rome, reparoissent à nos yeux dans les monuments que la curiosité ou le hazard fait découvrir de tems en tems, toute notre attention se réveille, les noms antiques de Sésostris & de ses descendants, d'Aléxandre & des autres héros Grecs, de César, d'Auguste & de leurs successeurs captivent nos idées, contentent nos esprits, donnent du prix aux découvertes; & peut-être qu'ici, comme en tout le reste, notre amour-propre trouve à se satisfaire: peut-être qu'en revoyant ce qui a été travaillé ou possédé par les plus grands hommes qui furent jamais, nous croyons nous rapprocher d'eux; nous espérons partager leur gloire, &

acquérir des droits sur leur immortalité.

De toutes les Antiquités qui peuvent attirer des regards curieux & sçavants, il n'en est point qui mérite d'être préférée à l'Obelisque que Rome vient d'enlever aux ténèbres & à l'oubli. Cette Capitale admiroit déja dans son enceinte neuf obélisques, sept placés par des Papes & deux par des Seigneurs particuliers. * Celui-ci a des ti-

* Quatre ont été placés par les ordres de Sixte V. En 1586. celui de l'Empereur Caïus dans la place de S. Pierre. En 1587. celui du Mausolée d'Auguste, en face de la ruë qui conduit à la Trinité du Mont. En 1588. celui de l'Empereur Constance, devant le Palais de Latran. En 1589. celui du grand Cirque, devant la porte Flaminiène.

En 1650. Innocent X. fit réparer l'Obélisque qui avoit été dans le Cirque d'Antonin Caracalla; & par ses ordres le Cavalier Bernin plaça ce beau monument sur la fontaine magnifique qui est dans la place Navone. Et ce fut à cette

tres qui le distinguent extrêmement ; la description qu'en donne M. l'Abbé Bandini en fera la preuve. L'Ouvrage, annoncé dans nos Mémoires dès le mois

---

occasion que le P. Kircher composa son Ouvrage intitulé *Obeliscus Pamphilius.*

En 1667. Alexandre VII. fit orner la place de Sainte Marie sur la Minerve d'un petit Obelisque qui porte sur le dos d'un Eléphant. Le Cavalier Bernin donna encore les desseins de ce bel Ouvrage.

En 1711. Clement XI. fit placer un Obelisque appellé *di Santo Mautho* sur la Fontaine qui est devant la Rotonde.

On voit deux autres Obélisques, l'un dans les Jardins du Palais de Medicis sur le Mont de la Trinité ; l'autre chez les Princes Matthei sur le Mont *Cælius.*

Il y a de plus trois Obélisques non-placés : le premier dans la Cour du Palais Barberin ; le second dans un coin de la place du Palais de Latran ; le troisiéme est celui qu'on vient de tirer du Champ de Mars. *Nous tirons toute cette description de la Préface de M. Bandini Auteur du Livre qui va nous occuper.*

de Novembre dernier, eſt en Latin & en Italien, orné de gravûres, enrichi de lettres ſçavantes qui nous fourniront même un Extrait à part. Cet Ouvrage nous a intéreſſés au point de nous faire ſouhaiter qu'on le traduisît en notre Langue, qui n'eſt pas trop riche dans la claſſe des Antiquités.

Et d'abord l'Auteur repréſente le texte important où Pline parle des Obéliſques tranſportés d'Egypte à Rome; car le goût de ces monuments eſt tout Egyptien d'origine. L'Egypte, voiſine du ſéjour des premiers hommes, a ſçu les Arts de très-bonne heure; elle les a cultivés avec gloire, elle les a donnés aux autres Nations; ſes Rois plus riches & plus puiſſans que nous ne penſons, eurent des idées ſublimes, ils exécutérent des choſes dont le merveilleux réel ſervit dans la ſuite de prétexte

à bien des fables.

Pline rapporte l'Obélisque du champ de Mars à Sésostris ; & ce mot engage d'abord une question qui tient à toute l'Histoire ancienne, sçavoir quel est ce Monarque, & en quel tems il a vécu ; si c'est le Sésac Contemporain & vainqueur de Roboam Successeur de Salomon, ou s'il faut faire remonter le régne de Sésostris jusqu'au delà du siège de Troye.

Il y a sur tout ceci des détails d'érudition dont M. l'Abbé Bandini indique les premiers traits ; il s'éloigne avec raison du Chevalier Marsham qui confondoit Sésac avec Sésostris, opinion que suivoit aussi le Protonotaire Mercati plus de 50 ans avant Marsham. Nôtre Auteur soutient, avec la plûpart des anciens & des modernes, que Sésostris vivoit longtems avant la catastrophe de

Troye * ; il paroît même assez vraisemblable que ce Prince étoit ou le Pharaon submergé dans la mer Rouge, ou son fils : qu'on juge par là de la haute Antiquité de notre Obélisque du Champ de Mars. Il faudroit croire, suivant ces calculs, que son origine toucheroit au tems de Moïse, & que les Hébreux condamnés aux travaux les plus durs auroient peut-être servi à le tailler dans la carrière. **

---

* Le P. Kircher, le P. Hardouin & quelques autres placent Sésostris après le siège de Troye : nous ne voyons pas comment cela peut se concilier avec Hérodote, & avec Diodore de Sicile qui affirment bien formellement que ce Prince vivoit avant cette fameuse Expédition.

** Ceux qui voudront voir tous les sentiments sur les tems de Sésostris, les trouveront très-bien expliqués dans le premier Tome de la Grande Histoire Universelle traduite de l'Anglois. On y expose ce qu'ont pensé Hérodote, Diodore, Joseph, & parmi les Modernes,

Quand on travaille sur des matières comme celle-ci, on a l'avantage de relire les bons Auteurs & de s'instruire en même tems par des réfléxions critiques. Donnons deux exemples : 1°. M. l'Abbé Bandini présentant en abrégé la vie de Sésostris, dit que ce Prince *fut digne de l'admiration non seulement des Prêtres de son Pays, mais encore de tous les Egyptiens ;* & il cite Diodore de Sicile qui place, en cet endroit, une observation tout autrement caractérisée que n'est celle de notre Auteur. Diodore marque que *Sesostris étant devenu aveugle se laissa mourir lui-même, & que par cette action il mérita l'admiration des Prêtres & de tous ses sujets, charmés de lui voir faire une fin digne de sa*

Marsham, Pezron, Perizonius, Wiston, Newton &c. Ce morceau est excellent.

grandeur d'ame & de ses glorieux exploits. Quoique cette façon de penser soit bien contraire à la raison & à la bonne morale, il est toujours à propos de la remarquer pour voir en quoi le sens de l'Auteur Grec diffère de ce qu'on lit dans la description de notre Obélisque. 2°. Pline dit positivement que cet Obélisque étoit un ouvrage de Sésostris ; & le P. Kircher * contredit cette autorité en attribuant le même Obélisque à Sothis aussi Roi d'Egypte ; mais comme Pline distingue clairement les Obélisques de Sothis & l'Obélisque du Champ de Mars, qui est celui de Sésostris, celui dont nous traitons aujourd'hui, nous ne voyons pas comment on peut dire que Pline ait confondu Sothis avec Sésostris ; quelques difficultés sur les me-

---

* *Obelisc. Pamphil. l.* 1. *c.* 8.

ſures de l'Obéliſque de Séſoſtris ne doivent pas faire abandonner ou changer le texte de Pline. Nous parlerons de ces meſures dans la ſuite de cet extrait.

L'Obéliſque du Champ de Mars avoit été placé par ſon Auteur dans la ville d'Héliopolis, lieu conſacré au Soleil, & le ſéjour ordinaire des Prêtres, des Aſtronomes, des ſages Egyptiens. M. l'Abbé B. s'étend ſur les titres d'honneur qui décoroient cette Ville ; il nomme les Philoſophes Etrangers, tels que Pythagore & Platon, qui allèrent y prendre des leçons de ſageſſe. Cependant il faut modifier cette narration, au moins par rapport à Pythagore. Il eſt vrai que ce Philoſophe, dès ſon entrée en Egypte, obtint du Roi Amaſis des lettres de recommandation pour les Prêtres du Pays, & qu'il ſe rendit d'abord à Héliopolis dans le deſſein d'y en-

tendre ces ſages ; mais ceux-ci le renvoyèrent à Memphis, ſous prétexte qu'il y avoit là des Philoſophes plus anciens ; ceux de Memphis, ſous le même prétexte, dirent à Pythagore de s'adreſſer aux Prêtres de Dioſpolis; & ces derniers ne pouvant plus refuſer leurs ſervices à cet Etranger, ſans encourir la diſgrace du Roi, lui propoſèrent une manière de vivre très-dure à laquelle il ſe ſoumit. Tel eſt le récit de Porphyre dans la vie de Pythagore.

Mais quoiqu'il en ſoit, l'Egypte ſouffrit beaucoup ſous Cambyſe; il n'épargna ni les Temples, ni les Palais, ni les monuments publics, ni les maiſons des particuliers; les Obéliſques furent enveloppés dans le malheur général. Les uns furent renverſés, d'autres très-endommagés, & les deux qu'Auguſte tranſporta depuis à Rome, du nombre deſquels eſt celui qui nous occupe,

éprouvérent aussi la barbarie du vainqueur.

Cependant comme la matière des Obélisques est le Granite, espèce de marbre supérieur à la malignité des tems & des hommes, ces superbes monuments ont subsisté ; & les Hiéroglyphes dont la plûpart étoient ornés, n'ont pas totalement disparu. Cette doctrine hiéroglyphique, qui a occupé tant de Sçavans, reparoît ici, & nous croyons qu'on verra volontiers la discussion où entre notre Auteur à ce sujet. Il en résulte que les Hiéroglyphes étoient comme l'Ecriture primitive des Egyptiens & qu'elle leur servit, après même l'invention des Lettres, pour exprimer les choses sécrettes, les mystères de leur Religion, les principes de leur Philosophie.

Il y a une controverse entre M. l'Abbé Bandini & le P. Kir-

cher, sur un point que Diodore de Sicile doit, ce semble, juger en dernier ressort. On demande si les Hiéroglyphes des Obélisques représentoient aussi les actions glorieuses des Rois; & le P. Kircher prend la négative, persuadé que l'Ecriture Hiéroglyphique ne s'étendoit qu'aux choses idéales, intellectueles, métaphysiques; qu'aux points de Doctrine ou de Religion qu'il n'étoit pas permis d'expliquer au Peuple. Et en effet, ajoute ce sçavant Antiquaire, comment auroit-on exposé publiquement en caractères inintelligibles l'histoire des Monarques, laquelle est destinée par elle-même à instruire la postérité? Notre Auteur, M. l'Abbé B. embrasse l'opinion contraire, & réfute celle de Kircher par un raisonnement qui n'est peut-être pas invincible. Il s'ensuivroit, dit-il, qu'on n'auroit pas dû écrire non plus

les exploits des Souverains dans des livres ſécrets, qu'on mettoit entre les mains des Prêtres & qui ſe cachoient dans l'intérieur des Temples ; c'eſt toutefois ce qui ſe pratiquoit en Egypte.

Or il nous ſemble encore une fois que cette raiſon n'eſt pas fort preſſante ; il y a de la différence entre cacher tout-à-fait des événements, en les renfermant dans des livres qui doivent être gardés ſous le ſceau du Sanctuaire ; & décrire les mêmes faits ſur des Obéliſques en caractères que preſque perſonne ne peut lire. Dans le premier cas, on peut croire qu'il y a des raiſons pour préférer le ſilence à la publicité, mais dans le ſecond cas on peut demander ce qui détermine à charger des monuments publics d'une narration qui paſſe la capacité de tout un grand peuple. Si l'on mettoit aujourd'hui des Inſcriptions Ara-

bes au bas des Statuës d'un de nos Rois, n'auroit-on pas raison de demander à quoi cela serviroit, & quelle idée auroit présidé à cette bizarre Nomenclature ?

Quoique M. l'Abbé B. ne nous paroisse pas attaquer efficacement la doctrine du P. Kircher, il a pourtant raison pour le fond de la question ; & c'est Diodore de Sicile qui lui adjuge gain de cause : car ce grand Auteur dit formellement que Sésostris érigea deux grands Obélisques, où il *fit écrire la grandeur de sa puissance, l'abondance de ses revenus, & le nombre des peuples qu'il avoit vaincus.*

Le P. Kircher tâche d'éluder cette décision en disant que ces monuments n'étoient pas des Obélisques, mais plutôt des Tables, des Pyramides, des Colomnes, & voilà le défaut de son systême manifesté ; Dio-

dore

dore nommant en termes exprès des *Obelisques* : on peut le consulter à la page 37. de la belle Edition de Henri Etienne en 1559.

L'un des Obélisques de Sésostris est celui qu'on vient de retrouver à Rome ; par conséquent il faudroit dire que les Hiéroglyphes qui subsistent sur cette belle Antiquité, énoncent les événemens du régne de ce Monarque. Mais qui pourra en donner l'interprétation, qui percera ces ténébres de plus de 32 siècles ? On juge bien que ce sont là des mystères impénétrables ; cependant quelques-unes des figures qui ornent cet Obélisque ont une signification assez déterminée ; & c'est ce qu'on pourra voir dans un autre Article de ces Mémoires, lorsque nous reprendrons le Livre de M. Bandini.

Son Ouvrage nous a paru

bien intéreſſant, & nous voudrions pouvoir exprimer toutes les idées qu'il nous a fait naître. Que ſera-ce quand on aura placé l'Obéliſque dont il eſt ici queſtion ; quand quelque Artiſte célèbre ſe ſera diſtingué par la décoration qui embellira ce monument ; & quand une plume faite au ſtyle des Arts nous donnera la deſcription de tout l'Ouvrage? Jugeons-en par l'impreſſion profonde que laiſſent l'Obéliſque de la Place de S. Pierre & celui de la Place Navone ; deux chef-d'œuvres qui ſont gravés partout, & qu'on ne ſe laſſe jamais de contempler. Qui d'entre les Amateurs des Arts oubliera jamais les deux Pontifes (*Sixte* V. & Innocent X.) qui ont autoriſé ces entrepriſes ? Qui perdra jamais le ſouvenir de Dominique Fontana & du Cavalier Bernin qui ont exécuté de ſi grandes choſes ſous des ordres ſi bien donnés ?

ARTICLE XLV.

AÑO SANTO DENTRO, Y fuera de Roma. Sirve para ella en este Año Santo de 1750. Para España en el de 1751. Y en los siguientes para las Indias. Su Autor P. M. Fr. Juan Facundo Raulin del Orden del gran Padre San Augustin: Doctor y Cathedratico, que fue de Santo Thomas, y Durando en la Universidad de Zaragoza, Provincial de la Corona de Aragon, Assistente general en Roma por España è Indias, Rector perpetuo del Colegio de Santo Thomas de Villa-nueva, Ex-general de la misma Orden y Examinador Synodal de este Arzobispado &c. Tomo I. En Zaragoza, &c. 1750. 4°. pag. 450. *L'Année Sainte dans Rome & hors de Rome; dans Rome pour l'an-*

née 1750. hors de Rome pour 1751. &c. par le R. P. Jean Facond Raulin Ex-général des Augustins &c. T. premier à Saragosse &c.

ON a publié beaucoup d'ouvrages sur l'Année Sainte ou le Jubilé; mais il reste encore un grand nombre de Fidèles qui n'ont qu'une demi-connoissance du Trésor que l'Eglise ouvre à ses enfans. Il est à propos, au retour de chaque année sainte, d'apprendre aux uns ce qu'ils n'ont jamais bien sçu, & de rappeller aux autres le souvenir de ce qu'ils ont peut-être oublié. C'est ce qui nous engage à rendre compte du livre Espagnol que le R. P. Jean Facond Raulin Exgénéral des Augustins a composé sur cette matière.

L'Ouvrage est Historique, Politique, Théologique : c'est la division de l'Auteur. La partie

Historique comprend les notions nécessaires sur la dénomination d'*Année Sainte*, sur son origine, sur ses avantages, sur toute son histoire. La partie Politique expose les Loix du Pélerinage de Rome, & de la visite des Eglises qu'on appelle *Stations* : ce qui s'étend aussi à tous les Pays qui obtiennent la grace du Jubilé hors le tems de l'année Sainte. La partie Théologique traite de l'indulgence même du Jubilé, des personnes qui peuvent y participer, des lieux, des tems, des dispositions propres à obtenir cette grace, des pouvoirs accordés aux Confesseurs, pour les cas réservés, les censures, la commutation des voeux &c. Et l'on finit par la suspension des indulgences hors de Rome durant l'année sainte ; à quoi l'on ajoute les concessions faites par le Pape Benoît XIII.

en faveur des ames du Purgatoire.

On juge bien que tout ceci doit renfermer un fond d'inſtruction, dont les détails ne peuvent entrer dans cet Article de nos Mémoires. Choiſiſſons quelques traits des plus marqués. Et d'abord il pourra paroître ſingulier que l'Auteur faſſe remonter le Jubilé juſqu'à la loi de nature : mais voici ſa penſée.

De tout tems on a dû des peines temporelles à la Juſtice de Dieu, pour les péchés même pardonnés, même effacés quant à la tache ſpirituelle & à l'obligation de ſubir la peine de l'Enfer : de tout tems ces peines temporelles ont pû être remiſes en vuë des ſatisfactions ſurabondantes de J. C. & pour ce qui regarde les mérites des Saints, ne voit-on pas dans la Genèſe, que Dieu les conſidère, qu'il en

tient compte, qu'en conséquence de la priére d'Abraham il promet de faire grace à Sodome, s'il s'y trouve dix Justes; qu'il estime assez les priéres de Loth pour ne vouloir pas renverser la Ville de Ségor où ce saint homme avoit dessein de se retirer? De tout ceci l'Auteur conclut, (p. 17. 18. & suiv.) avec une multitude de Docteurs, qu'il y eut un trésor de satisfactions & de mérites dès le tems même de la loi de nature: trésor qui est, comme on sçait, le fondement & la source de toutes les Indulgences & du Jubilé.

Mais il y a de grandes différences entre ce Jubilé de la loi de nature & celui de la loi de grace *, disons même, & celui

* L'Auteur exprime solidement & ingénieusement une de ces différences, en disant qu'avant la venuë de J. C. *on n'avoit point la clef de ce trésor spirituel*:

des Juifs qui fut la figure naturelle, positive & directe du nôtre. Le Jubilé Mosarque faisoit ressouvenir les Hébreux du bonheur qu'ils avoient d'être conduits par des Loix émanées du sein même de Dieu, d'être sortis, par ses ordres & sous sa protection, de la servitude d'Égypte. Les tems fixés pour ce Jubilé leur apprenoient qu'ils devoient rendre compte de leurs jours & de leurs années; que tout le tems qu'ils passoient sur la Terre étoit à Dieu, que l'intérêt de sa gloire devoit être leur objet capital. Le repos des terres, qui restoient sans culture pendant une année entière (repos si préjudiciable en apparence à la Nation) enseignoit d'une ma-

Ce qui signifie qu'il n'y avoit point de Ministère public chargé d'absoudre, de remettre, de délier, d'exercer le pouvoir des clefs.

nière bien sensible à tous les Juifs que le Seigneur étoit le Maître absolu de l'Univers, & que c'étoit en lui plus que dans le travail de leurs mains qu'ils devoient mettre leur confiance. Toutes ces circonstances & plusieurs autres ont fourni aux Théologiens les plus solides une multitude de rapports & de sujets de comparaison entre le Jubilé des Juifs & le Jubilé des Chrétiens. Cette matière est traitée par notre Auteur avec bien de l'esprit & de la capacité.

Il n'omet rien de ce qui concerne l'histoire & les circonstances du Jubilé tel qu'on le célèbre aujourd'hui. Il fait voir que la puissance d'accorder la rémission des peines temporelles dues au péché a toujours existé dans l'Eglise ; & qu'en ce sens les Indulgences & le Jubilé même ont des principes aussi anciens que le Christianisme ; mais comme il est question

de la solemnité & des caractères particuliers de l'Année Sainte, le P. Raulin ne place l'époque de ce grand événement qu'à l'année 1300. sous le Pape Boniface VIII. qui par cette raison est appellé l'*Instituteur du Jubilé.*

Ce fait est connu, mais la manière dont l'Auteur répond à certains Critiques, ne nous paroît ni trop rebattuë, ni triviale, ni inutile. Sous le Pape Boniface les Pélerins parurent à Rome en plus grand nombre que jamais; les plus âgés d'entre-eux, quelques-uns même qui passoient un siècle, assurérent qu'ils venoient gagner les Indulgences de l'année centenaire, suivant une ancienne Tradition dont ils conservoient le souvenir, & qu'ils pouvoient même certifier comme témoins oculaires. Sur quoi le Pape donna sa Bulle du Jubilé, & tous ses suc-

cesseurs ont fait la même chose à differens termes de 50, de 33, de 25 ans : diverses époques dont on trouve ici les dates, les motifs & les circonstances.

Or certains Critiques défiants & peu crédules ont osé dire que des relations si suspectes, des faits si peu avérés ne prévenoient pas infiniment en faveur d'une Indulgence accordée sur ce motif, ou en conséquence du moins de ces discours. Telle est l'objection ; & notre Auteur la résout parfaitement en distinguant la concession absolue qu'une puissance légitime fait d'une grace, d'avec l'occasion qui prépare les voyes à cette libéralité. Une Indulgence accordée véritablement & sans condition par le S. Siège, est très-réelle & très-efficace, quand on auroit exposé pour l'obtenir quelques faits qui n'auroient pas le dernier dégré de certitude;

Car l'intention du Pape est que sa Bulle ne soit ni caduque ni irrégulière pour des défauts de cette espèce ; il veut l'accorder de la meilleure manière & dans la forme la plus parfaite ; l'exposition des faits qu'on lui raconte est quelque chose d'extérieur & de purement occasionnel par rapport aux motifs qui influent directement & absolument dans sa détermination. Et ce principe doit servir aussi à dissiper tous les doutes qui naissent quelquefois sur certaines Indulgences nulles d'abord, mais confirmées ensuite totalement & pleinement par le Pape : car cette confirmation corrige la nullité primitive. Tel est à peu près le résultat de toute la Doctrine du R. P. Raulin, (p. 72. 73. & suiv.) Il faudroit suivre ses explications, les traduire, les représenter en entier ; & il faudroit remarquer aussi qu'il ne prétend pas, en ré-

pondant, comme nous venons de voir, infirmer les Relations qui furent publiées au tems de Boniface VIII. Sa réponse n'est qu'un argument ultérieur, un principe bon pour toutes les hypothèses & contre toutes sortes d'esprits, même les plus difficiles à persuader sur les faits anciens. Cependant voici d'autres objets qui nous appellent.

Le Pélerinage de Rome durant l'année sainte est une œuvre principale dans la matière du Jubilé ; & l'Auteur n'a rien épargné pour relever les avantages de ce voyage ; pour y exciter les Fidèles par des exemples illustres ; pour obvier aux abus de cette action qui doit être toute sainte ; pour suggérer les sentiments convenables aux visites des Eglises ou Stations.

Comme les Papes depuis Aléxandre VI. accordent le Jubilé aux diverses Nations, après

qu'il a été célébré dans Rome, il entroit dans le plan du P. Raulin de faire des observations à ce sujet, & ce n'est pas un des moindres endroits de son Livre. Il est beau surtout d'y lire de suite comment Saint Charles en 1576. publia le Jubilé dans Milan, & quelles mesures il prit pour rendre cette grace extrêmement utile à son peuple: nous transcrivons, au bas de la page, quelque chose de cette très-édifiante Relation * (pag. 314.)

» * Diò principio al Jubileo, en el » dia 12. de febrero, y duro hasta la » Octava del *Corpus*. Y se hizo la abertura de èl, con un eficaz ardiente Sermon, que hizo San Carlos à todo su » Pueblo, exhortandole vivamente à la » verdadera penitencia, y mudanza de » vida, y demàs obras de piedad; y » espelciamente à la limosna de los pobres, y de las Iglesias pobres de la » Ciudad. Visito despues el Santo Pastor, » para afervorizar con su exemplo à sus » ovejas, las Iglesias, y Reliquias, ca-

Il étoit naturel qu'une matière aussi intéressante que celle du Jubilé donnât lieu à bien des questions parmi les Théologiens. Un coup d'œil sur la 3^e^. partie du Livre qui nous occupe fera connoître l'étendue de cette doctrine, dont nous avons avons déjà indiqué les points principaux. L'Auteur n'oublie rien ; il se propose même une infinité de cas & de circonstances assez rares, afin de multiplier les éclaircissemens, afin de ne laisser subsister aucun doute dans les esprits. Il apporte surtout une extrême attention à remarquer

» minando con la mas religiosa profun» da humildad ; unas veces accompa» gnado del Cabildo de la Metropolita» na ; y otras con los de su familia ; los » quales le sequian de dos en dos, con » suma devocion, y modestia ; y algu» nos, à pies descalzos, aunque cubier» tos, para mayor recato, de la virtud, » y de la persona &c.

les clauſes particulières de la Bulle publiée pour le Jubilé de 1750. Par exemple, il obſerve que le Pape regnant eſt le premier qui ait ordonné la Communion, *conformément à l'ancienne diſcipline du tems de Saint Cyprien, lorſqu'en accordant l'Indulgence on donnoit l'Euchariſtie.*

Et à l'égard des enfans qui ne ſont pas en âge de communier, le Pontife a déclaré qu'il falloit ſubſtituer quelque autre bonne œuvre à celle-ci, afin de les rendre participants de l'Indulgence : c'eſt ce que remarque notre Auteur qui * poſſéde au ſuprême degré l'eſprit de détail & d'inſtruction.

Son Ouvrage nous a paru

---

* A los Niños, que no ſon capaces de la Comunion, però ſi de la Confeſſion, ſe les debe comutar aquella en otras obras de piedad para ganar la Indulgencia. (p. 406.)

très-bon ; s'il arrivoit qu'on voûlut le traduire en françois, il faudroit peut-être le resserrer un peu, & en retrancher quelques endroits qui ne regardent que l'Espagne.

On met au frontispice que c'est un premier Tome ; & l'on en voit la raison dans la Préface ; c'est que le R. P. Raulin se proposoit de composer un autre Ouvrage sur la Bulle, qui étend le Jubilé à tous les Fidèles vivants hors de Rome. Nous ne sçavons si ce second volume a été donné au Public.

ARTICLE XLVI.

NOUVEAUX ESSAIS DE Physique, par M. le Ratz de Lanthenée. A Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, au Griffon, & chez Pissot fils, Quay des Augustins ; in-12. p. 109.

Avril 1751.

CEt Essai nous a paru avoir deux avantages qu'on trouve rarement réunis, il peut instruire les Physiciens habiles & mettre les matières qui y son discutées à la portée des Lecteur qui n'ont qu'une legère connoissance de la Physique. Cela fait désirer que l'Auteur continue de traiter, selon sa méthode, les différentes parties d'une science, où on aura toujours de nouvelles découvertes à faire.

M. Le Ratz commence par établir l'extrême porosité des corps & l'existence d'une quantité prodigieuse de corpuscules de différentes figures & de différens volumes répandus dans l'Univers : ces corpuscules qui forment un fluide dont les parties sont dans un mouvement continuel & en tout sens, sont portés vers les pores des corps & s'y introduisent. Mais quelle est la cause Physique de cette intro-

duction ? un Newtonien vous répondra que c'est l'attraction ; mais cette attraction, observe l'Auteur, » qui n'est dans » le fond que le nom des effets » & non la cause des Phéno-» mènes, ne se trouve-t'elle » pas souvent en défaut ? son in-» suffisance doit nous mettre en » garde contre ce qu'elle pré-» sente d'abord de séduisant. » D'ailleurs, *ajoute-t'il*, expli-» quer certains effets par l'at-» traction & avoir recours à ces » mêmes effets pour prouver » qu'elle existe, n'est-ce pas met-» tre en fait ce qui est en ques-» tion ?

On n'a aucun besoin de l'attraction pour expliquer ce phénomène. On sçait qu'un corps mis en mouvement se porte nécessairement vers l'endroit où il trouve moins de résistance. Or ce fluide trouve moins de résistance dans les pores des corps,

parceque ces pores ne contiennent pas d'air ou contiennent un air moins groſſier. L'Auteur prouve que les parties du fluide qui ont été introduites dans les pores des corps y ſont agitées, pouſſées & fortement balottées en tout ſens, & que la même impulſion qui les fait entrer dans les pores, les oblige d'en ſortir. On voit bien que ce Méchaniſme ne peut s'exécuter ſans qu'il ſe forme autour des corps un fluide environnant, une véritable atmoſphère; & notre Auteur a la gloire d'avoir prouvé par le raiſonnement une vérité que Newton s'étoit contenté de ſoupçonner, que Boyle a reconnu par les faits & que l'illuſtre M. de Mairan a juſtifié par des expériences.

Après avoir établi, que les corps de même eſpèce, petits ou gros, ont des atmoſphères d'une égale épaiſſeur; que

les corps différens ont des atmosphères, dont les épaisseurs inégales sont relatives aux différentes configurations de leurs pores; que du mouvement des corpuscules élancés des corps, il résulte une suite de couches d'air de plus en plus comprimées jusqu'à une certaine distance de ces corps, M. Le Ratz déduit l'explication d'un assez grand nombre de Phénomènes, dont les causes semblent avoir été recherchées jusqu'à présent avec peu de succès. Suivons-le dans l'explication de quelques uns de ces Phénomènes, & l'on verra quelle est l'utilité & la fécondité de ces atmosphères, dont l'existence paroît bien prouvée.

On sçait que deux gouttes d'eau ou de mercure voisines l'une de l'autre se joignent bientôt & se confondent. Un Newtonien vous expliquera ce Phénomène par l'attraction, & ce

Phénomène est même pour lui une espèce de démonstration de l'attraction ; mais il vient se ranger comme de lui-même sous les loix de l'impulsion. » Car, » dit l'Auteur, comme ces gout- » tes sont trop près l'une de l'au- » tre, elles se touchent par leur » atmosphère, & ainsi l'air est » chassé d'entr'elles à leur point » d'attouchement : mais elles » sont pressées de toutes parts, » hors en ces points, d'où il » faut que, cédant du côté de » la moindre résistance, elles » se joignent & se confondent.

Un Phénomène plus difficile & qui a exercé si longtems la sagacité des Physiciens, est l'élévation des liqueurs au-dessus du niveau dans les tuyaux capillaires. L'explication la plus satisfaisante qu'on donnoit de ce Phénomène, est que les parties de l'air étant branchuës & grossières, elles ne peuvent entrer

par l'orifice des tuyaux ; que la liqueur étant par conséquent moins pressée dans les tuyaux, elle devoit s'élever au-dessus de son niveau. Malheureusement cette explication ne s'accorde pas avec l'expérience ; car dans la machine pneumatique, avec quelque soin qu'on ait pompé l'air grossier, la liqueur continuë de s'élever au-dessus du niveau.

Ce Phénomène s'explique heureusement par le secours de l'Atmosphère intérieure du tuyau. » Il est certain, dit notre Auteur, » que cette Atmosphère diminue » par son expansion la quantité » d'air dans le tuyau. Il est de » même évident que l'action de » l'air extérieur par ce tuyau » ne peut se transmettre que par » les pores de son Atmosphère. » Ainsi cette action est incessam- » ment interrompuë ; elle est » donc nécessairement affoiblie,

» tandis que la preſſion de l'air, » ſur la liqueur du vaſe, n'é- » prouve aucune diminution re- » lative à l'ouverture du tuyau. » Cette liqueur inégalement preſ- » ſée doit donc s'élever dans ce » tuyau. » Ceci ſuffit pour faire comprendre de quel ſecours ſont ces Atmoſphères pour la ſolution d'un grand nombre de problêmes de Phyſique, & quels ſervices M. le Ratz peut rendre à cette ſcience, s'il continuë de la cultiver & de faire part de ſes lumières & de ſes découvertes.

ARTICLE XLVII.

SECONDE LETTRE DE M. De Liſle de l'Académie Royale des Sciences, au P. B. J.

APrès avoir expoſé, M. R. P. dans ma Lettre du 30 Décembre dernier, que vous avez publiée

Fig. 1.

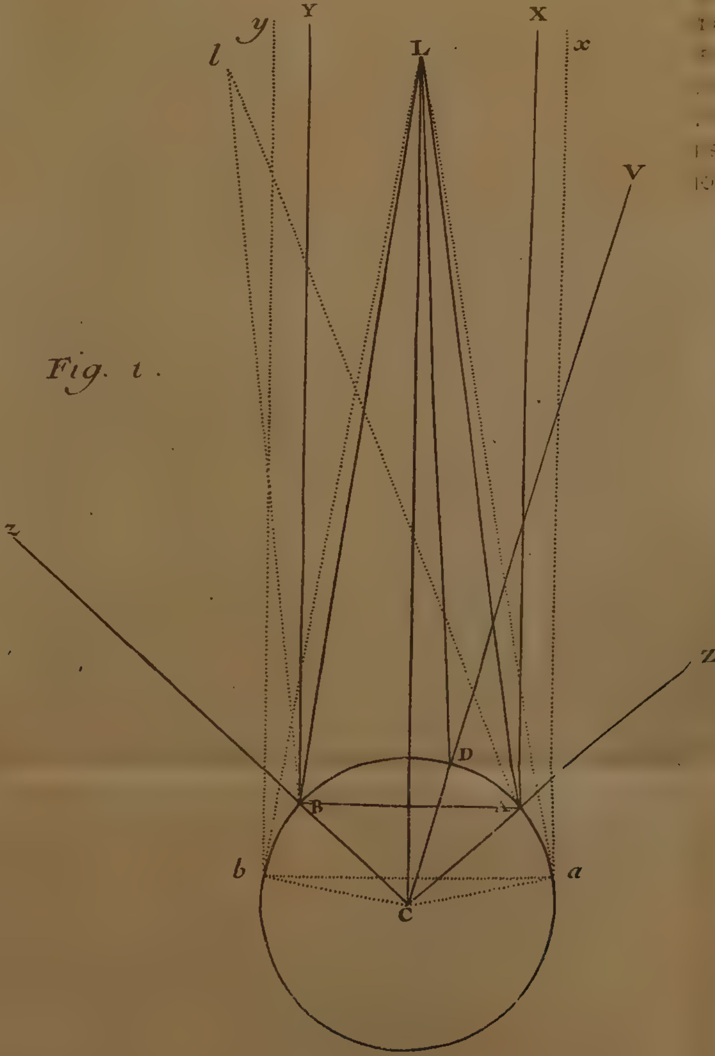

Fig 2

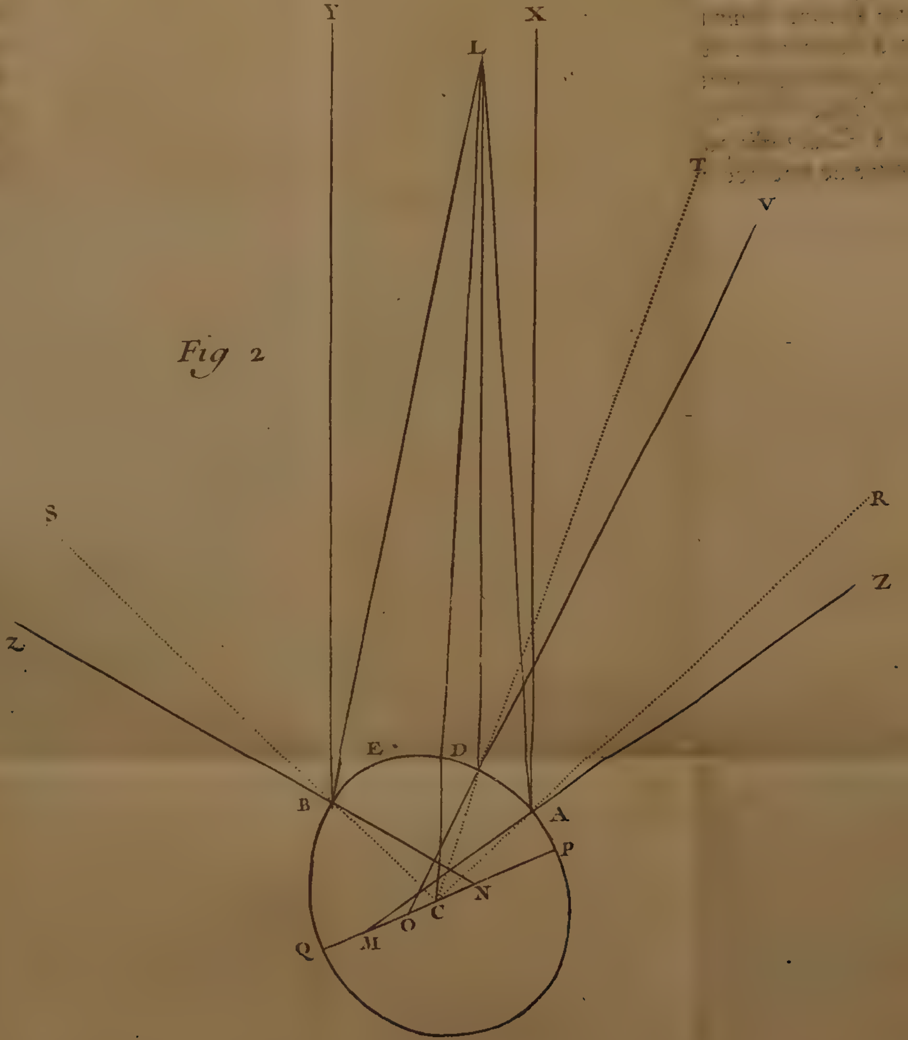

publice

publiée dans votre Journal du Mois de Janvier comment on peut déduire la parallaxe de la Lune, ou sa distance à la Terre, des observations que M. De la Caille est allé faire au Cap de Bonne Espérance, comparées avec celles que l'on fera en même tems en Europe, en supposant la Terre sphérique ; il me reste à vous expliquer la différence qu'il peut y avoir, si la Terre au lieu d'être sphérique, est applatie par les Poles, ainsi que toutes les mesures que l'on en a prises jusqu'ici semblent le prouver.

Dans la recherche des parallaxes l'on considére toujours le triangle rectiligne A C L (*fig.* 2.) fait au centre C de la Terre, au centre L de la Lune, & à un point quelconque de la surface de la Terre comme A. L'angle C A L fait au centre de la Lune est celui de sa parallaxe qui, com-

me l'on voit, eſt toujours oppoſé à la diſtance A C du lieu propoſé au centre de la Terre; mais comme ſur la Terre applatie par les Poles, les diſtances des différens points de ſa ſurface à ſon centre ſont d'autant plus petites, que ces points ſont pris plus près des Poles; il ſuit que, toutes autres choſes pareilles, les parallaxes de la Lune doivent être d'autant plus petites qu'elles répondent à des points plus voiſins des Poles, ou à des lieux de la Terre qui ont une plus grande latitude.

C'eſt de cette manière que M. Newton ayant déduit de ſes principes l'applatiſſement de la Terre par les Poles, ou la diminution de ſon axe de la 230.^e^ partie du diamètre de l'Equateur, en a conclu la parallaxe horiſontale de la Lune ſous le pole de 16″ plus petite que ſous l'Equateur, lorſque la Lune eſt

dans ses moyennes distances de la terre. Par toutes les mesures du degré du Méridien prises en France sous le Cercle polaire & sous l'Equateur, M. Bouguer a trouvé la diminution de l'axe de la Terre encore plus grande que M. Newton ; sçavoir de la 178^e. partie du diametre de l'Equateur ; l'on en conclut 21″ de différence entre les parallaxes horisontales répondantes à l'Equateur & aux Poles ; & cela lorsque la Lune est dans la plus proche distance qu'elle puisse être de la Terre.

D'autres aplatissemens plus ou moins grands qu'auroit la Terre donneroient de plus grandes ou de plus petites différences dans les parallaxes horisontales répondantes à l'Equateur & aux Poles, de même qu'aux différentes latitudes intermédiaires ; & comme la parallaxe horisontale qui convient à chaque lati-

tude dépend de la diſtance des points de ces latitudes au centre de la Terre, il ſuit qu'il faudroit connoître outre l'aplatiſſement total de la Terre par les Poles, la nature de la courbe de chaque Méridien, pour pouvoir aſſigner la quantité de la parallaxe horiſontale qui convient à chaque latitude; ou bien il faudroit pouvoir déterminer par l'obſervation immédiate des parallaxes horiſontales, ſous différentes latitudes, quelles ſont les diſtances reſpectives des points de ces latitudes au centre de la Terre.

Comme l'on n'a point encore déterminé par obſervation immédiate la différence des parallaxes horiſontales pour différentes latitudes, & qu'il y auroit même bien de la difficulté à en venir à bout par les méthodes ordinaires; il paroît qu'il vaut mieux ſuppoſer la figure de la Terre telle qu'on l'a con-

cluë des observations les plus déterminantes faites jusqu'à présent, & calculer ensuite, suivant cette figure, la diversité qu'il doit y avoir dans les parallaxes tant horisontales, qu'à diverses hauteurs au-dessus de l'horison, afin de voir s'il y a quelque chose de sensible pour les observations que l'on se propose de faire, d'où l'on puisse au moins tirer des indices que la Terre a la figure qu'on lui a supposée, si l'on ne peut pas déterminer directement cette figure par les observations mêmes. Les différences sensibles que l'on trouveroit de cette manière, tant dans la théorie que dans les observations, serviront à mieux constater par observation la quantité absoluë des parallaxes aux différentes latitudes, pour les pouvoir employer ensuite aux différens usages ausquels ces parallaxes servent dans l'Astronomie.

Parmi les différentes figures que l'on a attribuées jusqu'ici à la Terre, il n'y en a pas de plus probable que celle que M. Bouguer lui donne, qui accorde le mieux qu'il est possible toutes les observations faites jusqu'à présent, & qui suppose que les accroissemens des degrés du Méridien à l'égard du premier suivent le raport des quarrés quarrés des latitudes.

L'ovale ou l'éllipse P E Q (*fig.* 2.) représente un Méridien de la Terre, ayant la figure que lui donne M. Bouguer. Les points P, Q, sont les Poles, C est le centre, PCQ est l'axe de la Terre. Je considère différents points pris sur ce Méridien, comme A, B, D, E &c. Le point E est supposé sur l'Equateur, le point P est le Pole Septentrional, & le point Q le Méridional ; ainsi le point A a une grande latitude septentrionale,

& le point B une moindre latitude australe &c.

Si l'on méne par les points A, B, D, les perpendiculaires à l'éllipse AM, BN, DO, l'on sçait qu'elles ne passeront point par son centre C; mais qu'elles rencontreront l'axe de la Terre en des points M, N, O, d'autant plus éloignés du centre C de la Terre que ces points auront une plus grande latitude.

Puisque les perpendiculaires à l'ellipse, ou les verticales AM, BN, DO, des points A, B, D, ne passent point par le centre, il suit que, si l'on imagine par le centre de la terre les lignes AC, BC, DC, elles formeront avec les verticales susdites, les angles CAM, CBN, CDO, que l'on pourra toujours calculer pour tel degré de latitude que l'on souhaitera, en supposant connuë la nature de la courbe du méridien.

Voici une Table que j'ai calculée de la grandeur des angles susdits CAM pour différentes latitudes de 10. en 10. degrés, & des parallaxes horisontales répondantes aux mêmes latitudes, lorsque la Lune est dans sa plus proche distance de la Terre.

Latitudes. Degrés	Angles. C A M.		Parallaxes horisontales.	
0	0'.	0''.	62'.	0''.
10	5.	20.	61.	59.
20	10.	27.	61.	58.
30	14.	58.	61.	56.
40	18.	17.	61.	52.
50	19.	37.	61	49.
60	18.	22.	61.	45.
70	14.	18.	61.	42.
80	7.	50.	61.	40.
90	0.	0.	61	39

Comme la quantité des différentes parallaxes horisontales que je viens de rapporter, est fondée sur le rapport des distances AC, BC, des différens points A, B, au centre de la Terre,

j'ai été obligé de calculer ces diſtances en toiſes ; comme on les voit dans la Table ſuivante.

Latitudes. Degrés.	Rayons CA. Toiſes.
0.	3281013.
10.	3280572.
20.	3279263.
30.	3277155.
40.	3274377.
50.	3271202.
60.	3268017.
70.	3265252.
80.	3263296.
90.	3262688.

Les Tables ci-deſſus peuvent ſervir à rechercher la différence qu'il doit y avoir dans les parallaxes de hauteur quelconques, ſelon que la Terre ſera ſphérique ou applatie par les Poles de la quantité que le demande la théorie de M. Bouguer : car ſi l'on imagine les Verticales AM, BN, prolongées en AZ, Bz ; de même que les rayons

AC, BC, prolongés en AR, BS; l'on voit qu'il faudra des diſtances apparentes de la Lune au Zénith LAZ, LBz, ôter les angles ZAR, zBS égaux aux angles CAM, CBN pour en conclure les diſtances corrigées de la Lune au Zénith LAR, LBS, qui ſerviront à déterminer les parallaxes de hauteur CLA, CLB, d'où il ſuit que, toutes autres choſes pareilles, ces parallaxes de hauteur doivent être plus petites ſur la Terre applatie par les poles, que ſur la terre ſphérique, puiſqu'elles répondent à de plus petites diſtances de la Lune au Zénith ſur la Terre applatie, que ſur la Terre ſphérique.

Pour examiner ſi la différence doit être ſenſible dans les obſervations que l'on ſe propoſe de faire au Cap de Bonne-Eſpérance & à Upſal en Suéde; je ſuppoſerai la latitude du Cap de

Bonne-Espérance de 33°. 47′ australe, telle que je l'ai concluë des observations de M. Kolbe, & la latitude d'Upsal de 59°. 52′ boréale. A représente Upsal, & B le Cap de Bonne-Espérance. J'ai calculé pour Upsal l'angle CAM de 18′ 23″ & sa distance AC au centre de la Terre de 3268060 toises. J'ai aussi trouvé pour le Cap de Bonne-Espérance l'angle CBN de 16′ 24″, & sa distance BC au centre de la terre de 3276175 toises.

Enfin supposant la parallaxe horisontale de la Lune répondante à l'Equateur de 62′ 0″. j'ai trouvé celle d'Upsal répondante au rayon AC de 61′ 45″ $\frac{1}{3}$, & celle du Cap de Bonne-Espérance répondante au rayon BC de 61′ 54″ $\frac{1}{2}$.

Il faut présentement sçavoir quelle sera la situation de la Lune à l'égard de l'horison de cha-

cun des deux lieux susdits ; ce que l'on peut supposer à fantaisie ; si l'on suppose que la Lune soit également élevée au-dessus de l'horison du Cap de Bonne-Espérance & d'Upsal, la ligne CL qui joint les centres de la Terre & de la Lune, sera également inclinée sur les Verticales AM, BN ; & comme ces deux Verticales sont inclinées l'une à l'autre de 93°. 39′ (somme des latitudes d'Upsal & du Cap de Bonne-Espérance) la ligne CL sera inclinée sur chacune de ces verticales de la moitié de cette somme ou de 46°. 49′ 30″. Mais c'est à l'égard des rayons AC, BC, qu'il faut considérer l'inclinaison de la ligne CL, ce qui se trouvera aisément en soustrayant de la demi-somme des latitudes 46°. 39′ 30″. les angles CAM, CBN : les restes seront les inclinaisons cherchées ACL 46° 31′ 7″ & BCL, 46°

33′ 6″ par le moyen desquelles connoissant les parallaxes horisontales qui répondent aux rayons AC, BC, l'on trouve les parallaxes de hauteur CLA, CLB de 45′ 22″ & 45′ 30″.

Si l'on ajoute les parallaxes susdites de hauteur aux angles ACL, BCL l'on aura les angles LAR, LBS de 47°. 16′. 29″ & 47°. 18′. 36″. & y ajoutant encore les angles ZAR, ZBS, l'on en conclura enfin les distances apparentes de la Lune au Zenith LAZ, LBz de 47°. 34′. 52″. & 47°. 35′. 0″.

Le résultat des calculs que l'on vient de rapporter est donc qu'en supposant la parallaxe horisontale de la Lune répondante à l'Equateur de 62′. 0″. & la Lune étant à 18″. près également distante des Zéniths du Cap de Bonne-Esperance & d'Upsal, la parallaxe de hauteur CLA, est pour Upsal de 45′. 22″. & au Cap de

Bonne-Espérance C L B de 45′. 30″. & enfin leur somme ALB de 1°. 30′. 52″.

Si l'on fait les mêmes calculs dans l'hypothèse de la Terre sphérique (fig. 1.) en supposant de même que cy-devant l'angle A C B somme des hauteurs du Pole du Cap de Bonne-Espérance & d'Upsal de 93°. 39′. & la ligne CL menée du centre de la Terre au centre de la Lune également inclinée sur chacune des Verticales A C, ou B C ou partageant en deux parties égales l'angle ACB, & enfin en supposant la parallaxe horizontale de la Lune répondante aux rayons AC, ou BC de 62′. 0″. l'on trouveroit les deux parallaxes CLA, C L B exactement égales & chacune de 45′. 47″. & par conséquent leur somme ALB, de 1°. 31′. 34″. d'où les distances apparentes au Zénith LAZ, LBz, seroient aussi exactement égales

entr'elles & chacune de 47°. 35'. 17".

Si l'on compare les résultats que je viens de rapporter déduits des mêmes suppositions faites dans les deux différentes hypothèses de la Terre sphérique ou applatie par les Poles de la quantité dont la théorie de M. Bouguer le demande ; l'on verra que dans cette dernière hypothèse la somme des parallaxes ALB sera de 42" plus petite que dans l'hypothèse de la Terre sphérique ; & comme cette somme se peut déterminer immédiatement dans l'une & l'autre hypothèse par la comparaison des différences de déclinaison LAX, LBY entre la Lune & une même étoile fixe; l'on voit de quelle importance il est d'avoir égard à la figure de la Terre pour sçavoir l'usage que l'on doit faire de cet angle total observé ; d'autant plus qu'il se peut déterminer par ob-

ſervation juſqu'à la préciſion de 2 ou 3 ſecondes.

J'ai ſuppoſé dans les calculs que je viens de rapporter, que la Lune fût également élevée au deſſus de l'horiſon du Cap de Bonne-Eſpérance & d'Upſal, M. de la Caille dans le choix des étoiles qu'il s'eſt propoſé de comparer avec la Lune, a préféré, dit-il, celle dont la déclinaiſon eſt Boréale de 7. à 8. degrés, parce qu'elles paſſent au Méridien à la même hauteur vue de Paris & du Cap, & qu'elles donnent par conſéquent la plus grande ſomme des parallaxes & les moins altérées par les réfractions. Comme il n'eſt pas poſſible que la Lune ſoit également élevée au-deſſus de l'horiſon des différens lieux de l'Europe où l'on pourra faire les obſervations correſpondantes à celles de M. de la Caille ; je vais examiner le cas dans lequel la

Lune feroit inégalement élevée au-dessus de l'horison du Cap de Bonne-Espérance & d'Upsal. Je la supposerai de 3. degrés plus proche du Zénith d'Upsal que de celui du Cap de Bonne-Espérance. Dans cette supposition l'angle ACL qui avoit été trouvé ci-devant de 46° 31′ 7″ ayant diminué de 3. degrés sera de 43° 31′ 7″ & l'angle BCL qui étoit de 46° 33′ 6″ étant augmenté de 3. degrés, il deviendra par conséquent de 49° 33′ 6″. Sur ces angles & les rayons AC, BC, l'on calcule les parallaxes CLA, CLB de 43′ 5″ & 47′ 40″.

Voici la méthode de déterminer ces parallaxes; supposé que l'on ait observé l'angle total ALB de 1°. 30′. 45″. & que l'on connoisse les distances corrigées LAR de 44°. 14′ 12″. & LBS, 50°. 20′. 46″. il faut diviser l'angle donné ALB, ou le nombre

de secondes qu'il contient, en deux parties qui soient en raison composée des sinus des angles LAR, LBS & des rayons AC, BC, l'on ajoutera pour cela le logarithme du sinus de l'arc LAR au logarithme d'AC & l'on prendra le nombre répondant à leur somme que j'appelle m; l'on ajoutera de même le logarithme du sinus de l'angle LBS au logarithme de BC, & l'on appellera n le nombre répondant à leur somme: l'on fera ensuite comme m + n est à m, ainsi le nombre de secondes que contient l'angle ALB 5445″. sera à un quatrième terme 2585″. ou 43′. 5″. qui sera la parallaxe CLA qui convient à Upsal, laquelle étant soustraite de la somme ALB des parallaxes d'Upsal & du Cap de Bonne-Espérance 1°. 30′. 45″. il restera 47′. 40″. pour la parallaxe CLB répondante au Cap de Bonne-Espérance.

Ces parallaxes particulières CLA, CLB répondantes aux angles connus LAR, LBS, étant ainſi connuës, l'on en conclura les parallaxes horiſontales des deux lieux ſuſdits A & B de *61′*. 45″. $\frac{1}{2}$ & *61′*. 54″. $\frac{3}{4}$; d'où enfin ſuivant le rapport connu entre les rayons AC, BC & le demi-diamètre de l'Equateur, l'on pourra déterminer la parallaxe horiſontale de la Lune répondante au demi-diamètre de l'Equateur que l'on trouvera de 62′. 0″. & voilà de quelle manière on peut déterminer exactement par deux obſervations les différentes parallaxes horiſontales de la Lune dans l'hypothèſe de la Terre applatie par les Poles, pourvu que l'on connoiſſe, comme j'ai dit, la nature de la courbe qui repréſente chaque Méridien.

J'ai dit, dans ma première Lettre, de quelle manière l'on pou-

voit, dans l'hypothèse de la Terre sphérique, déterminer la parallaxe horisontale de la Lune par l'observation de l'angle ALB (*fig. 1.*) & en supposant connuës les distances apparentes de la Lune au Zénith LAZ, LBz si l'on vouloit appliquer la méthode prescrite à l'exemple proposé, dans lequel la Lune au lieu d'être également élevée au-dessus de l'horison des deux lieux A, B, seroit de trois dégrés plus près du Zénith d'Upsal A, que de celui du Cap de Bonne-Espérance; il ne faudroit que de la moitié de l'angle ACB 46°. 49'. 30". ôter trois dégrés; ce qui donnera la distance vraye de la Lune au Zénith d'Upsal ACL de 43°. 49'. 30". & au Zénith du Cap de Bonne-Espérance BCL de 49°. 49'. 30". suivant ces distances vrayes, & supposant la parallaxe horisontale de 62'. 0". l'on trouve les

parallaxes de hauteur CLA, CLB de 43′. 30″. & 47′. 56″. dont la somme ALB est de 91′. 26″. & les distances apparentes au Zénith LAZ, LBz résultent de 44°. 32′. 30″. & 50°. 37′. 26″. Si l'on suppose que l'on ait observé ces angles de même que l'angle total ALB, l'on en conclura, par la méthode indiquée dans ma première Lettre, les parallaxes particulières CLA, CLB telles que je viens de dire, & la parallaxe horisontale de 62′. 0″. au lieu que dans l'hypothèse de la Terre applatie par les Poles, suivant M. Bouguer, en supposant la même parallaxe horisontale répondante au demi-diamètre de l'Equateur, (*fig.* 2.) & les angles ALB, LAR, LBS comme observés, l'on en a conclu les parallaxes particulières CLA, CLB de 43′. 5″. & 47′. 40″. qui sont, comme l'on voit, de 25″. & 16″. plus petites que

ſur la Terre ſphérique, & enfin la ſomme de ces parallaxes particulières, ou l'angle total ALB eſt ſur la Terre applatie de 41". plus petit que ſur la Terre ſphérique.

L'on a vu ci-devant qu'en ſuppoſant la Lune également élevée ſur l'horiſon des deux lieux A, B, la différence de l'angle total ALB étoit de 42" ſelon les deux différentes hypothéſes employées juſqu'ici, ce qui ne différant pas ſenſiblement de ce que l'on vient de trouver tout préſentement, fait voir qu'il eſt aſſez indifférent que la Lune ſe trouve également ou inégalement élevée au deſſus de l'horiſon des différens lieux où l'on fera les obſervations; mais ce qu'il y a de principal à obſerver ici, eſt la confirmation de ce que j'ai fait voir ci-devant, de la néceſſité qu'il y a d'avoir égard à la figure de

la Terre, pour sçavoir l'usage que l'on doit faire de l'angle total observé. Voila tout ce que je m'étois proposé de vous mander pour le présent, M. R. P. mais il reste encore une grande question, qui est de sçavoir si l'on ne pourroit pas employer les observations que l'on se propose de faire sur la parallaxe de la Lune à déterminer la figure de la Terre; ou au moins à vérifier celle que l'on croit qu'elle a; mais ma Lettre n'étant déja que trop longue, vous me permettrez de remettre cette discussion à une autre occasion.

Je suis,

M. R. P.

Votre &c.

A Paris le 10 Février 1751.

ARTICLE XLVIII.

REPONSE A DEUX LETtres Anonymes où l'on critique deux Nouvelles Littéraires de ces Mémoires.

ON voit ici une *Lettre Anonyme à un Ami de Province, sur le desir qu'il témoigne de voir une réponse à la Lettre contre* l'Art de vérifier les Dates, & *au Journaliste de Trévoux.*

Ensuite une *seconde Lettre à un Ami de Province, sur une Critique qui est venuë en pensée au Journaliste de Trevoux.*

Ces deux Lettres dont la première est datée du 18. Novembre, & la seconde du 4. Décembre 1750. ne sont venuës à notre connoissance que depuis très-peu de jours; elles contiennent, prises ensemble 24 pages, in-4°. & sont pleines d'invecti-

ves

ves contre l'Ecrivain qui a critiqué *les Dates*, contre nous & contre nos Mémoires ; nous laiſſons au Cenſeur *des Dates*, quel qu'il puiſſe être, le ſoin de ſe deffendre ; & pour nous-mêmes, nous ne plaçons ici qu'un petit nombre d'obſervations, qui ne ſeront pas dans le ſtyle de ces deux lettres Anonymes. Il faut ſe rappeller, pour cette Controverſe, deux de nos Nouvelles Littéraires, l'une du II. vol. de Novembre, l'autre du mois de Décembre 1750. toutes deux relatives à la Critique publiée contre l'*Art de vérifier les dates.*

1°. Les Auteurs de ce Livre diſent dans leur ouvrage que Gotheſcalc avoit donné occaſion *à trois queſtions importantes.... par des expreſſions un peu dures* ; & dans une feuille de corrections & additions à la fin du volume, on lit : *dures*, ajoutez *pour ceux qui ne ſont pas au fait du langage de S. Paul & de S. Auguſtin.* Le Cenſeur des Dates a fait remarquer ce procédé, & nous avons adopté ſa remarque, parcequ'en effet cette addition *pour ceux qui ne ſont pas au fait &c.* paroît ſingulière *, & par-

* Dès que le livre des Dates parut, elle fut déſaprouvée de perſonnes très-inſtruites, & totalement étrangères au Journal & aux Journaliſtes de Trévoux. C'eſt ce que nous pouvons.

ceque les Sçavans qui ont trouvé *dures* les expressions de Gothescalc méritent bien qu'on ne les déclare pas ignorans *dans le langage de S. Paul & de S. Augustin.* Outre les Anciens, parmi lesquels on distingue Amolon, Archevêque de Lyon, Raban Archevêque de Mayence, Hincmar Archevêque de Rheims (les deux premiers honorés du titre de Saints dans leurs Eglises, & les deux derniers, Raban & Hincmar, tirés de l'ordre de S. Benoît pour être élevés à l'Episcopat *) on peut consulter, parmi les modernes, Génébrard, les PP. Pagi, Alexandre, Daniel, plusieurs de nos Prélats dans leurs Mandements, Instructions Pastorales, Conférences Ecclésiastiques; & M. Fleury qui dit: (Hist. Eclef. T. X.

---

assurer comme quelque chose de très-certain, quoique nous n'espérions pas convaincre l'Anonyme qui nous attaque.

* Nous faisons cette observation 1°. parceque l'Anonyme insiste sur la qualité de Saints qu'ont deux Evêques (S. Remy de Lyon & S. Prudence de Troyes) qui parurent prendre le parti de Gothescalc. 2°. parcequ'il dit: *n'est-il pas étrange qu'on fasse une querelle à des Bénédictins pour deux mots qu'ils ont dit en faveur d'un de leurs Confreres* (Gothescalc)? Cette qualité de *Religieux de S. Benoit*, mérite bien, ce semble, d'être autant considérée dans deux grands Archevêques, que dans un simple Moine d'Orbais.

4°. p. 527.) *de son principe de la prédestination des Réprouvés*, Gothescalc *tiroit des conséquences très-dures.* A la fin de ces mots *très-dures*, on ne voit rien qui ressemble à l'addition *pour ceux qui ne sont pas au fait du langage de S. Paul & de S. Augustin.* Quant à ceux des Anciens qui ont paru défendre Gothescalc, on sçait qu'ils convenoient avec ses adversaires dans l'essentiel des dogmes ; qu'ils ne différoient que dans la manière de s'exprimer ; (*Voy. Pagi*, *Alexandre*, *&c.*) & l'on sçait aussi que le premier, dans ces derniers tems, qui se soit déclaré pour Gothescalc a été un Protestant *. On peut voir la réflexion que fait sur cela le P. Daniel dans son Histoire de France (Régne de Charles le Chauve.)

2°. Le Censeur des *Dates* a observé que les Auteurs de ce livre mettent sur le compte du P. Petau un grand éloge de l'Abbé de S. Cyran **, lequel est du

* Usserius.

** *Joannes Vergerius Abbas S. Cygirani, qui piissimi & doctissimi famam habuit. Huic Apostolorum mentem inesse existimarunt ipsius familiares. Admirationi fuerunt numero propè infinita quæ moriens manuscripta reliquit*, & Stupor incessit tot ab uno confecta fuisse volumina. On ne rapporte que ces derniers mots, (en Romain) dans le livre des *Dates*.

Continuateur du *Rationarium Temporum.* Nous avons fait la même Critique ; & elle se trouve aussi dans le Journal des Sçavans (Décembre 1750. I. Vol.) Que répond à cela l'Auteur des *Lettres à un ami de Province?* qu'au jugement des gens sensés *c'est une pure chicane ;* que *c'est un usage assez ordinaire de citer sous le nom d'un Ecrivain qui a donné naissance à quelque ouvrage , ce qu'on y a ajouté dans la suite ;* que *les paroles citées sous le nom du P. Petau , sont employées seulement comme une expression propre à donner une idée des grands hommes qui ont vécu sous Louis XIV.* Mais 1°. il semble que l'usage n'autorise point encore , & qu'il n'autorisera apparemment jamais personne à confondre le P. Petau avec son Continuateur. 2°. Si jamais on doit faire la distinction , c'est dans le cas d'un éloge singulier & extraordinaire donné à l'Abbé de S. Cyran : éloge qu'on ne peut jamais supposer conforme à la manière de penser du P. Petau. 3°. Pour juger de l'usage qu'on a voulu faire des paroles citées sous le nom de ce grand homme , il suffit de lire le texte des *Dates.* » La France a » *vû des Théologiens dont les sublimes* » *lumières , la profonde science , & le* » *nombre prodigieux d'écrits donnent de* » *l'étonnement , & causent une espèce de*

» *surprise, selon l'expression du P. Petau*
» *parlant d'un de ces grands hommes*
» (l'Abbé de S. Cyran) : Stupor incessit
» tot ab uno confecta fuisse volumina. «
Or nous le demandons à quiconque veut être de bonne foi, ne voit-on pas qu'outre le désir de *donner une idée des grands hommes* du siècle de Louis XIV. on a voulu spécifier & désigner individuellement l'Abbé de S. Cyran, comme ayant reçu du P. Petau un éloge des plus magnifiques : & qu'on juge par-là si c'est une *pure chicane* que de faire observer une telle méprise ; s'il ne nous convenoit pas d'établir entre ce sçavant Jésuite & son Continuateur les différences que la Chronologie, la raison, la vraisemblance exigent ?

3°. Nous avons approuvé l'adversaire des *Dates*, quand il a dit que dans ce Livre on fait signer à Libère deux formules la première & la troisiéme de Sirmich ; tandis que, de l'aveu de tout le monde, il n'en a signé qu'une ; & nous avons demandé en même tems si la formule souscrite par ce Pape étoit formellement *Arienne*, comme on l'assure dans les *Dates* ; & s'il n'est pas mieux de reconnoître avec nos plus célébres Controversistes que cette formule étoit simplement captieuse, dangereuse, sujette à équivoques ? Depuis notre Nouvelle Littéraire,

au mois de Novembre, nous avons remarqué une Critique à-peu-près semblable dans le Journal des Sçavans (I vol. de Décembre 1750.) *Les deux formules*, disent les Auteurs de cet Ouvrage périodique, *étoient différentes, le Pape n'en signa qu'une des deux & probablement la première dressée contre Photin au Concile tenu l'an 351, qui pouvoit être défenduë comme Catholique.* Ainsi parlent tous les Ecrivains modernes qui sçavent apprécier au juste les expressions des Anciens : mais voyons la réponse de l'Anonyme.

D'abord il semble vouloir s'autoriser de S. Hilaire, tant pour nier que Libère ait souscrit la première formule de Sirmich, que pour soutenir l'héréticité prétenduë de la formule souscrite par ce Pontife. Mais 1°. c'est précisément par Saint Hilaire qu'on prouve que la Formule souscrite devoit être la première de Sirmich, puisque, selon ce S. Docteur, vingt-deux Evêques souscrivirent la même formule que Libère, & qu'il est impossible de montrer que la seconde formule de Sirmich ait été souscrite par un si grand nombre d'Evêques, au lieu que cela convient à la première formule. Tel est à-peu-près le raisonnement du P. Alexandre. 2°. C'est encore S. Hilaire qui exclut l'héréticité absoluë de

la formule souscrite par Libère, puisqu'il reconnoît que la première formule de Sirmich (la seule dans ses principes que Libère ait pû souscrire) n'étoit pas hérétique. On peut voir sur tout cela nos Controversistes qui répondent aussi très-solidement à l'objection tirée des fragments du même S. Hilaire.

Notre Anonyme paroît ensuite s'appuyer du P. Petau, qui en effet, contre le sentiment du plus grand nombre, croit que Libère souscrivit la seconde formule de Sirmich; mais il falloit donc faire remarquer en même tems que ce sçavant Ecrivain décharge Libère de toute accusation d'héréfie formelle, en disant qu'il ne signa que la première partie de cette seconde formule. Que cette pensée soit foible ou solide, peu importe, elle fait toujours voir que le P. Petau n'attribuë point au Pape Libère d'avoir signé un *Formulaire Arien*.

Enfin l'Auteur des Lettres à un Ami de Province s'enveloppe dans les Ouvrages de M. de Tillemont & du P. Pagi. Il dit que l'*Art de vérifier les dates* suit le P. Pagi dans la liste des Conciles, & que c'est pour cela qu'on y fait souscrire à Libère la troisième formule de Sirmich, au lieu que dans la liste des Papes, le même Livre (des *dates*) a suivi M. de Tillemont qui penche à

croire que *Libère n'a signé que la première formule.* Après quoi notre Anonyme conclût ainsi : » L'équité naturelle demandoit qu'on eût égard à » l'avertissement qu'ont donné les Auteurs, dans la Préface de leur Ouvrage, où ils disent qu'ils ont suivi dans » la liste des Papes des premiers siècles, » M. de Tillemont & D. Coustant, » pour faire connoître que s'il se trouvoit quelque différence, il falloit s'en » rapporter à cette liste postérieure. » C'est pour cette raison qu'ils ont crû » pouvoir se dispenser de mettre ces » différences *au rang des Errata.* Ce » sont leurs paroles. »

Ce morceau prouve que l'Auteur Anonyme n'a pas bien lû la préface des *dates* ; car l'avertissement qu'on y lit ne met point en contraste la liste des Papes avec celle des Conciles, ni M. de Tillemont avec le P. Pagi : ainsi qu'il seroit nécessaire pour excuser ou tempérer la contradiction des deux prétenduës formules souscrites par Libère ; mais l'avertissement oppose la liste des Papes des cinq premiers siècles à la liste des Saints, & D. Maur, Auteur de cette dernière liste, à M. de Tillemont & à D. Coustant qu'on préfère en ce point à D. Maur. Par conséquent l'observation de l'Anonyme est totalement nulle &

laisse en son entier la contradiction des deux formules. Il faudroit rapprocher ceci des pièces mêmes de la Controverse, pour sentir toute la force du raisonnement que nous faisons.

4°. A la page 358. du Livre des *Dates*, il est question de la dispute du Saint Pape Victor avec les Asiatiques & S. Irénée, pour la célébration de la Pâque. Au bas de cette page on lit dans une note, que nous croyons être seule dans ce gros volume, le texte suivant: *Victorem tamen arguit* (Irenæus) *quòd non rectè fecerit abscindere à corpore unitatis tot & tantas Ecclesias Dei. Multi Victorem hortati sunt ut ea potius sentiret quæ paci & unitati caritatique ergà proximum congruebant*: & l'on cite Eusebe L. 5. c. 24. Or le texte Grec d'Eusebe parlant de S. Irénée, dit seulement que ce saint Evêque *avertit d'une manière convenable le Pape Victor, de ne pas retrancher de sa Communion des Eglises entières qui gardoient les coûtumes qu'elles avoient reçues de leurs ancêtres*; & l'on trouve le même sens dans les versions de Christophorson & de M. de Valois. Sur quoi le Censeur des *dates* a reproché aux Auteurs de ce Livre d'avoir fabriqué le passage Latin qu'ils mettent dans leur note, & nous avons suivi d'abord le même plan de cri-

tique ; mais dans notre Journal suivant (Décembre 1750.) nous avons déclaré que ce passage étoit de l'ancienne traduction de Rufin. En quoi nous avons marqué plus de facilité à donner un désaveu que la matière ne l'exigeoit à la rigueur ; car le passage pris en son entier n'est point de Rufin ; il n'y a que ces mots : *Victorem tamen arguit quod non rectè fecerit abscindere à corpore unitatis tot & tantas Ecclesias Dei*, qui soient de cet ancien Interpréte. Le reste, à l'exception de deux mots (*multi & sentiret*) est tiré de la version de M. de Valois, en reprenant six ou sept lignes plus haut ; & ainsi le passage de la note peut être dit *fabriqué*, en ce sens qu'il est composé de deux parties, l'une de Rufin, l'autre de M. de Valois ; l'une & l'autre jointes par le mot *multi*, qui est de la façon des Auteurs des *Dates* ; ni l'une ni l'autre prises ensemble ne répondant à l'endroit précis du Grec où il est question de S. Irénée. Mais aprés tout nous ne sommes pas fâchés d'avoir déchargé les Auteurs des *Dates* du reproche de fabrication, puisqu'ils ont pris les matériaux de leur note dans des Livres existants ; nous voulons seulement faire observer deux choses ; la première, que cette correction a été placée dans notre Journal de Décembre en

conséquence de nos propres recherches, de notre propre volonté, sans en avoir été avertis de personne, sans que ni *les cris*, ni *les railleries*, ni *l'indignation du Public nous ayent fait ouvrir les yeux* : ce sont les termes de l'Auteur Anonyme des Lettres. Il est extrêmement diffus sur ce Chapitre du passage accusé de fabrication ; il triomphe, il s'applaudit, il multiplie les invectives, les reproches amers, les imputations odieuses ; & au fond quel est son avantage, quelle est sa victoire ? Le passage entier, qui forme la note, existe-t'il quelque part hors du livre des dates ? est-il d'un seul & même Auteur ? c'est d'abord la question qu'il faudroit résoudre. Ensuite n'avons nous pas prévenu les plaintes & les éclats de l'Anonyme en donnant notre Nouvelle Littéraire de Décembre 1750 ? Il dira peut-être que sa première Lettre est du 18 Novembre ; mais, sans examiner la vérité de cette datte, nous protestons que la Lettre ne nous a été connuë qu'au mois de Mars 1751.

La seconde observation qu'il nous convient de faire, c'est qu'en déchargeant les Auteurs des dates du reproche de fabrication, nous avons dû nous servir du terme de *Critique*, sur lequel l'Anonyme fait tant de bruit. Il ne considère pas sans doute, cet Ecrivain trop

occupé de l'idée qui le transporte; qu'ayant rendu compte de la Lettre sur le livre des Dates, sans relever l'endroit qui concerne la *fabrication* du passage, nous ne pouvions faire autre chose que *critiquer* cette Lettre, lorsqu'il *nous est venu en pensée* de déclarer que le passage en question étoit de Rufin. Cette Critique manquoit à notre Nouvelle Littéraire de Novembre II. vol. il a fallu y suppléer par celle de Décembre; tout ceci est dans l'ordre, dans le plan d'un Journaliste; & il est fort inutile de nous reprocher qu'au lieu de reconnoître notre faute, *nous nous soyions érigés en Critiques*. Oui, nous l'avons été en ce point, mais de qui? de l'Auteur qui avoit censuré les *dates*. C'étoit la seule qualité qui nous convenoit; la seule fonction que nous eussions à exercer, puisque cette Censure n'étoit pas notre ouvrage.

Il reste une question essentielle dans la matière présente. Les Auteurs des *Dates* ont pris, dans la traduction de Rufin, la première partie de leur note: *Victorem arguit* (Irenæus) *quod non rectè fecerit abscindere à corpore unitatis tot & tantas Eclesias Dei*. Voila l'objet principal auquel nous nous sommes attachés & auquel nous nous attachons encore en traitant ce point de Controverse. Or ces mots rendent-ils le texte

Grec d'Eusèbe ? non assurément : quoiqu'en puisse penser l'Auteur Anonyme des Lettres, qui explique, qui pallie, qui tâche de confondre ce qui est dit de S. Irénée, avec ce qu'Eusébe dit plus haut des Evêques d'Asie.

Nous convenons que ces Evêques *reprirent fortement* le Pape Victor ; nous convenons que S. Irénée fut du nombre de ces Evêques, en tant qu'il s'opposa au décret d'Excommunication que Victor avoit lancé ou qu'il vouloit lancer: Article particulier de doctrine ou de critique que nous n'avons point à discuter ; mais nous nions très-fort que, selon le texte d'Eusèbe, S. Irénée ait *repris Victor*, qu'il l'ait accusé *d'avoir mal fait de retrancher les Eglises de l'Unité* &c. Et qu'on remarque ici en passant que si c'étoit là le sens d'Eusèbe, il n'y auroit plus ni doute ni question, si l'Excommunication avoit été portée. L'existence de cette censure seroit un point manifeste, évident & démontré ; on sçait toutefois que la chose est débattuë de part & d'autre, & qu'il y a de bons Auteurs pour la négative, comme il y en a pour l'opinion contraire.

Calvin dans son Institution L. IV. c. 7. rappelloit autrefois cette dispute du Pape Victor avec S. Irénée, & sans doute, d'après la mauvaise traduction. *Arguit Vic-*

torem quod non rectè fecerit &c. il disoit que le S. Evêque de Lyon avoit *repris* le Pape de sa conduite à l'égard des Asiatiques. Mais le Cardinal du Perron, dans sa replique au Roi d'Angleterre, sçut bien rétablir le vrai sens de l'Auteur Grec. Voici les termes de ce grand homme : Eusèbe dit, *Irénée exhorta convenablement Victor* : & *Rufin traduisant & envenimant Eusèbe : il argua, dit-il, Victor de n'avoir pas bien fait de retrancher du corps de l'Unité tant de si grandes Eglises.* Quelle conclusion tirer de là ? c'est que les Auteurs des *dates* ont pris pour leur note une version *envenimée* ; & pourquoi l'ont-ils prise, étant question d'un S. Pape qui, pour le fond des choses, avoit raison dans cette dispute ? Pourquoi l'ont-ils prise ayant Eusèbe, Christophorson, M. de Valois sous les yeux ? Pourquoi l'ont-ils prise, ne pouvant ignorer que Rufin, suivant l'expression de Cave, s'est donné une liberté ou plutôt une licence extrême dans ses traductions des Auteurs Grecs : *In vertendis Græcorum Scriptis immanem libertatem sive potius licentiam occupavit* ; qu'il a le plus souvent usé de mauvaise foi en changeant, trouquant, ajoutant, *malâ fide ut plurimum egisse, mutando, truncando, addendo* ; que, selon le P. Labbe (*de Script. Ecclesi.*) il a

traduit l'histoire d'Eusèbe avec une grande liberté, ajoutant, retranchant, changeant, altérant beaucoup de choses, *liberiore usus interpretandi ratione, addendo, demendo, mutando, interpolando multa;* que, dans ce Chapitre là même d'Eusèbe, à l'endroit où il est dit que les Evêques d'Asie exhortèrent Victor à prendre des sentimens de paix; le même Rufin *traduit ignoramment*, dit M. Coëffeteau, *jubebant* au lieu de *hortabantur*, ou *hortati sunt* qui est le terme propre dont se sert M. de Valois, & que les Auteurs des *Dates* ont transporté dans leur note, ne voulant pas sans doute qu'on pût leur reprocher tout à la fois ces deux mauvais mots *Arguit* & *Jubebant*.

A cette question: pourquoi les Auteurs des *Dates* ont ils pris, pour la moitié de leur note, la version *envenimée* de Rufin, l'Auteur Anonyme des Lettres répond: *Je ne vois pas pourquoi ils l'ont fait, sinon que la Providence l'a peut-être permis dans la vuë d'humilier leurs injustes Critiques.* Nous laissons à juger si cette raison auroit satisfait le grand Cardinal que nous nommions il n'y a qu'un moment.

5°. En rendant compte de la critique des *Dates*, nous avons parlé avec les égards convenables de la profession des Auteurs; & derniérement encore fai-

ſant l'Extrait d'un autre Ouvrage composé par des Sçavans du même Inſtitut, nous nous ſommes répandus volontiers en éloges : on peut voir nos Mémoires de Mars. Le ſtyle d'éloges ſera toujours celui que nous aimerons à choiſir quand nous verrons qu'on procède de bonne foi & ſans intérêt de parti. Les Auteurs des *Dates* ont pû paroître en faute à cet égard : les réticences & les omiſſions qui ſont dans leur Livre ſur des points de très-grande importance, ont augmenté nos ſoupçons & n'ont pas peu contribué à nous faire élever le ton dans nos Nouvelles Littéraires de Novembre ; pratique qui ne nous eſt pas ordinaire, & que nous abandonnons ſans effort pour un langage moins contentieux.

Au reſte nous ſommes perſuadés que ces Auteurs des *Dates* n'ont point de part aux deux Lettres qui nous ont occupés juſqu'ici ; & nous croyons par-là faire honneur à leur perſonne & à leur Littérature. Il ſe trouve dans ces Lettres tant d'injures qu'il ne faut pas même entreprendre d'en réfuter une ſeule. Le mépris qu'on y témoigne pour nos Mémoires eſt extrême ; mais il n'en réſulte de notre part qu'un zèle plus vif & des deſirs plus ardents pour ſatisfaire le Public, qui ſçait bien ſi ces Mémoires méritent ſon attention, ou s'ils en ſont in-

dignes. Dans l'un ou l'autre de ces cas, dans l'hypothèse d'un Jugement favorable ou désavantageux, nous devons toujours redoubler de courage, & prendre, suivant nos forces & nos talents, tous les moyens de nous rendre utiles.

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

L*Ettre de M. de S. P.* * *à M. de B.* ** *sur le bon goût dans les Arts & dans les Lettres.* Cette Lettre a paru d'abord dans un de nos Ouvrages Périodiques, on l'a imprimée depuis séparément, & elle mérite d'être suivie d'une réponse, qui sera digne à son tour de ne pas demeurer sans replique. Ceci veut dire que nous souhaiterions fort la continuation de ce Commerce épistolaire. Les Lettres & les Arts y gagneroient égale-

* M. de Sainte Palaye.
** M. de Bachaumont.

ment ; le goût de la Nature, qui est le vrai goût & qui nous échape sans cesse, se fixeroit peut-être parmi nous. Voici le sujet de cette agréable composition.

Un Amateur de l'Antiquité, Lecteur assidu & admirateur du Recueil d'Epigrammes Grecques appellé l'*Anthologie*, étoit fort lié avec un Amateur des Arts, grand Connoisseur en Desseins, en Tableaux, en Bustes, en Vases Etrusques &c. Leurs goûts mutuels ne pouvoient se concilier. L'un s'extasioit sur une Epigramme Grecque ; l'autre sur une Esquisse de Raphaël. Celui-ci ne sentoit point le sel répandu dans l'Anthologie ; celui-là voyoit encore moins ce qui pouvoit captiver les yeux & le sentiment dans des portefeuilles remplis d'ébauches, de croquis, de figures à demi-tracées.

Enfin le Cloître des Chartreux, Chef-d'œuvre de le Sueur, donna au premier des idées qu'il n'avoit jamais eues. Il apprit vis à-vis de ces pieux Solitaires si simplement, si naïvement représentés, ce que c'est que la Nature dans les Arts, ce qu'elle y met de force, de sentiment, d'éloquence. Il se raprocha ainsi des pensées de son ami ; il rendit justice à ses penchants ; mais il espéra aussi que cet ami seroit assez galant homme, & assez vrai, pour convenir que l'Antholo-

logie a ses beautés ; que la nature y parle souvent, & que son langage ne mérite pas de fonder le proverbe de *soupe à la Grecque, pour dire un mauvais potage.*

Tout ceci est peint gracieusement dans la Lettre, & se présente de la façon la plus aimable & la plus intéressante. L'Auteur y ajoute une Epitaphe Grèque qui n'est pas de l'Anthologie, mais qui mériteroit d'en être à cause du naturel & de la belle simplicité qu'on y remarque. On la trouve ici expliquée & traduite en bons vers François *; nous la transcrivons :

De son mari Lucile uniquement chérie
A deux Jumeaux donna la vie,
Et la perdit en même tems.
Le sort aux deux Epoux partagea les enfans ;
L'un au tombeau suivit sa mere,
L'autre vécut pour consoler son pere.

* Il seroit à souhaiter que l'Auteur voulût faire la même chose sur un grand nombre de belles Epigrammes de l'Anthologie, par exemple, celle de la Rose qui dure peu & qui est l'image de notre vie ; celle de l'yvresse & de l'Amethyste que cite M. Mariette dans son excellent livre des Pierres gravées ; celle des Villes qui se disputent la naissance d'Homère ; celle de Vénus peinte par Apelle ; celle de Junon qui allaite Hercule ; celle des charmes & des devoirs de l'hospitalité &c.

Cette Epitaphe (nous entendons le distyque Grec) se lisoit autrefois dans une Eglise de Bourdeaux, & Elie Vinet, Auteur d'un Commentaire sur Ausone, nous l'a conservée : elle avoit paru si bien à des gens de Lettres de la fin du XVI. siècle, que huit d'entr'eux la mirent en Latin. Nous rapporterons la traduction de Martial le Monnier de Limoges. Ce sont six vers hendecasyllabes d'un style coulant & naturel.

Hîc enixa duos parens gemellos
Proh ! Lucilla tegor. Duobus hoc jus
Quod commune fuit mihi patrique
Divisum est. Obiit gemellus unus
Qui mecum jacet. Alter ille vivit
Solamen misero patri duorum.

El. Vinet. Edit. 1604.
N°. 210. I.

Recueil d'un grand nombre de vuës des plus belles Villes, Palais, Châteaux, Maisons de plaisance de France, d'Italie, &c. dessinés & gravés par Israël Sylvestre, 4 vol. fol. long. Chez Laurent Cars, Graveur du Roy, rue S. Jacques, &c. M. DCC. L.

On peut comparer ceux qui rassemblent les Planches des Graveurs illustres aux Amateurs de Bibliographie, qui font des collections de manuscrits ou d'édi-

tions rares. Les uns & les autres ſauvent beaucoup de fonds eſtimables, qui périroient ſans les ſoins qu'ils ſe donnent, pour les enlever au tems & à la barbarie.

Nous annonçons 557 planches d'Iſraël Sylveſtre en 4 volumes, & dans un certain ordre qui peut faire plaiſir aux curieux. Les vuës de Paris & des principaux monuments qui ornent cette Capitale, rempliſſent le premier tome. On y voit des Planches qui ſurvivent à quelques édifices que le tems ou la volonté des hommes ont détruits : telles ſont la Porte de la Conférence, l'ancienne Porte de S. Denis &c.

Le ſecond volume contient les vuës de pluſieurs Palais, Maiſons, Jardins des environs de Paris. Sylveſtre gravoit il y a cent ans, & l'on a beaucoup bâti, beaucoup embelli depuis ce tems-là ; c'eſt ce qui fait que ſon recueil auroit beſoin de grandes additions pour repréſenter toutes les belles choſes qui ſe voyent à 5, 10 & 20 lieues d'ici. De même il y avoit du tems de Sylveſtre des lieux de plaiſance très-célèbres, & qui le ſont beaucoup moins aujourd'hui. On voit, par exemple, dans ce volume, 13 belles Planches, des Jardins, Grottes, Jets-d'eau, Caſcades de Ruel, & tout ceci exprime mieux ce qui exiſtoit

il y a cent ans, ce que le P. Rapin chantoit il y a 80 ans, que ce qui subsiste de nos jours. Cette observation rend les Planches plus précieuses & plus nécessaires. Le grand avantage de la Gravure est de perpétuer les monuments & les chef-d'œuvres de l'art, malgré les vicissitudes qu'ils éprouvent.

Le troisiéme Volume s'étend à plusieurs Villes, Châteaux, Eglises du Royaume. On y trouve les vuës de Lyon, de Marseille, de Montpellier, de Rouen, de Grenoble, d'Avignon & un assez grand nombre de particularités sur la Bourgogne. Pour rendre cette suite complette, il faudroit bien des augmentations, mais ceci est toujours un fond considérable.

Le quatriéme & dernier Volume est presque tout entier sur l'Italie, & les vuës de Rome en particulier y sont dans un grand détail. On y ajoute quelque chose de Venise, de Florence, d'Ancone, de Milan, de Naples. On revient en France, vers la fin, pour montrer Nancy avec ses environs; & l'on termine le Volume par trois belles Planches, une de Sainte Sophie de Constantinople, & les deux autres de quelques endroits de l'Egypte vûs en descendant le Nil.

Oeuvres de feu M. Cochin, Ecuyer,

Avocat au Parlement, contenant le Recueil de ses Mémoires & Consultations, Tom. I. 4°. chez De Nully Libraire, Grand'Salle du Palais &c. M. DCC. LI. Il y aura quatre Volumes, le second est sous presse, & les deux suivants paroîtront dans le cours de 1752. A la fin du dernier, on trouvera les décisions relatives à chaque affaire.

Eléments de Chymie-pratique, contenant la Description des Opérations fondamentales avec des explications & des remarques sur chaque opération. Par M. Macquer de l'Académie Royale des Sciences, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, 2. vol. in-12. Chez Jean-Thomas Herissant rue S. Jacques &c. M. DCC. LI.

Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes. Par M. L. F. III. Tomes en IV. vol. in-12. Chez la veuve Etienne & fils, & Jean-Thomas Herissant, rue Saint Jacques, M. DCC. LI.

Observations sur les Romains. Par M. l'Abbé de Mably, 2. vol. in-12. A Genève, & se trouve à Paris chez Nyon fils, Quai des Augustins. M. DCC. LI.

Testament Politique & Moral du Prince Rakoczi, 2. *vol. in*-12. A la Haye & se trouve à Paris chez Nyon & Guillyn Quai des Augustins.

Les Leçons de Thalie ou les Tableaux des divers ridicules que la Comédie présente &c. 2. *vol. in*-12. chez les mêmes Libraires. M. DCC. LI.

Théâtre & Oeuvres diverses de M. de Morand, 3. *vol. in*-12. chez Jorry, Quai des Augustins. M. DCC. LI.

Considérations sur les mœurs de ce siècle, *vol in*-12. Se trouve chez Brunet, rue S. Jacques. M. DCC. LI.

Systême du Philosophe Chrétien. Par M. de G. Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie. Seconde édition augmentée : chez David l'aîné, rue saint Jacques. M. DCC. LI.

Nouvelle découverte du Principe de l'harmonie, avec un Examen de ce que M. Rameau a publié sous le titre de Démonstration de ce Principe. Par M. Esteve de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Chez Huart, Moreau & Durand, rue S. Jacques. M. DCC. LI.

Mélanges de Poësie, de Littérature & d'histoire,

d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, pour les années 1744. 1745. 1746. *vol. in-8°.* A Montauban, chez Teulières, & se trouve à Paris chez Chaubert. M. DCC. L.

Nouvelles vuës sur le systême de l'Univers, grand 8°. chez Chaubert, Quai des Augustins, & Ballard, ruë S. Jean de Beauvais M. DCC. LI.

Recueil de Lettres choisies pour servir de suite aux Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan sa fille. Vol. in 12. chez Rolin, Quay des Augustins M. DCC. LI.

De la manière de négocier avec les Souverains &c. Par M. de Callières, nouvelle édition 2 vol in 12. à Londres, & se trouve à Paris chez Rolin & Bauche fils &c. M. DCC. L.

Lettres Critiques sur divers Ecrits de nos jours contraires à la Religion & aux mœurs, par M. C. 2. vol. in 12. à Londres, & se trouve à Paris chez Bauche fils &c. M. DCC. LI.

Le Spectacle de l'homme 8°. chez Briasson ruë S. Jacques. M. DCC. LI.

Le Sacerdoce de la Loi Nouvelle démontré contre les erreurs qui y ont rapport, Vol. in-12. chez Berton ruë S. Victor M. DCC. L.

Aëdologie ou Traité du Rossignol franc ou chanteur, contenant la manière de le prendre au filet, de le nourrir en cage &c. in 12. chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins M. DCC. LI.

Cursus Philosophicus ad Scholarum usum accommodatus, Auctore Petro le Monnier Philosophiæ Professore emerito &c. *Cours de Philosophie de M le Monnier &c. 6 vol. in* 12. chez Genneau & Rolin fils, Quay des Augustins M. DCC. L.

Réfléxions Critiques sur le Traité de l'usage des différentes Saignées, principalement de celle du pied en forme de Lettre. Par M. Chevalier, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, vol. in-12. Chez Rolin fils &c. M. DCC. LI.

Nous reprendrons en particulier, & nous ferons connoître plus en détail chacun des Livres dont on vient de voir les titres : plusieurs autres très-dignes

d'attention nous ont échappé ; ils reparoîtront aussi dans la suite.

On nous adresse une multitude de Lettres, de Dissertations, de *Prospectus* de Livres, de Compositions étrangéres ; nous prions ceux qui s'intéressent à ces Littératures, de nous permettre des délais. Nos Mémoires n'ont qu'une étenduë limitée, & nous ne pouvons donner que de loin à loin des seconds volumes : pratique très-nécessaire en ce tems ci, mais qui n'a pas toujours l'avantage de plaire à tout le monde.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1751.

ART. XXXIX. *Code Frédéric &c.* 775

ART. XL. *Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie des Sciences &c.* 795

ART. XLI. *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique &c.* par M. l'Abbé d'Artigny, T. III. 822

ART. XLII. *Lettre sur les Sourds & Muets &c.* 841

ART. XLIII. *Essai sur l'Electricité des Corps &c. par M. l'Abbé Nollet &c.* 864

ART. XLIV. De Obelisco Cæsaris Augusti &c. *Traité sur l'Obélisque d'Au-*

guste, tiré depuis peu du Champ de Mars &c. 875

ART. XLV. Año Santo &c. *L'Année Sainte, pour* 1750. *&* 1751. *&c.* 893

ART. XLVI. *Nouveaux Essais de Physique &c.* 907

ART. XLVII. *Seconde Lettre de M. Delisle au P B.* 914

ART. XLVIII. *Réponse à deux Lettres Anonymes* &c. 938

ART. XLIX. *Nouvelles Littéraires*, 955

Errata pour Mars.

Pag. 627. l. 6. Négociations, *lis.* Négociateurs.

P. 669. dans la note, à l'Electeur de Mayence, *lis.* à l'Electeur de Cologne.

P. 697. l. 21. & Eléves, *lis.* & les Disciples.

Pour Avril.

P. 847. l. 8. S'abstreint, *lis.* s'adstreint.

P. 854. l. dern. sublimité, *lis.* sublime.

P. 854. en note ὄλεσ σον, *joignez & lisez* ὄλεσσον

Ibid οὔτως *lis.* οὔτως.

Lû & approuvé, LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1751. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1751. I. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	6.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1751. I. Vol.

ARTICLE L.

DE OBELISCO CÆSARIS Augusti è Campi Martii ruderibus nuper eruto Commentarius, Auctore Angelo-Mariâ Bandinio &c. *Traité sur l'Obélisque d'Auguste, tiré depuis peu du Champ de Mars, par M. Bandini. A Rome M. DCC. L. fol. chez les Pagliarini.*

L'Ambition des Romains fut peut-être plus grande que celle des Barbares, qui, sur le dé-

clin des siècles, envahirent Rome & ses Provinces; mais les Romains, nous parlons de leurs beaux jours, des jours de César & d'Auguste, respectèrent les Arts partout où ils se trouvèrent. Il ne faut pas concevoir un respect semblable à celui qu'on porte aux choses saintes, quand on les contemple avec vénération, sans les toucher d'une main téméraire. Le désir d'acquérir suivoit de près l'admiration de ces Conquérants du monde; ils s'étoient persuadés que Rome, la *Ville éternelle* & la maîtresse des Rois, devoit rassembler dans l'enceinte de ses murs, les dépouilles de l'Univers, & que les Nations domptées seroient encore trop heureuses, de contribuer à la magnificence de cette Capitale. Sur de tels principes, les Proconsuls, les Généraux d'Armée, les Césars enlevèrent les richesses

de l'Asie, les chef-d'œuvres de la Grèce, les Antiquités de l'Egypte, & quand Jerusalem tomba, les ornements précieux de son Temple furent portés en triomphe devant le char de Vespasien & de Tite.

Telle sera toujours la pratique des Conquérants, qui joindront les belles connoissances à l'orgueil, & le goût des Arts à la cupidité. Ce seront trop souvent des hommes injustes, des maîtres avares ; mais les productions du génie trouveront en eux des partisans & des défenseurs. Au lieu que les Héros féroces, ennemis de la puissance & du sçavoir, détruiront les peuples & les sçavants, les Arts & les Artistes, les Rois & les Palais, les Villes & les monuments : tout périra jusqu'au souvenir des belles choses ; & sur les traces de ces guerriers implacables, il ne restera que

des cadavres & des ruines.

Auguſte fut le premier qui tranſporta dans Rome les Obéliſques de l'Egyptien vaincu. Il ſeroit beau de ſçavoir comment & avec quelles machines des maſſes auſſi énormes furent miſes en mouvement ; quelle fut la grandeur & la forme des vaiſſeaux ſur leſquels on les embarqua au port d'Aléxandrie ; comment on les débarqua au port d'Oſtie, pour les faire paſſer ſur d'autres bâtimens, afin de remonter le Tibre juſques dans Rome ; quelles forces enfin & quel méchaniſme on employa pour les placer aux lieux de leur deſtination, c'eſt-à-dire dans le grand Cirque & dans le Champ de Mars. Car ce furent les deux places diſtinguées qu'on choiſit pour les deux Obéliſques d'Auguſte ; il fit placer le ſecond qui eſt celui dont on nous donne la deſcription, durant ſon XI. Con-

sulat, lorsqu'il possédoit la puissance Tribunicienne pour la XIV. fois, & le titre d'*Imperator* pour la XII. Ce qui tombe, selon M. l'Abbé Bandini, à l'an de Rome DCCXLIV. neuf ans avant l'Ere Chrétienne & cinq ans avant la Naissance de J. C. Il y a sur tout ceci des observations dans l'Ouvrage de l'Auteur, entr'autres une très-nécessaire pour avertir que le XI. Consulat de cet Empereur ne doit pas être pris pour l'année même de cette magistrature; car elle lui fut conférée en DCCXXXI. de Rome, & il se passa 17. ans entre ce XI. Consulat & le XII Ainsi dans les années qui suivirent l'an DCCXXXI. on appelloit Auguste *Consul pour la XI fois*, afin de faire ressouvenir qu'il avoit porté ce titre, quoiqu'il n'exerçât point alors les fonctions de cette dignité.

Ce qu'il y a d'extrêmement

précieux dans notre Obéliſque du Champ de Mars, c'eſt qu'on y voit l'Inſcription repréſentant toutes les qualités de l'Empereur Auguſte, & faiſant foi de la conquête de l'Egypte, & de l'érection de ce monument en l'honneur du Soleil. Voici ce qu'on lit dans cette Inſcription.

IMP ▲ CAESAR ▲ DIVI ▲ F
AVGVSTVS
PONTIFEX ▲ MAXIMVS

IMP ▲ XII ▲ COS ▲ XI ▲ TRIB ▲ POT ▲ XIV ▲

AEGVPTO ▲ IN ▲ POTESTATEM

POPULI ▲ ROMANI ▲ REDACTA

SOLI ▲ DONUM ▲ DEDIT *

---

* M. l'Abbé Bandini rend raiſon de tous les caractères qui diſtinguent cette Inſcription. Les points triangulaires placés après les mots ſont de la plus haute Antiquité. Les lignes placées ſur les Chiffres avoient été imaginées par les Anciens pour diſtinguer ces Chiffres des

Avant que cet Obélifque reparût au jour fous le Pontificat & les aufpices du Pape Benoît XIV. on avoit découvert la bafe & l'Infcription en creufant la terre dans le jardin d'un Particulier. C'étoit au commencement du XVI. fiècle fous le Pape Jules II. qui, comme tous les grands Princes, aimoit les beaux Arts, & qui auroit mis en honneur ce Monument, fans les guerres d'Italie où il prit tant de part. Les Sçavans d'alors fe contentèrent de faire attention à la découverte, de tranfcrire l'Infcription, de fouhaiter que tout l'Obélifque fortît de terre, & 150 ans encore après, le P.

---

lettres. Les I Majufcules étoient, diton, pour marquer la fyllabe longue, & l'on dit la même chofe de ces Accens aigus qu'on voit fur certains mots, mais cette dernière explication eft peu fûre, & paroît bien arbitraire. *Il faudroit voir fur tout cela notre Auteur Chap. X.*

Kircher témoignoit ses desirs à ce sujet. Il espéroit qu'un jour *Rome verroit un Pape grand dans ses vuës & dans ses entreprises, qui connoissant tout le prix de ce Monument, enseveli durant tant de siècles, lui rendroit tout l'éclat qu'il mérite, & s'attireroit par-là les applaudissements de tout le Monde Littéraire.*

Ce moment est venu : le Pontife régnant a signalé, dans les opérations faites au Champ de Mars, le goût qu'il a pour les belles choses, & le zèle dont il est pénétré pour l'embellissement de sa Capitale. Que diroit Kircher s'il voyoit ainsi ses prédictions accomplies? Ne joindroit-il pas l'éloge de Benoît XIV. à celui du Pape Innocent X. restaurateur & protecteur de l'Obélisque de la place Navone? N'inviteroit-il pas les Artistes de nos jours à imaginer, pour le monument de Sésostris, quelque

chose de supérieur encore aux desseins du Bernin ?

Mais supposons que M. l'Abbé Bandini nous tient lieu de Kircher, & profitons de ses explications, de ses discussions ; elles sont un peu diffuses, un peu chargées de notes dans le goût de celles qui ornoient les Commentaires du XVI. siècle. Mais après tout son Ouvrage est instructif, & nous le lisons avec empressement. Un point de conséquence qu'il traite, en habile homme, est la hauteur de l'Obélisque.

Diodore de Sicile parlant des Obélisques de Sésostris dit qu'ils étoient hauts de 120 coudées ; ce qui donneroit 180 pieds à ces Antiques. Or ceci ne se concilie ni avec le témoignage de Pline ni avec les faits. L'Obélisque du Champ de Mars, qui est bien certainement l'ouvrage de Sésostris, ne doit avoir, selon

Pline, que 116 pieds; & il n'en a qu'environ 75, ſuivant les meſures qu'on en a priſes. Il faut donc que Diodore ſe ſoit trompé, à moins qu'on ne voulût croire qu'il avoit travaillé ſur des Mémoires où l'on conſidéroit ces Obéliſques tels qu'ils étoient avant les ravages de Cambyſe; car il pourroit être arrivé que ces piéces d'une hauteur ſi prodigieuſe ayant été très-endommagées durant l'invaſion des Perſes, il auroit fallu les diminuer dans la ſuite, en les réparant.

Quoiqu'il en ſoit, il ne faut aſſurément pas s'en tenir aujourd'hui à la meſure de cet Auteur; mais Pline lui-même paroît auſſi en faute; il donne 116 pieds $\frac{3}{4}$ à l'Obéliſque du Champ de Mars, & il n'en a qu'environ 75 *.

---

* M. Bandini s'eſt ſervi de la meſure du pied *Statilianus*, qui contient 1310

Quelle peut être la raiſon d'une ſi grande erreur ? Outre la preuve invincible des meſures qu'on eſt aujourd'hui en état de prendre ſur l'Obéliſque même, Publius Victor qui écrivoit ſous Valens & Valentinien, ne donnoit au même Obéliſque que 72 pieds, & une deſcription de Rome faite vers le même tems ne lui en donnoit que 82. Comment Pline dit-il donc 116 ?

Remarquons, pour préparer la ſolution, que cet Auteur n'indique pas d'une manière directe la hauteur de l'Obéliſque du Champ de Mars ; ſa façon eſt de raiſonner d'abord ſur l'Obéliſque du grand Cirque, qu'il dit avoir été de 125 pieds & trois quarts ſans la baſe, après quoi

---

parties, telles que le pied de Paris en comprend 1440. Nous en parlerons ailleurs ; & nous verrons auſſi qu'un autre habile homme n'a trouvé qu'environ 73 pieds dans notre Obéliſque.

il ajoute : *celui qui est dans le Champ de Mars a neuf pieds de moins*, ce qui donne par conclusion 116 pieds ou environ. S'il arrivoit donc qu'il y eût faute de copiste dans les 125 pieds de l'Obélisque du grand Cirque ; la conclusion qui regarde l'Obélisque du Champ de Mars ne devroit plus être la même. Or voici le bel endroit de l'Ouvrage de M. l'Abbé Bandini : endroit qui n'est qu'à lui, parce qu'il a pris soin de consulter deux manuscrits que les Editeurs de Pline, sans en excepter le P. Hardouin, n'ont point connus.

Ces Mss. l'un du IX. & l'autre du XII. siècle * ne présentent

* L'un est appellé *Riccardianus*, parce qu'il appartient à M. l'Abbé *Riccardi*, Sous-Doyen de l'Eglise de Florence. Le second *Laurentianus*, apparemment parce qu'il est de la Bibliothèque de Médicis.

point pour l'Obélisque du grand Cirque les *CXXV pieds* qu'on lit dans les Editions de Pline, mais *XXCV.* ou *85* pieds seulement, desquels si l'on déduit neuf pieds, pour avoir la hauteur de l'Obélisque du Champ de Mars, resteront 76 pieds : mesure qui quadre assez avec celle qu'on trouve aujourd'hui, & qui ne s'éloigne pas trop de celles qu'on indiquoit au IV. siècle. * Tel est donc le dénouement de la difficulté ; rien de plus heureux, de plus naturel, de plus satisfaisant.

Nous devons ajouter par surabondance de preuve que M. le

* C'étoient 72 pieds d'une part & 82 de l'autre. Comme il n'est pas dit si la base étoit déduite ou comprise ; comme il n'est point spécifié de quelle espèce de pied on s'est servi dans ce 4. siècle, on ne peut assurer que ces mesures 72 & 82 s'éloignassent beaucoup de celle qu'on trouve actuellement dans l'Obélisque.

Marquis Poleni a trouvé dans un Mſ. de Veniſe la même expreſſion *XXCV*. pour repréſenter le nombre des pieds que Pline donne à l'Obéliſque du grand Cirque ; mais ce qui nous touche particuliérement, dans la queſtion préſente, c'eſt que nous avons auſſi découvert cette expreſſion XXCV. dans un très-beau Mſ. de la Bibliothèque du Roi coté VI.M.DCC.XCVII.

En conſidérant la nature ſingulière de cette controverſe, où il s'agit de concilier Pline avec un Monument exiſtant au milieu de Rome, nous ſouhaitions que la Bibliothèque du Roi Très-Chrétien préparât auſſi un témoignage digne de ſa magnificence & de ſa réputation. Le P. Hardouin avoit vu les Mſſ. de ce Tréſor Littéraire ; mais comme il augmente tous les jours par les ſoins de ceux qui y préſident, nous eſpérions que

des acquiſitions nouvelles répandroient des lumières plus abondantes. Enfin le Mſ. cité plus haut & qu'on apprécie comme étant du XIII. ſiècle, quoiqu'il paroiſſe plus ancien, nous a fait voir les *XXCV. pieds* de l'Obéliſque du grand Cirque ; & ce nombre *XXCV.* eſt ſi bien marqué qu'il n'eſt pas poſſible d'en éluder le témoignage. Nous obſervons ceci en paſſant à cauſe d'une ſubſtitution qu'on a voulu faire de *XXCII.* à *XXCV.* C'eſt à Rome que le projet de cette ſubſtitution a été formé. Nous en parlerons dans un autre Extrait.

Il y a chez le Roi cinq autres Mſſ. des 37 Livres de Pline, mais tous plus récents que celui dont nous produiſons l'autorité, tous avec la faute *CXXV.* Le P. Hardouin n'avoit vû que ceux-ci, dont quelques-uns ſont de la Bibliothèque de M. Colbert. On

ne peut douter qu'il ne faille s'en rapporter à l'Exemplaire qui est le plus ancien & le plus favorable à Pline ; que par conséquent la leçon *XXCV.* ne doive être adoptée, si jamais on fait une nouvelle Édition de cet Auteur. *

Le texte de Pline réformé en quelques autres points sur les meilleurs manuscrits, nous explique aussi les usages de l'Obélisque du Champ de Mars. A en juger par la narration de cet Auteur, (L. XXXVI. cap. X.) il semble qu'Auguste eut d'abord simplement en vuë d'illustrer son régne & d'orner Rome, en plaçant, dans le lieu le plus fréquenté, ce superbe Ouvrage de Sésostris ; qu'ensuite il conçut le

* Nous devons ici le témoignage de notre reconnoissance à M. l'Abbé Sallier, pour l'intérêt qu'il a bien voulu prendre à nos recherches & à la découverte de cette importante leçon.

deſſein de faire ſervir ce même Obéliſque à marquer par ſon ombre la ligne méridienne ; que pour cet effet il fit payer de grandes pierres quarrées toute la partie correſpondante du ſol voiſin de l'Obéliſque, en y ajoutant des lames de cuivre de diſtance en diſtance, afin de faire voir les différences de l'ombre ſuivant les diverſes ſaiſons ; qu'enfin par ſon ordre, on mit encore d'autres bandes de cuivre d'inégale longueur, leſquelles tomboient à angles droits ſur la Méridienne, & dénotoient la diverſe durée des jours & des nuits ſelon les divers tems de l'année.

On lit de plus dans Pline que la pointe de l'obéliſque fut chargée d'une boule, apparemment de cuivre doré, qui devoit ſervir à raſſembler & bien terminer l'ombre ſur le pavé, étant connu que, ſans cette précau-

tion, la pointe de l'Obélisque auroit jetté son ombre d'une façon très-irrégulière, & que cette ombre mal terminée n'auroit pas marqué suffisamment la longueur de la ligne méridienne. *Ceci*, ajoute Pline, *étoit de l'invention d'un habile Mathematicien.* Mais ici les Exemplaires varient encore ; les uns nomment ce Mathématicien *Manlius* ou *Manilius* ; les autres n'articulent point de nom, & telle est l'Édition du P. Hardouin. Les bons Manuscrits de notre Auteur lui ont donné un nom, mais tout différent de *Manlius* ou *Manilius*, puisque ce Mathématicien, suivant ces Exemplaires, étoit un Affranchi nommé *Facundinus* ou *Facundus.* * Il faut voir absolument la discus-

* *Facundin' L. Mathematici* Dans le beau Mf de la Bibliothèque du Roi que nous avons consulté, on lit *Facundi Mathematici.*

ſion de tous ces points faits pour occuper un Auteur qui veut donner preuve de ſon attention, & pour avertir ſimplement un Journaliſte, qui doit tenir compte des choſes ſans ennuyer.

Pline conclut ſa narration, ſur l'Obéliſque du Champ de Mars, par une remarque qui va terminer auſſi notre Extrait. Cet Auteur écrivoit 86 ans après l'érection de l'Obéliſque, & il dit que, depuis trenteans environ, on s'appercevoit que la ligne méridienne avoit varié, c'eſt-à-dire, qu'elle ne tomboit plus au point juſte où on l'avoit vuë durant l'eſpace d'environ 56 ans. La raiſon de ce Phénomène piquoit la curioſité de Pline; & pour la deviner ſurement, il avoit recours à toutes ſortes de révolutions vrayes ou fauſſes. Car il ſoupçonnoit ou que le cours des Aſtres avoit été altéré, ou que

le centre de notre globe avoit changé de ſituation, ou que l'Obéliſque avoit été dérangé par quelque tremblement de terre, ou que les inondations du Tibre l'avoient ébranlé : quatre raiſons qu'examine M. l'Abbé Bandini, & ſur leſquelles il prend ſon parti en Ecrivain judicieux. Les deux premières ne lui paroiſſent pas ſupportables ; les deux dernières lui plaiſent aſſez, parce qu'elles ſont relatives à bien des expériences anciennes & modernes. Nous verrons dans un troiſième Extrait la fortune bonne & mauvaiſe de l'Obéliſque : la matière eſt ſi intéreſſante qu'on nous permettra bien de la ſuivre dans tous ſes détails.

ARTICLE LI.

DISCOURS SUR LA DE'-cadence de l'Idolatrie, où l'on fait voir que cette décadence doit être uniquement attribuée à J. C. & à la publication de son Evangile.

PArmi les révolutions qui ont changé la face du Monde, aucune ne mérite plus d'attention que la décadence de l'Idolatrie, dont le régne presque universel a duré si longtems. Sa chûte n'a pu être, comme celle des grands Empires, que l'effet d'une impulsion extraordinaire. C'est un édifice immense dont le faîte touchoit aux nuës, & dont il ne reste plus aujourd'hui que des débris consacrés par les hommages de quelques Peuples barbares, dont le nombre borné diminuera encore à mesure que

les siècles se multiplieront.

Un changement si considérable, & qui a eu des suites si intéressantes pour l'humanité, a quelquefois partagé les Sçavans. Tous en ont reconnu l'époque, qui est la même que celle de l'établissement du Christianisme; mais tous n'ont pas été d'accord sur la cause à laquelle cet événement devoit être uniquement attribué. Tous ont avoué que l'Auteur de la Religion Chrétienne y avoit contribué; & comment n'en pas convenir? Mais qu'il y ait contribué seul, de manière que toute la gloire lui en revienne, c'est ce que plusieurs se sont crus autorisés à nier, & ce qu'il est cependant facile de prouver.

Cette discussion ne sera ni longue ni fatiguante pour les Lecteurs. Elle sera peut-être utile pour ceux qui respectent encore, dans le siècle où nous vi-

vons, la foi de leurs peres. Montrer que Jesus-Christ est le seul auteur de la décadence du Polythéïsme, c'est prouver qu'il est le seul auteur de la persuasion où est aujourd'hui l'Univers, qu'il n'y a qu'un Dieu. C'est lui attribuer sans partage l'établissement de la plus précieuse des vérités pour le genre humain. C'est assurer à sa mission un caractère auguste, à sa Religion une origine sublime. C'est peut-être prouver par un seul argument, plus qu'on ne prouveroit par beaucoup de volumes.

Pour enlever à la Religion Chrétienne la gloire d'avoir seule détruit le Polythéïsme, que fait-on concourir avec elle ? Le Judaïsme, les Sectes Philosophiques, le Mahométisme, la nature même de l'Idolâtrie dont on prétend que les hommes devoient enfin reconnoître l'absurdité. On suppose contre la plu-

ralité des Dieux une ligue générale, où différens motifs ont attiré les peuples ſous divers drapeaux. On fait arriver par degrés la révolution des Idoles que l'Univers a miſes en poudre, pour ſe vanger de la honte de les avoir adorées. On repréſente cette révolution comme l'ouvrage de pluſieurs mains, comme le produit des efforts de pluſieurs Libérateurs, entre leſquels les hommes arrachés du ſein de l'erreur & des ténèbres, doivent partager leur reconnoiſſance. Or je crois pouvoir montrer que ni les Juifs ni les Philoſophes n'ont eu part à la décadence de l'Idolâtrie; que ſi Mahomet y a contribué, ce n'a été qu'avec les ſecours du Chriſtianiſme; que la nature même du Polythéïſme devoit en perpétuer le régne, loin d'en préparer la chute. Cela prouvé, Jeſus-Chriſt reſtera ſeul poſſeſſeur du plus

beau triomphe qui ait été remporté sur l'erreur & le préjugé. Lui seul aura détrompé l'Univers, & fait régner du Couchant à l'Aurore le nom du Dieu qui réunit aujourd'hui les hommages de la Terre plus ou moins purs. Qu'on ne croye pas, quand je parle ainsi, que je prétende que Jesus-Christ ait proprement créé l'idée de Dieu dans le monde. Elle y existoit avant l'Evangile ; mais les hommes l'appliquoient mal. Jesus-Christ l'a développée, fixée, épurée. Voilà la gloire du Christianisme, & où se réduit ce que j'ai à prouver.

1°. Le Judaïsme ne peut être soupçonné d'avoir fait après la venue de Jesus-Christ, ce qu'on ne voit point qu'il ait fait auparavant. Qu'on ouvre les fastes de la postérité de Jacob : qu'on y montre, avant la naissance du Christianisme, un seul

peuple considérable entiérement rappellé du sein de l'Idolâtrie, par le ministère des Prophètes mêmes. Loin d'y trouver de pareilles conquêtes, on verra le culte des Idoles s'introduire dans l'Empire d'Israël; y causer des schismes affreux, après avoir flétri les derniers jours du plus sage des Rois. Salomon adora Astarthe Déesse des Sidoniens, & Moloch Idole des Ammonites. L'excès d'une passion féconde en désordres, corrompit son esprit avec son cœur. Sept cent femmes sous le nom de Reines, & trois cent Concubines plièrent la foiblesse du Monarque à leurs préjugés. Après Salomon, Jéroboam, qui enleva au légitime Maître d'Israël la plus grande partie de ses Sujets, fit construire deux veaux d'or, qu'il proposa à l'adoration des rebelles, en leur disant: *voilà les Dieux qui vous ont tirés d'Egypte.*

Je sçai que le corps entier de la Nation ne suivit jamais le torrent ; que Dieu y conserva dans tous les temps un peuple nombreux d'adorateurs. Mais c'est tout ce qu'on peut dire à l'avantage de cette Nation, avant que Jesus-Christ parût sur la Terre. Depuis qu'il y a paru, je demande quelle entreprise les Juifs ont formée contre l'Idolâtrie ; quels coups ils ont portés aux idoles d'Athène & de Rome. Vaincus par les Romains, fugitifs à l'aspect de leur Patrie dévastée, livrés à l'esclavage, l'Histoire nous les montre errans de Contrées en Contrées, en horreur à tous les peuples de la Terre, uniquement occupés de leurs malheurs & d'une attente chimérique, incapables enfin de la moindre tentative contre le culte des autres Nations, qu'ils se contentent de

mépriſer dans le ſilence de leurs Synagogues.

Dira-t-on que le Judaïſme a du moins préparé les voies à la deſtruction de l'Idolatrie, par les lumières qu'il a communiquées au Légiſlateur des Chrétiens ? Mais ces lumières n'avoient-elles pas été communiquées à la foule des Prophètes & des Docteurs, qui précédérent Jeſus-Chriſt ? Lequel d'entr'eux conçut jamais le projet de changer le culte de l'Univers, & l'exécuta ? Si Jeſus-Chriſt n'eût été redevable qu'à la doctrine des Juifs des idées qu'il eut de la Divinité, il auroit paru comme un Prophéte ordinaire, comme un Docteur paiſible renfermé dans l'enceinte du Temple, ou retiré dans quelque coin de la Judée. Il n'eût point été le deſtructeur de l'Idolatrie, le vengeur de la Divinité & de ſes droits, s'il n'eût pui-

sé dans une autre source que dans la Synagogue, les moyens & les qualités nécessaires pour changer les opinions des hommes, pour arracher à leur culte une multitude de Dieux, que leur nombre même fortifioit. Et dans quelle source, plus abondante & plus pure que le Judaïsme, Jesus-Christ a-t-il donc puisé ces moyens victorieux, & ces vuës supérieures qu'on est forcé de reconnoître ? J'abandonne la réponse à qui voudra raisonner sans intérêt & sans préoccupation.

2°. Les Philosophes ont encore moins contribué que le Judaïsme à la ruine de l'Idolatrie. Un coup d'œil sur l'histoire de la Philosophie nous en convaincra. Thalès qui fonda la Secte Ionique, & qu'on accuse peut-être avec assez de fondement d'avoir été Athée, ne nuisit ni à l'Unité du vrai Dieu qu'on igno-

roit, ni à la multitude des fausses Divinités qui demeurérent en possession de leurs Autels. Pythagore qui, après avoir recueilli dans ses voyages tant d'erreurs, se fixa dans cette partie de l'Italie appellée la grande Gréce, ne parloit que des Dieux, ne conseilloit que le respect & la décence dans leurs Temples; ce qu'on sçait qu'il faisoit entendre par ces mots : *Ne sacrifiez point aux Dieux les pieds nuds.* Socrate immolé au Polythéïsme laissa après lui des disciples, qui ne conservèrent de ses opinions, du moins publiquement, que celles qu'on pouvoit suivre, sans craindre la ciguë. Platon qui orna plus ses idées, qu'il ne chercha à les éclaircir, apprit aux hommes à sacrifier aux Graces & aux Dieux. Il s'exprima bien & raisonna fort mal. Aristote, que je crois plus estimable, fut, comme Socrate, accusé de penser

mal des Dieux ; l'accuſation étoit grave, un Prêtre de Cérès étoit l'accuſateur ; & Ariſtote ſe tut, de peur, diſoit-il, *qu'on ne fît une nouvelle injure à la Philoſophie.* Epicure reconnut autant de Dieux qu'on voulut, après leur avoir ôté l'embarras de veiller ſur ſa conduite. Pyrrhon qui douta de tout, ne fit douter qu'un petit nombre de diſciples. Sa Philoſophie étoit trop oppoſée à la crédulité du peuple, pour produire quelque révolution dans les idées publiques. Zenon, Chef de la plus fière de toutes les Sectes, laiſſa à ſes Sectateurs de fort belles maximes ſur les mœurs, ſans toucher aux Dieux dont il concilioit l'exiſtence avec cette ame univerſelle qui, ſelon lui, pénètre & anime le monde. *Je n'obéis point aux Dieux*, diſoit un des plus hardis Stoïciens : *je me range de leur avis.* C'étoit les reconnoître.

Ces Sectes & d'autres dont on peut porter le même Jugement, partageoient l'Univers, quand Jesus-Christ parut dans la Judée. Jamais les Dieux n'avoient été plus nombreux, les Temples plus ornés, les Prêtres plus respectés, le Monde plus éloigné du terme de ses erreurs.

Après Jesus-Christ, les Philosophes continuérent de raisonner & de se tromper. Les premiers Chrétiens ne trouvèrent point d'ennemis plus opposés au Dieu qu'ils annonçoient comme le seul maître de l'Univers. La Philosophie étoit si peu favorable à cette doctrine, qu'elle rappella l'Empereur Julien connu sous le nom d'*Apostat*, au Polythéïsme que ses prédécesseurs moins Philosophes & plus raisonnables avoient abjuré. La Philosophie ne causa pas ce seul outrage aux Chrétiens : elle arma contre eux & contre leur

Dieu les Empereurs qui précédèrent Constantin. Elle dirigea les coups des tyrans, & leur nomma les victimes. Si la Philosophie eût du moins gardé une sorte de neutralité entre les faux Dieux & le véritable, la décadence de l'Idolâtrie auroit été incomparablement plus prompte; & les vérités du Christianisme, parmi lesquelles l'unité de Dieu tenoit le premier rang, eussent coûté moins de sang, & moins de souffrances aux Héros qui osoient les publier.

3°. On accordera, sans craindre les conséquences de cet aveu, que Mahomet a étendu, avec l'*Islamisme*, la créance du vrai Dieu dans sa patrie, & dans quelques autres contrées où l'Idolatrie conservoit encore des partisans. On distingue avec plaisir cette vérité & quelques autres, de l'amas de mensonges & d'absurdités qui composent

l'Alcoran, l'Ouvrage le moins sensé qui soit parti de la main de l'homme. L'opinion de l'Unité de Dieu intéresse trop le genre humain, pour qu'on ne soit pas sensible aux progrès qu'elle a faits, même entre les mains de l'imposture.

Mais *on peut*, comme l'observe un des plus célébres Auteurs, qui ayent traité de la Religion Chrétienne, *on peut considérer deux choses dans la Religion de Mahomet, quelque chose de vrai & même de Divin ; c'est ce qui est demeuré de la Religion Chrétienne.... dont la Religion Mahométane est une corruption ; & quelque chose de faux & d'humain, c'est ce que Mahomet a ajouté. La connoissance d'un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, & celle d'un Jesus-Christ le Prophéte & le Fils de Dieu, appartiennent essentiellement & originairement à la Religion Chrétienne, dont la Maho-*

métane a conservé quelques restes défectueux.

Mahomet, que le hazard & l'amour tirérent du sein de l'indigence & de l'oubli, voyagea. Il trouva dans la Palestine des Chrétiens avec lesquels il eut des entretiens. Il lia en particulier un commerce fort étroit avec un Moine appellé Sergius, qui lui fit connoître assez mal l'Évangile & les Traditions Chrétiennes. Mahomet de retour dans son Pays, bâtit, sur les connoissances qu'il avoit acquises, un systême de doctrine qu'il crut le premier, suivant la réfléxion d'un des plus illustres Ecrivains d'Angleterre. Ce qu'il retint le mieux du Christianisme, fut l'article de l'Unité de Dieu, quoiqu'il y ait encore mêlé des contradictions. Tout le zèle des Chrétiens contre l'Idolatrie passa, sans être aussi pur, dans l'ame du prétendu Prophéte. Il ou-

tra même ce zèle en ſe permettant l'uſage barbare des armes pour l'appuyer. On peut voir, dans ſon hiſtoire, le détail de ſes Campagnes contre les Arabes ſuperſtitieux qui proſtituoient, dans la *Caaba*, leurs hommages à des Idoles.

Le Mahométiſme pourroit donc être regardé comme une branche de la Doctrine Chrétienne par rapport à certaines vérités ; comme une de ces Sectes qui tirent leur origine du Chriſtianiſme, & qui à meſure qu'elles s'en éloignent, ſe corrompent & s'altérent davantage. Sur ce pied-là, la Secte Mahométane ſera la plus étendue & la plus altérée. Mais il s'y ſera conſervé, malgré l'altération, un petit nombre de vérités, du nombre deſquelles eſt l'Unité de Dieu. Et cette vérité, l'Univers partagé entre l'Evangile, l'Héréſie & le Mahométiſme, la

devra originairement & uniquement à Jesus-Christ le seul Auteur de la décadence du Polythéïsme. Dans les lieux même, où le nom du bienfaicteur sera outragé, on jouira de ses bienfaits : on adorera la Divinité qu'il a fait connoître : on remplira le premier objet de sa mission. Le second fut le salut des hommes devenus adorateurs du même Dieu. S'il n'a pas eu un succès aussi général que le premier, c'est que la ruine des passions coûte plus que celle des préjugés mêmes; c'est qu'il y a encore loin de la connoissance de la vérité à la pratique des véritables vertus, & que Jesus-Christ a laissé cet intervalle à franchir aux hommes une fois munis de ses secours & de ses préceptes. S'ils ne fournissent pas la course entière, ce n'est ni la faute de la Loi qui a tout pré-

vu, ni celle du Législateur qui a tout préparé.

4°. La nature de l'Idolâtrie, à laquelle on a enfin recours pour diminuer la gloire du Christianisme, ne peut que l'augmenter. On prétend que l'Idolâtrie conspiroit contre elle-même; qu'elle portoit dans son sein le germe de sa destruction; que les absurdités du Polythéïsme suffisoient pour le décréditer dans les siècles éclairés, qui ont heureusement concouru avec l'époque du Christianisme.

Environnés des lumières que le Christianisme a répandues dans l'Univers, & qu'il pouvoit seul y répandre, il nous est aujourd'hui fort aisé de prononcer sur les absurdités du Polythéïsme. Mais il y a dix-sept siècles que nous aurions peut-être été les premiers persécuteurs des ennemis des Dieux. Tel qui forme à présent des objections contre

l'Evangile en faveur des passions, en eût formé alors en faveur de Vénus & de Diane. Tel qui craint à peine un Dieu, en eût redouté mille. Le Ciel, les Bois, les Eaux, tout ce qui se seroit présenté à ses regards, n'eût offert à son imagination qu'une multitude d'Etres supérieurs, capables de le protéger ou de lui nuire. On l'eût vû tremblant & respectueux leur offrir un encens, que le vrai Maître du monde n'obtient pas toujours de sa main.

Les passions, au nombre desquelles on peut mettre, si l'on veut, la crainte, sur l'autorité d'un Poëte qu'on cite avec affectation, ont introduit dans l'Univers la pluralité des Dieux. Voilà leur origine. Elle n'est pas si noble que celle des Rois que la vertu mit sur les premiers Trônes : mais elle assuroit au régne des Dieux une plus longue du-

rée. Rien ne devoit être si durable que ce qui portoit sur des fondements qu'il importoit de ne pas ébranler. Enfans des passions, les Dieux devoient régner sur les hommes aussi longtemps qu'elles-mêmes.

Quelles qu'eussent donc pû être dans tel siècle qu'on voudra, les lumières des peuples; quelque épurée qu'eût été la raison; quelque facilité qu'on eût pû avoir à pénétrer le ridicule du Polythéïsme; on en eût respecté les ténébres, & les Dieux auroient conservé leurs Temples & leurs Adorateurs. Leur empire imaginaire sembloit acquérir de la réalité à proportion du progrès des âges. La Terre couverte de Monumens érigés à la gloire de Jupiter, de Minerve, de Mars &c. sembloit attester leur existence, consacrée d'ailleurs par l'hommage des Législateurs, par l'aveu des Philosophes, par le

concert des Poëtes, dont les Ouvrages enchanteurs devoient persuader si facilement l'esprit, en mettant le cœur de la partie.

Le Polythéïsme triompha des lumières du siécle d'Alexandre & de celui d'Auguste. Quels siècles ont été plus féconds en Génies ? Il régna sur les Athéniens qui éclairèrent le Monde, & sur les Romains qui le vainquirent. Chaque conquête des Romains en étoit une pour les Dieux étrangers qui suivoient les Conquérants au Capitole. Les lumières, suivant le cours ordinaire de la raison, ne suffisoient donc pas pour la destruction de l'Idolâtrie. Il falloit, pour arracher l'Univers au culte des Dieux, un mobile puissant, un événement singulier, une société de sages supérieurs à ceux de la Grèce & de l'Italie. Il falloit que Jesus-Christ vînt au monde.

Je voudrois qu'un de ces es-

prits distingués qu'on nous vante quelquefois, qu'un de ces écrivains fameux par de célébres paradoxes, imaginât pour un moment l'état de l'Univers, & le crédit du préjugé qui y multiplioit les Dieux, lorsque Jesus-Christ se montra dans la Judée. Je voudrois qu'il vit naître sur les bords du Jourdain le projet de changer le culte & la persuasion du Monde, je veux dire, d'y causer la révolution la moins attendue & le plus générale. Je voudrois qu'il comparât ensuite, en raisonnant humainement, les moyens que Jesus-Christ avoit à mettre en œuvre, avec les difficultés presque sans nombre de l'entreprise; & qu'après cela, ce génie privilégié, cet oracle de certaines sociétés, ce Héros de son tems, se mît à la place de Jesus-Christ, qu'il rassemblât autour de lui quelques Disciples, n'importe quels se-

roient leurs talens, & qu'il leur commandât de parcourir la Terre, & d'y renverser les Idoles avec leurs autels, après avoir soumis à de nouvelles idées les Peuples & leur Souverains. Voilà assurément un projet, que je le défie seulement d'envisager, sans reconnoître, au milieu des applaudissemens de sa petite secte, sa foiblesse & le néant de son mérite, que je ne conteste point.

Ce projet tout difficile, tout impossible qu'il paroît, a cependant été exécuté. Et par qui? Par quelques hommes timides & obscurs, que la voix de Jesus-Christ a rassemblés, que son exemple a encouragés, que ses discours ont éclairés, que ses ordres ont dirigés, que son Art puissant a métamorphosés en Sçavants & en Héros. Leur zèle & leur courage ont surmonté tous les obstacles, & élevé au seul Dieu

que la Terre dût reconnoître ; des Autels sur les débris des Temples où régnoient les idoles. Ces Héros ont ensuite été remplacés par d'autres, qui pleins du même esprit & des mêmes sentimens, ont donné le même spectacle au Monde. Presque toute la Terre n'a plus reconnu qu'un Dieu. La persuasion a été si générale, que le mensonge même a été forcé d'y recourir : c'est sur elle que le Législateur de la Mecque a fondé le succès de son systême. Toutes les Sectes enfin ont conspiré à affermir l'ouvrage du Christianisme, du sein duquel elles sont sorties, semblables à ces branches que les vents & la foudre ont détachées d'une tige commune.

Mais comment à des mensonges accrédités, à des préjugés que l'éducation avoit consacrés, à des erreurs chéries, est-on venu à bout de substituer une créan-

ce ſans appas pour l'imagination, une opinion auſtère, une vérité difficile à bien ſaiſir d'abord avec ſes préciſions & ſes conſéquences ? Que diſoient les nouveaux Orateurs du Chriſtianiſme aux hommes pour les détromper ? Des choſes qui les perſuadoient. Quels étoient leurs diſcours ? Simples, nobles, parés des ſeules couleurs de la vérité, ſemblables enfin à celui que Paul tint dans l'Aréopage. Il dit : » Athéniens, tout me re-
» trace dans vos murs les excès
» de votre ſuperſtition. Parmi
» les monumens qui en ſont le
» fruit, & que j'ai trouvés ſur
» mon paſſage, j'ai apperçu un
» Autel où étoient gravés ces
» mots : Au Dieu inconnu. Ce
» Dieu, que vous honorez ſans
» le connoître, je vous l'annon-
» ce. Auteur du Monde, Créa-
» teur de tout ce qu'il renferme,
» Maître du Ciel & de la Terre,

» son Trône n'est point dans les
» Temples que les mains des
» hommes ont construits. Sa
» gloire ne dépend point de ces
» fragiles ouvrages. Il est sans
» besoins. C'est lui qui répand
» partout la vie, le sentiment &
» l'abondance. Il a couvert la
» surface de la Terre d'une mul-
» titude d'hommes, à qui il a
» donné la même origine. Il y
» a défini le nombre de leurs
» années & réglé la durée de leur
» séjour. Objet de leurs recher-
» ches, ils ne l'ont deviné que
» par un sentiment confus, quoi-
» qu'il ne soit pas loin de cha-
» cun de nous. C'est dans lui que
» nous vivons, dans lui que nous
» agissons ; nous en sommes en-
» veloppés. Il est, comme l'ont
» dit quelques-uns de vos Poë-
» tes, la source du genre hu-
» main. Puisque nous sortons de
» lui, ne lui attribuons rien de
» semblable à l'or, à l'argent,

» à la pierre, à l'ouvrage du ci-
» seau; aux phantômes de l'ima-
» gination. Touché de l'ignoran-
» ce des hommes, il leur en an-
» nonce aujourd'hui le terme &
» celui de leurs crimes, après
» avoir arrêté le jour où sa jus-
» tice jugera l'Univers par l'or-
» gane d'un homme puissant,
» qu'il a envoyé sur la Terre
» pour l'éclairer, & qu'il a fait
» sortir vivant du milieu des
» morts. »

Ex his sunt Christiani. Tertul. Apol.

ARTICLE LII.

A CATALOGUE OF THE Libraries of Edoward Webbe &c. *Catalogue des Bibliothèques de MM. Edouard Webbe, Alexandre Davie, François Carrington, Madame Marie Worsley &c.* A Londres chez T. Osborne's dans le quartier Gray's Inn; & se trouve à

Paris chez Rollin Fils, Quay des Augustins. 8°. p. 497.

SI le Catalogue que nous annonçons étoit fait avec goût, ce seroit un grand avantage pour le Libraire possesseur de tant de richesses ; on considéreroit d'un œil curieux & attentif toutes les parties de son trésor ; on prendroit de l'inclination pour quelques-unes ; & de l'inclination au désir d'acquérir, le trajet est imperceptible. Mais ici tout est *rudis indigestaque moles*. On n'a pas même pris soin de placer de suite les différentes Éditions des mêmes ouvrages ; on les voit ces Éditions, dispersées, noyées dans une multitude d'autres Livres ; on les rencontre quand on ne pense plus à elles ; on y revient encore à quelque distance de-là, & toute cette mauvaise manœuvre Bibliographique indispose, irrite le Lecteur, sans

compter que l'Auteur du même Catalogue est fort soupçonné d'ignorer le latin, vû le nombre infini de fautes qui remplissent les classes de sa nomenclature.

Est-ce donc que les Anglois, qui ont tant de réputation pour les Etudes, négligeroient la Bibliographie, qu'ils la regarderoient comme quelque chose de peu considérable ; ou bien, pour ne pas faire tomber la faute sur toute cette Nation savante, seroit-ce que les Libraires de ce Païs-là ne seroient jaloux que du titre de *Marchands*, sans se piquer d'être gens de lettres, sans acquérir le coup d'œil connoisseur & l'esprit d'ordre si essentiel à leur profession ?

Nous ne sommes pas Idolâtres du mérite Littéraire de nos François ; nous prenons même quelquefois la liberté de leur reprocher le mauvais goût qui dégrade plusieurs de leurs compositions ;

&, pour ce qui regarde la Sphère Typographique, nous osons de tems en tems réprouver certaines entreprises, où le désir du gain se manifeste bien plus que le zèle de la Littérature. Mais, après tout, il régne encore parmi nous des attentions par rapport à la Bibliographie, nous possédons d'excellens hommes en ce genre, nous voyons souvent paroître des catalogues où l'ordre, l'intelligence & le sçavoir se font remarquer à toutes les pages; & nous ne doutons pas que, si quelqu'un de nos habiles Bibliographes avoit dirigé le Catalogue de Londres, qui nous donne lieu de faire ces observations, la matière n'eût été tout autrement rangée & distribuée. Ce ne seroit pas une forêt pleine de broussailles & d'épines, mais un beau verger, mais un parterre agréable, où les yeux, l'esprit, le goût trouveroient également à s'instruire & à s'amuser.

Malgré les défauts énormes du catalogue, nous devons estimer les richesses qu'il indique. On sçait déjà que dans ce tome on annonce peut être plus de 50000 Volumes; c'est la somme de plusieurs Bibliothèques rassemblées; par cette raison l'on y trouve quelquefois les mêmes livres répétés; cela se remarque surtout dans les Classes des Belles-Lettres & de l'Histoire. Différentes personnes ont eu les mêmes désirs, ont fait les mêmes emplettes. Il faut bien qu'Homère se trouve partout; & que seroit-ce qu'un trésor Littéraire où Cicéron ne tiendroit pas le sceptre au milieu des Philosophes & des Orateurs?

Le Public sçait encore que, dans ce riche inventaire, on a les *Dauphins*, les *Elzevirs*, les *Variorum*; qu'on y trouve des Mss. concernant le Gouvernement & l'Histoire d'Angleterre;

qu'on y présente plus de 400 Articles d'Estampes des plus grands Maîtres ; que le prix est ordinairement marqué pour chaque livre : pratique favorable aux acquéreurs qui ne veulent point disputer ; & assez utile aux Libraires, qui, comme l'Auteur du Catalogue, ne placent rien au-dessous de la valeur qu'ils ont adoptée. Les livres sterling & les schelings se voyent ici au bout des lignes ; il seroit curieux d'en faire l'addition, afin d'estimer les espérances du propriétaire.

Nous ne raisonnerons qu'un moment sur certains Articles singuliers. On désigne au N°. XI. quelques ouvrages d'Aristote en cinq tomes, en Latin, sur velin & de Venise en 1483, personne que nous sçachions n'avoit connu cette édition. Fabricius en indique une aussi de Venise, mais de l'année 1493, & quel-

ques recherches que nous ayions pû faire, celle que porte le Catalogue de Londres est toujours pour nous un Phénomène; aussi l'a t'on taxée à 21 livres sterling. La rareté de ce livre exigeroit qu'on en donnât une notice exacte.

Au N°. 15. on a Boëce de la *Consolation* avec le Commentaire de S. Thomas d'Aquin, à Nuremberg 1473. & au N°. 35. une autre édition faite dans la même Ville en 1476. ceci est très-beau si l'on peut compter sur l'annonce. Nous connoissons une Bibliothèque très-riche * où l'édition de 1476. est qualifiée (Editio princeps). Et voilà le Catalogue de Londres qui nous en donne une de 1473. Mais que veut dire ce Catalogue en marquant sur cette précieuse édition, que le Commentaire de S. Thomas est en Latin & en Alle-

* Celle de M. de Boze à Paris.

mand, *Latinè & Germanicè Comment. Tho. de Aquino*? Peut-on croire qu'il y ait là une Traduction en Langue Allemande ? cela n'eſt aucunement vraiſemblable.

Le Livre intitulé : *Papiæ Vocabularium* de Milan 1476 eſt une curioſité Littéraire ; nous l'avons vu de Veniſe 1496 & il a encore ſon mérite avec cette datte ; que ſera-ce d'une édition faite 20 ans plûtôt ? Nous ne connoiſſons que la Bibliothèque des Chartreux de Pavie où l'on voye un pareil exemplaire. On le marque dans le Catalogue de Londres cinq livres ſterling & cinq ſchellins : le prix n'eſt pas extrême. On annonce une autre édition du même livre (Veniſe 1485) c'eſt encore une rareté.

Deux Plines de 1470 l'un à Rome & l'autre à Veniſe ſont eſtimables ; ils le ſeroient davan-

tage sans l'édition de 1469 qui a été inconnue longtems au P. Hardouin, quoiqu'il eût rassemblé un très-grand nombre d'anciennes éditions de Pline. Le Catalogue de Londres apprécie celle de Venise 1470 dix livres sterling & dix schellins : elle vaut mieux cette somme que l'édition des Décretales de 1475 (à Venise) qu'on fixe au même prix ; & qu'un assez grand nombre d'autres livres de ce Catalogue, qui sont trop chers.

On voit ici beaucoup de morceaux de Cicéron des premiers tems de l'Imprimerie ; par exemple *De Oratore* à Venise 1476, *Orationes* ibid. 1471, *Epistolæ familiares* ibid. 1469 & 1471, *de Officiis* à Rome 1471, *Epistolæ ad Atticum* ibid. 1470, *Somnium Scipionis*, à Venise 1472, & à Brescia 1483. &c. mais on n'y voit pas ce que nous avons vu à Paris, *les Offices* de 1465 &

de 1466. En récompense le Catalogue de Londres présente un Térence de 1471 (mais on le place en même tems à Cologne & à Venise, c'est une faute) un autre de 1477; un autre de 1478: un Appien de Venise 1472, & de la même Ville 1477: un Suetone de Rome 1472; nous en connoissons un du même endroit 1470, & un autre de Venise 1471 &c.

De grandes richesses dans le Catalogue Anglois sont la Bible Latine avec les Commentaires de Nicolas de Lyra à Rome 1472; le S. Augustin de la Cité de Dieu à Rome 1470; les Epitres de S. Jerôme *ibid.* 1470; les mêmes à Parme 1480; les Clementines à Mayence 1467; la Seconde seconde de S. Thomas d'Aquin à Mayence 1467; la grande Chronique de France 1493. &c. Aussi tous ces Livres sont-ils fort chers suivant le devis

du Libraire. Nous ne pouvons dissimuler le prix excessif du Livre intitulé *Mayni Consilia*, 2 Tomes Edit. de Lyon 1534. On les fait huit livres sterling & huit schellins ; cela est exorbitant, du moins parmi nous : peut-être que ce Jurisconsulte a plus de vogue en Angleterre qu'en France. Quoiqu'il en soit, nous terminons ici cette légére notice qui comprend la plûpart des livres les plus remarquables du Catalogue. Si l'arrangement étoit meilleur, nous suivrions plus volontiers cette Bibliographie ; mais dans une confusion pareille, on ne cherche qu'à prendre congé du Lecteur.

ARTICLE LII.

TRAITÉ DES SECTIONS Coniques & autres Courbes anciennes, appliquées ou appliquables à la pratique de différens Arts &c. avec un petit Traité de la Cycloïde &c. Le tout enrichi de Notes ou de Dissertations historiques & critiques &c. Par M. De la Chapelle, Censeur Royal, & Membre de la Société Royale de Londres. 8°. pag. 320. sans la Préface &c. *A Paris chez Quillau fils rue S. Jacques M. DCC. L.*

L'Auteur de cet Ouvrage a considéré, dans les Courbes, leur Théorie, leurs usages dans les Arts, l'Histoire de leur origine & de leur progrès. Il a voulu instruire les Lecteurs des propriétés de ces lignes; montrer les rapports qu'elles pou-

voient avoir à des pratiques utiles ; indiquer les sources & les suites de la doctrine qui les concerne.

Il n'y a rien de mieux que ce plan ; on y trouve des spéculations devenuës intéressantes par l'application qui s'en fait à des choses sensibles, & ornées d'Anecdotes historiques qui font plaisir. Telle étoit à peu près la méthode de ces Mathématiciens du dernier siècle, qu'on lit peu aujourd'hui, & qui joignoient néanmoins des procédés judicieux à l'amour du travail & aux richesses de l'érudition. Ils faisoient d'ordinaire des Prolégomènes pour exposer au public l'histoire des Anciens Géomètres, & pour développer les avantages qu'on pouvoit retirer des livres que ces Auteurs ont laissés : donnons un exemple pour parler plus sensiblement à l'esprit.

Nous avons sous les yeux un Commentateur * d'Apollonius de Perge, & nous remarquons que sa première attention le porte à faire connoître ceux d'entre les Grecs qui ont traité des Sections Coniques ; il indique ensuite ce qu'Apollonius de Perge a emprunté d'eux ; il donne des raisons plausibles de la difficulté de cet Auteur ; il nomme la plûpart des Arts où ses principes peuvent être utiles, tels sont l'Astronomie, la Gnomonique, la Perspective, l'Architecture : après quoi le même Commentateur propose en abrégé tout ce que contiennent ces quatre livres d'Apollonius ; & tout ceci est si bien entendu, qu'on se livre avec quelque confiance à la lecture de cet Ancien, quoique difficile ; la diffi-

* *Richard. Com. in Apoll. Perg.* an. 1655.

culté paroît moins terrible quand on la connoît, quand on sçait où elle conduit ; & enfin, s'il est permis de se servir d'une comparaison que fournit le genre dramatique, ces notions préliminaires font sur l'esprit du Lecteur à peu près le même effet, que le mot de l'acteur qui prévient le parterre en disant :

Je suis Oreste, ou bien Agamemnon.

On part de ce point & l'on suit avec courage les intrigues, les incidens, les Catastophes jusqu'au parfait dénouement de l'action.

M. De la Chapelle adopte tout l'utile de cette Méthode, il instruit d'abord, il gagne son Lecteur dans une préface judicieuse, mais il ne répand pas toutes ses notions historiques dès l'entrée ; il les distribue dans le cours de son Livre, & par exemple en commençant l'Article de la Parabole, il donne en peu de mots

l'histoire des Sections Coniques.

» La connoissance de ces Cour-
» bes est ancienne. Archimède,
» qui vivoit il y a plus de deux
» mille ans, fait mention dans
» ses Ecrits d'éléments de Coni-
» ques, comme de Courbes con-
» nues par ses prédécesseurs. Peu
» de tems après lui, Apollonius
» de Perge travailla sur ces Sec-
» tions avec tant de succès, qu'il
» en fut surnommé *le grand Géo-*
» *mètre.* Cependant les Moder-
» nes ont fait oublier Apollo-
» nius. Grégoire de S. Vincent
» s'est distingué par la clarté de
» ses démonstrations, & j'ignore
» pourquoi nos Contemporains
» le recherchent si peu &c.

Cette méthode de distribuer les notions historiques a ses avantages, & l'on peut juger, par le morceau qui vient d'être transcrit, que notre Auteur a orné son livre : nous oserions même ajouter qu'un peu plus de détail

eût mis un degré de perfection dans l'ouvrage. On liroit, ce semble, avec plaisir qu'Euclide plus ancien qu'Archimède avoit composé près de quatre livres de Coniques ; qu'avant Euclide, Aristée s'étoit exercé dans le même genre de composition ; qu'Apollonius de Perge acheva les quatre livres d'Euclide & en ajouta quatre autres ; que ce qui distingue Apollonius de ses Prédécesseurs, c'est l'attention particulière qu'il donna aux Sections du Cône Scalène &c. Quelques développements en un mot sur l'historique de cette ancienne Géométrie ne pouvoient déplaire dans un livre aussi bien pris que celui-ci ; mais hâtons-nous de le faire connoître plus particulièrement.

On appelle *Sections Coniques* les différentes coupes que l'on peut faire d'un Cône : ceci est connu, aussi bien que la figure de

chaque Section, c'est-à-dire de la parabole, de l'ellipse & de l'hyperbole. Notre Auteur entre dans cette matière après avoir donné une notice abrégée du calcul des puissances par leurs exposans & du calcul des Radicaux. Cette doctrine n'a rien d'effrayant, même pour les premiers Elèves de Géométrie : on en peut faire l'épreuve sur l'explication très-nette & très-claire que donne ici M. de la Chapelle.

Pour la théorie de la parabole, il part de la simple supposition que l'on coupe un Cône parallélement à un côté du Triangle par l'axe de ce solide ; & il déduit de cette supposition toutes les propriétés de la parabole : méthode facile & dont il semble qu'Apollonius a tracé le modèle dans sa XI^e Proposition ; excepté que notre Auteur embrasse encore moins que cet

Ancien, puisque celui-ci, pour décrire la parabole, fait attention à une de ses propriétés principales, qui est que le quarré de l'Ordonnée égale toujours le rectangle du Paramètre par l'abscisse correspondante.

La quadrature de la parabole est une finesse Géométrique dont on est redevable à Archimède. Personne, *disoit-il*, avant moi, n'a démontré que tout segment, compris dans une parabole, est les deux tiers du triangle de même base & de même hauteur. Et de suite il détailloit 24 propositions qui contiennent cette doctrine, & qui feront toujours l'éloge de ce puissant génie. M. de la Chapelle rend justice à la beauté de cette découverte; mais il ne laisse pas de fournir, pour le même problême, une autre solution plus courte, plus facile, plus appropriée aux besoins & à l'attention des Eléves de Géo-

métrie : on la lira volontiers dans son Ouvrage ; on n'attend pas que nous transcrivions ici des détails de démonstration ; mais voici ce qu'on peut exiger de nous.

Les usages de la parabole s'étendent principalement au jet des Bombes : science toute nouvelle, puisque nous la devons, dit notre Auteur, au célèbre Galilée. Elle est fondée sur les loix qu'observent les corps dans leurs chûtes, lorsqu'abandonnés à eux-mêmes ils descendent vers la surface de la Terre; or c'est Galilée qui le premier a sçu estimer ces loix, qui a démontré que les espaces qu'un corps parcourt en tombant forment la progression Arithmétique 1. 3. 5. 7. 9. &c. principe fécond d'où suivent ces Corollaires si bien démontrés, que les espaces parcourus sont entr'eux comme les quarrés des tems employés à les

parcourir ; que les vîteſſes acquiſes ſont entr'elles comme les quarrés des eſpaces ; qu'un corps mû uniformément, avec la vîteſſe acquiſe à la fin du premier inſtant de ſa chûte, parcourt dans un tems égal au premier un eſpace double du premier &c.

La théorie du jet des Bombes ſe déduit uniquement des loix de ce mouvement accéléré, combinées avec celles du mouvement uniforme. On la donne ici cette théorie ; on en fait l'application à tout ce qui concerne la pratique ; on réſout les difficultés priſes de la réſiſtance de l'air, du peu de juſteſſe des Inſtruments, ou de la manœuvre néceſſaire dans le jet des Bombes ; & de tout ceci réſulte un traité aſſez complet ſur cette importante partie de la Science Militaire.

La parabole a auſſi ſes uſages pour calculer l'excavation des Mines, car, ſuivant les obſerva-

tions de M. de Vallière, Lieutenant général, cette excavation, ou, comme parlent les Mineurs, cet *Entonnoir* a la figure d'un Paraboloïde. On l'avoit pris ci-devant pour un Cône ; le sçavant Officier général que nous venons de nommer a détrompé les Artilleurs sur ce point. C'est l'application de la Science Parabolique aux Mines que M. de la Chapelle fait en cet endroit ; après quoi il considère l'usage de la parabole dans la construction des porte-voix : Article qui est orné d'une Dissertation sur la découverte de cette machine. Quelques particularités qu'on y remarque vont nous arrêter un moment.

Le P. Kircher est l'inventeur, du moins le restaurateur du Porte-voix. Il avoit lû dans un ancien Ms. * de la Bibliothèque

* Intitulé *Secreta Aristotelis ad Ale-*

du

du Vatican, qu'Alexandre se servoit d'un cornet pour rassembler ses troupes, & que l'effet de cet instrument étoit si prodigieux qu'on entendoit la voix de ce Prince jusqu'à une distance de 100 stades faisant 12 milles d'Italie ou près de cinq lieuës de France. La figure de ce Porte-voix étoit dessinée dans le Ms. Il avoit cinq coudées ou 7 pieds ½ de diamètre; on le voit gravé dans la *Phonurgie* de Kircher. M. de la Chapelle rapporte exactement cette Anecdote, & il y ajoute le récit du même Auteur parlant du Porte-voix qu'il avoit inventé & dont il se servit longtems au Collége Romain.

» Kircher avoit construit un
» Porte-voix de forme conique

---

xandrum Magnum. Jean Pic de la Mirande parle de cet Ouvrage, & dit qu'il n'est pas d'Aristote. *Voy. Fabric. Bibl. Græc. T.* 2 p. 167.

» long de 21 palmes * dont l'iſ-
» ſuë ou le pavillon en avoit
» trois & l'embouchure un quart.
» Ce grand Phyſicien s'en ſer-
» voit pour parler au Portier
» du Collége de Rome & pour
» en recevoir des réponſes ** «.
Ceci, comme l'obſerve M. de la C., réfute la prétention du Chevalier Morland Phyſicien Anglois, qui ſe portoit en 1670 pour avoir inventé le porte-voix. Car le P. Kircher prouve dans ſa *Phonurgie* qu'il avoit conſtruit le ſien environ 24 ans

* On lit dans le Livre de Kircher que ſa longueur étoit de 22 palmes, c'eſt-à-dire d'un peu plus de ſept coudées.

** Le P. Kircher ajoute qu'il parloit à ce Portier & qu'il recevoit ſes réponſes à la diſtance de 300 palmes ou 100 coudées qui étoit toute l'étendue du jardin ſitué entre ſon cabinet & la chambre du Portier. Il dit auſſi qu'il entendoit au moyen de cette machine, tous ceux qui parloient un peu haut dans le Jardin, qu'il diſtinguoit toutes leurs paroles &c.

avant que Morland publiât son Traité sur le même sujet. Il faudroit voir toute cette curieuse discussion dans le livre de Kircher & ce qu'il raconte aussi d'un autre Porte-voix dont il se servit sur le Mont S. Eustache à quelque distance de Rome. Cet instrument avoit 15 palmes ou cinq coudées de longueur & le reste de la construction, qu'on n'explique pas, étoit singulière. De dessus la montagne, Kircher, après avoir prévenu tous les Habitans des Villages & des Châteaux voisins, leur parla, les convoqua aux offices du jour de la Pentecôte, récita les Litanies avec eux; & la portée de la machine s'étendoit jusqu'à cinq milles de distance; & le nombre de ceux qui conversèrent par ce moyen montoit à 2200 personnes. Toute cette narration est charmante, & rend tout-à-fait croyable le Cornet

d'Alexandre ; c'eſt la concluſion de Kircher.

Au reſte le Porte-voix tient à la doctrine de la parabole, parceque *ſa conſtruction la plus avantageuſe*, quand il eſt ſimple, c'eſt-à-dire d'une ſeule figure, *eſt de le former en Paraboloïde dont le foïer ſe trouve à l'embouchure préciſément à l'endroit où l'on parle.* La démonſtration s'en trouve dans le Livre de M. de la Chapelle, elle eſt courte facile & liée aux principes.

La figure Parabolique entre de même dans la conſtruction des miroirs brulans par réfléxion. Car » ſi l'on dirige vers le centre » du Soleil l'axe d'un Paraboloï- » de concave dont les parois in- » térieures ſoient bien liſſes & » bien polies ; quand il ne ſe- » roit que de papier ou de car- » ton, il y aura alors un ſi » grand nombre de rayons, qui

» viendront frapper l'intérieur » de cet instrument parallele- » ment ou presque parallele- » ment à son axe, qu'étant ré- » fléchis à son foyer, leur réu- » nion y causera une chaleur si » puissante, qu'elle pourra y » enflammer des matières com- » bustibles. Ce qui est conforme » à l'expérience. « Il ne l'est pas moins de voir bruler au foyer d'un miroir Parabolique concave quelque matière combustible que ce soit, lorsqu'on aura mis en opposition un autre miroir aussi Parabolique concave, dans le foyer duquel seront placés des charbons. L'Auteur cite des expériences faites à Prague & à Paris: à quoi il ajoute un trait qui dépend de la même Théorie, quoiqu'il ne soit pas question de miroirs Paraboliques concaves, destinés à porter le feu quelque part. Voici le fait :

Kircher rapporte*, d'après une Histoire des Abissins, qu'il y a dans ce Pays » un grand rocher » excavé en forme Parabolique, » lequel est capable de faire entendre, à 50 pas de là, une » voix basse qui part de très-» loin. Vis-à-vis de ce rocher » s'en trouve un autre au sommet duquel on entend très-» distinctement tout ce que peu-» vent dire des personnes fort » éloignées de cet endroit, si » bas qu'elles puissent parler. » Quand on se met à y crier, on » croiroit entendre (à ce som-» met) les voix réunies de tou-» te une armée. Les Prêtres du » Pays ont très-bien conçu l'u-» sage que l'on pouvoit faire de » cette espèce de merveille. Pour » démontrer au Peuple qu'ils » sont en commerce direct avec

* *Voy. la Phonurgie de cet Auteur p.* 226. 227.

» la Divinité, ils font monter
» ceux qui les consultent au som-
» met du rocher ; parlant ensui-
» te à voix très-basse aux en-
» droits les plus propres à leur
» dessein, leurs paroles vont se
» répéter en l'air aux oreilles
» des Consultans. Ceux-ci n'ap-
» percevant autour d'eux aucu-
» ne cause ordinaire de cet ef-
» fet, se croyent très-véritable-
» ment inspirés. «

Ce Phénomène singulier arrive, selon le même Kircher, parce que la nature a donné au premier rocher la forme d'un miroir concave sphérique ou parabolique, & que le foyer de cette espèce de miroir se trouve assez précisément au sommet du second Rocher. Notre Auteur, M. de la Chapelle, adopte & confirme ce sentiment. Il cite encore le P. Kircher avec éloge, lorsqu'il est question des miroirs dont on prétend que se

ſervit Archiméde, pour bruler la Flotte du Général Romain Marcellus. Ce trait hiſtorique eſt douteux, mais Kircher n'a pas laiſſé d'examiner le problème & de montrer les effets prodigieux que pouvoient produire des miroirs plans multipliés: Thé orie qui a été vérifiée de nos jours par des expériences célèbres. On ſçait qu'au Jardin du Roi, une machine compoſée de miroirs plans a porté l'incendie juſqu'à 200 pieds.

Mais ceci n'attire l'attention de M. de la Chapelle qu'après les Articles de l'ellipſe & de l'hyperbole ; deux des Sections Coniques principales, & ſur leſquelles les plus anciens Géomètres ont beaucoup travaillé. On trouve ici ces Articles traités avec autant de ſoin que le premier. Et nous ſouhaiterions très-ſincérement nous y arrêter, ſoit pour faire connoître l'abon-

dance des principes de l'Auteur, soit pour insister sur l'application qu'il en fait à la Dioptrique. Il faudroit de même suivre ce qu'il dit des autres Courbes, telles que la Cissoïde, la Conchoïde, la Quadratrice, la Spirale, la Cycloïde. Cette dernière qui est si importante pour la construction des pendules, a été inventée par le P. Mersenne, rectifiée par un Anglois, nommé M. Wren, perfectionnée & renduë féconde en merveilles Géométriques par M. Huyghens. On sera bien-aise de voir ses propriétés mises dans un jour avantageux par M. de la Chapelle.

Notre intention se portoit à donner deux Extraits de ce bon Livre, mais l'abondance des autres matières nous oblige d'attendre le moment d'une seconde Edition, pour reprendre ce que

nous avons été obligés de paſſer ſous ſilence.

ARTICLE LIV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, ſur la continuation des dons miraculeux après le tems des Apôtres, dont il eſt parlé dans le Journal du mois de Février 1751.

VOus nous apprenez, M. RR. PP. que des Théologiens Anglois ſont partagés ſur la continuation des dons miraculeux dans l'Egliſe; que les uns prétendent qu'on ne ſçauroit prouver qu'ils ayent ſubſiſté pendant pluſieurs ſiècles, & que les autres aſſurent le contraire. Permettez-moi de vous expoſer ma penſée ſur une queſtion ſi intéreſſante. Il me ſemble qu'on auroit dû marquer ce qu'on entend par les dons miraculeux. Car ſi l'on entend tous les prodiges qui

ont illuſtré la Religion Chrétienne, il faut les diſtribuer en diverſes claſſes. La première eſt de ceux qui furent opérés en faveur des Chrétiens, ſans qu'ils les demandaſſent au Seigneur. La ſeconde eſt de ceux que le Seigneur accorda aux prières des fideles, lorſqu'ils invoquoient le nom adorable de JESUS. La troiſième eſt de ceux que S. Paul appelle le don des Langues, le don des guériſons, le don de prophétie, de conſeil, de ſcience ou d'intelligence &c.

La Lettre de S. Ignace Martyr aux Romains, celle de l'Egliſe de Smyrne à toutes les autres Egliſes, & celle des Egliſes de Vienne & de Lyon aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie ne permettent pas de révoquer en doute la continuation des prodiges de la première claſſe. (*a*) S. Ignace

(*a*) *S. Ignatius in Ep. ad Rom.* Ne ſicut

craint que les bêtes, auxquelles il doit être exposé à Rome, ne deviennent tranquilles à son aspect, & ne s'arrêtent de manière qu'elles n'osent même lui toucher, & il craint que cela ne lui arrive, parceque cela est arrivé à plusieurs Martyrs. C'est la crainte d'un Héros qui regarde la mort comme un triomphe, qui soupire après le moment où il sera réüni à Jesus-Christ, & à qui échappe, pour ainsi dire, un témoignage bien propre à convaincre qu'après le tems des Apôtres Dieu ne cessa point de relever la gloire du Christianisme par des prodiges.

(*a*) Le témoignage de l'Eglise

---

aliorum Martyrum, non audeant corpus attingere.

(*a*) *Apud Eusebium Hist. Eccl. Lib. IV. C.* 14. Ignis enim fornicis speciem gerens, tanquam velum navigii ventorum flatibus turgescens, corpus Martyris undique obvallat &c.

de Smyrne n'a pas moins de force. Cette Eglise raconte ce qui se passa au Martyre de son Evêque S. Polycarpe. Elle dit que le feu perdit son activité, que Polycarpe sur le bucher ne fut point entamé par les flammes, & que les flammes formèrent autour de lui une espèce de voute mouvante dont les ondulations ressembloient à celles d'une voile de Navire qu'enfle un vent favorable, & qui produit une douce fraîcheur. Elle ajoute qu'il sortoit du corps de ce généreux Athlète une odeur des plus agréables, & qu'il fallut que les bourreaux eussent recours au fer pour se défaire d'un homme contre qui le feu refusoit de servir la haine des Tyrans. Ainsi au second siécle continuoient les prodiges en faveur des Martyrs.

Parmi ceux de Lyon, sous An-

tonin-Vere,(*a*) on vit un Diacre, après avoir souffert les fouets & les lames ardentes, trouver dans un nouveau supplice un remède efficace & une entière guérison, (*b*) tandis que Sainte Blandine exposée aux bêtes, pour en être dévorée, leur inspiroit par sa seule présence un respect qui fit l'admiration des Payens, mais qui ne modéra pas leur fureur. Les Eglises de Vienne & de Lyon racontent dans leur lettre d'autres faits aussi frappants. L'histoire Ecclésiastique en fournit plusieurs de même nature dans tous les tems de persécution, & ils sont attestés par les Contemporains qui en ont fait mention dans leurs écrits. Du moins on

(*a*) *Apud Euseb. Lib. V. C.* 2. Adeò ut secunda illa Carnificina non inflicta pœna, sed medicina per Christi gratiam adhibita videretur.

(*b*) *Ibid.* Cum nulla bestia ejus carnem tangere vellet.

ne ſçauroit regarder comme ſuſpects les monuments que nous venons de citer, & ils ſuffiſent pour convaincre tout Critique judicieux que la fin du ſiècle Apoſtolique n'a pas été le terme des prodiges opérés pour illuſtrer le Chriſtianiſme, lors même que les Chrétiens ne les demandoient pas.

Venons maintenant aux prodiges que Dieu accorda aux premiers Chrétiens, lorſqu'ils invoquoient le Saint & Auguſte nom de JESUS. Peut-on conteſter à l'Egliſe le pouvoir de les obtenir ? (*a*) Jeſus-Chriſt n'a-t'il pas dit que ceux qui croiroient en lui n'auroient qu'à invoquer ſon nom : & que ſon nom invoqué, ils chaſſeroient les démons, ils parleroient des Langues qui juſ-

(*a*) *Marc. C. XVI. V.* 17. in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, &c.

ques-là leur avoient été inconnuës, ils soumettroient toute la nature ? (*a*)N'a-t'il pas expressément déclaré que croire en lui, seroit un titre pour opérer les merveilles que lui-même il opéroit sur la Terre, sans en excepter les plus grandes ? Non ; ce pouvoir n'a pas dû expirer avec le bel âge des Apôtres. Il s'est perpétué. On en a vû dans tous les siècles des effets, lorsque l'honneur de Jesus-Christ, la conversion des idolâtres, la gloire de l'Eglise & l'utilité des Fidèles sembloient les exiger.

(*b*) Qu'on lise la première

(*a*) *Joan. C. XIV. v.* 12. Qui credit in me, opera, quæ ego facio, & ipse faciet, & majora horum faciet.

(*b*) *S. Justin. Apolog* 1. Complures siquidem dæmonum intemperiis correptos homines per orbem omnem & hanc vestram urbem, quos alii adjuratores & incantatores & venefici vestri curare non potuerunt, permulti hominum nostrorum, Christianorum, inquam, per no-

Apologie que S. Justin adressa à Antonin le débonnaire pour l'engager à modérer la rigueur des Édits contre la Religion Chrétienne. Cet illustre Martyr ne craint pas de dire aux Payens. Vous-mêmes, oui, vous-mêmes, vous êtes forcés de rendre hommage à cette Religion. Les démons, que vous adorez, prennent plaisir à vous faire souffrir. Vous avez recours à vos devins, à vos enchanteurs, à vos magiciens pour les conjurer. Conjurations inutiles! l'art de ceux sur qui vous comptiez s'épuise, & vos maux ne diminuent pas. Vous implorez enfin l'assistance de nos Chrétiens, ils invoquent sur vous le nom de JESUS crucifié sous Ponce Pilate: à l'instant les démons quittent la par-

men Jesu-Christi sub Poncio Pilato crucifixi adjurantes sanarunt, atque etiamnunc sanant.

tie, vous êtes consolés, vos maux sont guéris. N'est-ce pas ce que vous avez cent fois éprouvé à Rome & dans toutes les parties de l'Univers ? ne l'éprouvez-vous pas encore tous les jours ?

Non, S. Justin n'auroit pû tenir ce langage sans deshonorer & sa religion & sa propre personne, si après les Apôtres il ne se faisoit plus de miracles dans l'Eglise. Mais il s'en faisoit. Tertullien les opposoit avec assurance aux persécuteurs qui prétendoient rendre les Chrétiens responsables des calamités publiques. (*a*) Comment donc, s'é-

(*a*) *Tertullian. lib. ad Scapulam* C. IV. Quanti honesti Viri, de Vulgaribus enim non dicimus, aut à dæmoniis aut Valetudinibus remediati sunt ? . . . . M. quoque Aurelius in Germanicâ expeditione, Christianorum militum orationibus ad Deum factis, imbres in siti illâ impetravit. *Vide etiam Apologet. capp.* 7. 33. & 43.

crioit-il, les Chrétiens sont-ils pernicieux à l'Empire ? Combien de personnes, je ne dis pas du commun, mais des plus illustres, ont été délivrées, par leur ministère, soit de l'infestation des démons, ou de maladies dangereuses & de longues infirmités ? Oubliera-t-on jamais le service qu'ils rendirent à Marc-Aurele dans son expédition Germanique ? Son armée épuisée de fatigues, & ne pouvant plus soutenir les ardeurs de la soif, alloit tomber sous les coups des ennemis. Les Chrétiens priérent, le Ciel s'ouvrit, une pluye abondante fournit au Soldat de quoi se désaltérer. Chacun reprit courage, on chargea les ennemis, on les défit, & les Romains triomphèrent par les priéres des soldats Chrétiens qui étoient dans l'armée.

Ainsi Tertullien faisoit valoir auprès d'un des plus violens en-

nemis du Christianisme le pouvoir que donnoit aux Chrétiens sur les Demons, sur les Maladies & les infirmités, sur le Ciel même, l'invocation du nom de Jesus-Christ. Ce qui mérite une attention particuliére, c'est qu'il le prouvoit par des faits dont il prenoit à témoins les Payens mêmes. Je sçai que quelques Critiques ont cherché à répandre des nuages sur le miracle obtenu par les prières des Soldats Chrétiens, qui suivirent Marc-Aurèle dans son expédition Germanique. Mais 1°. Tertullien n'est pas le seul qui ait rapporté ce miracle & qui s'en soit servi contre les Payens. Apollinaire, Evêque d'Hiéraple, qui écrivoit du tems même de Marc-Aurèle, en avoit fait usage ainsi que d'autres Auteurs Ecclésiastiques (*a*) qu'Eu-

(*a*) *Euseb. Hist. Eccl. L. V. c.* 5. Eadem Historia apud Gentiles Scriptores...

sèbe de Césarée avoit sous les yeux, lorsqu'il rapportoit le même miracle. Les Auteurs profanes en parloient aussi, sans néanmoins en faire honneur aux Chrétiens, à qui l'on conçoit aisément qu'ils avoient intérêt de l'enlever pour l'attribuer à leurs Dieux. 2°. Si Tertullien n'est pas digne de foi lorsqu'il fait le récit des Visions de Montan, de Priscilla & de Maximilla, ou qu'il leur prodigue des éloges, on ne sçauroit se défendre de le croire quand il s'accorde avec les Ecrivains contemporains, quand (*a*) il cite des

commemoratur. Commemoratur etiam à nostris, ex quorum numero est & Apollinarius &c.

(*a*) *Tertullian. Apologet. c.* 5. Nos è contrario edimus protectorem, si litteræ M. Aurelii gravissimi Imperatoris requirantur, quibus illam Germanicam sitim Christianorum fortè militum precationibus impetrato imbri discussam contestatur.

faits arrivés ſous les yeux d'une armée entière, & marqués dans les faſtes publics, quand il renvoye ceux qui ſont intéreſſés à les combattre, aux Edits mêmes des Empereurs. Or telles ſont les circonſtances du témoignage que Tertullien rend au miracle dont il eſt ici queſtion. 3°. Les ſoldats aux prières de qui ce miracle fut accordé, compoſoient la Légion Mélitine ou Fulminante : dernière dénomination, qui, ſelon les Anciens, fut au moins confirmée à l'occaſion de cet événement ; & n'eſt-ce pas encore une preuve qui appuye le témoignage de Tertullien ?

Mais, dira-t-on, cet Auteur parle d'un Edit de Marc-Aurele en faveur des Chrétiens, on n'en trouve aucune trace, la perſécution ne ceſſa point après l'expédition Germanique. Je répons toujours qu'il n'eſt pas probable

que Tertullien ait ſuppoſé cet Edit. La cauſe qu'il défendoit n'en avoit pas beſoin. Et il eſt plus naturel de penſer que la reconnoiſſance de l'Empereur ne ſe ſoutint pas, ou que ſes ordres furent mal obſervés, comme il eſt arrivé plus d'une fois en pareilles conjonctures, que de ſoupçonner Tertullien d'avoir imaginé un Edit qui n'exiſta jamais, & d'avoir voulu en tirer avantage dans un tems où la ſuppoſition ne pouvoit manquer de ſauter aux yeux & de le couvrir de confuſion. En vain donc on cherche à affoiblir en ce point ſon témoignage.

Quand même on réuſſiroit à l'affoiblir, pourroit-on ſe refuſer à celui de (*a*) S. Irénée ſur

(*a*) S. *Irenæus lib.* 2 *adverſus hær. C.* 32. Alii autem laborantes aliquâ infirmitate per manus impoſitionem curant.... jam & mortui reſurrexerunt & perſeve-

des faits encore plus éclatants, tels que sont des guérisons opérées par la seule imposition des mains & des résurrections ? Or voilà les faits que ce grand Evêque de Lyon atteste. Il dit expressément qu'il a vû des morts ressuscités à la priére des Fidéles & par l'invocation du Nom de JESUS ; qu'ils ont vécu plusieurs années avec lui ; & qu'ils montroient la différence qu'il y a entre les sectes hérétiques & l'Eglise, à qui seule il appartient de rendre la vie aux morts, & de faire des prodiges véritablement utiles à la société ; au lieu que les sectes hérétiques ne pouvoient que nuire ou amuser par des prestiges. Ainsi S. Irenée fait connoître comment l'Eglise, à la fin du second siècle & au commencement du troisième, exer-

raverunt nobiscum multis annis. *Vide etiam cap.* 33.

çoit

çoit le pouvoir de faire des miracles.

Les Payens même, les plus éclairés & les plus opposés à notre sainte religion, n'entreprirent pas de contester ce pouvoir à l'Eglise. (*a*) Celse, vers le milieu du troisième siècle, le lui accordoit. Mais pour éluder la preuve qu'on en tiroit contre le Paganisme, il avoit recours à la pitoyable défaite des Juifs, & il attribuoit ce pouvoir à l'invocation de quelques démons & à des enchantements. Comme si les miracles des Chrétiens n'avoient pas eu pour objet l'établissement d'un culte par lequel tous les hommes honorassent le Dieu Suprême essen-

(*a*) *Origen. l.* 1. *contrà Celsum.* Quam Christiani videntur habere potestatem, eam ipsos habere quorumdam Dæmonium nominibus & incantationibus (*Celsus pronunciat.*)

tiellement Unique ; ou qu'un culte de cette nature pût être établi par les Démons & les enchantements. Plus la défaite est pitoyable, plus elle marque la certitude des faits qui manifestoient alors le pouvoir de l'Eglise. Ce pouvoir s'est manifesté d'âge en âge. (*a*) S. Augustin avouoit que ce pouvoir avoit une grande force pour le retenir dans l'Eglise Catholique, malgré les clameurs des hérétiques qui frémissoient autour d'elle. Ce pouvoir enfin, tous les peres l'ont regardé comme un caractère propre de l'Eglise Catholique, & la parole de Jesus-Christ nous assure qu'avec elle, il se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles.

Pour ce qui est des prodiges que S. Paul appelle le don des

(*a*) S. Augustin. lib. contra Epist. fundam. C. IV.

Langues, le don de Prophétie &c. Dieu les rendoit fréquents à la naissance de l'Eglise. Il en usoit ainsi pour faciliter la conversion des Infideles. Ces dons divins étoient ceux que l'Ecole nomme graces gratuitement données. Le S. Esprit les communiquoit de manière qu'ils étoient habituels & permanents dans ceux qui les avoient reçus.

Ils pouvoient néanmoins être passagers; & alors ils appartenoient à l'une des deux Classes précédentes. Mais à les considérer comme permanents dans ceux à qui ils avoient été communiqués, ont-ils dû subsister toujours? ont-ils subsisté après le siécle Apostolique? Il ne paroît pas qu'ils aient dû subsister toujours dans toute leur étenduë. Dieu ne les prodiguoit, ce semble, dans les premiers tems, que pour donner plus d'éclat à l'Eglise & pour faciliter les pro-

grés de la religion. Mais la religion établie & affermie, les dons extérieurs & ſenſibles ont pu ceſſer pour rendre la foi plus méritoire, ainſi que l'obſerve S. Chryſoſtome. Il faut pourtant avouer qu'ils n'ont pas ceſſé à la fin du ſiécle Apoſtolique.

Ils ſubſiſtoient du tems de S. Juſtin. (*a*) Ce Pere aſſure, dans ſon Dialogue avec Tryphon, qu'alors celui-ci recevoit l'eſprit ou le don de ſageſſe; celui-là l'eſprit de conſeil; quelqu'un l'eſprit de force; quelqu'autre l'eſprit de guériſon, ou l'eſprit de Prophétie: telles ſont, dit-il, les faveurs que, du haut du Ciel, Jeſus crucifié répand ſur ſes adorateurs. On eſt ſurpris de la facilité avec laquelle Montan ſe fit des

(*a*) *S. Juſtin. Dial. cum Tryphone.* Hic enim accipit Spiritum ſapientiæ, ille conſilii, alius fortitudinis, alius curationis, alius præcognitionis.

Disciples, & de la multitude des partisans que ses émissaires lui firent en diverses Eglises. (*a*) Eusebe de Césarée parlant des Martyrs de Lyon qui sçurent se préserver de cette contagion funeste, nous apprend que Montan dut les progrès de son hérésie à l'habitude où étoient les Fidèles de voir les dons miraculeux communs parmi eux : ce qui leur faisoit croire que Montan & ses Sectatrices les possédoient aussi.

Le don de Prophétie en particulier étoit si commun que l'Eglise montroit une succession de Prophètes, lorsque Montan entreprit de dogmatiser. Il prétendit que sa Priscilla & sa Maxi-

(*a*) *Euseb. Hist. Eccl. Lib. V. c.* 3. Permulta enim divinâ gratiâ largiente miracula operaque stupenda ad illud usque tempus per varias Ecclesias edita, fidem multis faciebant, illos etiam Donum Prophetiæ fuisse consecutos.

milla avoient eu l'honneur de ſuccéder à Quadrat & à Ammia de Philadelphie dans la noble fonction de prophétiſer. (*a*) Après ſa mort & celle de Priſcilla & de Maximilla, ſes diſciples étoient confondus par les Catholiques, qui leur demandoient s'ils avoient encore des Prophètes, qui euſſent ſuccédé à ceux qu'ils ſe glorifioient d'avoir ſuivis. Il ne pouvoient en produire, & les Catholiques en concluoient que, ni Montan ni les femmes qu'il s'étoit aſſociées n'avoient été de vrais Prophètes. On voit bien que ce raiſonnement n'avoit de force qu'autant que le don de Prophétie étoit permanent dans certains membres de l'Egliſe, & qu'il y avoit une ſuite non interrompuë

(*a*) *Miltiades apud Euſeb. Lib V. c.* 16. Proferant autem eos, qui poſt Montani & mulierum illarum mortem. . . . in idem munus ſucceſſerint.

de Prophètes, que l'héréfie ne pouvoit montrer chez elle, tandis que l'Eglife Catholique la montroit dans fon fein.

Le troifième fiècle eut cet avantage ainfi que le fecond & le premier. Du moins S. Irenée (*a*) donne à entendre que de fon tems il y avoit des Fideles qui chaffoient véritablement les démons, & qu'affez fouvent on voyoit dans l'Eglife des perfonnes qui y étoient entrées, après avoir été délivrées de ces efprits malfaifants, par ceux qui avoient reçu la grace de les chaffer. Il parle auffi de ceux qui avoient le don de pénétrer l'avenir, qui étoient honorés de vifions céleftes, & qui prophétifoient. (*b*)

(*a*) *S. Iren. Lib. 2. contra hæref. c.* 32. Alii enim dæmones excludunt firmiffimè & verè &c.

(*a*) *Apud Eufeb. Lib. V. c.* 7. Multos fratres in Ecclefiâ ipfi audimus qui & Dona Prophetiæ habent &c.

Eusebe cite un endroit de ce Pere où il est dit : Nous-mêmes nous entendons dans l'Eglise plusieurs de nos frères qui ont le don de Prophétie, qui avec le secours de l'Esprit Saint parlent diverses Langues, découvrent les pensées secrètes des autres pour l'utilité publique, & ont le talent de développer les mystères aussi clairement qu'il est possible.

Marquer l'époque où ces dons, permanents dans les particuliers qui les avoient une fois reçus, ont cessé ; c'est ce qu'il n'est pas aisé de faire. Il suffit d'avoir montré qu'ils ont subsisté longtems après les Apôtres, & que la prérogative de l'Eglise Catholique est de conserver le pouvoir de faire des miracles, & de participer d'une manière, même sensible, à tous les dons du S. Esprit qui firent la gloire du siècle Apostolique. Je suis &c.

ARTICLE LV.

NOUVEAU DICTIONNAIRE Hiſtorique & Critique. A Amſterdam. fol. pag. 576. pour les Articles contenus ſous la ſeule lettre A. Tomes 1. & 2. imprimés à Amſterd. & ſe trouvent à Paris chez H. L. Guerin & Boudet rue S. Jacques.

VOici un Livre ſi nouveau, qu'il n'a même encore ni frontiſpice ni préface, du moins dans l'exemplaire qu'on nous communique. Ce n'eſt pas une plume auſſi déliée que celle de Bayle, qui nous donne cette grande collection, mais il ſe trouve plus de ſageſſe & plus de décence dans tout le corps de l'Ouvrage. L'érudition ſe préſente à peu près comme dans Bayle ; ce ſont encore des no-

tes très-étenduës, des marges pleines de citations, des recherches sur les divers Ouvrages des Auteurs, des anecdotes historiques ou critiques; mais les réfléxions sont plus rares, les discussions Philosophiques moins prodiguées, les tours de plaisanterie beaucoup plus réservés.

On ne répéte pas les Articles du fameux Dictionnaire; on se contente d'en retoucher quelques-uns que Bayle traite trop superficiellement; & l'on en produit une infinité de nouveaux. Ce sont des Personnages qui n'avoient point encore été vûs sur la Scène, & dans cette multitude on distingue des Anglois de tous états & de toute espèce de mérite. Il nous faudroit dix Extraits pour rendre un compte exact de cette immense Littérature. La première lettre de l'Alphabet remplit seule un volume de près de 600

pages in-fol. on voit bien que nous nous ne pouvons qu'effleurer les matières ; réduisons-les à certains points qui pourront en donner quelque idée.

I. Nous venons de remarquer que ce nouveau Dictionnaire est plus sage & plus décent que celui de Bayle. Ainsi l'on ne trouve ici ni ce tas d'ordures dont le Critique de Roterdam farcit son livre, ni ces nuages affectés dont le même Ecrivain tâche d'envelopper les premières vérités de la Religion & de la Morale. Bayle est même réfuté de tems en tems par le Critique moderne : exemple.

Sur *Arria* femme de Pœtus, laquelle se tua elle-même ; on rassemble d'excellentes observations contre le *Suicide*. On fait voir que Bayle excuse mal-à-propos l'action de *Lucréce* ; que S. Augustin blâmant le meurtre volontaire de cette Dame Ro-

maine, parloit conformément à la loi naturelle, & aux Loix civiles portées contre les meurtriers. Il faut lire ce morceau, auquel on ajoute aussi des réflexions très-judicieuses contre un endroit des Lettres Persanes où le Suicide est représenté comme quelque chose de très licite. » La » vie, dit notre Dictionnaire, » est un bien que Dieu a mis en » dépôt entre nos mains, dont » il est en droit de nous deman» der compte, & dont il ne nous » est pas permis de nous défaire » au hazard & sans son ordre. » A moins que de supposer que » l'Etre infiniment sage agit sans » raison & d'une manière aveu» gle, il faut avouer qu'en nous » plaçant dans le monde, il a eu » ses vuës : ce n'est donc pas à » nous à prétendre rompre l'or» dre de ses desseins &c. »

II. L'Auteur du Nouveau Dictionnaire est sçavant : nous ne

déciderons pas s'il l'est plus que Bayle ; mais il nous semble 1°. qu'il a mieux travaillé ses Notices Historiques ; nous appellons de ce nom les articles mêmes du Dictionnaire, qui servent comme de texte aux notes ; 2°. qu'il est aussi plus abondant dans le détail des anecdotes personnelles & des éditions de livres. Qu'on lise, par exemple, les articles Aaron Harisçon, Abgar, Achab, Achan, Achis, Addison, Alcuin, Noël Aléxandre, Amphyctyons, Antoine, Antonin, Aspilcuéte, Atterbury &c. tous ces endroits & une multitude d'autres sont remplis d'érudition. Nous aimons particulièrement ceux où l'on exerce une judicieuse critique; par exemple, sous l'article *Anastase*, on examine la chronique de Victor de Tunone qui dit que cet Empereur fit réformer les Saints Évangiles, *comme ayant été com-*

posés par des Evangelistes ignorants. Sur quoi notre Auteur entre dans une discussion toute favorable à l'integrité & à l'autorité de nos Saints Livres. Car il montre d'abord que le fait rapporté par Victor n'a pas l'ombre de vraisemblance ; & que le témoignage d'un Chroniqueur si obscur n'est d'aucun poids. Il recherche ensuite ce qui peut avoir donné occasion à cette frivole anecdote, & il finit par un excellent morceau comprenant six vérités de fait qui établissent l'intégrité du Nouveau Testament. *Quiconque*, conclut-il, *voudra examiner les choses sans prévention... sera obligé d'avouer que nous n'avons point d'ouvrage de la même antiquité, & même d'une antiquité moins grande, sur lequel nous puissions faire autant de fonds que sur le N. T. & que ce n'est qu'à la faveur des détours que la mauvaise foi suggère, qu'on*

peut faire envisager les choses d'une autre façon.

III. On remarque ici des Articles très-capables de picquer la curiosité d'un Lecteur qui ne voudroit que s'amuser. Nous nous arrêtons au mot *Aartgen*, qui indique un bon Peintre de Leyde trop peu connu jusqu'ici dans les Ouvrages Littéraires. Ce Hollandois étoit né avec un goût marqué pour le dessein, quoiqu'il fût fils d'un Cardeur de laine. Il ne prit les leçons d'un Maître que fort tard, mais en peu de tems il fit des progrès singuliers. Son mérite pittoresque lui attira des admirateurs, entre autres François Floris d'Anvers qui se rendit exprès à Leyde pour le voir. Dès qu'il fut arrivé, » il s'informa de la demeure » d'Aartgen, qui étoit une pe- » tite chaumière à moitié ruinée » & désagréablement située près » des remparts. S'y étant rendu,

» & n'ayant pas trouvé Aartgen, » il témoigna à ses Elèves l'envie » qu'il avoit de voir son attelier, » parcequ'il étoit venu de fort » loin pour voir ses ouvrages. » Ils le menèrent dans une petite » chambre haute. Après avoir » examiné les tableaux, Floris » ramassa un morceau de char- » bon, & ébaucha sur la mu- » raille, autant que l'espace put » le permettre, un S. Luc avec » une tête de bœuf & les armes » du Peintre; puis il se retira. » Aartgen de retour apprit qu'il » étoit venu un Etranger incon- » nu; il vole à sa chambre, & à » la première vuë de l'ébauche, » il s'écria : *Cette ébauche est si* » *belle qu'il faut que ce soit Flo-* » *ris*. Notre Peintre étoit si mo- » deste & avoit une si médiocre » opinion de lui-même, qu'il ne » pouvoit comprendre qu'un » aussi grand Maître se fût don- » né la peine de le venir voir.

» Floris l'envoya chercher, & » lorsqu'ils furent ensemble, il » sollicita fortement son Confrère de venir avec lui à Anvers, lui promettant que son » travail y seroit richement ré» compensé, & qu'il n'y seroit » pas sur un pied aussi méprisa» ble qu'il l'étoit à Leyde, à sa » honte & à celle de sa profes» sion. Aartgen le remercia, lui » témoignant qu'il trouvoit au» tant de douceur dans sa pau» vreté que d'autres en pou» voient trouver dans de gran» des richesses. Floris n'ayant » pû le gagner, s'en retourna » très-mécontent. «

IV. Cet Ouvrage sort de la plume d'un Anglois Protestant. Les intérêts de sa Secte, ou le desir de plaire à une certaine multitude, le font parler souvent de l'Eglise Romaine, avec peu de justesse; de modération & de bonne foi. Citons d'abord un

trait qui se rencontre dans l'Article *Abbé*. L'Auteur parlant des grands biens possédés autrefois par les Monastères, fait un détail des revenus dont ils jouissoient dans le seul Royaume d'Angleterre, avant la prétenduë réformation d'Henri VIII. Puis il ajoute : » Je ne parle pas des » gains qui se faisoient par le » moyen des reliques : ce qui » me rappelle pourtant l'histoire » suivante. » *Un Moine de S. Antoine appellé Frère Oignon, rapporte qu'étant allé à Jerusalem, le Patriarche lui montra plusieurs reliques & entr'autres celles-ci : un peu du doigt du S. Esprit, aussi sain & aussi entier qu'il avoit jamais été : le museau du Seraphin qui apparut à S. François : une des Côtes du* Verbum Caro factum : *des habillements de la sainte Foi Catholique : quelques rayons de l'Etoile qui apparut aux trois Rois en Orient : une phiole de la*

ſueur de S. Michel quand il combattit le Diable : un han de S. Joſeph &c. leſquelles choſes, ajoute le Moine, *j'apportai fort dévotement avec moi*. Cette hiſtoriette eſt tirée du Chap. XXXIX. de l'Apologie d'Hérodote par Henri Etienne ; on cite en marge cette ſource ſi bourbeuſe ; mais on n'a pas l'attention de dire, que Henri Etienne lui-même, comme s'il avoit eu honte d'un tel récit, l'attribue à Bocace, *confeſſant* même encore *que ce Conte eſt enrichi comme ſont les autres du même Auteur*. Qu'on ſe repréſente donc le degré de créance que mérite une narration ridicule en elle-même, & brodée par Bocace. Si l'Auteur du Dictionnaire avoit eu du moins la ſincérité de Henri Etienne, ſa note n'eût été que ridicule, au lieu que dans l'état où elle ſe trouve ici, elle ajou-

te la mauvaiſe foi à l'impertinence.

Dans l'article (Adelme Evêque de Sherburn) on attribue aux Catholiques en général de mettre ſur le compte de ce Saint une hiſtoire toute ſemblable à celle qu'on racontoit autrefois ſi mal-à-propos du B. Robert d'Arbriſſelle. Il eſt bien vrai que Guillaume de Malmesbury a inſéré cette Anecdote dans la vie de S. Adelme ; mais il n'eſt point de Critique un peu inſtruit qui ne ſe récrie contre le fait en queſtion. On peut conſulter les Bollandiſtes, D. Mabillon, le P. Pagi &c. Si notre Auteur s'étoit donc piqué de bonne foi, il devoit joindre le ſentiment de ces Catholiques au récit de Guill. de Malmesbury ; mais alors l'*impudens Papiſtarum eſt commentum* qu'il emprunte de Bale, & qu'il traduit ainſi : *C'eſt une fauſſeté que ce que les Papiſtes rapportent*

de lui * *&c.* eût paru à son tour une proposition fausse par son trop d'étenduë, puisqu'il n'est point vrai que les Catholiques en général adoptent le récit de Guill. de Malmesbury.

Sur (Alvarez de Paz) le Dictionnaire, d'après le Docteur Stillingfleet, *taxe de fanatisme l'Eglise Romaine ;* & il cite en preuve la doctrine du Quiétiste Molinos, produisant ses textes avec complaisance, & concluant que *par-là toute la Religion se trouveroit réduite à une sorte d'insensibilité & d'inaction spirituelle, à une sorte de Quiétude, ainsi que Molinos s'exprime.* Mais quelle sorte d'argument est-ce-là, & qui ne sçait que Molinos est un Auteur absolument proscrit dans tous les pays Catholiques ?

Il y a dans tout le cours de cet Ouvrage une multitude d'au-

* S. Adelme.

tres raiſonnements auſſi peu efficaces contre l'Egliſe Romaine. On trouve (page 193:) que l'Evêque Aidan & le Roi Oſwald célébroient la Pâque à la manière des Bretons ou Ecoſſois; que *par cette raiſon ils étoient indépendants du Siége de Rome*, & que comme, ſelon Bede, ils ne laiſſèrent pas d'être de grands Saints, il s'enſuit qu'on peut être *extraordinairement favoriſé de Dieu & parfaitement heureux dans l'autre vie, quoiqu'on vive hors de la dépendance du Pape.* Il régne ici un principe de fauſſeté qui détruit toute la conſéquence de l'Auteur; ce principe eſt que les Ecoſſois étoient ſéparés de la dépendance du S. Siège, à cauſe de leur manière de célébrer la Pâque: or ceci eſt contraire au récit du vénérable Bede, qui nous apprend dans ſon hiſtoire 1°. que le Moine S. Auguſtin Archevêque de Cantor-

bery, ayant appellé les Evêques d'Ecosse à son Concile de 604. ils s'y rendirent sans difficulté : ce qui montre que ces Evêques reconnoissoient l'autorité du S. Siége, dont S. Augustin étoit l'Envoyé ; 2°. que dans ce Concile il ne fut point question de ramener ces Evêques d'Ecosse à la soumission duë au Pape ; mais de leur persuader seulement l'uniformité dans la célébration de la Pâque & dans les cèrémonies du Baptême: deux points de pure discipline ; car il faut bien remarquer, sur le premier, que ces Ecossois n'étoient point *Quartodecimans*, comme le supposent quelquefois les Protestans Anglois ; ils avoient coûtume de célébrer la Pâque le Dimanche, mais si le 14 de la Lune tomboit un Dimanche, ils ne remettoient point la fête au Dimanche suivant : en quoi uniquement & précisément ils différoient de

la pratique des autres Eglises.

(Pag. 243) Le Dictionnaire prétend que *le Roy Alfred rétablit le second commandement que les Papes avoient fait ôter du Décalogue, sous prétexte de suivre les décisions du II. Concile de Nicée.* Ceci sans doute est singulier ; Les Papes suivent la décision d'un Concile Général qui s'est déclaré pour le Culte des Images ; & l'on en conclut qu'à cette occasion les Papes ont fait ôter du Décalogue le second commandement de Dieu. Mais 1°. pourquoi n'est-ce pas plutôt le Concile & les deux Eglises Grecque & Latine qu'on accuse de ce retranchement du second Article du Décalogue ? 2°. Comment prouveroit-on bien que le culte des images, très-subordonné sans doute & très-inférieur à celui de Dieu, emporte nécessairement la destruction du précepte divin qui défend l'adora-

tion

tion des Idoles ? 3°. Comment peut-on dire que les Papes ayent fait disparoître le second Commandement du Décalogue, puisque toutes les Bibles mises au jour depuis mille ans, par l'autorité de ces Pontifes, représentent toujours la Loi du Décalogue qui défend l'adoration des Idoles ? Mais une chose fort singulière encore ; c'est que le Dictionnaire loue le Roi Alfred du rétablissement prétendu de cette Loi divine ; tandis que d'autres Anglois Protestants lui reprochent d'avoir porté la complaisance pour le II. Concile de Nicée & apparemment aussi pour l'Eglise Romaine ; jusqu'à retrancher le même Commandement du Recueil des Loix que nous avons de ce Prince. Voy. *Lambard dans ses notes sur les Lois du Roi Alfred.*

P. 260 & *suiv.* dans l'article *Allix* nous pourrions relever un

grand nombre de faux principes sur la nature de l'Eglise, sur la voye d'examen, sur la manière dont on attaque le dogme de la transubstantiation ; mais ceci nous meneroit trop loin, & il est tems de finir. Remarquons seulement que, dans deux ou trois notes fort étenduës, notre Auteur transcrit la Rep. des Lettres de M. Bayle ; ce qu'il fait sans avertir par des guillemets, se contentant de citer en marge. Or l'on ne s'attend pas qu'une simple citation annonce une identité de pensées & de termes. Quand on copie, il faut, encore une fois, mettre des guillemets ou du caractère Italique, comme l'Auteur le pratique ordinairement. Voici d'autres fautes dont quelques-unes seront sur le compte des Imprimeurs ; mais il en est aussi qui appartiennent à l'Auteur.

Page 2. Les termes Hébraï-

ques qui répondent à ces mots Latins de l'Exode *Digitus Dei hic est*, sont renversés, puisqu'il y a *Elohim hu etsban*, au lieu qu'il faut *etsban elohim hu*.

Pag. 74. *Le Pape Libère approuva une formule de foi hérétique.* Ceci n'est point exact, & tous les meilleurs Critiques conviennent aujourd'hui que la formule qui fut souscrite par Libère n'étoit pas hérétique en elle-même. Ici notre Dictionnaire copie *verbo ad verbum* un grand Morceau de M. Dupin, sans user non plus de Guillemets.

P. 196. On dit que S. Irénée étoit *Evêque de Laon*, lisez *de Lyon*.

P. 279. *Jeanne de France*, (première Epouse de Louis XII.) *ne s'opposa point au divorce soit par insensibilité, ou qu'elle désespérât de se faire rendre justice.* Il est certain au contraire que cette Princesse fit ce qu'elle put

pour maintenir la validité de son mariage. Toute la procédure de ce divorce en est la preuve.

ARTICLE LVI.

INTRODUCTION A LA Langue Grecque à l'usage des Colléges. Premier Livre pour les Cinquièmes, in-12. pag. 88 sans la Préface. A la Rochelle, chez Desbordes, & se trouve à Paris chez Thiboust, Place de Cambrai. * *M. DCC. LI.*

CE Livre est de plus grande conséquence que ne porte son titre, & il a plus de qualités que n'en explique la Préface, quoique fort détaillée. L'Auteur a voulu suspendre la décadence totale de la Langue Grecque. Il a prétendu rani-

* Nous trouvons dans le Privilége que cet Ouvrage est du P. Giraudeau Jésuite.

ner les dernières étincelles de cette importante étude ; & pour y réussir, il s'est présenté les défauts de l'instruction ordinaire: il a taillé jusqu'au vif dans les opérations Pædagogiques.

Les Parens, les Eléves, les Maîtres se plaignent du Grec. Les premiers ne veulent point qu'on l'enseigne à leurs enfans; les seconds se dégoutent, se désolent quand on les presse sur ce point ; les Maîtres éprouvent tant de difficultés à sauver les débris de cette Langue, qu'ils sont fort tentés de la laisser périr entiérement. L'Auteur de cette *Introduction* répond à tous ces intéressés. Les parens doivent être bien aises que leurs enfans apprennent quelque chose de bon, de beau, d'utile : le Grec a tous ces avantages. Les Enfans ne seront pas rebutés, si l'on sçait les intéresser, si l'on fait dis-

paroître les épines, si l'on use en un mot d'une meilleure méthode. Les Maîtres cueilleront des fruits précieux & abondans, s'ils veulent entrer dans un plan d'instruction plus favorable.

On trace ici ce plan si nécessaire. Il faut le considérer dans la Préface de l'Auteur & dans l'ordonnance de son Livre. Indiquons quelques points essentiels. Le Grec est devenu une Hydre non à sept têtes, mais à mille & à dix mille, par la multitude des Préceptes, par l'embarras des Combinaisons, par la subtilité des observations, par l'attirail des accens, par la composition minucieuse & fatiguante des Thèmes, par la disette & la cherté des bons Livres, surtout par le sérieux glaçant avec lequel on débite comme des choses nécessaires, un million d'inutilités grammaticales qui oc-

cupent le train des classes. Il faut que l'étude du Grec soit prise avec aisance, & qu'on en fasse même un jeu ; cette Langue est agréable, & le jeune âge auquel on veut l'enseigner doit être, suivant la pensée de Ciceron *, ami de la gayeté.

Qu'y a-t'il donc de mieux que de donner à chaque classe son dégré d'instruction, que d'affecter un livre très élémentaire aux Commençans, d'en préparer un autre à ceux qui ont fait quelque progrès, de charger les leçons à mesure que les connoissances se multiplient ? L'Auteur très intelligent & très-instruit montre cette route, l'applanit, la seme même de fleurs ; il conserve le fond de la Grammaire, mais il la rend plus nette & moins insipide ; il recommande l'exerci-

* *Epist. ad Att. L. XVI.*

ce de la mémoire ; mais il confie à cette puissance, si vive dans les enfans, les véritables richesses de la langue, c'est-à-dire les mots & les racines : ce qu'il a de plus à cœur, ce qu'il ne cesse de préconiser, c'est l'explication fréquente ; cet Article est capital dans sa méthode, & il a tant de raison en ceci qu'il ne doit craindre ni critique ni contradiction. Lire le Grec, expliquer le Grec, apprendre de mémoire le Grec, s'amuser avec le Grec, donner des défis sur le Grec à des Compagnons pleins de vivacité & d'émulation ; telle est l'ame de cette République de petits Citoyens qu'on souhaite familiariser avec le langage d'Athènes. La composition des thèmes, les accents, les discussions sans nombre sur le plus ou le moins d'élégance dans les tours de phrase ; tout ceci est mis au rebut par l'Auteur qui en dit des raisons

excellentes: Nous voulons toutefois les tempérer par une observation qu'il ne désaprouvera peut-être pas.

Il est certain qu'on sçait mieux une Langue, quand on a composé quelquefois; on l'éprouve par rapport au François & au Latin. A la vérité, dans cette décadence des siècles, il n'est pas tout à fait question de rendre les hommes aussi grands Hellenistes que le furent Budé & Petau; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse viser à quelque perfection. Et quel inconvénient y auroit-il que, sur la fin des Humanités, en Seconde & en Rhétorique, on fît traduire quelquefois du Latin ou du François en Grec? Petau traduisoit en prose le Traité *de l'amitié* de Ciceron; il mettoit en vers magnifiques les Pseaumes de David: cela est trop fort sans doute, dans le déclin de notre éducation publique; & d'ailleurs ce grand

homme n'étoit plus enfant, quand il se jouoit ainsi avec le Grec: mais, encore une fois, quelques efforts en ce genre pourroient paroître assez bien placés vers le terme de la carrière Scholastique. Surtout nous conseillerions fort la composition de quelques vers Grecs pour apprendre aux Eléves à bien lire Homère & à le gouter. Qui ne sçait qu'on trouve Virgile plus beau quand on a fait des vers Latins, & qu'on lit mieux la Henriade quand on a essayé quelques Poësies Françoises?

L'Auteur ne donne, pour cette fois, que ce Livre pour les Cinquiémes ou la première Classe qui doit être appliquée au Grec. Il en donnera d'autres pour chacune des Classes supérieures, & tous seront d'un prix très-modique: article essentiel encore pour ramener la bonne humeur à l'égard d'une langue qui a tant d'ennemis, quoiqu'elle mérite de fai-

re l'agrément de tous les Gens de Lettres. Ce premier Volume ne contient que des notions préliminaires sur les lettres ; les déclinaisons, le verbe substantif ; des racines relatives aux déclinaisons ; & , ce que nous estimons beaucoup , un petit recueil de phrases Grecques qu'il faut faire apprendre de bonne heure aux enfans.

Tel est à-peu-près tout cet Ouvrage qui nous préservera peut-être de voir ensévelir totalement Athènes. Nous n'avons plus que la ressource de la première éducation ; car il ne faut plus compter que nos Contemporains fassent comme le grand Caton, qui se mit à étudier le Grec dans les jours de sa vieillesse. * Il n'est plus à espérer qu'il se trouve des Citoyens du premier rang, qui, comme Sci-

* *Cic. Acad. Quæst. L. IV.*

pion l'Africain, ménent avec eux en Ambassade un Panætius dont tout le mérite consistoit dans la Littérature Grecque. Cultivons la fleur du premier âge ; formons ces jeunes Elèves, l'espérance du Monde Littéraire, à parler de cette bouche sonore & agréable qui fit tant d'honneur aux Grecs.

Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.

ARTICLE LVII.

LETTRE DE M. BOUGUER de l'Académie Royale des Sciences aux Auteurs de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

PEu de tems après l'impression du Livre de la figure de la Terre, déterminée par les observations faites au Pérou, dont vous avez parlé d'une maniére si flatteuse pour moi

dans vos Mémoires, je sentis que divers endroits de cet Ouvrage avoient besoin d'éclaircissemens, & je me proposai de les donner aussi-tôt que j'en aurois le loisir. On peut se reposer sur l'attention des lecteurs & sur leurs lumières, lorsqu'il s'agit de spéculations & de matières de raisonnement; mais on ne sçauroit trop instruire le Public, lorsqu'il doit prononcer sur des questions mêlées de faits.

Entre les éclaircissemens que je dois publier, il y en aura plusieurs sur les observations faites en différens tems sur l'étoile ε d'Orion. Ces Observations rendent toujours la Terre applatie vers les Poles; mais elles ne donnent pas précisément la même quantité pour l'applatissement. Telles sont, par exemple, celles qui servirent à rectifier notre Secteur,

lorsque nous travaillions en 1737. à la détermination de l'obliquité de l'écliptique : elles purent nous apprendre assez exactement la correction qu'il falloit faire, pour la situation de la lunette ; mais elles ne durent pas nous donner avec la même exactitude la distance absoluë de l'étoile au Zénith de Quito. C'est ce qu'il me sera très-facile de faire voir, en descendant un peu dans le détail ; & je compte faire la même chose à l'égard de quelques autres de nos opérations.

Je détache actuellement de mon travail, divers éclaircissemens sur les observations faites à la fin de 1738. au pied de la Montagne nommée *Chimboraço*. J'ai quelques raisons de les publier plutôt ; & je ne puis pas les faire paroître sous des auspices plus favorables, qu'en vous priant de donner place à

cette lettre dans un de vos Journaux. Il s'agit d'un Phénoméne que divers Physiciens ne sçauroient se résoudre à traiter avec indifférence ; quoique la plupart des hypothèses qu'on se permet en Physique n'y soient pas contraires.

Le systême de la gravitation universelle trouve une si continuelle application dans le Ciel & sur la Terre, qu'on ne pouvoit pas regarder comme l'effet d'une curiosité sans nul fondement, le projet d'en faire l'essai sur une des plus grosses masses dont la Cordelière du Pérou est formée aux environs de Quito. Qu'on suive les principes de M. Descartes : toutes les explications que les Sectateurs de ce grand homme ont voulu donner de la chûte des corps, supposent la pression de quelque fluide, ou une impulsion faite avec une vîtesse actuelle. Mais

les graves, dans presque toutes ces différentes hypothèses, doivent avoir comme une seconde pesanteur ou quelque léger degré de tendance vers les Montagnes, lorsqu'ils en sont peu éloignés : ces grosses masses doivent produire en petit à leur égard le même effet que notre globe. Ainsi je ne manquai pas de motif pour entreprendre les pénibles opérations dont il s'agit, & je ne pouvois, dans le dessein de les rendre plus authentiques, & pour leur donner aussi plus d'exactitude, m'associer des personnes plus éclairées, ni mieux intentionnées, que celles qui me firent l'honneur de m'accompagner dans ce travail.

Je vous prie, MM. RR. PP. de vouloir bien commencer par vous rappeller la manière que je crus pouvoir employer, pour reconnoître quelle étoit la situation du fil à plomb proche de la

Montagne. Nous observâmes dans deux postes différens, les hauteurs de huit étoiles, quatre vers le septentrion & quatre vers le midy; sans compter les observations qui n'eurent pas de correspondantes ou qui ne furent pas confirmées. Nous fîmes une des stations immédiatement au Sud & au pied de la montagne, ou plûtôt au bas de la neige dont son sommet est continuellement couvert; & je choisis à une distance assez considérable vers l'Occident, un autre poste qu'on doit supposer précisément sur le même parallèle à l'Equateur, vû les réductions qui furent faites. Le second poste étoit assez éloigné de la montagne, pour qu'on ne pût pas soupçonner que les fils à plomb y perdissent leur situation verticale; & puisque les deux stations étoient exactement sur le même parallèle, il est certain que, si le fil à plomb

ne souffrit aucune déviation au pied de Chimboraço, les hauteurs des étoiles aussi bien des septentrionales que des australes, durent être exactement les mêmes dans les deux postes.

Il faut remarquer outre cela que les étoiles que nous observâmes, montoient à une assez grande hauteur pour qu'il n'y eût rien à craindre des irrégularités de la réfraction Astronomique; d'autant plus qu'élevés de 2388 toises au-dessus du niveau de la Mer, nous étions dans une région où les réfractions mêmes sont très-diminuées. Chaque étoile fut observée deux fois dans chaque station, pour une plus grande sûreté; & conformément à la pratique de tous les Astronomes, j'ai pris, lorsque j'ai voulu faire usage de ces observations, le milieu entre les deux hauteurs. Comparant enfin celles de la première station avec

celles de la seconde, cette comparaison m'a donné des différences, dont j'ai formé * une petite Table que je suis obligé de transcrire ici.

Excès dont les hauteurs observées immédiatement au Sud de la Montagne surpassent les hauteurs observées dans la seconde Station.

Du côté du Nord.

Pour	Capella.	1'.	24"
	Corne suivan. ♈	1'.	25"
	Corne précéd. ♈	1'.	10"
	Aldebaram.	1'.	6"

Du côté du Sud.

Pour	Acarnar.	1'.	37" ½
	Canopus.	1'.	28"
	Queuë Baleine.	1'.	48"
	Sirius.	1'.	22" ½

* Voy. la pag. 387. du Livre de la fig. de la Terre.

Il falloit néceſſairement, comme nous le fîmes, obſerver des étoiles vers le Septentrion & vers le Midy, pour tenir lieu de vérification à notre quart de cercle. On ſçait qu'un ſemblable inſtrument, auſſitôt qu'on le tranſporte, eſt ſujet à ſe déranger, & que quoique le dérangement ſoit quelquefois peu conſidérable, les Obſervateurs modernes, plus ſcrupuleux que les anciens n'ont pu l'être, y ont cependant toujours égard. Il faut que le quart de cercle ait changé d'état de plus d'une minute par ſon tranſport d'une ſtation à l'autre. Mais ce changement influant également ſur toutes les hauteurs, dut altérer dans le même ſens les Septentrionales & les Méridionales; les augmenter également, ou les diminuer: au lieu que, ſi pendant que toutes les autres circonſtances étoient les mêmes, le fil à plomb ne prit pas exac-

tement, la même situation dans les deux postes ; & que dans le premier il s'approchât de la montagne par en bas ; il dut, étant prolongé en haut, indiquer dans le Ciel un faux Zénith ; & toutes les étoiles observées du côté du Nord, plus éloignées ensuite du Zénith apparent, durent paroître plus basses, en même tems que les étoiles australes paroissoient plus hautes de la même quantité.

Supposé que la déviation du fil à plomb fût d'un quart ou d'un tiers de minute au pied de la Montagne, les hauteurs des étoiles Australes se trouvérent plus grandes d'un quart ou d'un tiers de minute dans la premiére station que dans la seconde, indépendamment de l'erreur du quart de cercle qui pouvoit encore les augmenter : mais la déviation produisit un effet tout contraire sur les étoiles Septen-

trionales. Elle fit autant diminuer leur hauteur, dans la première station, qu'elle faisoit augmenter les hauteurs des étoiles Méridionales. Ainsi il n'y a qu'à comparer les excès des hauteurs Australes, avec les excès du côté du Nord; & nous aurons, en prenant la moitié de la différence, la déviation du fil à plomb vers la Montagne; déviation qui se trouvera dans l'autre sens, si la différence est négative.

Lorsqu'on cherche cet écart du fil à plomb, en rassemblant toutes les observations, & en les fondant ensemble pour trouver la quantité moyenne, on parvient plus promptement au dernier résultat qu'on veut découvrir; mais cette manière d'opérer, quoique bonne & la plus simple, est la moins propre à produire la conviction, parce qu'on cesse d'appercevoir la pluralité des observations, qui forment comme

autant de témoignages, & qui dépofent unanimement en faveur du même fait. On réduit, pour ainfi dire, tous ces fuffrages à un feul, en faifant difparoître leur multitude, aux yeux de ceux des Lecteurs qui n'y regardent pas d'affez près ; & outre cela la déviation du fil à plomb vers la montagne, fe réduit à une quantité moyenne de $7\frac{1}{2}''$, qui eft très-petite. Je reconnois donc qu'il vaut beaucoup mieux comparer chaque étoile Septentrionale avec chaque étoile Auftrale ; ce qui donnera autant de différens réfultats, qu'on peut combiner de fois ces étoiles deux à deux. C'eft ce que j'ai fait dans la Table fuivante, en donnant le nom d'*attraction* à la déviation du fil à plomb vers la Montagne, & celui de *répulfion* à l'écart dans l'autre fens.

Table des déviations du fil à plomb au pied de Chimbor à 90.

	Acarnar.		Canopus		Baleine		Sirius.	
Capella	Attr.	7″	Attr.	2″	Attr.	12″	Répul.	[illegible]
Second. ♈	Attr.	6″	Attr.	1″	Attr.	11″	Répul.	3″
Prem. ♈	Attr.	13″	Attr.	6″	Attr.	19″	Attr.	6″
Aldebaram	Attr.	16″	Attr.	14″	Attr.	21″	Attr.	8″

On voit que de 16 résultats, il n'y en a que deux qui portent une dénomination contraire à tous les autres, & que ces deux résultats qui donnent de la répulsion, ne vont qu'à une seule seconde, pendant que les déviations vers la Montagne montent à 19 & 21". On doit remarquer de plus que ces grandes déviations sont inférées de quantités doubles, & très-sensibles lorsqu'on se sert d'un quart de cercle de deux pieds & demi de rayon. Une erreur au contraire de deux ou trois secondes sur la hauteur de Sirius ou de la seconde corne du Bélier, a pû seule occasionner la répulsion apparente, parce qu'elle est très-petite; mais on peut proposer des changemens sur cela, qu'il est bien difficile de ne pas admettre.

En effet, il me paroît qu'entre les observations de la premiere

ſtation inſérées à la page 382 du livre de la figure de la Terre, il y en a deux qui ne portent pas le même caractère d'exactitude que les autres. On ne trouvera point étonnant que l'incommodité extraordinaire de nos deux Obſervatoires, ait fait aller plus loin les erreurs inévitables & accidentelles, auſquelles les Obſervateurs les plus ſcrupuleux ſont toujours ſujets. Il ſuffit de jetter les yeux ſur les deux hauteurs de la corne ſuivante du Bélier des 14 à 15 Décembre, pour voir qu'elles ne peuvent pas ſubſiſter en même tems, puiſqu'elles différent l'une de l'autre de 35″; celles de Sirius obſervées les mêmes nuits, ſont auſſi peu conformes entre elles. D'autres hauteurs s'accordent beaucoup mieux. Ainſi il n'y a, pour bien choiſir entre les obſervations ſuſpectes, qu'à les comparer aux autres, & voir ſi les intervalles

ſe ſuivent aſſez exactement. Car la différence, par exemple, entre la corne ſuivante du Bélier & des autres étoiles obſervées au Nord, doit toujours être la même, malgré la déviation du fil à plomb, & malgré le changement d'état de l'inſtrument, d'une nuit à l'autre. Or l'obſervation de la ſeconde corne du Bélier du 14, miſe à cette épreuve, s'accorde avec les obſervations du 21 & du 22 du même mois; au lieu que l'obſervation faite le 15, de la même étoile, ne s'accorde avec aucune autre. Il n'y a donc pas de doute qu'on ne doive diminuer un peu cette dernière hauteur, pour la rapprocher de celle du 14.

On reconnoîtra par un ſemblable examen, que la hauteur de Sirius du 14 eſt la moins exacte, & qu'il faut l'augmenter au moins d'une vingtaine de

ſecondes, ou à-peu-près de la même quantité dont il faut diminuer la hauteur de la ſeconde corne du Bélier du 15. Ce ſont entre trente-ſix obſervations, deux qui ſont moins exactes, & qu'il eſt viſiblement néceſſaire de retoucher. Je n'avois pas pris cela ſur moi; je m'étois fait une loi de donner & d'employer nos obſervations préciſément telles qu'elles étoient, & de ne pas faire la moindre choſe pour favoriſer un des deux partis. Or les changemens que j'indique, convertiront la répulſion en attraction, & la rendront de 9 ou 10". par la comparaiſon de Sirius & de Capella, & de plus de 19 ou 20" par celle de Sirius & de la ſeconde corne du Bélier. Il arrivera en même tems que la déviation du fil à plomb vers la Montagne, augmentera dans pluſieurs autres réſultats; & ce ſera la même choſe, ſi on corrige

toutes les obſervations qui s'éloignent un peu trop des autres ; pourvû qu'on faſſe ces corrections en s'aſſujettiſſant aux régles, & qu'on n'agiſſe pas par caprice ou d'une maniére arbitraire.

Non ſeulement nous nous ſommes comportés en Obſervateurs impartiaux dans nos obſervations ; je puis aſſurer que je me ſuis tenu, pour ainſi dire, de mon côté trop en garde contre moi-même dans les conſéquence que j'en ai tirées, & dans le compte que j'en ai rendu. Rien ne m'empêchoit, par exemple, de tirer avantage de la tête ſuivante des Gémeaux, dont je raportois les obſervations. Nous n'avions qu'une hauteur de cette étoile dans la ſeconde ſtation : mais faut-il abſolument qu'une obſervation ſoit répétée, pour qu'elle ſoit cenſée bonne ? Il eſt vrai qu'une obſervation lorſqu'elle eſt ſeule, n'a pas la mê-

me autorité qu'en ont deux ; mais seule, elle a sa force à part, & elle est d'un assez grand poids aussitôt que les Observateurs en étoient contents. Cette étoile étant combinée avec les Etoiles australes, donne les quatre résultats suivants ; & nous confirme encore la déviation du fil à plomb vers la Montagne.

Sirius	Attr. 23″ ½
Baleine	Attr. 38″ ½
Canopus	Attr. 22″
Acarnar	Attr. 38″
tête suiv. ♊	

Il est vrai que si tous ces résultats donnent la déviation dans le même sens, & la rendent très-considérable, ils ne s'accordent pas néanmoins dans la quantité. Mais on sçait bien que la chose doit toujours arriver ainsi, dans des déterminations très-difficiles & très-délicates. Les divisions défectueuses du quart de cercle n'ont pû nous tromper en rien, puisque nous nous sommes toujours servis du même instrument, & qu'il n'étoit pas question pour nous d'avoir exactement les hauteurs des étoiles, mais seulement leurs différences. On m'objecteroit tout aussi inutilement, que je trouvai la déviation du fil à plomb de 1' 43", lorsque je l'évaluai d'avance sur les dimensions connuës de la Montagne. L'objection se tourne au contraire en preuve; car lorsque je fis l'évaluation qui me donna une si grande déviation du fil, je n'a-

vois aucun égard aux concavités intérieures de la Montagne ; j'ignorois qu'elle avoit été Volcan. Je ſuppoſois en ſecond lieu que notre globe vers ſa ſurface étoit de même denſité que vers le centre ; mais je crois avoir prouvé ſuffiſament dans le Livre de la figure de la Terre par d'autres obſervations ou expériences, que cette ſuppoſition ne doit pas être admiſe.

J'ai l'honneur d'être &c.

MM. RR. PP.

Votre &c. BOUGUER.

De Paris le 12. Mars 1751.

ARTICLE LVIII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Société Royale de Lyon, du 15. Avril 1750.

MOnſieur l'Abbé Cayer, Directeur, a ouvert la ſéance

par un discours sur l'application qu'on a faite des nouvelles découvertes dans la Physique & les Mathématiques au bien & aux avantages de la société ; après lequel il a donné les extraits suivants des Mémoires qui ont été lûs à l'Académie, depuis la dernière Assemblée publique.

Sur l'utilité que la Médecine peut retirer de la Musique.

M. Olivier examine une propriété essentielle de l'air considéré en lui-même, & sans égard aux parties hétérogènes qui se mêlent avec lui ; il s'attache à prouver que cet élément modifié de telle ou de telle façon par un corps sonore, que ses modulations différentes, en un mot que les divers sons de la Musique agissent directement & immédiatement sur le corps humain. Après avoir rapporté un Traité d'Hypocrate sur le même sujet,

il cite plusieurs sçavans qui ont pensé comme lui, il vient à la preuve physique de son sentiment.

Il faut avouer avec l'Auteur que la Musique exerce sur notre ame un pouvoir bien efficace, qu'elle sçait à son gré exciter nos passions, les assoupir, les faire succéder les unes aux autres; qu'elle a même quelquefois guéri des maladies, qui semblent avoir un rapport plus marqué avec cette substance spirituelle: telles sont le délire, la manie, l'humeur atrabilaire, les affections hypocondriaques. On sçait ce qu'on rapporte au sujet de la Tarantule; mais M. Olivier va plus loin, il veut que, par la correspondance nécessaire qui se trouve entre l'air extérieur & celui qui est renfermé dans nos canaux, les vibrations du corps sonore puissent se communiquer à ceux-ci, par ce

moyen accélérer ou retarder la circulation du ſang, le rendre plus ou moins fluide, altérer ou rétablir, en ébranlant les nerfs, le jeu des eſprits animaux, affoiblir ou fortifier nos organes, en un mot rétablir notre ſanté & prolonger nos jours en maintenant un juſte équilibre entre nos différentes humeurs.

Il prétend que ces mêmes vibrations occaſionnent une eſpèce d'électriſation plus ſûre & plus utile que celle qu'on a trouvée de nos jours, & dont la Médecine a eſſayé de faire uſage. Il confirme ſon hypothèſe par une double expérience de deux hommes, l'un ſourd, à qui il a bandé les yeux; l'autre aveugle à qui il a bouché les oreilles: il les a placés tous deux à portée de l'Orcheſtre de l'Opéra; l'un au premier coup d'archet a ſenti une émotion inexprimable, l'autre a éprouvé pen-

dant deux heures les agitations les plus vives & les plus opposées. Qu'il seroit heureux pour les malades, si dans bien des occasions on pouvoit substituer la Musique aux remèdes ordinaires!

Sur les progrès de l'Architecture.

M. Clapasson remarque dans ce Mémoire que le goût de la bonne Architecture fut porté en France au commencement du seizième siècle par les premiers Eleves du célèbre Michel-Ange; qu'elle y a été ensuite plus ou moins cultivée suivant la faveur des Princes qui ont régné depuis ce tems-là; mais que son âge d'or doit être fixé au régne de Louis le Grand. C'est ce même régne qui a produit presque tous les chef-d'œuvres en ce genre, qu'on admire dans la Capitale & dans les Provinces. L'Auteur finit en faisant sentir qu'il s'en faut de beaucoup que l'Archi-

tecture ſoit aujourd'hui ſur le même pied. Il ſemble, dans un grand nombre d'ouvrages de nos jours, qu'on ait affecté d'en ignorer toutes les régles.

Sur l'inſertion de la petite vérole.

M. Martiny, après avoir fait l'éloge des Anglois au ſujet de pluſieurs belles découvertes que nous leur devons, déſaprouve quelques-uns de leurs ſyſtêmes qui ont eu un ſuccès tout oppoſé à celui qu'ils en attendoient : tels ſont la transfuſion du ſang, l'injection des liqueurs ſpiritueuſes dans les vaiſſeaux des malades, les bains de glace pour la guériſon des rhumatiſmes, & en particulier l'inſertion de la petite vérole qu'il entreprend de combattre dans cette diſſertation.

Cet uſage doit ſon origine à l'avarice des Circaſſiens. Ces malheureux, aſſez inhumains pour

faire trafic de leurs propres enfans, ont intérêt que leurs filles ſurtout eſſuyent cette maladie dans un âge où elle nuit moins à leur beauté, & ils ont le ſécret de la leur communiquer dès l'enfance : pour cet effet ils leur font une inciſion dans la peau, & y inſèrent une puſtule priſe de deſſus un corps affligé de la même maladie. Les Anglois à la vérité, par un motif tout contraire, ont adopté la méthode des Circaſſiens ; & c'eſt cette méthode que M. Martiny proſcrit dans ce diſcours.

Il prétend qu'elle eſt également déraiſonnable, hazardeuſe, inhumaine & inutile. Elle eſt déraiſonnable, parce qu'il eſt contre le bon ſens de forcer la nature & de troubler ſes fonctions en excitant une fermentation dangereuſe à laquelle elle n'eſt pas diſpoſée. Elle eſt hazardeuſe, parce que l'enfant dont on

emprunte une pustule peut être sujet à des maladies sécretes. Elle est inhumaine, parce qu'il est contre l'humanité de causer à des enfans chéris, du mal, pour en prévenir un, qui peut-être n'arrivera jamais. On a calculé que de cent hommes il y en a environ quarante qui en sont exempts toute leur vie. Enfin elle est inutile, parce que, dans ce siècle éclairé, on a une méthode assez sûre pour traiter la petite vérole en tout tems, quoiqu'il avoue que le péril est plus grand à mesure que le malade est plus éloigné de l'enfance.

M. Martiny finit son discours par la description de cette méthode. Il faut, dit-il, au premier signe, à la première menace, faciliter la circulation du sang en dégageant les vaisseaux, à moins que quelque indication contraire ne s'oppose à la saignée, auquel cas il faut débar-

raſſer les premières voyes, aider à l'éruption du venin par des cordiaux bien tempérés : il blâme abſolument ceux qui ſont trop ſpiritueux & trop volatils ; il approuve dans les grandes inquiétudes de legers ſomnifères ; il regarde la ſalivation qui ſurvient aux adultes, vers la fin de la ſuppuration, comme un accident des plus dangereux, ſurtout s'ils avalent leur ſalive ; il a cependant réüſſi à en ſauver deux cette année. Enfin il ſe flatte de guérir cette fâcheuſe maladie toutes les fois que le malade ſera bien conſtitué, & qu'il n'y aura pas complication de maux.

Obſervation de l'Eclipſe de Lune arrivée le 23 Décembre 1749.

Le commencement des Eclipſes de Lune eſt toujours fort incertain à cauſe de la pénombre qui précéde la véritable ombre, & dont on a peine à diſtinguer

les limites : aussi le P. Beraud n'annonce-t-il pas comme certain le commencement de cette éclipse. Il en a déterminé fort exactement la fin & la grandeur, aussi bien que l'immersion & l'émersion des principales tâches de cette planette. Voici le résultat de ses observations.

Le commencement douteux à cause de la pénombre est arrivé le 23. Décembre à $7^h. 9'. 23''$. du soir, tems vrai. La fin à $9.^h 30'. 30''$. Selon ces deux déterminations le milieu de l'Eclipse a dû arriver à $8.^h 19'. 56''$. & la durée totale a été de $2.^h 21'. 7''$. Le calcul fait sur les tables de M. Cassini l'avoit donnée de $2.^h 24'. 10''$. c'est-à dire plus grande de $3'. 3''$. qu'elle n'a été observée. Cette différence peut venir de ce qu'à raison de la pénombre on a pris trop tard le commencement de l'Eclipse : ce qui autorise à le penser, c'est

que la fin prise très-exactement a précédé le calcul fait sur les mêmes tables de 9′. 9″. tandis que le commencement ne l'a précédé que de 6′. 6″. Pour avoir la grandeur de l'Eclipse le P. Beraud s'est servi d'une lunette de 7 pieds qui porte à son foyer un micromètre composé de trois fils parallèles immobiles, & d'un fil mobile aussi parallèle. Ayant pris avec cet instrument le diamètre vertical de la Lune avant & après l'Eclipse, il a trouvé qu'il répondoit à 31′. 9″. d'un dégré d'un grand cercle céleste. Les observations en conséquence lui ont donné la plus grande phase de l'Eclipse de 4 doigts 54′. Le calcul la donnoit de 5 doigts 1′. ainsi il n'a excédé sur l'observation que de 7′. seulement.

Observation de l'Eclipse du Soleil arrivée le 8 Janvier 1750.

Le tems, plus favorable qu'on n'auroit dû l'espérer de la saison & du climat, a donné au P. Beraud toutes les commodités nécessaires pour préparer ses observations. Il pense que la meilleure méthode pour déterminer exactement les phases d'une Eclipse solaire est de regarder directement le Soleil à l'aide d'un verre enfumé & de mesurer avec un micromètre la grandeur de la partie éclairée, d'où l'on conclud aisément celle de la partie éclipsée, quand on sçait la grandeur du diamètre de cet Astre. Il n'a pas négligé le carton destiné à recevoir l'image du Soleil; mais il en a tiré peu d'avantage.

Le diamètre vertical du Soleil mesuré avec la lunette de 7.

pieds & le micromètre dont on vient de faire mention, répondoit dans le tems de l'Eclipse à 32′. 38″ 15‴ d'un dégré d'un grand cercle céleste. Ces préparations faites, le P. Beraud a observé le commencement de l'Eclipse à h^h. 2′. 5″. du matin tems vrai, & la fin à 10^h. 27′. 1″. ce qui donne le milieu à 10^h. 27′. 1″. ce qui donne le milieu à 9^h. 14′. 33″. Il résulte de ces observations que la durée de l'Eclipse a été de 2^h. 24′. 56″. & le calcul fait sur les Tables de M. Cassini l'avoit donnée de 2^h. 29′; que son commencement est arrivé 11′. 59″, & la fin 15′. 59″. plûtôt que ne l'annonçoit ce calcul; & enfin que la plus grande phase l'a surpassé de 19′. ces différences sont trop considérables pour ne pas mériter attention.

Observation de l'Aurore Boréale du 3 Février 1750.

Le P. Beraud commença sur les 5^h. & $\frac{3}{4}$ du soir à observer ce phénomène ; depuis ce moment jusqu'à 9^h. il l'apperçut sous différentes figures qu'il réduit à trois principales.

A 5^h. $\frac{3}{4}$. il parut comme divisé en trois parties, la première formoit un arc, ou plutôt une zône d'un rouge de feu, dont la largeur s'étendoit depuis le quarré de la grande Ourse jusqu'à l'étoile polaire. Cet arc de feu coupoit l'horison du côté de l'Orient à la constellation du Lion qui se levoit pour lors ; & du côté de l'Occident, il venoit jusqu'à un point distant du Méridien d'environ 80 degrés. Cette zône étoit suivie d'un arc d'une lumière blanche fort vive, dont la plus grande hauteur sur l'horison mesurée avec le demi cer-

cle étoit de 31 degrés. Enfin cet arc de lumière renfermoit un ſegment noir & obſcur, qui s'étendoit le long de l'horiſon & qui étoit borné dans ſa hauteur par l'arc de lumière.

Voilà le premier ſpectacle que préſenta d'abord ce brillant phénomène ; il varia bientôt : la Zône de feu parut s'élever au-deſſus de l'horiſon ; quelque tems après elle s'ouvrit dans la conſtellation de la grande Ourſe, de ſorte que la plage du Ciel renfermée entre les étoiles qui en forment le quarré, parut ſans lumière & avec ſa couleur naturelle, mais de côté & d'autre la zône de feu s'étoit élargie ; cette matière de feu paroiſſoit plus denſe & elle lançoit des trainées de feu ſemblables à des pyramides & qui s'élevoient juſqu'au Zénith. On vit alors le Ciel tout embraſé de ce côté-là, & ce fut le moment où l'Aurore parut

avec plus d'éclat : ces lumières diminuèrent peu-à-peu, & alors on apperçut à l'extrémité de l'arc du côté de l'Eſt une onde de couleur blanche qui ſerpentoit dans un grand amas de matière de feu, & qui alloit de l'Eſt à l'Oueſt en déclinant du côté du Nord.

A 6.^{h} $\frac{1}{4}$ ces zônes avoient diſparu, on ne voyoit plus que quelques nuages de feu de différentes figures placés çà & là ſans ordre. Le tout avoit avancé du côté de l'Oueſt, de façon qu'il y avoit de ces nuages embraſés qui venoient couper l'horiſon à l'Oueſt juſqu'au point de l'équinoxe.

Enfin ſur les 9.^{h} du ſoir ce grand ſegment qui avoit d'abord paru, au commencement de l'Aurore, noir & obſcur étoit devenu lumineux, mais d'une lumière blanche ſemblable à celle que répand l'éclat de la Lune, ce ſegment

ſegment de lumière s'étendoit ſur l'horiſon vers le Nord à 30 degrés de part & d'autre du Méridien, & il s'élevoit juſqu'aux deux étoiles du Dragon placées au-deſſous de la petite Ourſe : peu-à-peu il diminua en s'abaiſſant ſur l'horiſon.

Obſervations Météorologiques faites à l'Obſervatoire du Grand Collége pendant l'année 1749. par le R. P. Beraud.

Le jour le plus froid de l'année 1749. a été le 12. Décembre à 7.h du matin ; le Thermomètre de Lyon étoit à 9 degrés ½ au-deſſous du point de la congélation : celui de M. de Reaumur à l'eſprit-de-vin étoit à 7 ½. Le même jour à Grenoble le P. de Vertrieux obſerva le Mercure de ſon Thermomètre de Lyon à 11 degrés au-deſſous. Pendant tout le mois de Janvier 1749. la liqueur s'eſt

trouvée au-dessus de la congélation à l'exception du 16. & 17. où elle est descenduë à 1 $\frac{1}{4}$ au-dessous.

Le jour le plus chaud a été le 13. Juillet à 3.^{h} après midi : le Mercure dans le Thermomètre de Lyon étoit monté à 35. degrés au-dessus du point de la congélation; dans celui de M. de Reaumur à 31 $\frac{1}{4}$. Les jours les plus chauds après celui-ci ont été le 10. le 11. le 12. le 14. le 16. & le 25. du même mois.

La plus grande hauteur du Baromètre phosphore a été le 29 Novembre sur les 7^{h}. du matin à 28 pouces 2 lignes ; & la plus petite le 7 Février sur les 3^{h}. du soir à 26 pouces 9 lignes $\frac{3}{4}$: ce qui donne la hauteur moyenne du Baromètre à Lyon de 27 pouces 5 lignes & $\frac{7}{8}$: Elle fut trouvée l'année précédente de 27 pouces 6 lignes & $\frac{1}{4}$. ce qui confirme que le sieur Casati,

en donnant à cette hauteur moyenne dans l'imprimé dont il orne ses Baromètres, 27 pouces 6 lignes, l'a fixée assez juste.

Observations Météorologiques faites à Tours pendant l'année 1749. Par M. Burdin associé à l'Académie.

Il n'y a presque point eû d'hyver à Tours cette année. Le jour le plus froid a été le 25 Mars: le Thermomètre de Lyon placé au Nord & à l'air libre est descendu à 4 dégrés au dessous de la congélation; un autre enterré à 18 pouces au Nord a été dans le même jour à 5 dégrès au dessus.

Le jour le plus chaud a été le 13 Juillet, le Thermomètre au Nord à l'air libre est monté à 33 dégrés $\frac{1}{2}$ & celui qui étoit enterré à 18 pouces au Nord, à 17 dégrés $\frac{1}{2}$ seulement. On a remarqué que dans deux jours, c'est-à-

dire du 3 Juin au 5 un vent Nord-Oueſt a fait changer la température de l'air de 21 dégrés $\frac{1}{2}$ le mercure étant deſcendu du 30e. dégré au 8. $\frac{1}{2}$, tandis que celui du Thermomètre enterré à 18 pouces n'a baiſſé que d'un dégré.

La plus grande hauteur du Baromètre a été le 29 Novembre à 28 pouces 7 lignes, l'air tranquile & chargé de broüillards épais; & la moindre le 23 Janvier à 26 pouces 10 lignes $\frac{1}{2}$ par un vent d'Oueſt très-violent avec pluïe & tonnerre.

Le 11 Octobre à 7 heures du ſoir, il y a eû à Tours un tremblement de terre aſſez ſenſible, qui a duré 5 à 6 ſecondes: c'étoit un mouvement de trépidation, à-peu-près ſemblable à celui qui ſe fait ſentir dans les maiſons lorſqu'il paſſe avec viteſſe dans la ruë une voiture lourdement chargée. On s'en eſt apperçu

depuis quelques lieuës au-dessus d'Orléans, jusqu'à quelques lieuës au dessous de Saumur : il paroît avoir suivi le cours de la Loire dans cette distance, mais il a été plus sensible dans la Ville de Tours que partout ailleurs.

Le reste dans le Journal prochain.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE DOLE EN FRANCHE-COMTÉ.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un Cabinet de Médailles qui est en cette Ville.

PErmettez, MM. RR. PP. que je fasse connoître par la voie de vos Mémoires un Cabinet de

Médailles dont il est aisé aux Amateurs de faire l'acquisition. C'est une Collection d'environ 900 piéces, partie consulaires, & partie des Empereurs & des Impératrices, la plûpart d'argent; il ne s'en trouve pas plus de 17 ou 18 d'or, très peu de bronze, quelques unes Gothiques & un petit nombre de Grecques, toutes bien conservées. Je vais vous indiquer quelques-unes des Impériales dont la suite m'a frappé davantage.

La tête de Caligula, avec celle d'Auguste au revers, & cette Légende *Divus Aug. P. P.* Cette Médaille fut frappée lorsque Caligula fit la dédicace du Temple commencé par Tibère en l'honneur d'Auguste. Elle a toujours passé pour rare.

La tête de Neron avec celle d'Agrippine sa mére au revers *

* L'Auteur de la Lettre s'est peut-être

& cette Légende *Agripp. Aug. Divi Claud. Neronis Cæs. Mater ex S. C.* Cette Médaille eſt fort belle & a toujours été eſtimée des Connoiſſeurs.

La tête d'Antonin le Pieux, avec un Temple au revers & cette Légende *Templ. Divi Aug. Reſt. Coſ. IIII.* Du côté de la tête on lit *Trib. Pot. XXII.* Cette Médaille très-précieuſe nous apprend que cet Empereur rétablit le Temple d'Auguſte durant ſon IV. Conſulat & la XXII^e^. année de ſa puiſſance Tribunitienne : ce qui répond à l'an 913 de Rome.

Les trois Médailles dont je viens de parler ſont d'or ; la dernière tient un des premiers rangs parmi les Antiquités de

---

trompé en mettant la tête d'Agrippine au revers ; nous avons vû des médailles avec la même Legende, où les deux têtes ſont accollées, & où l'on voit au revers un char tiré par quatre Eléphans.

cette eſpèce. Les Médailles ſuivantes ſont d'argent.

La tête d'Auguſte, avec un Crocodile au revers, & cette Légende *Ægypto capta*. Ce qui indique l'année 724. de Rome, époque de la défaite de Cleopatre & de la conquête de l'Egypte. On a toujours fait cas de cette Médaille.

La tête d'Othon avec une Victoire au revers, & cette Légende *Victoria Othonis*. Ceci fait alluſion à un combat où les troupes d'Othon avoient eu de l'avantage ſur celles de Vitellius. Cette Médaille eſt eſtimée.

La tête de Didius Julianus avec une figure d'Empereur au revers & cette Légende *Rector Orbis*, qualité que prit ce Prince médiocre & peu digne du Trône, mais plein de vanité & de préſomption, lorſque le Sénat l'eut reconnu Empereur. Cette Médaille eſt des plus rares.

La tête de Gordien le pieux avec une figure de femme au revers & cette Légende *Liberalitas Augusti IIII.* Cette médaille fait allusion à la 4e. distribution de bled que fit Gordien au Peuple Romain. Elle est plus rare que celles qui marquent les distributions précédentes.

La tête de Philippe l'ancien avec un Elephant au revers, & cette Légende *Æternitas Augg.* Ce qui marque qu'on souhaitoit à cet Empereur une vie aussi longue que celle de l'Elephant, qu'on dit très-longue ; cette médaille est rare.

Six médailles d'Hérennius, & XI de Galien, la plûpart très-belles & quelques-unes rares, surtout celles d'Hérennius.

Quelques médailles d'Impératrices, très-distinguées parmi les Antiquaires : une Crispine femme de Commode, avec la Déesse Venus au revers.

Une Plautille femme de Caracalla, avec cette Legende *Propago Imperii.*

Une Salonine femme de Galien ; avec cette Légende au revers *Dea Segetiæ.* La Déesse *Segetia* étoit celle qui présidoit aux bleds ; Salonine lui érigea un Temple, & en mémoire de cet établissement, on frappa la médaille qui est belle & rare.

Je craindrois, M. R. P. de vous faire un plus long détail. Le trésor que je vous annonce mérite d'être vu & examiné de près ; il appartenoit ci devant à un homme de gout & habile, qui avoit bien commencé ses suites. La Province ne posséde pas ordinairement des Amateurs aussi intelligens, & ils ne sont presque jamais remplacés par des héritiers qui leur ressemblent.

Je suis &c.

Le 15 Fevrier. 1751.

DE ROUEN.

Lettre au P. B. J. ſur un projet de Traduction en Vers Latins des Fables de la Fontaine, avec quelques réfléxions ſur les endroits que la Fontaine a imités des autres Fabuliſtes.

Vous annoncez, M. R. P., dans vos Mémoires du mois de Décembre 1750. le projet d'une Traduction, en vers Latins, des Fables de la Fontaine. Je donnai en 1738 l'édition du Recueil, que vous citez, daté d'Anvers & imprimé à Rouen, qui contient la traduction de pluſieurs de ces Fables * ; cela me donne lieu de faire quelques réflexions ſur l'édition complette qu'on promet ;

* Cette Traduction eſt de deux Prêtres de l'Oratoire que M. l'Abbé Goujet fait ſuffiſamment connoître, dans ſon dernier ſupplément, Article *Vinot.*

elles pourroient convenir au nouveau Traducteur ou à quelqu'autre. Je prens la liberté de vous les adresser ; je les soumets à vos lumières, vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos.

Tout le monde connoît l'utilité des Fables : *elles sont*, dit M. de la Fontaine dans sa Préface, *un tableau où chacun de nous se trouve dépeint ; ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connoissances que l'usage leur a données & apprend aux enfans ce qu'il faut qu'ils sçachent*. Les Fables de la Fontaine sont incontestablement ce que nous avons de meilleur en ce genre. On ne peut donc les présenter sous trop de formes & en trop de Langues. Je suis persuadé qu'une élégante Traduction en vers Latins peut produire de bons effets ; si les Traductions en général sont uti-

les, celle-ci à l'utile joindra l'agréable. L'Auteur du projet, à en juger par la Fable inférée dans vos Mémoires, eſt un homme d'eſprit & de goût. Sa Latinité eſt pure, avec *beaucoup de ſimplicité, de clarté, de naïveté, & communément un bon tour de vers*, comme vous l'obſervez. Quelques endroits ſont peut-être un peu moins heureuſement rendus :

Et le mâtin étoit de taille
A ſe défendre hardiment :
Par etenim luctæ *dente* moloſſus erat.

Le mot *dente*, au lieu de donner de la force à la penſée de l'Auteur François, ſemble l'affoiblir.

Flatter ceux du logis.
Dexter, habet quoſcunque domus, mulcere ſtudebis :

Ce vers n'eſt pas le plus naturel de la Piéce, mais le Traducteur le mettra facilement au ni-

veau des autres. En donnant une bonne Traduction, il donnera un bon Recueil ; il peut encore le rendre curieux & intéressant ; car s'il est utile de montrer comment on peut traduire le François de la Fontaine en beaux Vers Latins, il ne l'est pas moins de faire voir comment la Fontaine a traduit ou imité, en beaux vers François, les Fables Latines de ses devanciers. Il ne s'est point donné, comme M. de la Motte, pour l'inventeur de ses sujets ; il en a beaucoup emprunté de Phédre & d'Avienus qu'il cite, & de plusieurs autres qu'il ne cite point. *L'Allouette & ses petits avec le Maître d'un champ*, n'est que la Traduction de la Fable de Faërne intitulée *Cassita* * : peut-on méconnoître,

* Cette même Fable est fort courte dans Avienus sous le titre de *Rusticus & Avis.*

dans ces Vers de l'*Armentarius* du même Faërne,

Tibi... hædum voveram, alme Juppiter,
Si repperissem furem. Opimum nunc bovem
Polliceor, ejus si manus evasero.

Ceux-ci de la Fontaine dans *le Pastre & le Lion?*

Pour trouver le larron qui détruit mon troupeau,
. . . .
Monarque des Dieux, je t'ai promis un veau;
Je te promets un bœuf, si tu fais qu'il s'écarte.

Plusieurs autres Fables de notre Prince des Fabulistes se trouvent encore dans Faërne; mais il faut faire attention que les titres des Fables Françoises sont souvent très-différens des titres des Fables Latines. La Fable *du Loup & du Chien* se trouve dans

Avienus ſous *Canis & Leo. La Poule aux œufs d'or* ſous *Anſer & Ruſticus. L'Aſne vêtu de la peau du Lion*, eſt dans Faërne ſous *Aſinus & Vulpes ; l'Enfant & le Maître d'Ecole* ſous *Vulpes & Lupus.* Je ne cite rien de Phédre dont les Fables ſont plus connuës. On trouve dans l'*Amphitheatrum Sapientiæ Socraticæ &c.* de Dornavius imprimé en 1619. une Fable intitulée *Agaſo ; c'eſt le Meûnier, ſon fils & l'Aſne* de la Fontaine, à qui l'*Agaſo* ne paroît pas avoir été inconnu. Pluſieurs Vers François reſſemblent trop à pluſieurs Vers Latins, pour que cette conformité ſoit un pur effet du hazard.

Le plus Aſne des trois n'eſt pas celui qu'on
penſe :
Cur Aſinum geritis vos bipedes Aſini?
C'étoit à vous de ſuivre, au vieillard de
monter :
Ire decet juvenes, eſt equitare ſenum.

Il eſt vrai que, dans la Fable Latine, le Meunier croit avoir trouvé un moyen infaillible de faire taire le monde. Il jette ſon Aſne à la riviere, afin, dit-il, qu'il n'en ſoit plus parlé; mais il ſe trouve loin de ſon compte. Ce dernier trait déplaît encore plus que les premiers, & il a déplu ſans doute à la Fontaine même qui l'a ſupprimé, quoique Faërne l'ait auſſi employé. La Fable précédente eſt ſuivie dans Dornavius de celle de l'*Aſne & de ſes Maîtres* qui finit par ce diſtique :

Sis Aſinus, quemcumque Aſinum ſors aſpera fecit;
Qui placidè ſortem ferre ſcit, ille ſapit.

Mais, dira-t-on, qu'importe où la Fontaine a puiſé; la copie vaut mieux que les Originaux. J'en conviens, puiſqu'on le veut; il eſt très-utile cependant de connoître les Originaux co-

piés par un excellent Auteur. On eſt alors en état de diſtinguer le chemin qu'il a été obligé de faire pour tranſporter dans ſa langue les penſées des Anciens, pour ſe les rendre propres, pour ſurpaſſer ſes modèles. Si M. de la Fontaine a ſçu vaincre ceux qui l'ont précédé, c'eſt à eux-mêmes qu'il croyoit devoir la gloire de les avoir vaincus. On peut voir ſon Epître à M. l'Evêque d'Avranches, au premier tome de ſes Œuvres mêlées; il y ſoutient que

.... Faute d'admirer les Grecs & les Romains
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.

Il faut comparer enſemble la Fontaine & ſes Devanciers, pour pouvoir juger du dégré d'excellence de leurs Ouvrages. Il eſt donc à propos, dans l'édition projettée, d'indiquer ſous chaque Fable ou dans une table générale, les Fables Latines traduites

ou imitées. Après avoir cité celles qui se trouvent dans Phédre*, dans Avienus, dans Faërne, peut-on se dispenser d'indiquer la *Belette qui est entrée dans un Grenier*, *le Rat de ville & le Rat des champs* dans Horace ? *L'Amour & la Folie* dans Commire, sous ce titre : *Dementia Amorem ducens*, la seconde Fable du *Soleil & des Grenouilles*, traduite du Latin de cet élégant Fabuliste ; cette dernière Fable a été attribuée par Crenius à un écrivain de l'antiquité, & insérée par Dolfius parmi les Fables de Phédre, dans l'édition qu'il a donnée de cet Auteur.

Le Traducteur connoîtra mieux que moi les Fables Latines paralléles aux Fables Françoises. Je ne parle point des Grecques.

* Les Fables de Phédre ont été traduites en vers François par M. Denyse ; celles de Faërne par M. Perrault, mais il faut bien se garder de mettre leurs vers à côté de ceux de la Fontaine.

La Fontaine a pris quelques ſujets dans Gabrias, dont il fait cette peinture dans le prologue du Paſtre & du Lion :

> Mais ſur tous certain Grec renchérit & ſe pique
> D'une élégance laconique.
> Il renferme toujours ſon conte en quatre vers,
> Bien ou mal je le laiſſe à juger aux experts.

Alciat a traduit en vers élégiaques pluſieurs Fables de cet Auteur preſque auſſi laconiquement. Il a rendu en huit vers l'*Aſne portant des Reliques*, que Moſant de Brieux n'a pu renfermer qu'en vingt vers de même meſure ; * ils diſent pourtant tous deux qu'ils tirent cette Fable du Grec de Gabrias. Je crois qu'elle a été traduite autant de fois que l'Ode d'Anacréon ſur l'*Amour piqué par une Abeille*, dont les ſeules traductions Latines rempliroient un volume. En donnant les paſſages imités par la Fontaine, on ne fera ſur cet Auteur que ce qu'on a fait ſur Boileau, que ce que le grand Corneille fit lui-même ſur quelques-unes de ſes plus belles Tragédies, dans une édition qui eſt fort rare. Il n'eſt point à craindre que ce travail nuiſe à la réputation du Prince de nos Fabuliſtes ; il ne peut qu'y gagner, parce qu'il demeurera conſtant que tout ce qu'il a tou-

* Voyez dans ſes Poëmes : *In Iſidis Aſellum.*

ché, s'est changé en or entre ses mains. Le Traducteur n'a rien à craindre de son côté ; sa traduction est littérale ; on ne doit la poser que vis-à-vis l'original ; & on lui sçaura gré d'avoir facilité les moyens de comparer les Fables modernes avec les anciennes. Ne pourroit on pas aussi, sans beaucoup de peine, indiquer les sujets de la Fontaine traités par quelques uns de nos Poëtes François ? On a dans Boileau l'*Huitre & les Plaideurs*, *le Bucheron & la Mort* ; dans Rousseau cette même Fable du *Bucheron & de la Mort*, & plusieurs autres dans les *Fables d'Esope*, Comédie de Boursault, réimprimée en 1736. sous le titre d'*Esope à la Ville* ; plusieurs dans les œuvres de le Noble, &c. Il n'y auroit encore dans le parallele rien à perdre pour la Fontaine ; mais je n'insiste point sur cet article, parce qu'il entre moins dans le plan du Traducteur Latin. Je me persuade qu'en perfectionnant celui que je viens de tracer, il présenteroit au public deux volumes qui seroient très-bien reçus ; & qui peut-être feroient naître à quelqu'un le dessein de donner un recueil des Fabulistes Latins.

Je suis, &c.

M. R. P. Votre &c.

SAAS, de l'Académie des Sciences de Rouen.

Ce 16 Janvier 1751.

De Paris.

Nous parlions, dans nos Mémoires du mois de Novembre dernier, de la querelle de M. Bose Professeur à Wittenberg en Saxe avec ses Confreres Théologiens & Jurisconsultes. Il étoit question de la lettre obligeante que lui avoit fait écrire le Pape, & du Programme que ce Professeur, qui est homme d'esprit, vouloit publier sur l'Obélisque de Sésostris découvert à Rome en 1748.

Nous racontions le *qui pro quo* singulier de *Jobelao* substitué par les Antagonistes de M. Bose à *Obelisco ;* nous croyons que nos Lecteurs n'ont pas totalement oublié ces Anecdotes ; & nous les prions, pour ce qui suit, de se remettre un peu sur les voyes.

La querelle a été vive, nous ne sçavons même si elle est encore terminée ; des Nouvelles, publiées en Poméranie, nous en apprennent quelques particularités, qu'on sera bien aise de sçavoir. Quand M. Bose eut reçu la lettre de M. le Cardinal Valenti Sécretaire d'Etat, il s'en fit honneur dans une harangue qu'il prononça le premier de Mai 1749. Il témoigna combien il étoit flatté que le Pape voulût bien remercier un Professeur de Wittenberg &c. Sur quoi le Docteur Weickmann de la classe des Théologiens prêcha bientôt après contre la harangue & l'Orateur, il invectiva fort, il

prit le ton d'Enthousiaste, il demanda si *les saints os du grand Luther ne seroient pas troublés d'une telle action.*

Sur ces entrefaites arriva, durant l'Eté de 1749, l'affaire de l'*Obélisque.* M. Bose vouloit mettre dans son Programme deux distiques en l'honneur du Pape. Le premier devoit être ainsi :

Mortuus Augustus. Non mortuus. En Benedictus
Par est Augusto. Splendida Roma subit.

Et dans le second on lisoit,

Fecit Sesostris. Augustus at intulit urbi,
Ausu magnifico, tu Benedicte, levas.

Ces éloges ne devoient pas faire ombrage aux Docteurs de Wittenberg ; cependant sur l'avis de quelques gens en place, M. Bose les supprima, & il se disposoit à publier son Programme sans ces ornements Poëtiques, lorsque tous les Docteurs Théologiens vinrent incidenter sur l'*Obelisco* qu'ils transformerent en *Jobelao.* Ce fut alors une véritable tempête contre l'Auteur ; invectives, procédures, sermons, appellations, rien ne fut épargné : tout ce qui paroissoit sous son nom étoit proscrit sur le champ ; & un jour qu'il entreprit de faire distribuer dans l'Eglise, selon la coutume, ses observations sur les dernières éclipses, le Docteur Weickmann en appella sans distinguer l'objet, sans considérer que l'Ouvrage n'étoit qu'une feuille volante pleine de chiffres & de figures Astronomiques. L'idée du *Jobelao* suivoit partout ce Doc-

teur & ses Confrères, elle les mettoit en désordre, elle troubloit leurs esprits, bien plus que *les os de Luther.*

Cependant le Programme sur l'Obelisque ne passa point, & M. Bose fut obligé de recourir à la dissertation touchant le Cercle d'Osymandias. Les Nouvelles de Poméranie disent assez finement que cet Ecrit fut imprimé à Leipsic, de peur qu'à Wittenberg on ne lût *Osman ou Ottoman* pour *Osymandias*, de la même façon qu'on y avoit lû *Jobelæ* pour *Obelisco.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1751. I. Vol.

ART. L. De Obelisco Cæsaris Augusti &c. *De l'Obelisque d'Auguste &c.* 971

ART. LI. *Discours sur la décadence de l'Idolatrie &c.* 991

ART. LII. A Catalogue of the Libraries &c. *Catalogue de Bibliothèques &c.* 1017

ART. LIII. *Traité des Sections Coniques &c.* 1028

ART. LIV. *Lettre sur la continuation des dons miraculeux après le tems des Apôtres &c.* 1048

ART. LV. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique &c.* 1071

ART. LVI. *Introduction à la Langue Grecque &c.* 1090

ART. LVII. *Lettre de M. Bouguer de l'Académie Royale des Sciences aux Auteurs de ces Mémoires &c.* 1098

ART. LVIII. *Assemblée publique de la Société Royale de Lyon &c.* 1119

ART. LIX. *Nouvelles Littéraires.* 1139

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1751. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1751. II. Vol.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	7.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1751. II. Vol.

ARTICLE LX.

NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique fol. A Amsterdam 2. vol. contenant la lettre B. pages 486.

LA suite de ce grand Dictionnaire Historique procéde avec une telle abondance de matières, que nous nous en tenons ici, comme dans le premier extrait, à une seule lettre qui

est la seconde de l'alphabet. L'Auteur commence par un Littérateur qui a eu de la réputation en Italie. C'est le P. Bernardin Bacchini, Religieux Benedictin, né dans l'Etat de Parme en 1651. & mort à Bologne en 1721. L'Ouvrage qui le fit plus connoître fut son *Giornale de Litterati*, dont on a neuf petits volumes in-4°. imprimés partie à Parme & partie à Modene. Ce P. Bacchini réunissoit en sa personne presque tous les genres d'érudition ; il étoit Philosophe, Mathématicien, Critique, Antiquaire, Théologien, sçavant dans les Langues, l'Ecriture Sainte, les Peres & l'Histoire Ecclésiastique. On ne peut pas dire que ce soit trop pour un bon Journaliste ; mais on ne peut assurer non plus que tel soit le mérite de quiconque léve attelier de Journaux Littéraires. Cette critique tombera, si l'on

veut, sur nous qui écrivons ceci. Nous avons peut-être autant que personne le sentiment des qualités que demanderoit notre fonction, & par cette raison nous pouvons bien n'être pas contents de nous-mêmes, quand l'esprit & la plume ne répondent pas à ce sentiment.

Le P. Bacchini fit dans sa jeunesse un effort dont la mémoire ne doit pas se perdre. On lui enseignoit la Philosophie du tems ; c'est-à-dire l'Aristotélisme gâté par de mauvais Commentateurs. La bonté de son esprit lui fit sentir le vuide de ce jargon scholastique ; il s'y conformoit pourtant en apparence, & il brilloit même dans les exercices ordinaires ; mais en particulier, il se dédommageoit par la lecture d'Euclide & par celle des Philosophes modernes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un des anciens Reli-

gieux de la Maison, préposé même au gouvernement des Novices, le dirigeoit dans ces bonnes études. On remarque, en finissant cette Notice, que le P. Bacchini eut des amis illustres dans toutes les Cours d'Italie, & qu'il ne laissa pas d'être toujours *très-humble & très-modeste* : ce caractère contient un grand éloge ; car la science & les rapports avec le monde sont souvent les plus funestes écueils de la modestie, quoique rien ne dût la persuader davantage.

L'Article d'Adrien Baillet est fort étendu. Quand on a passé, comme lui, sa vie à faire des Catalogues de Livres, & à raisonner sur le caractère des Auteurs, on mérite une place distinguée dans un Dictionnaire tel que celui-ci. On recueille sur ce personnage les divers Jugements qu'en ont porté M. Bayle, M. de la Monnoye, le P. Niceron ;

& plusieurs Critiques, Anonymes d'abord, mais bien connus depuis. On voyoit, dit Bayle, dans les Ouvrages de M. Baillet, *de beaux restes de liberté*; sur quoi l'on peut bien dire aussi que c'étoit de bons titres pour aiguiser la plume des Censeurs.

Nul de ses Ouvrages ne fournit plus de railleries aux observateurs que la vie de Descartes. C'est un gros Livre plein de minucies : un Ecrivain spirituel & léger (le P. Boschet) mit en poudre avec un petit in-12. tout cet étalage du Biographe. Descartes cessa d'être ridicule, & Baillet le devint à sa place. Celui-ci néanmoins avoit une étenduë de mérite dans le genre qu'il avoit embrassé ; il sçavoit mille anecdotes littéraires ; il étoit infatigable au travail ; mais le grand monde qu'il vit toujours, ne put jamais lui donner cette urbanité qui est l'ame des Ecrits,

aussi bien que de la conduite. On ne le vanta pas trop à M. de Lamoignon quand on le lui proposa pour être son Bibliothécaire ; c'étoit M. Hermant Docteur de Sorbonne qui faisoit la fonction de protecteur. *J'ai votre homme pour le fond*, dit-il à M. de Lamoignon ; *si vous ne vous rebutez pas d'un extérieur peu poli. Nous avons besoin de fond*, répondit le Magistrat : *la forme ne m'embarasse point ; l'air de ce pays & un grain de sel discret sera le reste.* Cependant le Bibliothécaire resta, pour les manières & la décoration extérieure, à peu près tel qu'il avoit toujours été ; mais sa science s'accrut beaucoup, & il donna un grand nombre d'Ouvrages qu'on détaille ici ; il en promettoit d'autres bien longs & bien gros, lorsque la mort l'enleva en 1706 à l'âge de 56 ans. On connoit les trois Pièces que le P. Com-

mire publia contre lui; l'une *Asinus in Parnasso*, la seconde *Asinus ad Lyram*, la troisiéme *Asinus Judex*. *Apparemment il répondra*, écrivoit alors M. Bayle; *& il sera assez honnête homme pour ne contester pas* à son adversaire *la louange de faire de fort bons vers.*

Les articles de Bale, de Baluze, de Barbier d'Aucourt, de Barclay, pourroient nous fournir bien des particularités intéressantes: arrêtons-nous quelques moments au Docteur Thomas Barlow qui fut Evêque de Lincoln en 1675. Nous avons déja remarqué que l'Auteur de ce Dictionnaire est singuliérement estimable par les détails où il entre sur les Auteurs Anglois. Nous craignons même que certains Lecteurs qui n'aiment pas les gens de Collége, ne se plaignent de trouver ici tant de Professeurs de Cambridge &

d'Oxford. Ce seroit une mauvaise humeur; mais qui pourroit entreprendre de la guérir par la voye du raisonnement? *Gens de Collège, pièces de Collège, manières de Collège*; il ne faut que ces termes pour rebuter certain beau monde frivole.

Quoiqu'il en soit, le Docteur Barlow étoit un homme de Collège depuis les pieds jusqu'à la tête; grand défenseur de la vieille Philosophie & ennemi déclaré de la nouvelle qu'il disoit être née dans le sein du Papisme. Mais comme, malgré cette origine Papistique, il entendoit dire que les Jésuites se tenoient toujours fort attachés à la méthode Péripatéticienne, & que dans leurs Collèges de Rome, de Paris, de Venise, de Florence, d'Alcala, ils ne souffroient pas qu'on s'écartât le moins du monde des anciens usages, cette pratique allarmoit

le Docteur Anglois, persuadé qu'il étoit que la nouvelle Philosophie qui s'établissoit parmi les Protestants ne pourroit jamais tenir contre l'armure antique d'Aristote. *Si ces gens là*, disoit-il en parlant des Catholiques, *peuvent nous persuader de perdre notre tems à nous occuper de vaines imaginations & d'expériences mal entenduës, & à négliger l'étude sérieuse de l'ancienne Philosophie, & de la Théologie Scholastique, ils ne pourront que nous donner bien de la peine dans les disputes.* Il paroît en tout ceci quelques vérités, dont la plus essentielle est qu'en effet la méthode précise & rigoureuse de l'Ecole a des succès infaillibles contre la mauvaise doctrine des Sectaires. Barlow, tout exercé qu'il étoit à la dispute, éprouva la force d'un syllogisme que lui proposa Godwin Ministre fameux par la manière dont il

soutenoit l'Arminianisme : il s'agissoit entre Barlow & lui de l'*Universalité de la Rédemption* : le premier, comme bon Calviniste, la nioit sans détour & sans adoucissement ; Godwin la soutenoit & faisoit cet argument : *Si J. C. n'est point mort pour tous les hommes, tous les hommes ne sont point obligés de croire en lui. Or tous les hommes sont obligés de croire en lui. Donc il est mort pour tous.* Le Docteur embarassé répondoit que bien des Théologiens nioient la *Majeure* ou la première proposition de ce Syllogisme ; mais que pour lui il nioit plutôt la *Mineure*, & qu'il étoit persuadé que tous les hommes n'étoient point obligés de croire en J. C. Sur quoi l'Arminien revenant à la charge, démontroit par des textes évidents l'universalité de cette obligation.

Une autre fois Barlow, toujours Calviniste rigide, attaqua

le Docteur George Bullus qui avoit entrepris de montrer, dans son *Harmonie Apostolique, l'accord qu'il y a entre S. Paul & S. Jacques sur l'article des bonnes œuvres.* Barlow alors Professeur à Oxford déclama publiquement contre l'*Harmonie* & contre l'Auteur. Les Ecoles sont le plus beau champ du monde pour ces sortes de vengeances professorales, parce qu'un Docteur en Chaire a le privilége exclusif de parler vivement, longuement & sans être interrompu : mais il arriva par rapport à celui d'Oxford qu'un Auditeur, nommé M. Thomas, fit ses notes sécrettement & les montra à Bullus son ami. Celui-ci piqué alla faire ses plaintes au Professeur, & lui offrit *de se justifier publiquement par le moyen d'une dispute.* C'étoit un cartel dans les formes ; pour beaucoup moins deux Officiers se feroient

coupé la gorge. Il n'en auroit coûté à Barlow tout au plus que quelque humiliation Théologique ; mais il préféra celle du déni de combat, laquelle n'est pourtant guères moins affligeante pour un Professeur, surtout quand il s'est mêlé d'attaquer. Cette aventure ne l'empêcha pas d'être fait Evêque, & Bullus le devint aussi dans la suite : ainsi ces deux adversaires ne purent pas accuser la fortune d'avoir pris parti dans leur différend.

Au reste nous devons avertir que George Bullus a aussi son Article dans ce Dictionnaire. Il naquit en 1634. & mourut en 1710. avec la réputation d'un homme sçavant & de vie exemplaire. Il prouva fort bien contre le P. Petau que les Peres des trois premiers siècles ont crû la Divinité de J. C. mais il accusa mal-à-propos cet Auteur d'avoir voulu attribuer aux Conciles

Œcuméniques le pouvoir d'établir de nouveaux Articles de Foi. M. Richard Simon a fait voir l'injustice de cette accusation.

Le Dictionnaire nous dit, dans la notice de Josué Barnes, des anecdotes curieuses. Ce Professeur *sçavoit*, dit-on, *autant de Grec qu'un Savetier d'Athènes.* Ce qui ne prouve pas qu'il connût toutes les délicatesses de cette Langue; mais qu'il la parloit avec une extrême facilité. Cependant Barnes a fait une grande quantité de vers Grecs : composition bien supérieure à la portée du meilleur Savetier d'Athènes. Il a donné aussi des éditions de conséquence, d'Homere, d'Euripide, d'Anacreon &c. Cette dernière lui attira des reproches : on dit, dans un certain public zélé, que Barnes qui étoit revêtu des ordres sacrés (à la façon de l'Eglise Anglicane) ne

devoit pas travailler ſur un Auteur auſſi badin qu'Anacreon : à quoi l'Editeur répondit que *le reproche auroit quelque fondement s'il étoit chargé de cure d'ames qui demandaſſent tous ſes ſoins ; & que la choſe ſeroit très-différente ſi ceux qui avoient le crédit en main, avoient jugé à propos de lui fournir de plus nobles occupations & de l'honorer à cet égard de leur faveur & de leur protection ; au lieu,* dit-il, *qu'une troupe de libertins, de paraſites, d'eſpions, de calomniateurs & d'autres gens de cette trempe, trouvent moyen de s'emparer de leurs faveurs, & d'en exclure les véritables ſçavants.* Cette forte récrimination dut bien fermer la bouche aux *Zelanti*.

L'amour du Grec valut à notre homme une ſorte de bonne fortune. Une riche Douairière épriſe du mérite de M. Barnes, vint à Cambridge pour lui demander la permiſſion de lui léguer cent

livres sterling par an : cette personne étoit sur le retour de l'âge & d'une figure peu avenante ; cependant Barnes lui répondit qu'il ne pouvoit accepter le don, à moins qu'elle n'y joignît celui de sa personne : la Dame ne se laissa pas vaincre en politesse ; elle lui repliqua, en faisant allusion à son nom de *Josué*, qu'elle ne pouvoit rien refuser *à celui pour qui le Soleil s'étoit arrêté* ; & le mariage fut conclu peu de tems après. C'étoit en 1700. elle perdit ce généreux époux en 1712. & elle fit orner sa tombe d'une Inscription Grecque.

Notre Extrait seroit trop long si nous ne le partagions pas en deux articles. Il nous reste pour un autre volume de ces Mémoires les notices suivantes, Bayle, Beausobre, Bernard, Bernardin de Sienne, Boerhaave, Boileau, Boivin, Borgia, Brahé (Tycho) le Brun, & ce n'est pas la moitié

de ce qui pourroit nous occuper. Nous ne pouvons dissimuler qu'en quelques endroits le Dictionnaire n'est pas assez légérement écrit ; le fond des choses l'emporte souvent sur la forme ; & l'étoffe sur la broderie.

ARTICLE LXI.

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique & de Littérature, par M. l'Abbé d'Artigny, Tome 3e. Suite de l'Article XLI. au mois d'Avril. A Paris, chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins M.DCC.L.

UN Ouvrage tel que celui de M. l'Abbé d'Artigny, doit rappeller les avantures singulières & les faits dont il reste peu de monumens. Le procès de Simon Morin est de cette espèce. Morin étoit un Fanatique qui se disoit *Fils de l'Homme en-*

tendu Fils de Dieu: principe d'où il tiroit une multitude de conséquences abominables; il les reconnut, les avoua, les rétracta avant le supplice auquel il fut condamné. Or c'est le recueil de toutes les pièces concernant cette affaire que notre Auteur insère dans son Livre. Ces pièces imprimées dans le tems sont extrêmement rares, & nous ne connoissons que la Bibliothèque du Roi & le riche cabinet de M. de Boze où elles se trouvent en entier. C'est ce qui doit donner du prix à cet article des Mémoires que nous annonçons. Les Curieux se contenteront apparemment de voir ici ce qu'ils auroient bien de la peine à trouver dans les ventes de Livres rares & singuliers: quoiqu'après tout, malgré les soins de M. l'Abbé D., il pourroit bien se rencontrer encore de ces Bibliographes ou *Bibliomanes* singuliers, qui dépen-

feroient beaucoup d'argent pour acquérir l'ancienne édition du procès de Simon Morin. Ne voyons-nous pas tous les jours qu'on met des 15 & 20 Louis à la *Messe d'Illyricus*, quoique pour le volume elle ne vaille pas 15 sols, & qu'elle soit imprimée dans le Card. Bona & dans le P. Le Cointe?

L'Arrêt du Parlement qui condamnoit Morin au feu est daté ici du 13, & dans le Catalogue de M. de Boze, du 14 Mars 1663. différence dont nous ne sçavons pas la raison.

Lettres de Calvin à M. le Marquis du Poët. C'est l'Article LIX. de ces nouveaux Mémoires. On transcrit ici deux lettres du Chef de la prétenduë réforme ; elles n'avoient point encore été données au Public, quoiqu'elles fussent connuës de quelques gens de Lettres, ainsi qu'on va voir dans le moment.

La première est du 8. de Mai 1557. Il y est parlé des progrès du Calvinisme ; des Missions qu'avoient fait les nouveaux Sectaires ; & Calvin ose dire que *les Apôtres n'ont onc travaillé avec tant de fruit.* Mais ce qu'il y a d'étonnant sans doute, dans la suite de cette lettre, c'est que le Réformateur y exhorte vivement le Seigneur du Poët à s'enrichir, *à aggrandir ses moyens* durant les mouvements de Religion. *Vous seul travaillez sans relâche & sans intérêt. Ne négligez nullement l'aggrandissement de vos moyens ; viendra un tems où vous seul n'aurez rien acquis en ce nouveau changement. Si faut que chacun songe à son intérêt. Moi seul ai négligé le mien dont ai grand' repentance ; ains ceux à qui ai occasionné d'en acquérir, prendront soin de la mienne vieillesse qui est sans suite. Vous au contraire, Monseigneur, qui lais-*

ſez vaillante lignée, bien diſpoſée à ſoutenir le petit troupeau, ne les laiſſez ſans moyens grands & puiſſants, ſans leſquels bonne volonté ſeroit inutile. On conviendra que tout ce langage n'eſt guères Evangélique, mais ce ſeroit bien un autre ſcandale ſi l'on entendoit des *richeſſes temporelles* ce que le même Réformateur dit quelques lignes auparavant : *Dans les Miſſions ont été grans fruits & gagnement de maintes richeſſes. Les Apôtres n'ont onc travaillé avec tant de fruit, & ſi les Papiſtes diſputent la vérité de notre Religion, ſi elle dure, ne pourront en diſputer la richeſſe.* En liſant ceci nous nous ſommes d'abord portés aux vuës ſpirituelles, mais ce qui vient à la ſuite & que nous tranſcrivions plus haut, ne laiſſe preſque aucun lieu à une telle explication ; & il faut que Calvin tranſporté du deſir d'accroître ſon parti,

ait

ait oublié ici le langage qu'i convenoit au moins d'affecter vis-à-vis de ses disciples & de ses protecteurs.

La seconde lettre du 14. Septembre 1561. commence ainsi : *Monseigneur, qu'avez jugé du Colloque de Poissy ? N'avons-nous conduit finement notre affaire ? L'Evêque de Valence aussi bien que les autres ont signé notre profession de foi.* Ceci se rapporte à la formule dressée durant le Colloque sur l'Article particulier de l'Eucharistie. » Si l'on » en croit Calvin, *dit le P. Da-* » *niel*, * dans une Lettre écrite » au Seigneur de Poët, dont j'ai » la copie, elle fut signée, (cette » formule) par l'Evêque de Va- » lence, ce qui n'est pas surpre- » nant. » Et l'on voit par-là, comme nous en avertissions plus

* *Hist. de France, édit. de* 1720. 4°. 723.

haut, qu'au moins la ſeconde des Lettres, qui ſe publient aujourd'hui, étoit connue avant l'édition qu'en donne notre Auteur. On voit de même que la formule dont l'Evêque de Valence, (Montluc) l'Evêque de Séez, (Duval) & quelques autres du Colloque, étoient convenus avec les députés Calviniſtes, contenoit tout le poiſon de l'erreur; qu'on n'y avoit fait que déguiſer l'opinion de Calvin, & que les autres Prélats & Docteurs de l'Aſſemblée eurent toutes les raiſons du monde de la rejetter. Mais peut-on dire la même choſe de quelques Auteurs qui ont voulu juſtifier Montluc de toute imputation d'héréſie? *C'étoit*, dit Brantome, *un homme fin, délié, rompu & corrompu autant pour ſon ſavoir que pour ſa pratique ... on le tenoit Luthérien au commencement & puis Calviniſte contre ſa profeſſion Epiſcopale; mais il s'y*

comporta modeſtement par bonne mine & beau ſemblant. Ceci explique tout, & il n'étoit pas néceſſaire de compoſer un Livre, comme quelqu'un * a fait, pour mettre ce Prélat au nombre des meilleurs Catholiques du XVI ſiècle. Montluc avoit des connoiſſances, de la politique, de l'intrigue : il ſcandaliſa par ſes manières de penſer & par ſes mœurs ; mais ſa fin fut Catholique & édifiante ; c'eſt au juſte ce qu'il en faut penſer.

Le reſte de la ſeconde Lettre de Calvin répond bien à ſon caractère. *Ne faites faute*, dit-il au Seigneur du Poët alors Gouverneur de Montelimard en Dauphiné, *de défaire le pays de ces zélés faquins, qui exhortent les peuples par leurs diſcours à ſe bander contre nous, noirciſſent notre*

* Columbi *quod Montlucius non fuerit Hæreticus.*

conduite, veulent faire paſſer notre croyance pour rêverie. Pareils monſtres doivent être étouffés, comme fis ici en l'exécution de Michel Servet Eſpagnol. A l'advenir ne penſez pas que perſonne s'adviſe de faire choſe ſemblable.

M. l'Abbé d'Artigny ajoute que ces lettres ſont entre les mains de M. le Marquis du Poët qui les conſerve, malgré les efforts qu'on a faits pour les lui enlever. Un Miniſtre des Cévenes donna une ſcène à ce ſujet il y a quelques années; il ſentoit que ces deux pièces faiſoient trop connoître l'Auteur de la nouvelle réforme, il voulut s'en ſaiſir de force, mais, ajoute M. l'Abbé D. *les ſuites* de cette tentative *ne furent pas à l'avantage du Prédicant.*

L'Article LX. répond à une difficulté ſur Luc Gauric qu'on prétend avoir prédit la mort funeſte de Henri II. Rien de mieux

démontré que la trop grande crédulité de MM. de Pibrac & de Thou à cet égard. Rien de mis dans un meilleur jour que la frivolité de Gauric qui avoit promis 70 ans de vie au même Prince, & l'on ſçait qu'il fut tué à 40 ans. Ceux qui aiment les diſcuſſions d'Anecdotes liront ce Chapitre avec plaiſir.

Les trois ſuivants ſont une deſcription du Château de Delphes : allégorie ingénieuſement imaginée pour décrire les principaux chef-d'œuvres des Arts, pour célébrer les plus excellents Maîtres tant anciens que modernes. Il y a dans ces trois Articles bien de l'invention & de l'aménité. C'eſt ſans doute pour ſe mocquer du ſyſtême de Telliamed qu'on fait mention à la page 354 d'une eſpèce d'hommes ſingulière, toute différente de celle qui habite le monde ; mais en tout cas il falloit tou-

jours se souvenir que ce systême est un tissu de rêveries & d'impiétés : deux choses qui marchent toujours ensemble, quand on s'écarte des principes & des vérités qu'inspire la Religion.

Dans le dernier article de ce Volume on rassemble ce qui a été observé tant de fois sur les caractères des Poëtes Grecs, Latins & François. Il n'y a rien de neuf dans ces Jugements ; mais on y remarque de l'élégance, du goût, de la vérité. Une citation de Quintilien sur Théocrite, nous fournit un mot de critique, & nous finissons par là notre Extrait. On fait dire à Quintilien que *tout admirable qu'est Théocrite en son genre, sa muse sera toujours une muse rustique*. Or voici les propres termes de Quintilien : *Admirabilis in genere suo Theocritus, sed musa illa rustica & pastoralis non fo-*

rum modò ſed urbem ipſam reformidat. Ce qui veut dire que la Muſe de Théocrite bornée aux objets de la campagne, n'eſt pas propre à figurer dans les Villes ; que ſon ſtyle n'eſt ni celui du Barreau, ni même celui des ſimples Citoyens. Il y a, comme on voit, quelque différence entre ce jugement & ce qu'on lit dans nos nouveaux Mémoires. Mais ceci n'eſt qu'une très-légère obſervation ; elle ne diminuë en rien le mérite de tout cet Article qui nous a fait beaucoup de plaiſir.

ARTICLE LXII.

DE OBELISCO CÆSARIS Auguſti è Campi Martii ruderibus nuper eruto Commentarius, Auctore Angelo Maria Bandinio, &c. Romæ, M. DCC. L. *Traité ſur l'Obé-*

liſque d'Auguſte, tiré depuis peu du Champ de Mars, par M. Bandini, fol. chez les Pagliarini &c.

SI l'Obéliſque qu'on vient de trouver dans le champ de Mars ne portoit pas les marques d'une deſtruction faite de main d'homme, on pourroit croire que les tremblemens de terre, ou les inondations du Tibre auroient cauſé ſa ruine. Mais il a eu le ſort de preſque tous les autres Monuments de cette eſpèce. Il a eſſuyé la violence du fer & du feu, il a été briſé en pluſieurs pièces, dégradé dans ſes ornements, tronqué dans les angles qui forment ſes côtés ; & tout ceci a été ordonné par le zèle ou la barbarie : deux cauſes très-différentes, mais capables en certaines rencontres de produire les mêmes effets : voici la queſtion.

Doit-on croire que ce ſoient les Chrétiens qui, par un mouvement d'indignation contre l'Idolatrie, ayent renverſé l'Obéliſque du Champ de Mars, ainſi que la plupart des autres Antiquités de Rome ; ou bien faut-il dire que ce ſont les Barbares qui s'étant rendus maîtres de cette Ville pluſieurs fois durant le cours du V. & du VI. ſiècle, ont détruit le Monument de Séſoſtris ?

M. l'Abbé Bandini réfute avec force la première opinion ; il aſſure que les Chrétiens n'ont point ruiné l'Obéliſque ; il conjecture que Totila Roi des Huns eſt plutôt l'Auteur de cette deſtruction ; le diſcours qui vient en preuve eſt fort détaillé, fort circonſtancié. On voit que M. l'Abbé B. a eu extrêmement à cœur de mettre ſur le compte des Conquérans Barbares la ca-

taſtrophe du Monument. Cependant nous ne ſçavons s'il répond à toutes les queſtions qu'on peut lui faire ; & d'abord quel inconvénient trouveroit-on à ſoupçonner que les Romains convertis au Chriſtianiſme & tranſportés de zèle contre une Antiquité Egyptienne dédiée au Soleil, l'auroient renverſée pour abolir la mémoire de ce culte ſacrilège ? Ne ſçait-on pas que, par la loi de Theodoſe le jeune, il étoit ordonné de détruire tous les monuments de la Gentilité ; & ſi Honorius, avant lui, défendit par une loi la démolition des Temples, ce décret ne marque-t-il pas qu'il y avoit eu auparavant bien des voyes de fait en ce genre ?

On objecte que, malgré ce zèle actif & efficace des Chrétiens, le Panthéon dédié à tous les Dieux ſubſiſta ; mais voilà juſte-

ment ce qui formoit une difficulté, il y a deux ou trois ans, dans un écrit publié à Rome sur le Panthéon.

L'exiſtence de cet Edifice fourniſſoit à un habile homme de très-bonnes raiſons pour dire que le Panthéon ne fut jamais un Temple, mais plûtôt un bain public. Si c'avoit été un Temple, diſoit le P. Lazeri Auteur de l'ouvrage en queſtion, il y a toute apparence que les Chrétiens l'auroient détruit, comme étant le plus impie & le plus abominable de tous les Temples puiſqu'il étoit dédié à tous les Dieux. On peut voir le compte que nous rendions de cette diſcuſſion ſavante au mois d'Août de l'année 1749.

Au reſte comme il n'eſt prouvé par aucun argument poſitif que l'Obéliſque du Champ de Mars ſoit tombé ſous les coups des nouveaux Fidèles, il n'y a

non plus que des conjectures pour l'opinion qui attribuë cet événement à l'invasion des Huns, lorsque Totila se rendit maître de Rome ; & nous voulons bien que la matière demeure problématique. Il est toujours sûr que cette masse antique posée par Auguste dans le lieu le plus fréquenté de la Capitale du monde, excita fort le courroux des destructeurs, puisqu'ils l'endomagerent beaucoup & qu'elle conserve des traces trop marquées du désir qu'on eut de l'anéantir.

Si l'on adopte le sentiment de notre Auteur, ce sera en 546 de J. C. que Totila aura enseveli l'Obélisque dans les ruines du Champ de Mars ; & depuis ce tems-là, jusqu'à l'année 1502, ce beau monument, caché aux yeux du Public, n'aura fixé l'attention que des Lecteurs de Pline qui en parle dans son 36e. Livre.

Sous le Pape Jules II. ainsi que

nous l'avons déjà indiqué, on apperçut dans des Caves & des fondations de bâtimens, la base de l'Obélisque, l'inscription & quelques-unes de ces lames de cuivre qui avoient servi à marquer la Méridienne sur le pavé du Champ de Mars. Les savans ne laisserent pas la découverte sans signaler leur zèle, sans manifester leurs désirs : on pria le Pape Jules de donner des ordres pour étendre plus loin des connoissances qui ne pouvoient qu'honorer son régne ; mais d'autres affaires occupoient le Pontife, & l'on abandonna celle-ci aux soins de la postérité.

Sixte V. en 1587. fit visiter les soûterrains où l'on découvroit quelque chose de cette Antique ; le Cavalier Dominique Fontana, qui avoit si bien réussi au transport & à l'élévation du grand Obélisque qui est dans la Place du Vatican, fit son rap-

port au S. Père, & comme il n'avoit pû voir qu'un endroit de la baſe fort endommagé par le feu & par le tems, le Monument entier ne parut pas digne au Pape d'être recherché avec autant de ſoin que les autres Obéliſques qu'on découvrit & qu'on plaça dans le même tems. Car il faut ſe reſſouvenir que Sixte, dont la naiſſance n'eſt fameuſe que par ſon extrême obſcurité, dont l'âge étoit très-avancé quand il fut placé ſur le Trône Pontifical, dont le régne ne dura que cinq ans, parut toutefois aux yeux de l'Univers un des plus grands Princes qui ayent jamais exiſté; qu'il entreprit & exécuta les choſes les plus mémorables; qu'il embellit la Ville de Rome preſque autant qu'elle l'avoit été par tous les Céſars; que lui ſeul il plaça quatre Obéliſques dans les lieux les plus apparents de cette Capitale: ce

n'eſt que la moindre partie des entrepriſes héroïques de ce Pontife : génie fait pour penſer en grand ſur toutes les affaires d'Etat, & le plus digne peut-être, dans toute la chaîne des ſiècles, de franchir l'intervalle immenſe que la nature & les hommes ont mis entre la chaumine & le Trône.

Sixte V ayant abandonné l'Obéliſque du Champ de Mars, on ne pouvoit guères eſpérer qu'aucun Pape ſucceſſeur fît de nouvelles recherches. Cependant Alexandre VII profita de la curioſité & des talens du P. Kircher, pour ordonner une viſite dont cet homme univerſel fut chargé. Kircher vit tout ce qu'on pouvoit voir, il meſura la Baſe, tint compte de la longueur du Monument, de l'eſpace qu'il pouvoit occuper ſous les maiſons, & de ſon enfoncement

dans la terre ; mais on ne porta pas plus loin les tentatives, & l'Obéliſque demeura encore dans les ténèbres juſqu'à ce qu'enfin l'année 1748 vit paroître à découvert ces riches dépouilles de l'Egypte & de l'ancienne Rome. M. l'Abbé Bandini raconte en détail l'hiſtoire de cette découverte ; nous l'abrégeons ainſi en finiſſant notre Extrait.

Les PP. Auguſtins du Monaſtère *della Madonna del popolo* poſſédoient quelques petites Maiſons dans le Champ de Mars. Elles étoient prêtes à tomber de vétuſté ; il fut queſtion de les détruire pour faire de meilleures conſtructions, & il ſe trouva très-à-propos que l'Obéliſque régnoit en grande partie ſous les anciens fondements. Les deux tiers, à compter de la baſe, répondoient à ces Maiſons, & le reſte vers le ſommet étoit ſous la ruë ou plutôt ſous la petite

place qui eſt devant le Palais Conti.

Le Monument entier ayant été découvert, on le vit briſé en cinq morceaux & ſi endommagé dans ſes Hiéroglyphes que ceux de la face correſpondante aux Maiſons & à la ruë étoient totalement effacés, & ceux des faces latérales l'étoient à moitié. Mais à l'égard de l'autre face, c'eſt-à dire celle qui étoit la plus enfoncée dans la terre, on la trouva bien entière, bien conſervée, bien ornée de ſes Hiéroglyphes. C'étoit la partie qui regardoit le Midi quand l'Obéliſque étoit debout; & pour ce qui concerne l'Inſcription, on la vit gravée en beaux caractères ſur deux faces du piédeſtal, celle de l'Orient & celle de l'Occident. On prit en même tems toutes les meſures qui ſont décrites ici ſur le devis même qu'en dreſſa l'Architecte M.Tho-

mas de Marchis ; on fit attention à tous les Hiéroglyphes, qu'on reconnut être ſemblables à ceux de pluſieurs autres Obéliſques, excepté toutefois quelques ſymboles qui ſont particuliers à celui-ci, comme le Vautour, l'Eprevier, un inſtrument de Muſique répété pluſieurs fois &c. & toutes ces figures ſont d'un ouvrage très-fin, très-délicat, très-bien terminé, ajoutons même très-ſupérieur à celui des Hiéroglyphes qu'on voit ſur les autres Obéliſques de Rome. Voilà ce qui diſtingue extrêmement la découverte qu'on vient de faire, ce qui la rend précieuſe & ineſtimable. Ce ſeroit un grand avantage pour nos Lecteurs, s'ils pouvoient voir, dans le Livre de M. Bandini, les planches qui repréſentent ce Monument avec tous ſes ſymboles ; ſurtout la partie qui ſe termine en pointe & qui eſt le ſommet de l'Obéliſque. On y découvre le *Scara-*

bée, ſymbole ordinaire du Soleil chez les Egyptiens ; le globe de la terre placé au-deſſus ; l'*Anubis*, le *Vautour* & une multitude d'autres figures qui compoſoient l'Ecriture myſtérieuſe de cette antique Nation. Il y a ſur tout ceci mille choſes à obſerver, à comparer avec les Ecrits des Sçavans, ſurtout avec le très-ingénieux Ouvrage du P. Kircher chargé d'expliquer autrefois l'Obéliſque qui eſt aujourd'hui dans la place Navone. Nous inſiſterions volontiers ſur toutes ces particularités ſi littéraires, ſi relatives au plan de nos Mémoires ; mais il faut finir.

Quand le Pape eût donné ordre de tirer l'Obéliſque de ces Caves ignobles où il habitoit depuis tant de ſiécles, il fut queſtion de trouver un Artiſte puiſſant en Génie & en machines ; car des maſſes de Granite demandent tout l'effort de la Sta-

tique & de l'induſtrie humaine, pour être levées de terre, tranſportées, placées au lieu qu'on leur deſtine.

Il y avoit alors dans Rome un Vieillard nommé Nicolas Zabaglia mort depuis * à l'age de 86 ans & honoré d'une Epitaphe pleine d'Eloges, dans l'Egliſe des Carmes d'au delà du Pont, où il eſt inhumé. C'étoit un homme ſans lettres, ſans connoiſſance du monde, ſans talent pour s'exprimer, mais admirable dans l'invention des machines & dans l'art de les mettre en œuvre.

Le Pape le fit venir, lui propoſa l'entrepriſe de l'Obéliſque, lui offrit des récompenſes proportionnées à la grandeur du travail : mais Zabaglia, qui étoit encore plus Citoyen qu'Artiſte, & plus déſintéreſſé qu'habile dans ſa profeſſion, réduiſit toute la dépenſe à une ſomme très-modi-

* Le 27 Janvier 1750.

que, ne demandant pour ſon ſalaire que ce qui ſe donne par jour aux plus vils ouvriers ; ne faiſant payer que la main d'œuvre, non la beauté de l'invention, ni les efforts du Génie.

Sa machine, qu'on voit gravée dans le Livre de M. l'Abbé Bandini, eſt la plus ſimple & la mieux entendue qu'on puiſſe imaginer pour une pareille opération. A l'aide des Cabeſtans & des Poulies, chaque morceau de l'Obéliſque fut enlevé & dégagé de ces ruines ténébreuſes qui le deſhonoroient ; mais l'Obéliſque entier n'eſt point encore placé. On ne doute pas que la magnificence & le bon goût du Pape ne déſignent bientôt un lieu digne de ce beau Monument. En attendant on a mis dans le nouvel Edifice conſtruit par les PP. Auguſtins, une Inſcription faiſant foi de la découverte, &

marquant l'endroit où l'Obélisque étoit enseveli.

Il nous reste à parler des lettres que plusieurs Sçavans ont écrites à M. l'Abbé Bandini, pour montrer que l'Obélisque étoit destiné à marquer la ligne Méridienne ; ce sera la matière d'un dernier Extrait.

ARTICLE LXIII.

HISTOIRE DE PERSE depuis le commencement de ce siècle. Tomes III. A Paris chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame, 1750. Tome premier, p. 315. sans la Préface.

LA Perse a toujours été le Théâtre des plus étranges révolutions. Diverses Nations ont exercé successivement sur cet Empire leur haine & leur ambition. L'Auteur a compris que ces événements rapportés dans

tant d'hiſtoires, n'avoient plus de quoi intéreſſer. Ainſi laiſſant à part tous ces faits mémorables trop éloignés de notre tems pour plaire aux Lecteurs faſtidieux & dégoutés, il s'eſt attaché uniquement aux Révolutions que la Perſe a éprouvées dans ce dernier ſiècle. L'eſpace eſt court : mais il n'en fournira pas moins de grands & de terribles objets.

L'Auteur qui n'eſt pas favorable aux Préfaces a jugé à propos d'en mettre une à la tête de ſon Ouvrage. Cependant il n'eſt pas tombé en contradiction avec lui-même. Il eſt vrai qu'on a imprimé bien des Préfaces qu'il eut mieux valu ſupprimer. Telles ſont celles qui n'ont été faites que pour groſſir un volume, & lui procurer par cette induſtrie une taille plus avantageuſe ; telles encore celles où l'on voit aiſément que l'Ecrivain cherchoit à parler de lui-même & à

relever ſes talents. Mais il faut convenir qu'il y a des Préfaces ſi élégantes, ſi inſtructives, ſi curieuſes, que leur ſuppreſſion eût été une perte ineſtimable pour le Public. Il eſt vrai qu'on eſt tellement prévenu contre les Préfaces, qu'on lit auſſi peu les bonnes que les mauvaiſes. Les Lecteurs judicieux tiendront une autre conduite. Ils parcourront les premières pages, & s'ils obſervent que cette lecture leur apprend des choſes utiles & peu communes, ils ne dédaigneront pas d'en continuer la lecture.

M. la Mamye-Clairac (notre Auteur,) débute par nous apprendre quel eſt le peuple qui a cauſé le renverſement de la Perſe en ces derniers tems. Les Aghvans ſont ceux qui ont ſubjugué cette vaſte étenduë de pays, avec une rapidité étonnante. Ils habitérent autrefois le Chirvan, partie de l'Arménie ſupérieur

ſupérieure ſelon les Géographes Arabes, & de-là ils furent tranſportés dans les montagnes qui ſéparent le Candahar de l'Empire des Indes. On n'attend pas de nous une diſcuſſion ſcrupuleuſe des conteſtations Géographiques ni des tranſmigrations, ſurtout quand on ne ſçauroit produire que des conjectures. Les Hiſtoriens, dont les inſtructions doivent être plus profondes & plus étendues que celles des Journaliſtes, ſont en droit d'entrer dans ces recherches, & d'enſeigner à leurs Lecteurs ce qu'il y a de plus certain ou du moins de plus probable dans les anciennes ttaditions.

Les Aghvans qui vivoient ſous des tentes & dont toute l'occupation étoit d'élever des troupeaux, indignés de ſe voir mépriſés par les Indiens du Candahar, de même Religion qu'eux, pendant que les Perſans, réputés

hérétiques, les avoient traités avec humanité, prirent la réſolution de changer de maître. Ils députérent ſécrétement à la Cour de Perſe, pour engager Abas II. qui régnoit alors, à rentrer en poſſeſſion du Royaume de Candahar. Abas aſſembla une armée de cent mille hommes, avec laquelle il ſe préſenta devant la Capitale du même nom, qu'il réduiſit à capituler après une réſiſtance de deux mois. Cet événement arriva en 1650.

L'Empereur des Mogols arma puiſſamment pour recouvrer ce qu'il avoit perdu. Deux armées commandées ſucceſſivement par deux de ſes fils, formérent le ſiége de cette Ville, mais ni l'un ni l'autre ne réuſſirent.

Ces diſgraces aſſurérent à la Perſe la Souveraineté du Candahar, & Chah-Abas pour reconnoître les ſervices que les Aghvans lui avoient rendu pen-

dant cette guerre, récompenſa les principaux, & diminua le tribut annuel que la Nation avoit coutume de payer, pour la liberté du pâturage. Cette bonne intelligence ne dura pas aſſez. Des Gouverneurs Perſans avares & cruels traitérent les Aghvans en eſclaves & ſans ménagement. Le mécontentement devint général; les Aghvans penſérent dès-lors à ſe révolter. Le Roi de Perſe, qui étoit alors Chah-Huſſein, & ſes Miniſtres, malgré toute leur indolence, fruit ordinaire d'une longue proſpérité, comprirent aiſément qu'il ne falloit pas négliger des mouvements dont les ſuites étoient d'autant plus à craindre que le Mogol pourſuivoit alors par ſes Ambaſſadeurs la reſtitution du Candahar, autrefois partie de ſes Etats.

On envoya Gurghin-Kan, Prince Georgien, pour aſſurer

la frontière & pour y rétablir le calme. On ſera bien-aiſe de ſçavoir par quelle aventure ce Prince ſe trouvoit en ce tems-là à Iſpahan. Il avoit entrepris de recouvrer l'indépendance dont avoient joui ſes Ancêtres ; mais ſon projet ayant mal tourné, il prit l'étonnante réſolution de venir à la Cour de Perſe pour implorer la clémence du Souverain. Ce Monarque étoit débonnaire & pardonnoit volontiers, il accorda la grace au coupable, qui renonçant en ces circonſtances à la Religion Chrétienne, eut le Roy même *pour parrein de Circonciſion.*

Ce Général exécuta ſes ordres, mais avec trop de ſévérité. Les Aghvans outrés de ces rigueurs, députérent ſécrettement pour en inſtruire le Souverain : ils ne purent pénétrer juſqu'au Thrône, qu'au jour de l'Equinoxe du Printems. C'eſt en

ce jour que les Rois de Perſe ont coutume de ſe montrer en public, & qu'il eſt permis aux moindres de leurs ſujets de leur préſenter des Requêtes. Les Députés furent admis comme les autres, & ils ſe plaignirent des violences qu'ils avoient eſſuyées. Ces plaintes euſſent touché lè Monarque, ſi les amis de Gurghin-Kan n'avoient perſuadé à ce Prince que ces Députés étoient des ſéditieux abſolument indignes d'être écoutés.

Après le retour des Députés, Mir-Veïs, le plus accrédité de tous, fut arrêté par le Général & renvoyé à Iſpahan, pour y être obſervé de près comme un homme dangereux & capable d'ébranler la Monarchie. L'Aghvan ne fut point abbatu d'un coup ſi rude. Comme il avoit la Cour de Perſe pour priſon, il étudia à fond les caractères & le Génie du Roy & des Courtiſans. Il re-

marqua ſans peine que le Roy avoit beaucoup *de cette eſpèce de bonté qui tient trop de la foibleſſe pour mériter d'être miſe au rang des vertus.*

Son conſeil étoit composé d'Eunuques qui étoient les dépoſitaires de toute l'autorité. Ils en abuſoient continuellement & de la maniére la plus odieuſe. Mir-veïs s'appliqua à démêler les Seigneurs qui étoient opposés à Gurghin-Kan, dont l'élévation étoit trop grande pour ne pas faire des jaloux ; il s'inſinua dans leur eſprit & ſe les attacha encore plus étroitement par de grandes libéralités. Toutes ces précautions priſes, il demanda avec confiance d'être entendu dans ſes défenſes, & il ſe juſtifia avec tant d'art & d'éloquence, que le Roy revint de ſes préventions. Cet avantage, tout grand qu'il étoit, ne ſatisfaiſoit pas pleinement un homme déterminé à ruiner ſon accuſateur.

Les ambitieux & les rebelles ont ſouvent fait ſervir la Religion à l'accompliſſement de leurs projets, & ce qui eſt arrivé plus d'une fois dans la vraie Religion, eſt encore arrivé plus ſouvent parmi les Mahométans & les Idolâtres. Mir-Veïs bien inſtruit des différentes Sectes de Mahomet, & de leur oppoſition réciproque, jugea à propos d'en profiter, & d'en faire le plus ferme appui de ſa révolte. Il obtint d'autant plus aiſément la permiſſion d'aller en pelerinage à la Mecque & à Médine, que par ce voyage il s'éloignoit du Candahar, & de ſa Nation. Le dangereux pélerin arrivé au terme, conſulta les *Moulas*, ou Docteurs de la Loi, pour ſçavoir d'eux, *S'il eſt permis à des Muſulmans opprimés & gênés dans l'exercice de leur Religion par des Hérétiques de prendre les armes pour ſe ſouſtraire à leur domination.* Cette demande fut

ſuivie d'une ſeconde : *Si ces Muſulmans n'étoient pas diſpenſés du ſerment de fidélité que les Chefs de famille avoient été forcés de faire à un Souverain Hérétique, ce Souverain n'obſervant point les conventions qu'il leur a jurées, & les réduiſant ſous la ſervitude des Ghiaours :* c'étoient les Géorgiens qui ſe diſent Chrétiens.

Les Réponſes des Moulas furent favorables ; mais Mir-Veïs étoit trop habile pour les faire valoir, avant qu'il ſe rencontrât quelque conjonƈture, où il en pourroit tirer tout l'avantage qu'il en eſpéroit. Un Ambaſſadeur du Czar arriva dans la Perſe avec une ſuite plus nombreuſe que de coûtume. Ce Miniſtre qui, après avoir été marchand de caffé, ſoldat, officier, paſſa du ſervice de Leopold au ſervice de Ruſſie où il devint Colonel, étoit un Arménien. Il prétendoit deſcendre des Rois

d'Arménie & laiſſoit entrevoir qu'il n'avoit pas renoncé aux droits de ſa naiſſance.

Il n'eſt pas étonnant que ces vains diſcours troublaſſent la Cour de Perſe, où l'on n'eſt ni moins attentif ni moins ſoupçonneux que dans tout le reſte de l'Orient. Mir-Veïs parloit diverſement ſelon les liaiſons des Seigneurs, dont il étoit fort inſtruit; mais quand il converſoit avec ceux qu'il ſçavoit être ennemis de Gurghin-Kan, il déclaroit avec confiance que le péril qu'on craignoit n'étoit rien ou peu de choſe : que ce qu'il y avoit à craindre, c'étoit la puiſſance de Gurghin-Kan, toujours Chrétien dans le cœur, & qui gouvernoit avec une grande autorité le Candahar & le Kerman. Ces diſcours artificieux firent impreſſion ſur le Roi Chah-Huſſein, & ſur ſes Miniſtres ; ſelon les apparences le Gouverneur du Candahar

devenu fufpect à fon tour, eût été rappellé, fi l'on n'eût appréhendé qu'il entreprît de fe maintenir dans fon gouvernement par la voye des armes, ou qu'il ne le livrât au Mogol. Comme on n'ofoit pas rappeller du Candahar un Gouverneur dont on avoit tout à craindre, on réfolut de mettre auprès de lui un homme très-capable d'éclairer toutes fes démarches & de balancer fon pouvoir s'il lui prenoit envie d'en abufer. Mir-veïs fut choifi pour cette commiffion, & il n'étoit guéres poffible de choifir mieux.

Le Gouverneur donna bientôt à l'Aghvan une occafion favorable de venger fa Nation des outrages de fon tyran. Le Géorgien, qui n'ignoroit pas que fes excès étoient connus de la Cour, & qu'ils y avoient été blâmés, n'en rabbatit rien de fa fierté ni de fes emportemens. Il fçavoit que

Mir-Veïs avoit une fille d'une extrême beauté, & il la demanda pour être enfermée dans ſon Haram : il parla en maître qui veut être obéï & qui ne permet pas de délibérer. Le Pere, quoiqu'outré de cette injuſtice, fit bonne contenance, & diſſimula profondément. On chercha une perſonne jeune & belle, qu'on inſtruiſit bien du rôle qu'elle devoit jouer & qu'on habilla magnifiquement, avant que de l'envoyer à Gurghin-Kan, comme la fille qu'il avoit demandée.

Cet Epiſode Romaneſque fut la cauſe d'une étrange révolution. La prétenduë déférence de l'un des deux ennemis trouva de la ſenſibilité dans le cœur de l'autre : Mir-veïs ſçut bien en profiter. Il commença à jouer ce que tant de gens diſent être le grand jeu des Cours : il affecta un attachement ſingulier à la perſonne & à la fortune d'un

homme dont il machinoit la ruine. Il vint à bout de gagner ſa confiance, & Gurghin-Kan devint bientôt le jouet de celui qu'il regardoit comme un ennemi ſubjugué, comme un inférieur ſoumis.

Mir-veïs engagea les Chefs d'une des Tribus de ſa Nation à refuſer de payer les droits ordinaires. Le Gouverneur détacha auſſitôt preſque tout ce qu'il avoit de Troupes Géorgiennes, c'étoient les plus fideles & les plus ſûres, pour réduire les mutins. Mir-Veïs ſe déclara hautement contre les ſéditieux, & ne parloit que de châtimens. Le Gouverneur fut touché de ce zèle apparent, & il accepta de bonne grace une fête qu'on préparoit pour la réconciliation de deux autres Chefs de Tribu qui ne s'étoient point encore préſentés devant lui.

Le jour pris pour la Fête étant

venu, on ſe rendit ſous les Pavillons qu'on avoit dreſſés. Le Feſtin fut ſomptueux, le Gouverneur n'étant pas aſſez ſur ſes gardes, s'endormit après avoir bien bu, & ſon cortége en fit autant. Mir-Veïs avoit eu ſoin de faire avancer ſécrettement une Tribu de ſa Nation, aſſez près des pavillons où l'on étoit aſſemblé. Quand il vit Gurghin-Kan dans un état où ni lui ni ſa ſuite ne pouvoient ſe défendre, il ſe jetta ſur lui à la tête de cinquante hommes armés de lances, & il le maſſacra inhumainement : c'étoit le ſignal dont on étoit convenu. Dans le moment les Aghvans de la Tribu qui étoit à portée, accoururent les armes à la main, & il n'échapa à leur fureur ni Perſan ni Géorgien.

Mir-Veïs fit dépouiller les morts, & diſtribua leurs habillemens, leurs armes & leurs Chevaux aux plus braves des ſiens ;

il monta lui-même ſur le Cheval du Gouverneur, & revêtu de ſes armes & de ſes habits, il entra facilement dans Candahar; Avec cette Troupe déguiſée ſi à propos, il ſe rendit maître d'une Ville où il y avoit déja un nombre conſidérable d'Aghvans à qui l'on permettoit d'y vivre pour le ſervice de la garniſon & des habitans. Tout ceci ſe paſſoit en l'année 1709.

La Cour d'Iſpahan déſeſpérant de recouvrer par la négociation ce qu'on venoit de lui enlever par une lâche perfidie, fit marcher des Troupes; mais elles furent ſi maltraitées en trois ou quatre occaſions, que les rebelles en conçurent le plus grand mépris. Ces mauvais ſuccès déterminèrent le Roi de Perſe à faire de plus grands efforts & à prendre de plus juſtes meſures. On leva une armée de plus de quarante mille

hommes, & l'on en donna le commandement à Cosrow Kan, neveu du Gouverneur qui avoit été si cruellement assassiné.

Le nouveau Général s'avança vers la frontière & jusques dans les Montagnes qu'il falloit passer, pour entrer dans la Province de Candahar. Il rencontra Mir-Veïs avec les Aghvans rangés en bataille sur la rive opposée d'une rivière qu'on devoit traverser, si l'on vouloit réduire les Rebelles. Le Général Persan se jetta le premier à cheval dans la rivière, & son exemple fut suivi de toute son armée qui étoit toute de Cavalerie. Les Aghvans épouvantés de tant de hardiesse, abandonnèrent leurs postes en désordre & avec précipitation. Le vainqueur sans laisser respirer ses troupes, marcha vers Candahar & l'investit. La garnison parut d'abord & étoit véritablement découragée ;

mais peu à peu elle se ressouvint de sa première valeur, & se défendit avec opiniâtreté.

Mir-veïs ne s'étoit pas renfermé dans la place, & l'événement justifia sa conduite. Avec les débris de son armée, qui grossissoit tous les jours, il harceloit continuellement les Assiégeans, il leur coupoit les vivres, & il les réduisit enfin à une telle disette, qu'ils se virent dans la nécessité de lever le Siége. La Perse assembla encore une armée qui fut défaite entiérement, & toutes les Villes de la Province, qui étoient restées fidèles jusques-là, se soumirent à la domination des Aghvans : c'étoit en 1714. Mir-veïs ne jouït pas long-temps d'une si glorieuse conquête ; il mourut l'année suivante 1715.

Ce Prince laissa deux fils, mais étant trop jeunes pour gouverner, Mir-Abdoullah son frere le remplaca. Il ne tint pas à ce

nouveau Miniſtre, que la nation des Aghvans, ne rentrât d'elle-même ſous le joug de la Perſe ; mais il éprouva tant d'oppoſitions, qu'il n'eut pas le temps d'éxécuter ſon projet.

Mir-Mahmoud, un des fils de Mir-Veïs, indigné de ſe voir au rang des ſujets, dans un Royaume qu'il regardoit comme ſon héritage, tua de ſes propres mains ſon Oncle, & fut proclamé Souverain, par quarante de ſes amis, complices de la-même conjuration ; il prétendit juſtifier ſon parricide, en publiant le Traité que Mir-Abdoullah s'étoit propoſé de conclure avec la Perſe.

Mir-Mahmoud qui n'étoit pas moins ambitieux que ſon Pere, forma le deſſein de s'emparer du Thrône même de Chah-Huſſein : cependant il ne jugea pas à propos de le communiquer aux Aghvans, perſuadé qu'étant encore

très jeune, & par conſéquent de peu d'expérience, il ne viendroit pas à bout d'engager toute une Nation dans une entrepriſe ſi téméraire. Il ſe contenta pour tenir ſes Troupes en haleine, & pour les aguerrir de plus en plus, de les mener à quelque expédition moins hazardeuſe.

Ce jeune Prince, à la tête d'une armée de dix mille hommes, traverſa des déſerts arides & ſablonneux, pour entrer dans le Kerman. Malgré les plus terribles obſtacles, on pénétra dans la Province & l'on en prit la Capitale, où l'on trouva tous les rafraichiſſemens dont on avoit beſoin. Cette proſpérité dura peu. L'Armée victorieuſe fut défaite à ſon tour; & le Général Perſan, qui rendit cet important ſervice à l'Etat, fut peu après diſgracié par des intrigues de Cour, qne notre Auteur expoſe en détail.

Au commencement de l'année 1721 tout sembloit annoncer à la Perse des tems plus calmes & plus tranquilles. Mais il survint bientôt de nouveaux sujets d'inquiétude. Le Gouverneur de Bagdad mandoit qu'il arriveroit incessamment un Ambassadeur de la Porte, & l'on craignit qu'il ne vînt demander la cession de quelque Province. On apprit peu après que Tauris, la seconde Ville du Royaume, avoit perdu cent mille de ses habitans par un tremblement de terre. Les Lesghis firent une irruption dans le Chirvan, & assiegèrent Chamaki avec une Armée de quinze mille hommes, dans l'espérance que les Sunnis, dont la Ville étoit peuplée en partie, les soutiendroient. Le Gouverneur se défendit pendant 25 jours, & auroit peut être rebuté les Assiégeans, si les Sunnis, malgré toutes ses

précautions, ne leur avoient livré une porte. Les Leſghis entrèrent avec précipitation dans la place, & après s'y être retranchés, ils achevérent le lendemain de s'en rendre Maîtres.

Le Roi de Perſe accablé de tant de diſgraces ne douta pas que le Ciel ne ſe fût déclaré contre lui, & penſa ſérieuſement à l'appaiſer. Les feſtins & les jeux furent défendus ; on chaſſa les femmes publiques ; on ordonna des priéres & des jeunes ; les miniſtres de la Religion exhortèrent partout les Peuples à reformer leur conduite. Toutes ces nouveautés augmentérent la conſternation, & pour comble de malheur, on ſçut que le Kan d'Erivan, qui s'étoit avancé à la tête de quarante mille chevaux pour ſe jetter dans Gandja, avoit été défait par les Leſghis.

Mir-Mahmoud, qui s'étoit tenu tranquille depuis la déroute de ſa petite Armée dans le Kerman, n'eut pas plutôt été informé des malheurs de la Perſe, que ranimant toute ſa haine, il chercha des Alliés, & aſſembla juſqu'à vingt-cinq mille hommes. Il n'avoit jamais eu tant de troupes à ſes ordres. Il ne tarda pas à les mettre en mouvement, il laiſſa la régence du Candahar à ſon Frère, après quoi il traverſa les déſerts du *Sageſtan* avec des fatigues incroyables, & ſe préſenta au commencement de l'année 1722 devant la Capitale de la Province. La Ville réſiſta peu, mais la Citadelle ſe défendit ſi vigoureuſement que ce jeune Général, faute d'artillerie, eût été contraint de lever le ſiege, avec la perte de ſa réputation, & peut-être de ſon armée déja fort affoiblie par la fatigue des marches & par la déſertion. Mais dans ces

dangereuses conjonctures, le Gouverneur offrit des sommes considérables qui furent acceptées, & les Assiégeans prirent une autre route. Cette nouvelle marche eut des suites bien plus terribles pour la Perse : en peu de jours Mir-Mahmoud arriva à quatre journées d'Ispahan.

Il y fut rencontré par deux Officiers que le premier Ministre lui avoit députés, & qui lui offrirent quinze mille Tomans, s'il s'engageoit à ne point passer outre, & à ne pas permettre que ses troupes fissent aucun dégât dans le territoire d'Ispahan. Ces propositions ne satisfirent pas, & sans y faire aucune réponse, Mahmoud continuant de marcher avec sa diligence ordinaire, vint camper à trois lieues de la Capitale.

On ne s'étoit pas attendu, & l'on ne devoit pas s'attendre, que Mahmoud laisseroit 300 lieues de

Pays ennemi derriere lui, avec toutes les Forteresses, pour venir commencer la Guerre dans le centre de l'Empire. Il n'y avoit alors à Ispahan ni troupes, ni munitions. On ramassa tout ce qu'on put de Gens de Guerre, on y joignit les Milices de la Ville avec les Paysans des environs, & tous les Seigneurs de la Cour se tenoient prêts à monter à Cheval au premier ordre. L'Armée Royale, où se trouvoit tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la Perse, parut ainsi très brillante, & supérieure de la moitié à celle de Mahmoud.

Les Aghvans n'avoient point d'Artillerie. Ils y suppléerent par des mousquets à croc, que l'on chargeoit à chaque coup d'une poignée de balles. Le Mousquet avec son affût & le Canonier étoit porté sur un Chameau dressé à cet exercice.

La Victoire fut longtems dis-

putée : enſin après un Combat fort opiniâtre, le Champ de Bataille reſta à Mahmoud, & l'Armée du Roi rentra dans Iſpahan pour ſe défendre. Le Vainqueur reſta dans ſon Camp, où l'irréſolution du Général parut extrême.

Il n'empêcha pas les Perſans de reprendre les vingt-quatre piéces de canon qu'ils avoient perdues & dont l'Armée Victorieuſe avoit un ſi preſſant beſoin.

Cependant l'embarras de Mahmoud n'étoit pas l'effet d'une terreur panique, ni un défaut de valeur & d'intrépidité à la vue du danger. Il conſidéroit la grandeur de la Ville, qu'il falloit aſſiéger, la force de la garniſon très-ſupérieure en nombre aux Aſſiégeans, & de plus animée par la préſence du Roi, qui s'étoit déterminé à défendre en perſonne la Capitale de ſes Etats,

il craignoit auſſi que tous les Gouverneurs des Provinces éloignées, ne raſſemblaſſent leurs Troupes pour venir fondre ſur les Aghvans & les accabler par leur multitude : c'étoient là les objets dont il étoit frappé, & il eſt étonnant qu'il n'y ſuccomba pas.

Malgré tous ces obſtacles, le ſiège d'Iſpahan fut réſolu, & l'événcment montra que, dans le métier de la Guerre, la témérité eſt quelquefois un guide aſſez ſûr. L'enceinte de cette Capitale avec ſes fauxbourgs étoit alors de huit lieuës, & l'on y comptoit ſix cens mille habitans, ſans y comprendre tous ceux qui étoient venus y chercher un azile. Mahmoud inſulta juſqu'à trois fois les remparts & fut toujours repouſſé. A une lieuë & demie de la Ville, les Rois avoient bâti une maiſon de plaiſance qui valoit une

place forte, on l'appelloit Ferhabad ; les murailles étoient ſolides, très-hautes & flanquées de diſtance en diſtance par de bonnes Tours ; ce poſte qu'il étoit facile de ſecourir, dans une ſi grande proximité, méritoit bien d'être conſervé ; cependant il y eut ordre de l'abandonner, & la garniſon ſortit avec tant de précipitation, qu'au lieu d'emmener ſon Canon, elle ne fit que ſe retirer. Les Aghvans entrèrent auſſi-tôt dans ce ſuperbe Palais, & y établirent leur principal quartier.

Il ne nous convient pas de décrire le détail, les ſuccès, ni les diſgraces, qui ſoutinrent ou allarmerent le Chef des rebelles; il eût dû perir mille fois avec ſon armée devant une Ville qui ſe défendit ſi long-temps : le parti qu'il prit de couper les vivres à ſes ennemis, lui ouvrit les portes de cette Capitale. Chah-Huſ-

ſein fut forcé de ceder le Thrône & l'Empire à un Sujet rebelle & ſi barbare, que pour aſſurer ſa conquête, il fit perir, par des delais affectés, preſque tous les habitans d'une des Villes les plus peuplées de l'Aſie. Ce fut le 23. Octobre 1722. que Chah-Huſſein attacha de ſes propres mains l'Aigrette Impériale au Turban du Vainqueur.

ARTICLE LXIV.

LA VIE DE PIERRE ARETIN par M. de Boispreaux. A la Haye, chez Jean Neaulme. M. DCC. L. in-12. pag. 232.

IL eſt peut-être aſſez remarquable que deux Peintres du XVI. Siécle ayent fait le portrait de l'Arétin ; que deux Ecrivains modernes ayent écrit ſa vie, & que nous-mêmes, à deux repriſes différentes, nous compoſions

l'extrait qui concerne ce perſonnage.

La raiſon de cette dernière particularité qui pourroit paroître une attention exceſſive, c'eſt que notre premier Mſ. ſe perdit il y a plus d'un an, avant que de parvenir à la Typographie: eſpèce de malheur que nous n'aurions pas ſongé à réparer, ſi l'Ouvrage de M. de Boiſpreaux étoit moins eſtimable. Outre les Anecdotes & la bonne critique qu'on y remarque, il eſt agréablement écrit; & l'Auteur ne s'eſt point écarté de la décence qui devoit gouverner une telle compoſition. L'Arétin dont on s'occupe ici étoit très-mépriſable par ſes mœurs, par ſes ouvrages & par ſon caractère; il falloit convenir de tous ſes défauts, & n'en parler que pour les rendre odieux ou ridicules. « Les jeunes gens, » *dit M. de Boispreaux*, appren- » dront qu'on ne doit jamais ſa-

» crifier les mœurs à la fureur
» de l'esprit ; qu'il est dangereux
» de réduire en Problème les
» Principes qui sont la base & la
» sureté des sociétés ; que l'in-
» solence & la présomption ca-
» ractérisent l'ignorance ; &
» que ceux qui croyent se faire
» un nom par de pareils moyens,
» achetent une réputation équi-
» voque & momentanée, par la
» perte de leur repos & de leur
» honneur. »

Tel est en effet le résultat de toutes les pratiques de l'Arétin. Il joua de tems en tems un rôle dans le monde ; il se procura des rapports qui eussent fait la gloire & le bonheur d'un honnête homme ; il reçut des Princes & des Grands les témoignages d'une considération singulière : c'est ce qui rend son Histoire digne de quelque curiosité ; mais son mauvais esprit, sa hardiesse cynique, sa conduite libertine, ont déter-

miné sur son compte le Jugement des Sages & de la Postérité.

Il y a de l'ordre dans ce Volume. On y donne d'abord la vie de Pierre Arétin ; on examine ensuite son caractère; on finit par la notice de ses ouvrages : trois Articles travaillés avec soin, mais que nous ne pouvons indiquer ici qu'en général.

L'Arétin est un de ces hommes dont la vie n'est pure dans aucune de ses époques. Il étoit fils naturel de Luigi Bacci Gentilhomme d'Arezzo. Sa mere, nommée *Tita*, prit soin de son éducation, sans toutefois le faire instruire dans les Sciences : il n'apprit jamais que quelques mots de Latin ; mais la profession de Relieur de Livres qu'il exerça d'abord, le mit dans le gout de lire beaucoup de compositions Italiennes ; il se picqua aussi de fréquenter les gens de Lettres, & avec la vivacité na-

turelle dont il étoit abondamment pourvû, il acquit quelque facilité pour composer ; son genre fut toujours frivole comme son esprit : & presque en commençant, il parut impie & licentieux. Qui croiroit qu'encore enfant, il débuta par un sonnet contre les Indulgences, & qu'une de ses premières productions furent 16 Sonnets infâmes destinés à figurer avec 16 Desseins, qui ont deshonoré le crayon de Jules Romain ?

Inquiété pour ces premières licences Poëtiques, il ne se corrigea point ; toute sa vie il fit de mauvais Vers, qui lui attirerent des disgraces ; après l'exil ou la bastonade, il paroissoit raisonnable, pénitent même & devot quelques moments, mais bientôt après la vanité, l'intempérance d'écrire, le libertinage de mœurs & de conduite, le faisoient rentrer dans les mêmes

routes de médisance, d'indiscrétion, d'impiété.

Il avoit été d'abord au service de Leon X. & ensuite de Jules de Médicis son Cousin, qui fut le Pape Clement VII. Durant la tempête excitée à l'occasion des Desseins de Jules Romain, il se donna à Jean de Médicis, qui étoit dans les Intêrets du Roi François I. c'est ce qui procura à l'Arétin les bonnes graces de ce Prince. Il suffisoit en ce temps-là d'avoir la réputation de bel-Esprit & d'homme de Lettres, pour être bien reçu à la Cour de France. On voit par une Lettre de Médicis, que le Monarque faisoit l'honneur à l'Arétin de le désirer, de paroître inquiet de son absence. C'étoit durant le séjour du Roi dans le Duché de Milan. * Ses malheurs purent ra-

* On lit ici que François I. entra en Italie pour faire valoir les droits qu'il

lentir le zéle de l'Arétin pour son service ; au moins est-il certain que Charles-Quint enleva cette espèce de favori à son rival perpétuel ; que l'Arétin reçut de l'Empereur une Pension de deux cents Ecus ; que dans toutes les occasions il ressentit les effets de la bonté de ce Prince. Qui pouroit croire qu'un si médiocre personnage eût seulement osé paroître devant les premières Têtes de l'Europe ? Mais ce n'étoient encore là que des essais : enflé de la faveur qu'on lui prodiguoit, il porta la confiance jusqu'à faire demander au Pape Paul III. le Chapeau de Car-

---

avoit sur Milan, *du Chef de Valentine Sforce sa mere.* 1°. La mere de François I. étoit Louise de Savoye. 2°. *Valentine* n'étoit pas de la Maison Sforce, mais de la maison *Visconti*. 3°. Elle étoit Bisayeule de François I. étant femme de Louis de France, Duc d'Orleans, fils de Charles V. & Frere de Charles VI.

dinal. Le Duc de Parme voulut bien solliciter lui-même cette grace, mais *un refus formel mortifia la présomption* de l'ambitieux Arétin ; & sous le Pape Jules III. toute la distinction qu'il put obtenir fut le Titre de Chevalier de Latran ; dignité que le Pape lui conféra avec les plus grandes marques de considération. Cependant il ne se crut pas assez payé par-là des Poësies composées en l'honneur du Pontife. *Le S. Pere*, disoit-il, *m'a donné l'accollade, mais ses baisers ne sont pas des Lettres de Change.*

Tel est souvent le style qu'il prend dans ses Lettres : il demande, il sollicite, il expose ses besoins, il fait entendre qu'il donne des louanges pour des Ecus d'Or, que le vrai moyen de gagner son amitié, ou de prévenir sa vengeance, est de lui faire des présents. On ne peut imaginer à quel point la hardiesse

de cette mauvaise langue & de cette plume trempée dans le fiel intimida la plûpart des personnes en, place qui vêcurent de son temps. Le Titre de *fleau des Princes*, qu'il prit dans ses Medailles, étoit un Titre de vanité, mais qui énonçoit aussi quelque chose de réel. L'Arétin étoit trop cynique pour qu'on esperât de lui des égards ou des ménagemens ; on lui envoyoit des chaînes d'Or, *pour enchaîner*, disoit-on, *cette Muse indiscréte*; il fait quelque part l'énumeration de tous les présents qu'il avoit reçus des Princes & des Grands ; c'est comme un *inventaire de Bijouterie*, ou un Bureau de Jouaillier.

Mais s'il recevoit beaucoup, il dépensoit & donnoit de même; il étoit somptueux, prodigue, libertin, toujours demandant, toujours livrant au premier venu ce qu'il avoit pû acquérir ; & ses libéralités ne demeuroient pas

plus sécrettes que ses demandes. Personne n'a jamais été plus vain, plus panégyriste de lui-même, plus fécond en inventions de parade & de forfanterie ; il s'appelloit *le divin Aretin ; Pierre Aretin homme libre, par la grace de Dieu, destiné à montrer les vices & les vertus* ; il faisoit frapper des médailles en son nom & il les distribuoit jusques dans les Cours des Princes. Comme il se louoit partout & en toutes manières, il se trouva une multitude de sots qui le crurent sur sa parole, & qui lui prodiguèrent aussi les louanges les plus outrées & les plus singulières. Notre Auteur en cite des exemples qui prouvent jusqu'à quel point de fanatisme certaines gens en étoient venus à l'égard de ce personnage.

L'Arétin passa la plus grande partie de ses jours à Venise, & il y mourut vers l'an 1557. agé

de 65 ans ; on dit que cette Epitaphe fut gravée ſur ſa tombe :

Condit Aretini cineres, lapis iſte, ſepultos
Mortales atro qui ſale perfricuit.
Intactus Deus eſt illi : cauſamque rogatus,
Hanc dedit : ille, inquit, non mihi notus erat.

Mais il eſt plus probable que ce fut quelque Satyrique qui plaça furtivement une inſcription ſi inſultante auprès du tombeau. Quoiqu'il en ſoit, l'Arétin eut beaucoup plus de cenſeurs & d'ennemis que d'admirateurs & de partiſans. La raiſon en eſt naturelle : c'étoit au fond un très-mauvais ſujet, un Auteur décrié, une bouche empeſtée qui ne reſpectoit rien. On a une harangue très-vive du Bénédictin Joachim Périon, par laquelle ce Religieux invitoit le Pape Jules

III. le Roy Henri II. & tous les Princes à ſe défaire de l'Arétin. Il le peint comme le plus ſcélérat, le plus infâme & le plus impie de tous les hommes. Cette piéce qu'on lit avec plaiſir pour le ſtyle, qui eſt très-bon, renferme quelques Anecdotes que nous n'avons point remarquées dans la Vie qu'on nous donne; on y trouve, par exemple, que l'Arétin avoit écrit une ſatyre contre le Pape Paul III. qu'il avoit vomi des blaſphêmes contre S. Jean-Baptiſte &c. Du reſte il y a tant de reproches dans ce Diſcours, que Perion pourroit bien avoir paſſé les bornes de l'exactitude & de la modération.

Quelques-uns ont voulu tirer avantage de quelques Ouvrages de piété compoſés par l'Arétin, pour diminuer ſes torts; mais d'autres ont cru que cet homme profane n'avoit travaillé en ce genre que par intérêt; & d'ail-

leurs ces livres prétendus dévots ont été *condamnés par l'Inquisition comme hérétiques & scandaleux.*

L'état des ouvrages de l'Arétin nous a paru exact dans le livre de M. de Boispreaux. Nous avons eu la curiosité de joindre à la lecture de ce Catalogue raisonné les deux Volumes de lettres écrites au même Arétin, & imprimées à Venise dès l'an 1551. six ans avant sa mort. Rien ne fait mieux connoître les liaisons qu'il sçut entretenir avec tout ce qu'il y avoit de plus distingué en Europe. Les Grands qui lui écrivent, comme le fameux Barberousse, le Cardinal de Lorraine, le Cardinal d'Ausbourg & une multitude d'autres, accompagnent toujours leurs lettres de promesses d'argent & de présens : objets essentiels dans l'idée de ce Poëte, toujours prodigue & toujours affamé.

ARTICLE LXV.

*LETTRES CRITIQUES SUR divers écrits de nos jours, contraires à la Religion & aux Mœurs. 2 vol. in-12. par M*** à Londres 1751.*

CEt Ouvrage diviſé en deux parties contient en tout vingt-deux Lettres. Le Titre n'annonce que la critique de quelques Ouvrages Modernes; mais l'Auteur, dans la ſuite de ſes Lettres, étend plus loin ſes réflexions. Tout ce qui tient aux mœurs & à la Religion, tout ce qui a quelque rapport au bien de la Société, intéreſſe ſon eſprit & ſon cœur. C'eſt un Citoyen zélé, qui travaille à proſcrire les abus, & à ramener l'ordre : zèle louable ſans doute, digne d'un honnête homme, & dont les efforts meriteroient, & auroient infailliblement des ſuccès, ſi nous étions un peu plus accoutumés à réflechir par nous-mêmes, ou aſſez deſin-

téreſſés pour adopter les réflexions d'autrui.

Celles que l'on préſente au Public, ont droit de lui plaire par le vrai qui y regne; c'eſt un homme du Monde, un homme cultivé, un homme d'Eſprit, qui parle. Ce dernier Titre détermine aujourd'hui tant de ſuffrages en faveur de certains Livres dignes tout au moins d'un mépris général; ne l'eſtimera-t-on que quand il ſera employé à authoriſer l'impiété, & à étendre la corruption des mœurs? Un homme d'eſprit qui ſe fait un devoir & une occupation de travailler au bonheur de la Société, n'a-t-il pas plus de droit à notre eſtime & à notre confiance, que tel autre qui ne travaille que pour la troubler & la détruire? La différence des motifs qui animent leurs travaux, & des effets qu'ils produiſent, devroit en mettre dans les idées que l'on s'en fait.

Un homme d'eſprit qui a la vérité pour lui, devroit toujours l'emporter ſur un homme d'eſprit, dont on ne connoît les Talents que par l'abus qu'il en fait en faveur de l'erreur & du libertinage ; la raiſon parle pour le premier, le vice ſeul peut fixer les partiſans du ſecond.

La première Lettre n'eſt qu'une annonce du plan de l'Ouvrage & des Matières qui doivent y entrer. On y reconnoît au ſtyle cette aiſance & cette liberté que donne l'amitié fondée ſur la conformité des ſentimens, & cimentée par l'uſage.

La ſeconde Lettre traite de la manière dont on éleve les enfans en France ; ſujet important & fécond en réflexions ſolides, qu'il ſeroit à ſouhaiter que ceux qu'elles intéreſſent, fiſſent eux-mêmes : on ne les fait pas, & delà ces abus énormes en ce qui regarde l'éducation. Les François

qui sont en état d'en donner une distinguée à leurs enfans, ou en négligent les moyens, ou ne prennent pas les véritables.

Une légère teinture des belles Lettres, l'art de la Danse, de la Musique &c. voilà à-peu-près à quoi se réduit ce que l'on appelle éducation. On s'applique beaucoup à former le corps, assez peu à cultiver l'esprit : le cœur est presque entierement négligé ; aussi cette négligence a-t'elle des suites qui deshonorent également, & les Peres inattentifs, & les Enfans mal instruits. L'orgueil, l'insensibilité pour les malheureux, la présomption, ce sont les fruits ordinaires que produisent des passions que l'on n'a pu dompter, parce qu'on n'a point appris de bonne heure à les connoître.

Les personnes du sexe ne sont pas plus heureuses du côté de l'éducation solide. On ne les

occupe que d'amuſemens frivoles. Par le peu de ſoin que l'on prend de les inſtruire de leurs premiers devoirs, & de former en elles le vrai mérite, on leur perſuade que l'ignorance de tout ce qui n'eſt point bagatelles, eſt leur partage, & que pour plaire dans la Société il ſuffit d'avoir de quoi plaire à quelques fades adulateurs. L'âge développe les paſſions, & fait éclore avec elles toutes les foibleſſes dont elles ſont la ſource.

Il paroît étonnant que l'Auteur, après avoir gémi ſur la culture imparfaite que l'on donne à l'eſprit des Dames Françoiſes, ne trouve pour elles de reſſources que dans la lecture des Romans. Ces reſſources ſont-elles en effet bien ſûres, & le cœur ne riſque-t-il rien en pareille école? L'Auteur convient lui-même, dans ſa huitième Lettre ſur les Romans, qu'il en eſt peu

que l'on puisse lire sans danger. Une Gouvernante assez hardie pour fournir furtivement à son élève des Livres dont on lui défend de s'occuper, sera-t'elle assez éclairée dans le choix qu'il en faut faire ? Capable de trahir la confiance de ses maîtres dans un point aussi délicat, n'ira-t'elle point enfin jusqu'à servir sans réserve & sans examen, une curiosité avide de sçavoir ce qu'il faudroit toujours ignorer ?

La troisième, la quatrième, & la cinquième Lettre roulent sur les François ; sur leurs vertus, & plus encore sur leurs vices. Leur caractère, leurs goûts, leurs modes, leurs plaisirs prêtent tour à tour à la critique. La légéreté & l'inconstance sont des défauts dont on nous accuse depuis longtems ; on ne les a peut-être pas regardés parmi nous comme des défauts

réels, ou bien on n'y a vû que des défauts utiles & agréables, & voilà pourquoi on ne s'est pas mis en peine de les corriger: sans perdre ceux-ci de vûë, il en est d'autres en effet qui demanderoient nos premiers soins. L'Auteur reproche aux François du crime dans leurs plaisirs, peu de sincérité dans les offres de services en apparence les plus généreuses, peu d'œconomie dans l'usage des richesses, peu de respect pour la Religion, peu de réserve dans la critique, & beaucoup de mépris pour les devoirs & les bienséances que prescrit la Société. Ces vices sont-ils en effet les nôtres ? ou bien n'existent-ils que dans l'imagination d'un Ecrivain, qui déterminé à critiquer, applique des mœurs générales à une Nation particulière ? L'Auteur est homme du monde; il ne parle probablement que d'après l'expérience;

& dans ce cas il eſt bien humiliant pour nous, de ne pouvoir rendre au moins ſon jugement ſuſpect.

La ſeule reſſource ſeroit, en convenant du fond, d'attaquer un peu la forme. Dans une critique des mœurs, il eſt des détails que l'on peut ſupprimer ſans craindre de manquer ſon but. Les coupables ſe reconnoiſſent toujours aux traits raccourcis qu'on leur préſente : la réflexion ſupplée dans eux à la lecture, & ils ſçavent bon gré à ceux qui les ménagent en les corrigeant, & qui leur épargnent la honte de ſe voir mieux connus qu'ils ne voudroient l'être. L'Auteur fait des portraits, quelquefois même des tableaux bien deſſinés, mais les couleurs en ſont quelquefois trop cruës & trop chargées : plus adoucies, elles affecteroient moins les ſens, & plairoient davantage au goût & à la

raiſon. La dixième Satyre de Deſpréaux n'a pas été la plus applaudie , on n'ignoroit pas que ce qu'il y dit eſt vrai en partie ; mais, ou bien il ne devoit pas le dire , ou bien il devoit adoucir par des tempéraments bien ménagés ce que la vérité avoit de trop dur en elle-même. L'article des Bals dans la cinquième Lettre eſt un de ces morceaux de peinture qui ne perdroient rien de leur prix en perdant quelques perſonnages , quelques ſituations & quelques nuances.

La ſixième lettre eſt employée à prouver la vérité de ce principe d'Horace *Ætas parentum pejor avis*. L'Auteur en appuye la démonſtration ſur un parallèle des femmes du tems paſſé , & des femmes de nos jours. On voit d'un côté la ſimplicité dans les manières , la décence dans les ajuſtemens , l'application aux

devoirs,

devoirs, l'étude des choſes utiles, la vigilance pour prévenir les foibleſſes, la prudence & la diſcrétion pour les cacher. On voit de l'autre l'affectation outrée, la vanité indiſcrette, la diſſipation, la curioſité auſſi vive que dangereuſe, l'imprudence & la molleſſe dans les meres de famille, l'indépendance & l'oiſiveté dans les enfans. Si ce parallèle eſt juſte, il faut l'avouer, on étoit moins méchant en France il y a quatre ſiècles qu'on ne l'eſt aujourd'hui. Nous doutons cependant que le fond de ce parallèle puiſſe s'appliquer avec une exacte juſtice à toute la Nation Françoiſe.

La Capitale ne fait pas l'honneur aux Provinces de les comparer à elle. Les Provinces de leur côté ſeroient fâchées de reſſembler en tout à la Capitale. Il n'y a plus qu'à ſçavoir ſi ce qui fonde la différence de part

& d'autre, ne détermine pas l'objet de la comparaiſon de l'Auteur. Si ce que la Capitale appelle groſſiereté, timidité, ſoins inutiles, dans les Provinces, n'eſt au fond que cette ſimplicité, cette pudeur, cette application louable que l'on vante dans nos peres ; ſi au contraire ce que les Provinces condamnent dans la Capitale, & refuſent d'adopter, a réellement les caractères du vice, il en réſulte néceſſairement que la critique ne regarde que la Capitale. Juger autrement, ne ſeroit-ce pas conclure du particulier au général, & envelopper des millions d'innocens dans la condamnation de quelques coupables ?

Nous donnerons la ſuite dans d'autres Articles de ces Mémoires.

ARTICLE LXVI.

NOUVELLES VUES SUR le Systême de l'Univers. 8°. pages 290. A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins, & Ballard rue saint Jean de Beauvais. M. DCC. LI.

CEt Ouvrage est sous la forme d'entretiens. L'Auteur raisonne d'Astronomie Physique avec une Dame qui a déja bien des connoissances & qui en acquiert un million d'autres durant ces conversations.

Le premier entretien commence par la réfutation de plusieurs Systèmes sur la pesanteur: Systèmes de MM. Descartes, Varignon, Villemot, Huyghens, Bulfinger, de Moliére &c. On ne discute point ici en particulier celui de M. Newton, parceque l'Auteur le *confond avec tous les*

Systèmes Péripatéticiens, uniquement fondés sur les qualités occultes, & dont il ne peut être sérieusement question entre des Physiciens.

Ce langage ferme & décisif contre la doctrine Newtoniène se soutient dans le cours de l'Ouvrage, & nous en avertissons de bonne heure, afin qu'on sache sur quel ton l'Auteur est monté à l'égard des opinions dominantes aujourd'hui. Il faut penser que c'est un Censeur sévére, exempt de respect humain, incapable d'entrer en composition avec les partisans du vuide, des attractions, des répulsions &c. Mais hâtons-nous de faire connoître aussi son Systême de la pesanteur.

Il considére l'atmosphère qui nous environne comme pénétrée d'un fluide trés-subtil, qui est la matiére éthérée. Cette matière est continuellement mise en mouvement par toutes sortes de causes; par le Soleil, les Etoiles

& les Planettes ; par les actions tant indélibérées que volontaires des Etres animés ; par le feu central, les fermentations violentes, les tonnerres, les tempêtes, les vents impétueux. Ces mouvemens sont très-rapides, très durables, très-capables de se pénetrer sans se détruire ni s'altérer. Ces mouvements poussent sans cesse la matière subtile ou éthérée contre les parties solides où elle ne peut s'insinuer ; d'où il suit, selon l'Auteur, que cette matière *doit nécessairement pousser les corps vers l'endroit où leur position met le moins d'obstacle qu'il est possible à la variété de ses mouvements ; mais cet endroit ne peut être autre que le centre de la Terre* ; d'autant plus que l'atmosphère étant comprimée selon la ligne perpendiculaire par le fluide grossier qui l'environne, il faut bien qu'elle presse & comprime à son tour suivant

la même ligne, laquelle prolongée passeroit par le centre de la Terre; *c'est donc vers ce centre que tous les corps grossiers sont poussés.*

On voit dans ce Systême, que la pésanteur est renfermée dans les limites de l'atmosphère; qu'elle n'a point lieu par rapport à la Lune & aux Planettes; que son action est le résultat de tous les mouvemens imprimés par différentes causes à la matiére subtile; que cette action doit être très-puissante & très-efficace; que la facilité qu'ont ces mouvemens de *se pénétrer sans se détruire ni s'altérer*, doit servir à résoudre les objections qui peuvent être faites contre le systême; qu'enfin à l'aide de ces principes on explique les divers phénomènes de la pesanteur. C'est ce que la Marquise, disciple de l'Auteur, conçoit sans effort, & ce qu'elle développe ensuite avec capacité.

La queſtion de la peſanteur tient de près à celle de la figure de la Terre, puiſque c'eſt des expériences du pendule vers l'Equateur qu'on a pris occaſion d'examiner ſi la Terre eſt allongée ou applatie dans la direction de ſon axe. L'Auteur donne l'hiſtoire de cette fameuſe controverſe, il en ſuit tous les progrès, il en expoſe toutes les circonſtances, & il arrive juſqu'à la propoſition qui paſſe aujourd'hui pour une eſpèce d'axiome, ſçavoir qu'*il ne paroît plus permis de douter que la Terre ne ſoit applatie.*

On en doute cependant ici, on regarde comme très-*équivoques les indices que la meſure & la comparaiſon des Arcs terreſtres & céleſtes ont paru donner de l'aplatiſſement de ſes régions polaires. Toutes ces opérations renouvellées avec tant d'éclat, & ſi l'on veut avec tant de ſuccès,*

n'apprennent rien sur la figure de la Terre. Elles n'ont pû nous instruire que sur la figure de son Atmosphère.

En effet l'Atmosphère étant un corps parfaitement fluide, on ne peut supposer qu'elle tourne en 24 heures sur elle même, sans que l'élévation de son Equateur produise l'abaissement de ses Poles; & sans qu'il résulte de cette élévation & de cet abaissement la figure d'un Sphéroïde applati; figure encore une fois qui ne se rapporte point au globe même de la Terre, & que ne prouvent point les travaux faits au Nord & sous l'Equateur. Car si les degrés de la Terre ont paru aux Astronomes plus grands vers les cercles polaires que vers la ligne, c'est que les fils à plomb des quarts de cercle étoient regardés comme perpendiculairement dirigés à la surface de la Terre; au lieu que la direction de

ces fils n'étoit réellement perpendiculaire qu'à la ſurface de l'Atmoſphère applatie ; la Terre demeurant ſphérique ou de telle autre figure que le Créateur lui a donnée au commencement. Et la raiſon pourquoi les fils à plomb étoient perpendiculaires à l'Atmoſphère applatie, c'eſt que le fluide environnant l'Atmoſphère preſſe toutes ſes parties ſelon des lignes perpendiculaires, afin de maintenir l'équilibre, & d'empêcher tout ce grand corps de ſe diſſiper : car en preſſant ainſi ſelon des lignes perpendiculaires, ce même fluide, principe de la direction de la peſanteur, devoit détourner les fils à plomb ; c'eſt-à-dire les rendre perpendiculaires à l'applatiſſement des Poles ; détour qu'ils n'auroient point reçu, ſi l'atmoſphère fût demeurée parfaitement ſphérique : mais, une fois rendus perpendiculaires, du côté de l'Atmoſphère, ces fils

ont du le paroître également du côté de la Terre & faire croire, par conſéquent, que les dégrés de ce globe étoient plus grands vers les Poles que vers l'Equateur. Tout ceci nous ſemble répondre à l'idée de notre Auteur qui ne dit que l'eſſentiel, & qui a l'avantage de converſer avec une perſonne très-ſpirituelle, très-intelligente & qui va même au devant des difficultés.

Il en reſteroit une qui mériteroit peut-être quelque attention, ſçavoir, comment les fils à plomb n'étant pas réellement perpendiculaires à la ſurface de la Terre, ils pourroient, étant prolongés, paſſer par ſon centre : qualité inſéparable de la peſanteur & bien reconnue par l'Auteur, quelques pages plus haut : mais la réponſe ſeroit apparemment que, comme à l'œil les fils à plomb tombent perpendiculairement ſur la ſurface de la Terre,

ils passeroient de même sensiblement par le centre, s'il étoient prolongés : explication qui peut suffire dans une matière comme celle-ci, où il est question de la pesanteur telle que nous l'éprouvons par les sens.

Quoiqu'il en soit, le reste de ce premier entretien combat de plus en plus les conclusions prises au sujet de l'applatissement de la terre. L'Auteur répand des doutes de toute espèce sur les observations modernes, en les comparant avec d'autres plus anciennes, ou avec des variétés d'opinions sur la quantité dont un diamètre de la Terre surpasse l'autre : c'est ce qu'il faudroit voir dans le livre même. Passons au second entretien.

On y attaque d'abord vivement le vuide Newtonien; & l'on fait sentir que ce vuide ne peut compatir avec la propagation de la Lumière, avec la constante

durée de ce corps lumineux, avec les idées que nous avons de la matière, de l'espace, &c. Mais ceci n'est qu'une sorte de prelude; on dresse bientôt les grandes batteries contre l'attraction : *ce terme*, disent les Newtoniens, *est employé pour désigner un fait & non une cause*; proposition dont notre Auteur ne convient pas & voici sa raison. » Dire que les » corps tombent vers la Terre ou » qu'ils pressent l'obstacle qui » les empêche de tomber, c'est » énoncer un fait. Mais dès qu'on » sort de cette généralité, dès » que le terme d'attraction entre » dans l'énoncé du fait, on don» ne une explication, on indi» que une cause, on construit » un systême; on dit que les gra» ves tombent parceque la Ter» re les attire. Ce que *veulent* » *dire les Newtoniens*, c'est que » Newton supposa l'attraction, » la regarda comme un fait, » & ne s'expliqua point sur sa na-

» ture ni sur sa cause ; mais n'est-
» ce pas par cela même, que
» l'attraction peut & doit être
» mise au rang des qualités oc-
» cultes, de même qu'on y met
» la vertu dormitive de l'*Opium*,
» parce que MM. Purgon la re-
» gardoient comme un fait, &
» qu'ils ne s'embarrassoient pas
» d'en chercher la cause, ni d'en
» connoître la nature ? »

Les difficultés continuent, les arguments se multiplient contre l'attraction. L'Auteur nie que ce soit un fait, c'est à dire que les graves soient attirés vers la Terre. Il nie que ce soit une propriété de la matière, quand on ne considéreroit cette propriété que comme étant du second ordre, & comme beaucoup moins necessaire que l'étenduë, par exemple, & l'impenetrabilité. Il nie que ce soit une cause occasionnelle, semblable ou comparable à l'impulsion dans le systéme de quel-

ques Cartésiens. *Car quelle raison peut rendre nécessaire l'action qu'exigeroit de Dieu la supposition de l'attraction mutuelle de tous les corps ?* Au lieu que dans l'hypothèse des causes occasionnelles de Malebranche, on *sent une simplicité digne* en quelque sorte, *de Dieu ;* on voit *comment deux ou trois loix générales que sa bonté s'impose, suffisent à la conservation de ses Ouvrages, & l'on reconnoît sa Sagesse jusques dans les bornes d'un secours qu'il proportionne à nos besoins.*

La controverse s'anime de plus en plus & l'attraction essuye des reproches terribles, jusques-là que l'Auteur l'accuse de *conduire à des conséquences que la raison & nulle espece de Religion ne peuvent avouer.* Peut-être que Newton entrevit ce précipice, puisqu'il proposa en certains temps & en certaines circonstances, d'expliquer la pesanteur par l'action d'un fluide qui rem-

pliſſoit l'Univers ; mais ſi cette propoſition étoit ſincère, il n'y auroit plus de diſpute : *rien*, conclut nôtre Auteur, *ne diſtingueroit le Newtonien du Cartéſien ; & l'on devroit dire que le partiſan du vuide fut le partiſan du plein.*

La ſuite de l'entretien eſt une eſpèce d'Analyſe de l'Ouvrage de M. Bouguer ſur les Orbites des Planètes ; article très conſidérable, & qui mériteroit de notre part de grandes attentions ; mais il n'eſt pas poſſible de ſpécifier tous les combats géneraux & particuliers que livre notre Auteur. Déclaré contre l'Attraction & les Attractionnaires, il attaque toutes les défenſes de ce parti ; il tâche de lui ôter toutes ſes reſſources, de détruire toutes ſes eſpérances. Les Phénomènes de l'Aiman, de l'Electricité, de l'aſcenſion des liqueurs dans les tuyaux capillaires, la déviation du fil à plomb

ſur les hautes montagnes du Pérou étoient comme des conquêtes faites par les Newtoniens ; des objets de complaiſance & de triomphe pour eux : on les inquiette ici ſur la poſſeſſion de toutes ces choſes ; on revendique ces merveilles à l'ancienne Physique, & la Marquiſe conclut ainſi : » En vérité tous les » tréſors que la Nature prodigue aux Newtoniens ne ſçau» roient m'éblouir. Leurs ri» cheſſes annoncent, à mon » avis, une grande indigence. » Je crois voir au moins qu'el» les ne ſont que des riches mal» aiſés. »

Il ne faudroit pas dire la même choſe de l'Auteur de cet Ouvrage. Nous n'avons vû juſqu'ici que ſes deux premiers entretiens ; les quatre autres qui occupent le reſte du Volume, nous donneront encore occaſion de faire remarquer l'étenduë de ſes richeſſes.

ARTICLE LXVII.

LETTRE AU P. B. J. SUR deux Brochures : Le Monde & l'Ame. A Londres. 1751.

M. R. P.

IL vient de me tomber entre les mains deux Brochures, l'une sur *le Monde, son Origine & son antiquité*, l'autre sur *L'Ame & son immortalité.* L'impiété paroît à découvert dans ces deux Ouvrages d'autant plus pernicieux, qu'ils ont un air d'érudition qui en impose facilement. On trouve peu de Lecteurs en garde contre un Auteur qui cite du Grec & du Latin, qui s'enveloppe même dans l'Hebreu & l'Arabe. Les réflexions que je vous adresse mettront dans un grand jour la mauvaise foi & souvent l'ignorance de celui-ci. Je vous prie d'insérer ma Lettre

dans vos Mémoires, qui n'ont jamais ceſſé de combattre le libertinage & l'impiété. Je ſuivrai l'ordre des Chapitres parcequ'il n'y en a pas un ſeul qui ne pût fournir matière à une juſte cenſure.

Ch. I. *L'idée que les Anciens ſe ſont formée du Syſtème du Monde.* Je paſſe volontiers à l'Auteur ſon eſtime pour les Egyptiens & Chaldéens, qu'il croit avoir été les premiers Aſtronomes de l'Univers. Mais il avance ſans fondement que les Juifs tenoient des Chaldéens le peu de connoiſſance qu'ils avoient de la ſcience des Aſtres. Il eſt faux que Moïſe ait emprunté d'eux l'erreur qui fait la Lune lumineuſe par elle-même. Moïſe ne parle nulle part de la lumiére intrinſéque aux Aſtres. C'eſt une impiété de dire, comme l'Auteur, que l'Hiſtoire de la Création en ſept jours n'eſt fondée que ſur le

culte ſuperſtitieux des Chaldéens qui adoroient les Cieux dans leſquels ſe trouvent ſept Pléyades, ſept Trions, ſept Planettes. Une accuſation auſſi grave exigeoit les preuves les plus convainquantes. L'Auteur n'en apporte aucune, & je le défie d'en donner une ſeule. A-t'il eſpéré qu'on le croiroit ſur ſa parole? A-t'on jamais cru un malade dans ſes délires, un inſenſé dans ſes folies, un libertin dans l'enthouſiaſme de ſon impiété?

Chap. 2. *Opinions des Anciens ſur l'origine du Monde.* Les uns l'ont fait éternel, les autres lui ont donné un commencement, tous ont dit beaucoup de fables. Cela n'eſt pas étonnant. Le Créateur ſeul a pu inſtruire l'homme de l'ordre qu'il a tenu dans la Création. Les plus beaux Génies du Monde réfléchiroient des ſiécles entiers, ſans en pénétrer tout le myſtére. C'eſt un

fait & les faits ne s'apprennent pas par des réflexions. Les Grecs & les Romains, Ariſtote & Lucréce ont donc dû dire bien des rêveries. Moïſe a eu ſeul l'avantage de bien dire, parcequ'il a eu ſeul celui d'être inſtruit par le plus grand & l'unique Maître. L'Auteur veut attaquer ces principes, & il montre ſon irréligion & ſon ignorance. Son irréligion, en confondant les écrits de Moïſe avec les fables de l'Egypte, de la Phénicie & de la Gréce. Son ignorance, 1°. en prétendant que Moïſe a admis une matière préexiſtante dans ces paroles de la Genèſe, *la Terre étoit encore informe, & les ténèbres étoient ſur la face de l'Abyme* : erreur qui ſe réfute aſſez par elle-même. 2°. en ſoutenant que *bara* ne ſignifie pas en Hébreu tirer du néant. Tout ce qu'il y a jamais eu de plus habiles gens lui don-

nent le démenti. Qu'il consulte les Juifs & les plus célébres Rabins, entr'autres David Kimhhi; ils lui apprendront que *Bara* signifie proprement tirer du néant; qu'il est même l'unique mot qui ait chez eux cette signification. Qu'il lise les paroles de Dieu même dans Isaïe XLIII, 7. *Tout ce qui invoque mon nom, je l'ai créé, je l'ai formé, je l'ai fait.* Voila dans ce seul texte les trois mots Hébreux *bara*, *jatsar*, *hisca*, qui nous apprennent que la Créature est d'abord sortie du néant, *bara*; que Dieu lui a ensuite donné la forme, *jatsar*; qu'enfin toutes les perfections dont elle est embellie, elle les tient de la main bienfaisante de Dieu, *hisca*. L'imposture de l'Auteur est manifeste lorsqu'il cite Vatable & Grotius, pour son sentiment impie sur la Création. Ils tiennent positivement

& ſans équivoque * que Dieu eſt l'Auteur de tout ce qui exiſte, & qu'il a tiré ce monde du néant. Je conviens que l'hiſtoire de la Création a été attaquée par Celſe & par Julien ; mais au lieu d'applaudir à ces ennemis de la Religion & du bon ſens, il devoit célébrer la victoire qu'Origene a remportée ſur Celſe : au moins devoit-il ſçavoir que c'eſt S. Cyrille, & non S. Clement d'Aléxandrie, (comme il le dit) qui a écrit

* Voici les paroles de Vatable Gen. I. *Initio cum creavit Deus cœlum & terram, tum terra erat inanis &c.* Proponit initio rem totam ut auctor ejus agnoſcatur, & quod mundus non fuit ab æterno. ... deinde ex nihilo Deum aliquid creaſſe.

Voici celles de Grotius *De veritate Religionis Chriſtianæ*, au titre *Deum eſſe cauſam omnium.* Quæcunque ſubſiſtunt à Deo exiſtendi habere originem connexum eſt his quæ ante diximus.

contre Julien l'Apoſtat & qui en a également triomphé.

Ch. 3. *La fin du Monde.* C'eſt peut-être la queſtion la plus inutile, & celle qui ſera toujours la plus agitée ; l'homme aime à deviner, & ſe plaît à percer un avenir ténébreux. Toutes les fauſſes prédictions qu'on a faites juſqu'ici ſur la fin du Monde pouvoient fournir à l'Auteur de très jolies choſes. Mais il ſemble qu'il ne veuille avoir d'eſprit que pour parler contre la Religion. Il abandonne tous les ſonges chimériques des hommes, pour tâcher de perſuader que les premiers Chrétiens étoient Millénaires, qu'ils croyoient que la fin du Monde étoient très-proche, que les ames des prédeſtinés n'entroient pas dans la gloire auſſitôt après le trépas, qu'ils regneroient mille ans ſur la terre avec J. C. La ſcience Eccléſiaſtique n'eſt pas une choſe auſſi facile qu'on ſe l'ima-

gine. Elle eſt d'une étendue immenſe, & ſans un travail long & opiniâtre, on s'expoſe à tomber dans les fautes les plus groſſières, comme fait ici l'Auteur. Non, les premiers Chrétiens n'étoient pas Millénaires. Inſtruits par Jeſus-Chriſt, formés par les Apôtres, ils avoient les idées les plus juſtes ſur l'autre vie, comme ſur tous les autres points de la Doctrine Evangelique. Sans parler des divines Ecritures, on n'a qu'à lire les ouvrages des Peres Apoſtoliques pour s'en convaincre.

Papias, Diſciple des Diſciples des Apôtres, homme de grande piété, mais d'un petit génie, & d'une crédulité exceſſive, fut le premier qui répandit ces opinions. Elles furent adoptées par quelques autres auſſi crédules que lui, ou qui ſe laiſſérent tromper par de fauſſes explications de la Prophétie de J. C. qui annonçoit la ruine de la Déïcide Jeruſalem & le ré-

gne

gne futur de l'Eglise. Si l'Auteur avoit sçu cette origine il ne seroit pas surpris, que l'Église qui ne croit que ce que J. C. & les Apôtres lui ont enseigné, ait flétri une opinion toute humaine ; il ne l'accuseroit pas de faire des dogmes nouveaux.

Ch. 4. *De la Terre, & de la Géographie selon les Anciens.* La Terre est le Domaine de l'homme ; & la Géographie est une des connoissances qui nous sont les plus naturelles & les plus utiles. Nous sommes bien-aises de sçavoir qui a possédé autrefois le monde que nous habitons, & qui sont ceux qui le partagent aujourd'hui avec nous. L'Auteur n'entre pas dans des détails qui répondent aux grandes lumières que les Sçavans du siècle passé ont répanduës sur cette matière. Il nous dédommage de ces recherches profondes par deux anecdotes, l'une que S.

Auguſtin ne croyoit pas les Antipodes , l'autre que Vigile Evêque de Thapſe fut excommunié par le Pape Zacharie pour les avoir ſoutenus. Il releve ces deux anecdotes par cette réfléxion : *Quiconque eût été dans la même opinion avant la découverte de l'Amérique , n'eût pas manqué d'être regardé comme un hérétique.* Eſt-il ſi merveilleux que S. Auguſtin dans un tems où la navigation étoit encore imparfaite, ait eu de la peine à concevoir que les hommes euſſent traverſé l'immenſité de l'Océan pour aller habiter l'autre hémiſphère ? Si l'Auteur qui ſe pique d'une grande force d'eſprit , avoit entendu le célèbre Roger Bacon lui prophétiſer , il y a cinq cens ans , que le ſalpêtre manié par des mains habiles pourroit un jour produire des effets auſſi promts que l'éclair , auſſi terribles que le tonnerre ,

il auroit apparemment traité ces idées de ſonges & de chimères. Pourquoi ne veut-il donc pas que S. Auguſtin ait été incrédule ſur des faits qui n'étoient pas encore connus ? Pour l'hiſtoire de Vigile , il faut qu'il ait conſulté quelque Dictionnaire moins éxact que Moréri , qui n'a mis qu'une partie de ſes bévuës. Il eſt difficile d'en raſſembler davantage en moins de mots. Ce n'eſt point *Vigile*, mais *Virgile* qui fut déféré au Pape Zacharie. Il n'étoit pas Evêque, mais ſimple Prêtre. Il n'y a point d'Evêché de Thapſe en Allemagne où Virgile faiſoit ſon ſéjour. Zacharie ne l'excommunia point, il chargea ſeulement S. Boniface Archevêque de Mayence d'aſſembler un Concile pour le juger. Il ne s'agiſſoit pas du ſentiment de Virgile ſur les Antipodes, mais de ſçavoir s'il croyoit que les Antipodes n'euſſent rien

de commun avec Adam & avec Jeſus-Chriſt le Rédempteur univerſel. L'Egliſe n'a jamais traité d'hérétiques, même avant la découverte de l'Amérique, ceux qui croyoient les Antipodes. Mais elle condamnera toujours la témérité de ceux qui voudroient admettre des hommes dont Adam ne ſeroit point le Chef & J. C. le Sauveur.

Ch. 5. *Les révolutions auſquelles la Terre eſt ſujette.* Des campagnes abſorbées par les eaux de la mer, des Villes englouties par des tremblemens de terre, des hommes dévorés par les feux du Ciel, ſont des Tableaux effrayans, ſurtout pour ceux qui craignent un Dieu vengeur. L'Auteur tâche de leur ôter l'horreur ſalutaire qu'ils inſpirent, en ne les repréſentant que comme des effets naturels, auſquels la colére de Dieu n'a point de part. S'il croit que Sodome & Gomorre

ont été consumées par les flammes, c'est sur la foi de Strabon ; & parceque ces Villes étoient dans un pays pétri de souffre & de bitume. Il ose même insinuer que les Chrétiens sembloient convenir de la vérité de cette opinion. Il faut être bien imposteur, ou ignorer absolument le respect que les Chrétiens ont toujours eu pour Moyse, & la persuasion où ils sont que rien n'arrive que par la volonté suprême de Dieu, & que les grandes calamités ont été souvent la punition de grands crimes.

Sur le déluge, l'Auteur pousse les choses jusqu'à l'extravagance. Il prétend que l'Ecriture n'en parle que comme d'un événement naturel, & que ce n'est qu'en dépit de l'Ecriture & du bon sens que les Chrétiens ont recours au miracle. Puisqu'il en appelle au témoignage de l'Ecriture, il n'est pas difficile de le con-

fondre. Car le déluge a été prédit cent ans avant qu'il arrivât. Dieu même a preſcrit les dimenſions du magnifique Vaiſſeau qui ſervit d'azyle à la famille vertueuſe qui n'étoit pas compriſe dans la proſcription générale. Les torrens d'eau obéiſſent à ſa voix, & ſe répandent à ſes ordres ſur la Terre criminelle. L'induſtrie des hommes eſt inutile. Tous périſſent excepté huit élus. L'un & l'autre Teſtament nous repréſente ce déluge comme le plus terrible fléau, dont Dieu ait jamais frappé la Terre. Sont-ce là des événemens naturels? Eſt-ce en dépit de l'Ecriture & de la raiſon que nous avons recours au miracle?

Mais, dit-il, un déluge univerſel eſt impoſſible. Les pluyes formées des vapeurs qui s'élévent de la terre & de la mer ne peuvent ſuffire. L'Auteur, Copiſte ſervile des idées peu

Chrétiennes de M. Burnet, devoit au moins convenir avec lui que le déluge eſt très-poſſible à la toute-puiſſance de Dieu, à laquelle l'homme ne peut ſans impiété marquer des bornes. Les pluyes ne peuvent ſuffire. A-t-il donc tenu comme l'Eternel l'Univers dans ſa main ? Sçait-il la quantité d'eau que Dieu peut faire pleuvoir ſur la terre? Dans cette terrible cataſtrophe l'ordre primitif des élémens ne fut-il pas détruit ? L'équilibre du Monde ne fut-il pas rompu ? Les eaux ne ſortirent-elles pas des abîmes profonds où Dieu les tenoit captives, & où elles ne ſe replongérent que lorſque ſa Juſtice fut vengée ? La vie des hommes tout-à-coup réduite à un ſi court eſpace d'années, la Nature entière aſſujettie à de nouvelles loix, ne ſont-ce pas là des preuves toujours ſubſiſ-

tantes de ce bouleverſement général ?

Enfin, ajoute l'Auteur, comment ſe peut-il que ni les Grecs ni les Romains, ni les Indiens, ni les Chinois, qu'aucun peuple de la Terre n'ait parlé de ce déluge qui intéreſſoit cependant toutes les Nations autant que celle des Juifs ? Quand aucun des Peuples de la Terre n'auroit parlé du Déluge, cela ne ſeroit pas étonnant, parce qu'aucun n'offre une antiquité auſſi ſûre, auſſi lumineuſe que celui des Juifs, aucun ne ſe glorifie d'avoir un Hiſtorien auſſi inſtruit que Moïſe. Mais il eſt faux qu'aucun Peuple n'ait parlé du Déluge. J'oſe même dire qu'ils en ont tous parlé. C'eſt une réfléxion ſingulière que toutes les Nations anciennes du monde placent un Déluge dans leur tems fabuleux. Quel eſt ce Déluge ſinon celui de Noë ? Pourquoi cet accord de toutes les Nations, ſi-

non parce que ce Déluge a été universel, & que tout ce qui peuple la Terre est sorti des enfans de Noë. C'est ce Déluge de Noë que l'Egypte a mis dans ses Fastes sous le nom de celui d'Osyris. La Grèce l'a consacré dans la personne de Deucalion. Le tems, les circonstances, la Colombe qui annonce à Deucalion quand il doit entrer dans son vaisseau, & quand il doit en sortir, tout nous fait sentir la vérité de cette belle parole de S. Justin : *O Grecs, votre Deucalion n'est que le Noë de nos saintes Ecritures.* Ce Déluge universel se retrouve dans les descriptions des Poëtes Romains, & bien vraisemblablement dans les Annales Chinoises sous *Yao.* Herrera, Pereira & tous ceux qui ont écrit avec le plus d'exactitude sur les Indes Orientales & Occidentales, nous apprennent que ces Peuples en con-

ſervent encore quelque ſouvenir. Joſephe nous atteſte que Béroſe de Chaldée, Jérome d'Egypte, Nicolas de Damas, Mnaſéas, & pluſieurs autres en parloient conformément au récit de Moïſe. L'Auteur rejette ces témoignages cités par Joſephe, ſur les raiſons les plus frivoles & ſur un menſonge. Il aſſure que les Arméniens croyent qu'il ſortit quatre-vingt perſonnes de l'Arche, & que c'eſt pour cela qu'ils ont donné le nom de *Tamanim*, qui en Arabe ſignifie *quatre-vingt*, au village qui eſt ſitué au pied de la montagne où l'Arche s'arrêta. Il eſt faux que ce ſoit une tradition parmi les Arméniens qu'il ſortit quatre-vingt perſonnes de l'Arche, & que le village de *Thémanim*, comme on écrit, & non pas *Tamanim*, ſignifie le village des *quatre-vingt*. *Theman* en Arabe ſignifie *huit*, & le village de *Thémanim* eſt le village des *huit*,

nombre précis de ceux qui se sauvérent dans l'Arche. C'est ainsi que ce que l'Auteur allégue contre l'Ecriture, le convertiroit lui-même s'il avoit plus de bonne foi & plus de science. Que les Arméniens croyent qu'il y a encore des restes de l'Arche sur leur montagne, c'est une idée populaire qui ne date de rien, & qui ne peut infirmer en aucune façon le témoignage des Ecrivains cités par Josephe. C'est cependant tout ce qu'il allégue contr'eux.

Dans une autre lettre je vous rendrai compte des sentimens de l'Auteur sur l'Ame, & sur l'origine des hommes & des animaux. Vous y verrez encore plus d'erreurs.

Je suis &c.

A Paris 7. Avril
1751.

ARTICLE LXVIII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Société Royale de Lyon, du 15 Avril 1750, suite de l'Article LVIII. au premier Vol. de May 1751.

Sur la résistance du point d'appui.

L'Auteur se plaint des bornes trop étroites qu'on a données à la Méchanique, en la réduisant presque à la seule statique, ou sçience de l'équilibre, qui n'en devroit cependant être que la moindre partie. L'état d'équilibre n'est qu'un cas particulier, qu'un accident du mouvement, lorsque les forces opposées se détruisent mutuellement. Il est donc plus utile de remonter aux principes généraux de la Dynamique ou science du mouvement & des forces mouvantes, &

d'en tirer les principes de la ſtatique. Alors on ne connoîtra pas ſeulement ſi la machine qu'on examine eſt capable de quelque effet, mais on connoîtra préciſément cet effet, & on ſera en état de choiſir le plus grand dans les diverſes combinaiſons poſſibles.

Il y a deux ſortes d'appuis : tantôt c'eſt une force active qui détruit tout mouvement oppoſé, tantôt c'eſt la ſimple inertie d'une maſſe qui abſorbe le mouvement en le réduiſant à une vîteſſe inſenſible. Dans ces deux cas, l'appui porte la force qui eſt tenuë en équilibre : de-là il eſt aiſé de calculer celle qui lui eſt néceſſaire pour réſiſter, & la vîteſſe avec laquelle il ſera entraîné, s'il eſt trop foible. En conſéquence de cette diſtinction entre le mouvement que l'appui ne porte pas, & celui qui étant en équilibre charge le point d'ap-

pui, M Mathon résout les questions principales qu'on peut proposer sur cette matière : le détail en seroit ici superflu.

En examinant l'effort qui tend à rompre par le milieu une vergue, qui porte une voile, il a été surpris de trouver, dans l'Ouvrage d'un Auteur célébre, que cet effort étoit produit seulement par un des côtés de la voile, & que celui de l'autre côté ne servoit qu'à soutenir la vergue en équilibre. M. Mathon prétend que l'effort qui se fait à droite & celui qui se fait à gauche, concourent tous deux à charger le point d'appui qui est au milieu, & à faire rompre la vergue.

Sur la Gravûre.

La Gravûre telle que nous la connoissons aujourd'hui, je veux dire la Gravûre à l'eau forte, qu'on imprime sur le papier & qu'on éxécute par des hachures

parallèles & croisées & par des points, étoit inconnuë avant le 15^e. siécle. André Montagna, Peintre célébre dans ce siécle-là, s'avisa le premier de graver au burain sur l'étain : ayant fait ensuite des essais sur le laiton & sur le cuivre rouge il se fixa à ce dernier métal. Albert Durer, Allemand, fameux Peintre & habile Orfévre ayant vû ces Gravûres, en imita l'artifice avec beaucoup plus de régularité : il fit des essais sur des planches de cuivre verni, il fit mordre cette Gravûre à l'eau forte, & cette épreuve lui réussit très-heureusement. M. Delamonce pense que ces deux Artistes ne s'étoient proposé d'abord que d'imiter plus proprement les tailles en bois, qui ont quelque chose de rude, & dont la méchanique bien différente est formée par des hachures en saillie. On sçait que l'Imprimerie a commencé par ces

mêmes tailles. Il paroît qu'Albert Durer s'étoit distingué par ces mêmes Gravûres en bois.

Nos anciens, qui n'avoient aucune idée de la gravûre en cuivre, ont gravé avec la dernière perfection sur lés pierres les plus dures tant en creux qu'en relief, comme il paroît par les antiques précieuses que nous avons conservées. La gravûre en creux est de même nature que celle de nos cachets & des coins dont nous nous servons pour nos médailles & nos monnoies.

M. Delamonce vient ensuite au parallèle de la gravûre avec les Arts Libéraux qui lui fournissent des modèles, comme la Peinture, la Sculpture, l'Architecture; & il la trouve aussi inférieure à ceux-ci que l'est à un excellent original une copie qui ne sçauroit en imiter toutes les perfections. Il ne faut pas confondre, ajoute-t-il, les graveurs

qui ne ſont que de ſimples Copiſtes avec les grands Peintres, les habiles Deſſinateurs qui exécutent eux-mêmes leurs Ouvrages. Si nous admirons aujourd'hui les Chef-d'œuvres inimitables de Calot, de Le Clerc & de quelques autres, c'eſt plûtôt à la beauté de l'invention & à l'excellence du deſſein que nous devons nos éloges, qu'à la gravûre qu'ils en ont faite. Cela n'empêche pas l'excellence & l'utilité de cet Art : il n'eſt perſonne de goût qui ne préfére les bonnes eſtampes, quoique privées de la beauté du coloris, à ces tableaux au-deſſous du médiocre qui déparent plûtôt qu'ils n'embéliſſent les murs de nos appartemens & des édifices publics.

Sur le Sommeil.

M. Colomb après avoir expliqué la nature du Sommeil, & re-

cherché le tems qu'on doit lui donner, le fixe, après la plûpart des Médecins, à ſept heures pour les adultes, & quelque choſe de plus pour les enfans: il examine enſuite ſi le ſommeil pris immédiatement après le repas, ſurtout après le diner, peut être nuiſible.

Immédiatement après le repas on eſt diſpoſé à dormir, parceque le volume de ſang augmente lorſque le Chyle entre dans la veine Jugulaire: alors juſqu'à ce que le Chyle ſoit atténué, diviſé, & que la ſanguification ſoit faite, le pouls eſt plus vif & plus élevé; par conſéquent ſi l'on dort pendant la digeſtion, le mouvement du cœur & du ſang ſera augmenté par le mêlange du chyle. De-là 1°. le ſommeil pris immédiatement après le repas doit contrarier la digeſtion. 2°. Le chyle doit être plus groſſier & le ſang plus

épais. 3°. La circulation étant plus abondante & plus forte, les Veines doivent être trop diſtenduës, l'effort du ſang, ſur quelques-unes des ſoupapes, peut en affaiſſer le reſſort, procurer des varices, faire obſtacle à la circulation, accélérer les diſpoſitions à l'apopléxie & donner lieu à de fâcheux accidents. Il eſt cependant une exception pour les habitans des pays chauds, & pour ceux qui ſont occupés à des travaux pénibles, ils peuvent dormir après le dîner, parce qu'ils ont à réparer des déperditions conſidérables occaſionnées ou par de violents exercices, ou par la chaleur du climat.

Expérience fulminante de l'Electricité.

Le 8 Février ſur les huit heures du ſoir le P. Beraud entreprit de faire quelques expériences

avec le globe électrique. Le tems étoit doux pour la ſaiſon, & il régnoit un violent vent du Sud: l'Electricité étoit foible, les étincelles s'excitoient à peine, celles qui paroiſſoient étoient peu animées; & la barre de fer ne donnoit à ſes angles ſolides de l'extrêmité aucune aigrette lumineuſe. Après avoir ſuſpendu ſes opérations pendant un tems aſſez conſidérable pour laiſſer refroidir le globe, il entreprit de les recommencer. Son deſſein étoit de rendre lumineux un petit matras de mercure purgé d'air; &, pour avoir un ſpectacle plus brillant, il éloigna les lumières. A peine commençoit on à frotter le globe, qu'on entendit comme un bruit de déchirement: l'inſtant après, le globe éclata avec une fulmination terrible, & ſe diſſipa en petits morceaux qui ſe répandirent dans les endroits les plus éloignés. Quoique ces par-

celles euſſent été jettées indifféremment de toutes parts, elles ſe trouvoient cependant, & plus petites & en plus grande quantité dans l'eſpace du plancher qui ſe trouvoit dans le plan de l'Equateur du globe. Les Aſſiſtans conſternés gardoient un profond ſilence ; heureuſement ils s'en trouverent à peu près quittes pour la peur ; il ne s'en trouva que deux légérement bleſſés au viſage.

La première conſternation paſſée, le P. Beraud a examiné les cauſes de ce violent phénomène. Il avoue que ſon globe étoit fêlé, & que depuis un an qu'il s'en ſervoit dans cet état, la fêlure s'étoit étendue du Pole à l'Equateur, & c'eſt à cette fêlure qu'il attribue ce fâcheux événement. Ses conjectures ne tombent pas ſur la raréfaction de l'air, puiſque le globe n'avoit

pas eu le tems de s'échauffer, ni ſur une force centrifuge excitée par le mouvement de rotation, parce que quelque fort que ſoit ce mouvement, ſans le frottement, il ne lui imprimera jamais aucune force électrique. Il penſe donc que ce frottement imprime dans les plus petites fibres du verre un mouvement de frémiſſement & d'oſcillation qui doit néceſſairement agiter la matière contenuë en ſes pores. Ces vibrations des parties inſenſibles du verre doivent être & plus vives & plus grandes dans l'Equateur où ſe fait le frottement. Cela ſuppoſé, les petites fibres du verre qui bordoient la fêlure des deux côtés, ont dû d'abord, par le premier mouvement de leur oſcillation, s'écarter & la prolonger d'un pole à l'autre : enſuite dans leur réaction, ſe trouvant ſéparées par cette même fêlure,

elles n'ont pû s'appuyer les unes ſur les autres & garder l'équilibre: elles ont donc dû ſe déſunir avec une exploſion d'autant plus violente que leur mouvement d'oſcillation étoit plus vif, & que leur déſunion s'eſt faite plus promptement. De-là on voit pourquoi le verre de l'Equateur a été réduit en de plus petites parcelles. Cet exemple doit faire tenir ſur leurs gardes ceux qui font des expériences ſur l'Electricité, & les engager à proſcrire ſans balancer tout globe où ils appercevront la moindre fêlure.

Rapport des Commiſſaires au ſujet de quelques Machines.

Le Sieur Micot Artiſte très-ingénieux ayant démandé à la Société Royale ſon approbation pour trois Ouvrages de Méchanique qu'il a exécutés, la Compagnie a nommé Commiſſaires, pour en faire l'examen, Meſ.

ſieurs Bollioud, de Valernod & Goiffon; ces Meſſieurs ſe ſont tranſportés à cet effet dans le domicile du ſieur Micot. M. Goiffon s'eſt chargé de dreſſer leur rapport, & il y a joint une deſcription très-exacte & très-détaillée de ces Ouvrages; en conſéquence de ce rapport, M. le Sécretaire a ſigné le Certificat d'approbation. La première de ces machines eſt un Serain artificiel qui offre dabord à l'extérieur un oiſeau de cette eſpéce adroitement imité dans ſa forme, dans ſon plumage & dans ſa grandeur naturelle. Ce petit automate ſiffle correctement pluſieurs airs au ton ordinaire des Serains, borné cependant dans l'étenduë des cinq tons de *ut* à *ſol*. Son goſier ſemble moduler les ſons, & ſon bec paroît non ſeulement les articuler, mais même battre & marteler les cadences. Si l'on preſſe

ſa

ſa gorge, ou que l'on s'oppoſe au mouvement de ſon bec, les ſons ceſſent auſſitôt ou deviennent défectueux, comme s'ils dépendoient effectivement de la liberté de cet organe. Ce petit oiſeau ſemble être docile à la voix de ſon maître ; il ſiffle quand il l'y invite, & ne tarde pas à ſe taire quand il lui ordonne de reprendre haleine. Il eſt dans une cage ſemblable en apparence aux cages ordinaires ; il eſt poſé ſur le milieu de la branche ſupérieure. Une partie des reſſorts eſt cachée dans une caiſſe d'environ un pied en quarré & 6 à 7 pouces de hauteur, ſur laquelle la cage eſt placée : le reſte des reſſorts ſe confond avec les barreaux de cette cage, & pour parvenir dans le corps de ce petit oiſeau paſſe par la branche qui le porte.

Le ſecond de ces ouvrages eſt employé dans la compoſition

d'un instrument de Musique qui réunit sous les touches d'un même clavier divers jeux à vent & à corde, dont les soufflets & les archets sont mûs par le seul balancement d'une jambe du Musicien qui en touche le clavier. Il n'est ici question que de cette partie de l'instrument, par laquelle le balancement de la jambe imprime à une ou plusieurs parties, un mouvement fort de rotation sur leur axe, & toujours dans le même sens. Les qualités supérieures de cette Méchanique font espérer à l'Auteur qu'elle sera employée avec succès à des ouvrages plus utiles.

Enfin la troisième pièce est une table longue de 2 pieds 6 pouces, & large de 15 à 16 pouces, qui contient un jeu d'orgues connu sous le nom de régale, de manière qu'il n'en paroît rien au dehors, & qu'on

peut, ſans expoſer cet inſtrument à aucun riſque, l'employer à tous les uſages auſquels une Table de cette grandeur peut être propre. Ces trois Machines ſuppoſent néceſſairement dans M. Micot une profonde connoiſſance des Méchaniques, un génie ſupérieur pour l'invention & autant de dextérité que de délicateſſe dans l'exécution.

La Séance a été terminée par la lecture du Mémoire de M. Goiſſon ſur la Perſpective dans la Peinture, dont l'Extrait a été donné dans l'Aſſemblée publique du 3. Décembre 1749.

ARTICLE LXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

De Rouen.

Lettre au P. B. J. sur une Traduction Françoise de Pindare.

SUr ce que vous dites, M. R. P. de la Traduction Angloise de Pindare par M. West dans vos Mémoires de Février, on prend la liberté de vous adresser la douzième Ode des Olympiques, dont vous y parlez, traduite en François. Elle fait partie d'une Traduction entière de ce Poëte, achevée depuis longtems; & vous verrez sans doute avec plaisir, vous qui vous intéressez si sincérement à la bonne Littérature, que les Anglois ne sont pas les seuls, qui ayent osé

exécuter cette grande & périlleuſe entrepriſe. Quoique leur langue, dont le caractère eſt la force & l'audace, ſoit infiniment plus propre que la nôtre à s'élever au genre ſublime du Poëte Grec, & qu'un Traducteur Anglois ait cette difficulté de moins à ſurmonter; deux François ont eu le courage de l'entreprendre & de l'achever, feu M. l'Abbé Maſſieu, & celui qui a l'honneur de vous écrire. Mais, mon Révérend Pere, les difficultés de ce travail bien ſenties, & ſurtout l'eſpérance que les dépoſitaires de l'Ouvrage de M. l'Abbé Maſſieu le donneroient enfin au Public, ont empêché juſqu'à préſent la publication de celui-ci. Laſſé cependant d'attendre envain depuis tant d'années, on s'eſt déterminé à publier par parties une Traduction de cet excellent Poëte, qui manque à notre Littérature. Les Olympiques

ſont actuellement entre les mains du Cenſeur ; & l'on a cru qu'il falloit eſſayer par-là le goût du Siècle. Quelqu'un a dit de ce Siècle *qu'il eſt proſaïque* : ne ſeroit-on pas fondé à dire, dans le même ſens & le même ſtyle, *qu'il n'eſt point du tout Grec* ; & peut-on avoir trop de défiance lorſqu'il s'agit de lui faire gouter Pindare ? On vous ſera très-obligé, mon Révérend Pere, ſi vous voulez bien annoncer cet Eſſai dans vos Mémoires ; & encore plus, ſi vous daignez apprendre à l'Auteur, par une comparaiſon des Traductions connuës de cette douzième Ode Olympique avec la ſienne, ce qu'il doit ſe promettre de ſes efforts. *Nos penſées ſont aveugles ſur l'avenir*, dit Pindare dans ſon Ode; le Traducteur ajoute ici avec autant de vérité, *& ſur le mérite de nos Ouvrages*. Il ſe trouveroit au reſte fort heureux ; quand il ne tireroit d'au-

tre avantage de son Essai, que celui de réveiller le zèle très-endormi des dépositaires de l'Ouvrage de M. l'Abbé Massieu, & de procurer au Public une Traduction, dont les talens & les connoissances rares de l'Auteur garantissent la bonté & par conséquent le succès.

A Rouen le 15 Février 1751.

Nouvelle Traduction de la XII. Ode des Olympiques de Pindare.

Fille de Jupiter Libérateur, Fortune conservatrice, je vous implore pour la puissante Ville d'Himère : Car sur la Mer vous gouvernez les vaisseaux légers ; & sur la Terre, les Guerres sanglantes, les Assemblées, les Délibérations. Parmi les espérances des hommes attachées à de vains mensonges, les unes élevées,

les autres renverſées roulent inceſſamment à votre gré.

Aucun mortel encore n'a reçu des Dieux un ſigne certain du ſort qui l'attend. Nos penſées ſur l'avenir ſont aveugles. Beaucoup de choſes oppoſées à la joye arrivent aux hommes contre leur eſpérance; & ceux qui ont eſſuyé de fâcheuſes tempêtes, tirent en peu de tems de grands biens du malheur même.

Semblable à cet Oiſeau Domeſtique, qui annonce le jour & ne combat que ſur ſon paillier, Fils de Philanor, la légéreté de vos piés ſe ſeroit flétrie ſans gloire dans la maiſon de votre Pere, ſi la ſédition armant citoyen contre citoyen, ne vous eût privé de Gnoſe, votre patrie. Maintenant couronné à Olympie, & deux fois à Pytho & dans l'Iſthme, Ergotèles, vous

rendez célébres les bains chauds des Nymphes d'Himère, auprès desquels vous habitez les fertiles Campagnes que vous avez acquises. *

---

* Nous ne pouvons qu'applaudir à cette entreprise Littéraire : & nous exhortons fort l'Auteur, qui nous est inconnu, à la consommer. L'Essai ou le modèle qu'il nous donne doit prévenir le Public en sa faveur. Nous dirons toutefois que trois endroits de son Ode Françoise nous ont fait naître les doutes suivans. 1°. Dans la première Strophe, *les espérances des hommes attachées à de vains mensonges* : ne faudroit-il pas exprimer le Τέμνοισαι du Grec & dire : *les espérances des hommes qui entament sans cesse des projets frivoles &c.* 2°. Dans la seconde Strophe, *tirent en peu de tems de grands biens du malheur même* : ne suffit-il pas de dire, en suivant le Grec, *changent de situation en un moment, & de l'abîme des malheurs passent à la plus haute fortune ? Tirer le bien du mal* fait une idée différente de *changer le mal pour le bien.* 3°. Dans la troisième Strophe, *la légéreté de vos piés se seroit flétrie* : il y a dans le Grec *la gloire de vos pieds se seroit flétrie*, &

De Paris.

Specimen novi Medicinæ conſpectûs, Editio altera plurimùm aucta. 8°. pag. 238. *Eſſai d'un nouveau plan de Médecine. Chez Guérin rue S. Jacques. M. DCC. LI.*

Ce Livre dont la première édition parut en 1749, eſt telle-

---

nous croyons qu'il faudroit conſerver ce terme de *gloire* qui s'accorde bien avec *flétrir*; au lieu qu'on ne dit pas *la légereté ſe flétrit.*

L'Auteur recevra ſans doute en bonne part ces obſervations, qui ne l'obligent à rien & qui lui prouveront l'intérêt que nous prenons à ſon Ouvrage. Le Public d'aujourd'hui eſt encore *Anti-Hèlleniſte*, nous en convenons; mais il y a quelque eſpérance de réforme à cet égard; de bons livres en ce genre rameneront peut-être Athène parmi nous. C'eſt le cas d'avoir du courage, de redoubler d'ardeur, de ménager les momens, d'imaginer des moyens & de ne pas épargner les avis.

ment augmenté qu'on peut le considérer comme une nouvelle composition. Et pour en donner quelque idée, avant que l'Extrait nous occupe dans un Article de nos Mémoires, nous faisons attention à la Préface qui est un morceau neuf, où l'on découvre tout le plan de l'Ouvrage.

L'Auteur s'y attache à faire voir que, dans l'étude de l'Œconomie Animale, l'observation est préférable aux Expériences. Il entend par le terme d'*observation*, les attentions qu'on donne à l'état de la santé & de la maladie : ce qui comprend un détail sur ce qui peut conserver, troubler, altérer l'harmonie de nos forces & de nos fonctions. L'Auteur invite très-particulièrement les Médecins à étendre leurs connoissances en s'étudiant eux-mêmes soit malades, soit jouissant du bienfait inestimable de la santé.

Les expériences au contraire, ſont la pratique de l'Anatomie & l'étude des parties de la Phyſique qui ſe rapportent à la Médecine : article qui peut être de quelque utilité, mais d'une utilité beaucoup moins fréquente & beaucoup moins eſtimable que l'obſervation.

A la lumière de ce flambeau, l'Auteur ſe propoſe de nous initier dans tous les ſécrets de l'Œconomie Animale. Il nous indique ici ce qui en eſt le fondement ; car voici ſon objet capital & le fruit de ſes longues études. Il s'eſt aſſûré qu'il y a un concert très-intime & un rapport très-eſſentiel entre toutes les parties du Corps & les organes de l'*Epigaſtre* * ſurtout l'Eſtomach & le Diaphragme : Concert & rapport dont il détaille toutes les preuves, tous les effets, tous les uſages. C'eſt ce qui l'occupe dans

* *C'eſt la partie ſupérieure du ventre...*

son livre, qui nous a paru mériter une grande considération.

L'Etablissement de l'Ecole Royale Militaire, Poëme Héroique. Par M. Marmontel. 8°. Chez Jorry Quai des Augustins &c.

La Grèce eut ses Exercices Militaires qui étoient en même tems des jeux publics *. Elle eut ses Poëtes destinés à chanter ces fêtes, & Pindare le plus excellent de tous en a rendu la mémoire immortelle. L'Ecole Militaire qu'on destine à la Noblesse Françoise sera aussi parmi nous & un lieu d'Exercice & un beau spectacle. Il étoit juste que nos Poëtes montassent leur Lyre pour célébrer cette Royale entreprise. Mais observons des différences bien dignes d'attention. Pindare eût besoin de toute son indus-

* *Voyez l'Anacharsis de Lucien.*

trie pour donner de l'éclat à ces courses Olympiques, à ces vainqueurs souvent trop payés de leurs travaux par les applaudissemens du Public. Ici tout est sublime & tout est vrai : aussi notre Auteur, M. Marmontel, commence-t'il par écarter la Muse qui est soupçonnée de présider à l'adulation.

Vaine esclave des Cours, Muse dont les accens
Des favoris d'Auguste ont profané l'encens,
Va loin de mon Héros, perfide enchanteresse,
Vendre à l'orgueil des Grands une indigne caresse.
Mais toi, que Fénelon imploroit autrefois,
Lorsqu'il formoit le cœur des enfans de nos Rois,
Toi, de la vérité noble & tendre interprète,
Muse, inspire à mes vers cette douceur sécrette,

Ce charme impérieux dont tu ſçais nous ſaiſir,
Et qui donne aux vertus les attraits du plaiſir.
Il n'appartient qu'à toi de peindre un Roi ſenſible
Qui gémit du beſoin de ſe rendre terrible,
Et d'un œil paternel veillant ſur ſes Etats,
Par amour pour la paix ſe prépare aux combats.
Dis comment de nos Rois cette immortelle Fille,
La Nobleſſe à l'Etat compoſe une famille:
Dis comment fut conçu ce généreux projet:
Dis quelle en fut la ſource, & quel en eſt l'objet.
Parle & ne flatte point: tes pinceaux pour hommage
Ne doivent à LOUIS offrir que ſon image.

Le Poëte entre de-là dans l'expoſition du projet: tout y eſt

peint ; le Palais, séjour du Monarque, les Arts qui l'embélissent, les conseils pleins de sagesse qui y donnent la loi. La *Noblesse* paroît dans ce Sanctuaire où résident la *Justice* & la *Gloire.*

Tout-à-coup au milieu de ce salon tranquile,
De leur Conseil auguste impénétrable azile,
D'un nuage entr'ouvert perçant l'obscurité,
Le Héros voit paroître une Divinité.
L'honneur & la vertu brilloient sur son visage ;
Dans ses yeux éclatoient le Zèle & le Courage.
Respectés par les ans, des lauriers toujours verds,
Sur ses cheveux blanchis font compter les hyvers,
Son front cicatrisé par des coups héroïques,

Semble s'enorgueillir de ses rides antiques.
De longs habits de deuil, de ses larmes noyés,
En replis ondoyans tombent jusqu'à ses ses pieds.
Dans l'une de ses mains une épée étincelle,
A ses côtés, semblable à l'auguste Cybelle,
Elle voit des enfans au sortir du berceau
D'armes & de lauriers embrasser un faisceau.
Le Héros reconnut la Noblesse à ces marques.
Ses traits furent toujours si chers à nos Monarques ! &c.

La suite est un discours assez étendu où LOUIS console la Noblesse, lui fait espérer les dons de sa magnificence, la prend sous sa protection & l'invite à profiter des exercices de l'Ecole Militaire. Le Monarque entouré de la Gloire & de la Justice,

s'adresse aussi à l'une & l'autre ; à la première pour lui ordonner de tracer le plan de cette Royale Education ; à la seconde pour la rassûrer sur les dangers ou les abus de l'Etablissement. Dans le morceau qui regarde la Gloire, il explique ainsi les diverses occupations Militaires.

Un Français en naissant sçait mourir pour son Maître,
Il connaît son dévoir avant de se connaître ;
Mais sa noble fierté le rend présomptueux.
La prudence abandonne un zèle impétueux,
Et dans de jeunes cœurs, au milieu des allarmes,
L'ardeur de me servir m'a couté bien des larmes.
Plus leur courage est prompt, ardent, immodéré,
Plus mon amour m'engage à le voir éclairé.

Qu'il le ſoit par le tems, qu'il le ſoit par
l'étude,
Qu'en eux l'art des combats ſe change en
habitude.
Camper, marcher, choiſir & les lieux &
les tems,
Combiner les efforts, les moyens, les
inſtans :
Se peindre les terrains : meſurer les eſpa-
ces :
Des Bataillons ſerrés faire mouvoir les
maſſes :
Fortifier, défendre, attaquer des rem-
parts :
D'un combat, d'un aſſaut calculer les
hazards :
Sçavoir, ſans s'étonner, ſuppoſer ſa
défaite :
Méditer à la fois l'attaque & la retraite :
Prompt & lent à propos, ſuſpendre,
exécuter :
Sans s'obſtiner en vain, ne ſe point re-
buter :
Oppoſer aux travaux des travaux plus
terribles :

Former ſous des rochers des foudres invisibles :
Ou d'un œil aſſuré, le compas à la main,
Au Tonnerre dans l'air preſcrire ſon chemin :
Soumettre à l'examen d'une juſte balance,
L'art de ſon ennemi, ſa force, ſa vaillance ;
Voilà les rares fruits de l'étude & des ans &c.

Après tous les Diſcours du Monarque, la Nobleſſe exprime ſa reconnoiſſance.

Quel bienfait ! tout mon ſang peut il le mériter ?
O mes enfans, vous ſeuls pouvez m'en acquitter.
Quel jour brillant doit ſuivre une ſi belle Aurore ?
Du nom de ſes Enfans votre Roi vous honore.

Qu'il doit par ce grand titre élever vos
esprits !
Heureuses l'infortune & la mort à ce
prix !
Allez, que de ses soins généreuse rivale,
Votre reconnoissance au bienfait soit égale.
Pensez que vos Ayeux, de vos honneurs
jaloux,
S'ils n'étoient surpassés, en rougiroient
pour vous.
Vous êtes de l'Etat la famille chérie.
Je vous donnai mon sang : rendez-le à
la Patrie.

Il y a dans ce Poëme des beautés bien réelles. Quelques Gens de Lettres ont crû y remarquer trop de discours. Ils auroient souhaité plus d'étendue dans la narration Poëtique ; ils auroient voulu que l'ordonnance de toute la pièce eût été autrement tracée, & que ces trois espèces de Divinités *la Noblesse*, *la Justice*, *la*

Gloire, n'eussent pas occupé tour à tour le Monarque, comme dans une audience. Mais nous ne sçavons si cette critique doit être pleinement adoptée; & si les sentimens que le Poëte vouloit répandre dans son Ouvrage n'auroient pas souffert quelque altération sur un plan différent du sien. Quoiqu'il en soit, l'Auteur a signalé son zèle & ses talens dans une matière très-intéressante pour la Nation.

Un autre Chantre couronné bien des fois par les Muses, * a saisi le même sujet. Il a célébré l'Ecole Militaire dans une Epître dont on sera bien-aise de trouver ici les deux morceaux suivans.

Il s'adresse aux Ancètres de ces jeunes Elèves, & il dit.

Vous Citoyens fameux, qui fûtes autrefois

---

* *M. le Chevalier Laurès.*

Les défenseurs du Thrône, ou le soutien
des Loix,
Franchissez à mes sons les rives téné-
breuses ;
Accourez parmi nous ; voyez ombres
heureuses,
Quel lustre sur vos noms fait rejaillir
LOUIS ;
Pour acquitter nos cœurs, il adopte vos
fils.

Les succès de cette éducation sont ainsi décrits :

O tendresse ! ô pouvoir! De ses rayons
frappés
Que de germes heureux seront dévelop-
pés !
Je les vois ces Aiglons, formés sous son
Egide,
S'armer de son tonnerre, & dans leur vol
rapide
Faire tomber ses coups sur cent murs
chancelants.
Je vois ces fiers Lions, les yeux étin-
celants,

L'air terrible, affronter & le fer & la
flamme.
Que l'ardeur, diſent-ils, qu'il ſouffla
dans notre ame,
Enfante des exploits dignes de ce Ti-
tus;
Nous comptons ſes bienfaits, qu'il comp-
te nos vertus.
Dans ce champ de carnage où régne ſa
vengeance,
Gravons en traits de ſang notre recon-
noiſſance.
Que partout l'ennemi reconnoiſſe à nos
coups
Quel Roi guide nos bras & triomphe
avec nous.

La ſuite eſt toujours bien verſifiée & toute la Piéce, qui eſt courte, fait plaiſir au Lecteur.

*Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves, pour ſervir d'introduction à l'intelligence des Divines Ecritures, & principalement des Livres*

Livres Prophétiques, relativement à la langue originale. T. I. pag. 32. in-12. Chez Collombat &c.

C'eſt la premiére Lettre de 16 que l'Auteur promet à ſes éléves ; & le corps entier de ces lettres ſera le réſultat des leçons que le même Auteur donne depuis 6 ou 7 ans, dans la vue d'avancer & de perfectionner l'étude des Saints Livres. Qui croiroit qu'après tant de travaux en ce genre, on ne fût pas même initié dans les premiers éléments ; qu'on eût encore à déſirer des Grammaires, des Dictionnaires, des Commentaires propres à développer les myſtères de la Langue Sainte ? L'Auteur fait ſentir notre indigence ; il ſe plaint que les particules & les conjonctions Hébraïques ayent été très-négligées ; que la plûpart des propoſitions ne ſoient pas toujours expliquées ſelon leur véritable ſens ; que l'on ne faſſe pas aſſez d'uſa-

ge des lettres paragogiques ; qu'on n'ait point assez éclairci les pronoms, ni donné des régles assez précises pour les discerner ; que la signification des noms soit trop restrainte dans les Lexiques ; qu'on n'ait approfondi ni la doctrine des *Enallages* ou changements de tems & de personnes, ni celle des *Reticences* ou *Ellipses*, ni celle des termes généraux qui ont besoin d'être restraints à une signification particulière, ni celle des termes énigmatiques si communs dans les Prophéties &c. Il y a sur tout ceci des principes indiqués dans cette première Lettre ; les développemens se feront dans les lettres suivantes, où l'on se propose aussi de donner de grandes ouvertures pour saisir le double sens littéral répandu dans les Ouvrages Prophétiques. Mais observons, comme un point essentiel, que le sens littéral *unique* de cer-

taines Prophéties *uniquement* relatives à J. C. & à ſon Egliſe, ſera diſtingué, conſervé, reconnu. *J'admets*, dit l'Auteur, *des Prophéties ſpécialement faites pour la Religion Chrétienne & pour J. C. ſon Chef, afin de confondre l'incredulité des Juifs.*

Les Elèves du ſçavant homme qui nous donne ces lettres ont déja traduit la plûpart des livres de l'Ancien Teſtament : ouvrage qui paroîtra ſans doute & auquel nous ferons tout l'accueil qui dépendra de nous. Quel honneur, pour ce ſiècle, que l'étude des ſaints Monuments de la Religion s'y ranime, qu'il s'y montre ſous des dehors auſſi brillants qu'avantageux ; & que ne doit-on pas au zèle qui forme encore parmi nous des Elèves dans un genre de Littérature ſi utile à l'Egliſe !

Epître à M. Moreau premier Chi-

rurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. Par M. Le Roy.

Ceci eſt un monument de reconnoiſſance. L'Auteur bleſſé à la Chaſſe par les éclats de ſon fuſil, a eu beſoin des ſecours douloureux de la Chirurgie. Pour ſauver la perſonne & la vie; le bras gauche ou plutôt l'avant-bras à été ſacrifié. Le ſieur Moreau s'eſt conduit dans cette opération avec beaucoup de zèle & de dextérité; c'eſt pour l'en remercier que le Malade, qui eſt homme d'eſprit & bon Verſificateur, chante ce qui ſuit:

O toi qui joins l'Etude à tant d'expérience,
Moreau, vole à mes cris, j'implore ta ſcience.
J'abattois à mes pieds les habitans de l'Air;
Le Cylindre tonnant d'où s'élance l'éclair,

Brisé de toutes parts, par ses éclats dé-
chire
La main sur qui la droite ose usurper
l'Empire *
Tu vois en frémissant ces doigts, ces
nerfs broyés,
L'artère ruisselante & les os foudroyés.
Tu prétends qu'égaré dans ses routes
rompues
Le sang va se changer en liqueurs cor-
rompues;
Qu'un salutaire acier devroit, sans hé-
siter,
Lui couper les canaux qu'il iroit in-
fecter.
Rebelle à tes conseils j'écoute un Empi-
rique,
Je me sers malgré toi d'un impuissant
topique,
Je diffère d'un jour, & le mal empiré
Loin de répondre au vœu par l'espoir
inspiré,

* Ce vers a été un peu critiqué comme pré-
cieux ou peu naturel; mais c'est le seul dans
cette Piéce qui ait paru mériter un pareil re-
proche.

Me force de souscrire à ce dur sacrifice.
Ah ! pour sauver le tronc, que la branche perisse.

Le Méchanisme de l'opération est décrit de cette manière.

Tandis que le front calme, en ce moment critique,
J'opposois aux douleurs un courage Stoïque,
Le nœud le plus étroit par un double contour,
Aux esprits animaux interdit le retour.
L'acier jusques à l'os s'ouvre un cruel passage,
La scie en le tranchant achéve enfin l'Ouvrage.
Le sang comme un torrent s'élance loin de moi,
Mais à l'instant Moreau l'enchaîne sous sa loi.
Un éclair est moins prompt : ses mains intelligentes

Ferment avec un fil ces sources jaillissantes,
Ces canaux entr'ouverts, dont les extrêmités
Vomissent de mon sang les flots précipités.
Mon artère indocile au doigt qui sert de digue,
Tente de la forcer ; le sang qu'elle prodigue
Y resserre ses flots, & nuit à son retour;
Il faut que l'autre bras, par un excès d'amour,
Se devouant au fer, comme un autre Pylade,
Au prix de tout son sang sauve le bras malade.

L'habile Chirurgien rend à notre Auteur le sommeil & le calme ; mais il le réduit à une diette austère : nouveau tourment pour un Poëte dans le printems de ses jours.

Ah ! que tu me vends cher, Moreau, ce
bien ſuprême,
Tu fais veiller ſur moi la Famine au
teint blême,
Sans ceſſe déchiré par ce cruel Vau-
tour,
Je meurs & je renais mille fois en un
jour.

Cependant la guériſon ſe conſomme. L'Auteur reprend ſa gayeté, ſon embonpoint, ſes premières inclinations. Cette Chaſſe funeſte irrite encore ſes deſirs.

Je ſçaurai me venger, Styx, c'eſt toi que
j'atteſte,
Du bras que j'ai perdu par celui qui me
reſte.
Le Clerc * choiſis pour moi le bronze le
plus pur,
Quadrupèdes, oiſeaux, vous ſerez l'Héca-
tombe

* Armurier du Roy.

Que ma main foudroyante a vouée à
la tombe ;
D'un bras . . . . Je laisse fuir l'instant de
me vanger ;
Amis, autour de moi, venez tous vous
ranger,
Comme vous je dédaigne un triomphe
facile,
Forçons d'un Sanglier l'épais & sombre
azile &c.

La suite contient la Description de cette grande Chasse, toute en vers pleins de feu, d'expression & de Noblesse.

On a dans cette Poësie l'idée d'un malade que son génie soutient & que ses talents consolent. Quand le jeune Eurypile fut blessé aux Champs de Troye, *son grand cœur* dit Homère, *ne s'affoiblit point ;* mais il ne laissa pas de répondre d'un ton fâché à Patrocle qui l'interrogeoit sur

* Iliade XI.

l'état des autres Guerriers. Et doit-on s'en étonner après tout ? Eurypile sçavoit que Machaon, fils d'Esculape, avoit reçu lui-même un coup de flèche, & qu'il étoit hors d'état de guérir les blessures des Grecs très-mal menés par les Troyens. Il fallut que Patrocle fît en ces circonstances la fonction de Médecin, de Pharmacien : & qui sçait si, en pansant Eurypile, il n'employa, comme M. Moreau, que cinq minutes à toute son opération ?

Les Pseaumes traduits en vers par les meilleurs Poëtes François avec les principaux Cantiques. in-12. Chez Desaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LI.

Plusieurs considérations rendent ce Livre estimable. C'est une Collection des Pseaumes en vers François ; c'est un choix fait avec soin parmi les Auteurs qui ont le mieux réussi en ce genre ;

c'est une édition gracieuse à l'œil, & commode pour l'usage. A la fin de chaque Pseaume on a placé le nom du Poëte Traducteur quand il a été connu, & l'on voit dans ce détail MM. de Malherbe, de Racan, Godeau, le Noble, Racine, Desfontaines, de Bologne, Frénicle, Fé de Boisragon, Mlle Cheron, & quelques autres. On n'a rien emprunté de Rousseau, parce que les Pseaumes de cet homme illustre sont entre les mains de tout le monde.

On a donc présentement les Pseaumes en bons vers Grecs par le P. Petau ; en bons vers Latins par Buchanan, par Magnetius &c ; en bons vers François dans le Recueil qu'on nous donne : ce seroit une assez belle chose que de réunir ces Traductions & de mettre à la tête le Texte Sacré. Les Gens de Lettres qui cherchent à s'édifier dans leur goût, pourroient user d'une Col-

lection de cette espèce ; & peut-être trouveroient-ils que de toutes ces versions Poëtiques, la Grèque est celle qui donne mieux le sens littéral du Roi Prophète.

Bibliothèque annuelle & universelle. T. I. contenant un Catalogue de tous les livres qui ont été imprimés en Europe pendant l'année 1748 rangés par ordre de matière avec une Table Alphabetique des noms des Auteurs. petit in-12. Chez le Mercier & Lambert rue S. Jacques M. DCC. LI.

L'utilité de cette entreprise se fera mieux connoître à mesure qu'on s'éloignera davantage de l'époque qui l'a vû naître. Il est manifeste que dans 100 ans d'ici un recueil de Volumes semblables à celui-ci formera un corps de Bibliographie très-estimable. Par cette raison nous encourageons fort l'Auteur à continuer, sans se flatter de remplir tout son ob-

jet, ni d'éviter toutes les fautes : la chose n'est peut-être pas possible. Il y a trois sources de Littérature qui ne s'ouvrent pas assez pour la France ; celle d'Italie, celle d'Espagne, celle d'Allemagne. Nous voyons quelquefois des listes de livres imprimés dans ces Pays-là ; elles sont très-abondantes & presque perdues pour nous, puisqu'il ne nous vient pas la centième partie de ce qu'elles contiennent. Il sera donc du zèle d'un Bibliothécaire annuel de se pourvoir à Francfort, à Madrid, à Rome & de faire couler dans nos cantons quelques ruisseaux de cette Bibliographie étrangère.

Le livre que nous annonçons est partagé en cinq Classes, qui sont la Théologie, la Jurisprudence, les Sciences & les Arts, les Belles-Lettres & l'Histoire ; & chacune de ces Classes est soûdivisée en Articles qui énon-

cent les espèces subordonnées aux genres. Nous ne sçavons s'il ne seroit pas mieux de faire les divisions générales plus nombreuses ; de séparer par exemple les Antiquités de la Classe de l'Histoire ; la Philosophie proprement dite, des Arts, &c. Il semble du moins que les divisions générales un peu multipliées satisfont l'œil & l'esprit du Lecteur ; qu'elles l'instruisent d'abord de l'étendue des richesses Littéraires qu'on lui présente. L'intérêt que nous prenons à cette Bibliothèque nous fourniroit d'autres réfléxions sur le fond des choses & sur la manière ; mais nous devons dire que ceci est toujours bien commencé & que le tems perfectionnera, presque sans effort, un plan si utile & si agréable aux Hommes de lettres.

On nous adresse plusieurs *Prospectus de Livres, de Cartes, d'instrumens, de prix d'Académie*

&c. comme ils sont la plûpart trop longs pour être inférés ici en entier, nous les abrégeons ainsi, sans pouvoir encore les indiquer tous.

Atlas Géographique & Militaire de la France en deux parties ; la premiere contient 1°. la Carte de la France en 24 feuilles de 14 pouces de longueur chacune sur 10 de largeur, dressée sur les meilleures Cartes qui ont paru jusqu'à présent & sur la Carte des triangles de M. Cassini de Thury de l'Académie Royale des Sciences. 2°. La même Carte réduite en une feuille divisée en 24 carreaux semblables aux 24 feuilles de la Carte précédente &c. 3°. Une Table triangulaire contenant les longitudes & latitudes de 80 Villes des plus considérables de France & des Pays-bas Autrichiens &c. La seconde partie contient les Plans & Descriptions

de 110 Places de Guerre & Villes Maritimes des Frontières du Royaume. Ces Plans sont destinés à servir de bordure à la Carte de 24 feuilles &c.

La Carte de France en 24 feuilles & la Carte générale d'une feuille couteront 6 liv. à ceux qui souscriront à Paris & 7 liv. 10 s. à ceux qui souscriront ailleurs, mais on fera rendre à ces derniers leurs exemplaires sans autre frais que les 30 s. en sus du prix de Paris. On payera 3 liv. en souscrivant & le surplus en retirant l'Exemplaire. Les non-Souscripteurs payeront 9 livres. Le terme de la Souscription pour Paris est jusqu'au premier de Juin, & dans les autres Villes jusqu'au premier de Juillet 1751 : terme qui nous paroît un peu court pour un Ouvrage qui doit intéresser tant de personnes. Le lieu de la Souscription pour Paris, est la maison du sieur Julien

Hôtel de Soubise & sa boutique Quai des Augustins. Les autres Villes hors du Royaume sont énoncées dans le Prospectus qui se voit chez le sieur David père Libraire, aussi Quai des Augustins.

Vue & Perspective de toute la Ville de Marseille & de ses environs ; en cinq feuilles formant ensemble une longueur de huit pieds & demi sur deux & demi de haut. Cet ouvrage se grave chez le sieur le Bas, premier Graveur du Cabinet du Roi ruë de la Harpe ; on souscrit chez lui & chez le sieur Aulagnier & Compagnie Négocians ruë Quinquempoix, moyennant la somme de douze livres en blanc ; les Non-souscripteurs donneront 18 liv. On fait grand cas du dessein & de la belle Ordonnance de cette vue ; & le burin du Gra-

veur prévient favorablement le Public.

Architecture Françoise, ou Recueil des Plans, Elévations, Coupes & Profils des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris & des Environs, ou en d'autres endroits de la France &c. On y a joint divers exemples de chaque partie de la Décoration extérieure & intérieure, comme le Jardinage, la Serrurerie, la Menuiserie, les Ornemens de Sculpture &c. inventés par les meilleurs Artistes & dans le goût le plus moderne. Et les Profils en grand des ordres d'Architecture employés dans une partie de ces Edifices, & dans quelques uns des plus beaux monuments de l'Italie, réduits à une même division de modèle.

Huit volumes *in-folio* grand papier avec plus de 1400 planches.

Proposés par Souscription *chez Charles-Antoine Jombert rue Dauphine.*

Le Discours de ce Prospectus tend à nous faire concevoir l'utilité des exemples & des modèles en matière d'Architecture ; l'avantage qu'on a aujourd'hui de trouver dans le Royaume, surtout à Paris & aux environs, des pièces inestimables & des Chef-d'œuvres de l'Art ; l'abondance de lumières qu'on peut tirer des Palais & des Edifices existants, plutôt que des desseins faits de caprice & indépendamment des situations, des accompagnements, des facilités ou des embarras que l'on rencontre dans l'exécution.

On aura donc ici un très-beau Livre en 8 volumes in-folio pour le prix de 360 liv. papier ordinaire, & 460 liv. grand papier. Les non-Souscrip-

teurs payeront 460 liv. pour le petit papier & 600 liv. pour le grand ; & la Souscription ouverte dès le mois de Février dernier, sera fermée pour Paris au mois d'Août, & à la fin de Septembre pour les autres Pays. L'ordre des payements en cinq termes se voit dans le *Prospectus*, ainsi que le détail des matières contenuës dans chaque Volume.

Chez le même Libraire, on trouvera au premier jour deux autres grands ouvrages provenant du riche fond de M. Mariette. Le premier aura pour titre *Les délices de Paris & des Environs &c.* 2 vol. in-fol. contenant chacun plus de 200 Vues & Perspectives, dessinées & gravées par Pérelle, Sylvestre &c. 72 livres en feuilles.

L'autre Ouvrage est intitulé

Œuvres d'Architecture de Jean le Pautre, & il contient des desseins d'ornements de toute espèce, avec une infinité d'exemples des différentes parties de l'Architecture qui sont susceptibles de décoration. 3 vol. *in-fol.* qui renferment près de 780 planches dessinées & gravées par l'Auteur. 80 liv. en feuilles.

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1752.

C'est le même sujet qu'on proposa pour le prix de 1750. *Déterminer le caractère des humeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes & leur cure.* Cette matière quoiqu'assez bien traitée dans plusieurs Mémoires, n'a toutefois pas acquis le dégré de perfection que l'Académie souhaite, & c'est ce qui l'engage à la proposer encore. Le Vainqueur remportera deux couron-

nes, c'eſt-à-dire deux Médailles d'or chacune de 500 liv. On adreſſera les Mémoires écrits d'une manière bien liſible, en Latin ou en François, à M. Hévin Sécrétaire de l'Académie pour les correſpondances. Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier Février 1752. incluſivement, & l'Académie proclamera la Pièce digne d'être couronnée, le Mardi d'après la Trinité.

TABLE DES ARTICLES

du II. Vol. de Mai 1751.

ART. LX. *Nouveau Dictionnaire Hiſtorique & Critique. &c.* 1163

ART. LXI. *Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature &c.* 1178

ART. LXII. De Obeliſco Cæ-

saris Augusti &c. *Traité sur l'Obélisque d'Auguste &c.* 1189
ART. LXIII. *Histoire de Perse depuis le commencement de ce siècle.* 1204
ART. LXIV. *La vie de Pierre Aretin &c.* 1233
ART. LXV. *Lettres Critiques sur divers Ecrits contraires à la Religion &c.* 1246
ART. LXVI. *Nouvelles vuës sur le système de l'Univers.* 1257
ART. LXVII. *Lettre sur deux brochures*, le Monde & l'Ame. 1271
ART. LXVIII. *Assemblée publique de la Société Royale de Lyon.* Suite de l'Art. LVIII. au I. Vol. de Mai. 1290
ART. LXIX. *Nouvelles Littéraires.* 1306

Errata pour Avril.

P. 829. l. 19. telle, *lisez* tel.
P. 940. en note l. 12. quallté, *lis.* qualité.

Pour Mai I. Vol.

P. 1012. l. 14. le plus, *lis.* la plus.

Pour Mai II. Vol.

P. 1183. l. 1. qu'i *lis.* qu'il.

P. 1241. l. 4. en, *otez la virgule.*

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Avril 1751.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1751.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	8.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1751.

ARTICLE LXX.

LETTRE SUR LES PEINTURES d'Herculanum aujourd'hui Portici. Brochure de 23. pag.

VOICI d'abord la partie Hiſtorique de cette Lettre. L'Auteur, qui nous eſt abſolument inconnu, voyageoit l'année dernière en Italie ; il fut attiré comme tant d'autres à Herculane ; il vit les

restes de cette Ville infortunée ; il considéra, dans les appartements du Roi des deux Siciles, les Peintures échappées aux flammes du Vesuve. Connoisseur & peut-être Artiste (nous en jugeons par son style) il auroit souhaité prendre, sur le lieu même, les premiers traits de ces antiquités. Mais vis-à-vis d'elles on ne permet pas aux Etrangers l'usage du crayon. On se reserve à Naples le plaisir de donner à l'Europe une description raisonnée de la découverte. Depuis bien des années on nous fait espérer ce beau présent. Quand verrons nous le moment de l'exécution ? Quand aurons nous sous les yeux des Notices instructives & des Gravures exactes, qui nous représentent toutes les richesses du Palais de Portici ?

C'étoient aussi les réfléxions de l'Auteur ; & il s'en occupa pour retracer de mémoire quel-

que chose de ce qu'il avoit vû dans ce Palais. Cinq des principaux sujets l'avoient frappé ; il se mit à les dessiner au sortir des Salles de Portici ; il a conservé ces petits desseins ; & de retour dans sa Patrie, qui est peut-être Bruxelles puisqu'il écrit de-là, il les a gravés à l'eau forte. On les trouve à la fin de cette brochure ; ce ne sont apparemment pas des copies tout à fait fidelles. On sçait que la mémoire ne peut être un guide aussi sûr que les yeux ; mais au jugement d'un habile homme, * qui a vû les Tableaux tirés d'Herculane, *on retrouve dans ces Esquisses les compositions générales* ; on se rappelle sans effort ce qu'on a le plus estimé & le mieux considéré chez le Roi des deux Siciles. N'est-ce pas un grand avantage pour ceux qui n'ont rien vû ? & jus-

* *M. Salis Sculpteur célébre.*

qu'ici nous avoit-on rien donné sur Herculane qui pût être comparé à la petite brochure que nous annonçons ? Mais encore quels sont les cinq sujets dont on fait part au public ; & que voit-on dans ces petites planches dont la lettre est ornée ? Précisement ce qu'on a vanté dans les Relations du P. Belgradi, de M. Venuti & de tous les autres qui ont parlé d'Herculane.

C'est 1°. Thesée Vainqueur du Minotaure, & recevant les actions de graces de plusieurs personnes, entr'autres de deux enfans * dont l'un lui baise la main & l'autre lui embrasse les genoux.

2°. Hercule debout en présence d'une femme assise, couronnée de fleurs & appuyée sur un panier rempli d'épics, de fruits &

* D'autres Relations disent que ce sont des Athéniens.

de fleurs. On y voit aussi un Lion, une Aigle, une biche qui allaite un enfant, ** un Faune groupant avec la femme assise ; & enfin une autre femme ailée qui fait le fond de la figure d'Hercule.

3°. Le Centaure Chiron qui enseigne au jeune Achille l'art de toucher la Lyre.

4°. Un Tableau d'Histoire qu'on appelle le *Jugement d'Appius.* *** Il y a pourtant beaucoup à disputer sur cette dénomination : car on voit dans le fond une Diane debout, & l'on ne devine pas comment cette figure peut convenir à l'affaire d'Appius & de Virginie.

** On lit ailleurs que cette *femme assise* est Pomone ; que *le Lion* est celui de Nemée ; que *l'enfant* est Jupiter allaité par la Chèvre Amalthée &c.

*** Autrement Virginie devant le Tribunal de ce Décemvir.

5°. Trois femmes dont on ne voit que les demi-figures, & au fond un homme dans l'eau jusqu'à la poitrine. On dit à Naples que c'est le Jugement de Paris ; la gravûre ne fait point naître cette idée.

Tel est comme le plan général, ou, si l'on veut, le canevas de cette Lettre : l'Auteur raisonne ensuite sur ce qu'il a vû, dessiné & gravé. C'est la partie principale de son ouvrage, & le fond d'une très-curieuse instruction touchant les découvertes d'Herculane. Jusqu'ici on n'a guéres pris que le ton d'éloge en parlant des peintures tirées de cette Ville. L'ébranlement des esprits étoit grand, l'admiration étoit générale vis-à-vis de tous ces morceaux déterrés au bout de 17 siècles. D'ailleurs nul Connoisseur de Profession, nul Artiste intelligent ne s'est expliqué ; nous n'avons vu que les

premiers traits d'une eſpéce de critique, dans la dernière Lettre du P. Belgradi, dont nous rendions compte au mois de Mai 1750. Il obſervoit que les Peintres antiques d'Herculane *n'avoient pas aſſez l'intelligence des dégradations de figures & des clairs obſcurs ménagés à propos ; qu'ils faiſoient communément le champ de leurs ouvrages d'une ſeule couleur.... qu'il leur manquoit quelque choſe de cette précieuſe facilité qui fait diſparoître l'art, & qui imite parfaitement le ton de la nature.*

Mais ceci n'eſt rien en comparaiſon de notre Anonyme. Sans vouloir déprimer les Tableaux d'Herculane, il les examine ſur toutes les parties de l'Art telles que la compoſition, le deſſein, la perſpective, la manière, le coloris & la pratique. Il trouve que le goût de compoſition qui régne dans ces peintures tient

beaucoup des bas-reliefs ; que le dessein des Auteurs étoit plein de sécheresse & qu'ils semblent avoir abusé de l'étude des statues ; qu'ils n'étoient pas instruits des régles de perspective, quoiqu'il soit bien prouvé que les Anciens ont connu cette partie si essentielle à la peinture ; que la manière de ces Artistes n'étoit sçavante ni pour les draperies, ni pour les groupes ; qu'ils ignoroient le clair obscur, les reflets d'ombre, l'art de varier les demi-teintes ; que leur touche étoit néanmoins hardie & que *tout indique dans leurs ouvrages une grande pratique.* D'où l'Anonyme conclut que les Peintres qui ont travaillé à Herculane, ont pu être élevés dans des Ecoles où l'on opéroit facilement ; mais qu'à tout prendre c'étoient des Artistes médiocres, *puisqu'ils n'étoient pas instruits de toutes les parties de leur Art ; & que c'est le cas de dire*

qu'ils n'étoient pas de grands Grecs. Ces derniers mots viennent à la ſuite d'une obſervation très-judicieuſe ſur l'intelligence que les Grecs poſſédoient en général pour tout ce qui intéreſſoit le goût.

On voit à Herculane des Morceaux d'Architecture parfaits, des Ouvrages de Sculpture admirables ; les Peintures ſont inférieures à ces Chef-d'œuvres: ce qui forme naturellement une queſtion ; ſçavoir, comment accorder la médiocrité des Peintres d'Herculane avec le mérite très-réel des Architectes & des Sculpteurs qui ont été employés dans la même Ville ? Suivant les principes de la raiſon & des bons Connoiſſeurs, ces Arts s'éclairent mutuellement, & un mauvais Peintre, comme le remarquoit le P. Belgradi dans ſa dernière lettre déja citée, auroit été une eſpèce de coupable aux

pieds des grands Maîtres en Architecture & en Sculpture, qui auroient vêcu dans le même tems & dans le même lieu.

La question est difficile à résoudre. Notre Auteur la prend de tous les biais ; tantôt il fait entendre qu'Herculane n'étoit après tout qu'une petite Ville de Province, & qu'il n'est pas probable que les meilleurs Peintres soient allés s'y établir : condition toutefois nécessaire dans le cas dont on dispute, puisqu'il s'agit de fresques ; c'est-à-dire de sujets peints sur le mur, & non de Tableaux qui auroient été transportés de Rome ou d'Athènes dans cette Ville voisine de Naples & de la mer. Mais cette raison souffre des difficultés, puisqu'on pourroit s'en servir contre les Monuments d'Architecture de la même Ville d'Herculane : Monuments dont

on reconnoît néanmoins la beauté & l'excellence.

Tantôt l'Anonyme insinuë que *l'Architecture & la Sculpture étoient plus en honneur par la raison du culte des Dieux & des idées de l'Immortalité qu'elles procuroient aux Hommes.* Mais nous ne voyons pas que dans l'Antiquité on ait observé ces différences ; on voit au contraire que les Auteurs qui ont traité des Arts, se sont autant étendus sur les louanges d'Apelle & de Timanthe que sur celles de Phidias & de Praxitèle ; c'est-à-dire qu'ils ont jugé aussi favorablement des Peintres que des Sculpteurs (il faut dire la même chose des Architectes) c'est-à-dire encore qu'ils n'ont jamais relevé les succès de ces derniers au préjudice des premiers ; qu'ils n'ont point dit que la Sculpture & l'Architecture étoient cultivées avec soin, mais que la

Peinture étoit négligée. On peut voir Pline ſur toutes ces intéreſſantes matières.

Enfin l'Auteur de la lettre ſe tire ainſi de la queſtion propoſée : » J'en laiſſe l'examen & ce-
» lui de toutes celles qu'elle peut
» entraîner, à ceux qui ſont plus
» ſçavans que moi, & je me con-
» tente de dire que j'ai rapporté,
» avec vérité, le ſentiment dont
» j'ai été affecté ; que je l'ai ap-
» puyé du peu de connoiſſances
» que je puis avoir acquis dans
» l'Art, & qu'enfin j'aurois été
» charmé de voir des Peintures
» anciennes auſſi belles que j'ai
» lieu de me les repréſenter,
» c'eſt-à-dire auſſi complettes en
» tous les genres que les belles
» Statuës antiques ; & je ſuis
» bien éloigné à beaucoup d'é-
» gards d'en avoir vû de ce gen-
» re à *Herculanum*.

Cet endroit pourra faire juger du ſtyle de l'Anonyme ; il

n'eſt pas auſſi leger, auſſi lumineux, auſſi parfait en un mot qu'il ſeroit à ſouhaiter; mais l'Auteur doit être regardé comme un homme d'eſprit, comme quelqu'un qui ſçait dire des choſes, qui a le zèle de la verité, & dont la lettre après tout pourroit bien remporter le prix ſur tout ce qu'on a publié juſqu'ici en faveur d'Herculane.

Il réſulte de ſes obſervations que les Morceaux de Sculpture & d'Architecture trouvés dans cette Ville, méritent particuliérement l'admiration des Spectateurs; que les Peintures qu'on a tirées de ces ruines ſont toujours très-curieuſes par leur antiquité, par le genre de leur compoſition, par leurs défauts même; qu'il faut diſtinguer dans ces Peintures les grands Tableaux d'Hiſtoire des petits ſujets, des fruits, des fleurs, des vaſes &c. ces derniers étant

beaucoup mieux rendus que les premiers ; qu'enfin cette lettre doit tempérer ou expliquer tout ce qu'on nous a envoyé d'Italie sur ces matières. Elle ne nous apprend pas à soupçonner la bonne foi des Italiens ; mais Atticus * disoit : *Valde amo nostra atque nostros*, & ce sentiment doit toujours être considéré, quand il est question d'un jugement rigoureux & d'une critique dans les formes.

* *Cicer. l. 4. Acad. Quæst.*

ARTICLE LXXI.

NOUVELLE DECOUVERTE du principe de l'Harmonie, avec un examen de ce que M. Rameau a publié sous le titre de Démonstration de ce principe. *Par M. Esteve de la Société Royale de Montpelier.* 8°. *pag.* 54. *A Paris chez Huart*,

Moreau, Durand rue S. Jacques M. DCC. LI.

QUoiqu'il n'y ait point de division énoncée dans le corps de cet Ouvrage, nous y distinguons deux parties; la première qui occupe 32 ou 33 pages, est l'examen de ce que M. Rameau publioit l'an passé sur le principe de l'Harmonie; la seconde qui s'étend depuis la 33^e^ page jusqu'à la fin est l'explication, ou, si l'on veut, la découverte nouvelle de ce principe, tel que M. Esteve le conçoit. Suivons en particulier chacun de ces articles. La Musique étant l'inclination des ames bien faites, il faut croire que bien des Lecteurs se piqueront de n'être pas indifférents à ce que nous allons dire.

Après une longue expérience & de grands succès, M. Rameau cherchoit encore le principe de

l'Harmonie. C'étoit peut-être comme ſi Homère, couvert des lauriers de l'Iliade, eût examiné, ſur le retour de l'âge, pourquoi & comment cette belle Poëſie avoit ſçu plaire aux hommes. Il étoit queſtion, dans les vuës de notre habile Muſicien, de connoître la route qu'indique la nature pour former *du chant*, prélude eſſentiel à l'Harmonie. Les premières tentatives ſatisfont rarement un obſervateur attentif, profond, délicat. M. Rameau ſe défia de ſes propres penchants, c'eſt-à-dire de certains ſons pour leſquels il ſembloit avoir de la prédilection; il tenta d'autres moyens; il étudia ce qui ſe paſſoit autour de lui: un ſon le frappa; & ce fut comme un trait de lumière qui lui découvrit la ſource de l'Harmonie. Ce ſon n'étoit pas ſimple, deux autres ſons l'accompagnoient; c'étoit la douzième &

la dix-ſeptième par rapport à ce ſon principal, c'eſt-à-dire l'octave de ſa quinte, & la double octave de ſa tierce majeure. En prenant *ut* pour le ſon principal, les deux autres ſeront *ſol* au-deſſus de la première octave & *mi* au-deſſus de la ſeconde : l'un & l'autre qualifiés du titre de ſons *harmoniques*, & le premier appellé ſon *fondamental.*

On connoiſſoit déja cette fine obſervation, on prétend même qu'Ariſtote indiquoit les *harmoniques* dans un de ſes problèmes, lorſqu'il demandoit *pourquoi le ſon devient plus aigu en finiſſant.* En effet les harmoniques (la 12 & la 17e) ſont très-*aigus & très-fugitifs*, ainſi que s'exprime M. Rameau ; & ils ne ſe diſtinguent que quand le ſon eſt prêt à s'éteindre ; ils ne ſe diſtinguent point quand le ſon eſt *un*, *ſimple*, quand c'eſt *le ſon en général*, pour nous ſervir auſſi de l'ex-

preſſion de M. de Mairan, dans les Mémoires de l'Académie de 1737. Et ce ſon n'eſt alors que du *bruit* : en vain l'oreille y chercheroit-elle les éléments de l'Harmonie ; tout y étant uniforme, on n'y découvre point les *harmoniques* ; on ne pourra y diſtinguer que différentes échelles de *bruits*, ſuivant que ces ſons pourront paroître plus ou moins forts, plus ou moins aigus.

Et lors même qu'on aura des ſons compoſés, lorſqu'il ſera poſſible de ſaiſir les harmoniques, toute oreille ſe prêtera-t-elle à cette délicate expérience ? Combien d'hommes pour qui la plus belle Muſique n'eſt que du bruit ; pour qui tous les harmoniques ſont perdus ? Malheureux ces hommes dans l'uſage du ſens peut être le plus exquis, & le plus fait pour remplir l'ame d'impreſſions délicieu-

ſes. Mais ce malheur eſt un peu volontaire : l'éducation, la réfléxion anime, vivifie, en quelque ſorte, les objets de l'oreille, comme ceux des autres ſens. Qui pourroit croire, ſans cela, que tant de Républiques Grecques, dont nous avons les loix, euſſent fait entrer la Muſique dans le plan de leur gouvernement; qu'on s'en fût ſervi tantôt pour adoucir les mœurs, tantôt pour inſpirer l'ardeur des combats; toujours pour des fins générales, & qui ſuppoſoient aſſurément que ces Peuples diſtinguoient fort l'*Harmonie* du *bruit?*

M. Rameau place le principe de l'Harmonie dans le ſon *fondamental* & dans les deux *harmoniques;* il réfléchit ſçavamment ſur la nature de l'octave, qui par elle-même, dit ce ſçavant homme, n'eſt qu'une replique, qui a d'ailleurs la propriété de borner les intervalles

& de les multiplier. Elle les borne, puiſque tout ce qui excède ſon étenduë n'eſt que la replique de ce qu'elle renferme entre ſes deux termes ; elle les multiplie, puiſqu'elle fait entendre équivalemment plus qu'on ne croit réellement entendre ; par exemple, lorſqu'on ne croit entendre qu'une tierce d'*ut* à *mi* ; en vertu de la doctrine des octaves & des repliques, on entend encore une ſixte entre ce même *mi* & l'octave au-deſſus de cet *ut*.

Tout ceci eſt, en ſon genre, d'une clarté qui ne laiſſe rien à déſirer ; & de-là le même Auteur tire des conſéquences qui contiennent la plus ſublime théorie de ſon Art. Il parle dans ce diſcours à l'Académie des Sciences, & par cette raiſon le langage géométrique eſt mis en œuvre, mais ſans allarmer le Lecteur qui aura de l'attention

tention & du zèle pour la Musique. Il faut dire aussi qu'à la fin de l'Ouvrage, il y a un excellent extrait de MM. de Mairan, Nicole & d'Alembert, où l'on voit toutes les idées de l'Auteur mises dans le plus grand jour. Nous avons profité de toute cette littérature à l'occasion du Livre de M. Estève : heureuse circonstance qui ramène à nos Mémoires celui de M. Rameau, dont nous n'avions point rendu compte dans le tems, parce qu'il n'étoit pas venu jusqu'à nous. Rentrons présentement dans l'éxamen qu'en fait l'Académicien de Montpellier.

Il reconnoit l'existence du son fondamental & des deux harmoniques la 12^e^. & la 17^e^. mais il prétend qu'on ne doit pas borner les harmoniques à ce nombre ; & il souhaite qu'on en ajoute trois autres qui sont l'octave du fondamental, la double octave

du même, & la double octave de la quinte, en ſorte que tout l'ordre des harmoniques en montant ſoit *ut* de l'octave, *ſol*, *ut*, *mi*, *ſol*; & la raiſon de ce grand nombre d'harmoniques vient d'un principe très-phyſique, du nombre même des vibrations, que font les reſſorts de l'air, ſource & cauſe productrice de ces harmoniques. En effet quand on pince une corde de clavecin, il ſe fait autant de vibrations dans les reſſorts de l'air, qu'il y a de ſons relatifs au fondamental, c'eſt-à-dire de ſons qui s'achèvent dans le même tems que le fondamental; tels ſont, dans les intervalles de notre gamme, l'octave du fondamental, l'octave de la quinte, la double octave du fondamental, la double octave de la tierce majeure, & la double octave de la quinte, d'où il arrive que, quand on pince la corde une

seconde fois, tous les ressorts qui produisent ces harmoniques sont aidés dans leur mouvemenr, & continuent de suite avec uniformité.

L'Auteur observe que tous ces harmoniques sont au-dessus du fondamental, & il n'en reconnoît point au-dessous, parce que les ressorts, qui se meuvent plus lentement que les vibrations de la corde, ne peuvent convenir avec ces vibrations, & n'entrent point par conséquent dans la classe des harmoniques. En ceci M. Estève contredit encore M. Rameau; & il n'est pas non plus du même avis sur les notions que ce grand Maître donne du bruit & du son, de la diverse sensibilité des hommes pour les harmoniques, des octaves bornées à n'être que des repliques du son principal &c. Ecoutons un moment notre Académicien : » Ni les harmoniques, *dit il*, que

» M. Rameau disoit ne pas se » trouver dans le bruit ; ni les » harmoniques qu'il disoit n'être » pas entendus par ceux qui n'a» voient pas de sensibilité pour » la musique ; ni les deux seuls » harmoniques qu'il avoit enten» dus, descendus à leurs octa» ves ; ni des harmoniques sem» blables en dessous du fonda» mental ; ni enfin les combi» naisons de ces deux dernières » suppositions, rien de tout cela » n'est démontré & ne doit être » admis que comme des hypo» thèses ingénieusement trou» vées. »

Il ne nous appartient pas trop de prononcer sur le différend ; & nous dirions volontiers aux deux Adversaires le mot célèbre de Virgile : *Et vitulâ tu dignus & hic*. Cependant voici, ce semble, le point qui divise ces habiles gens. M. Rameau a cherché le principe de l'Harmo-

nie plutôt dans l'expérience que dans la théorie : après l'avoir trouvé, il s'eſt plutôt appliqué à le rendre utile aux Muſiciens & aux Compoſiteurs, qu'à former une diſſertation pleine d'analyſes & de raiſonnements. Dans les conſéquences de ſon ſyſtème, il a plutôt parlé en Géomètre qu'en Phyſicien, parce que ſon art, quoique dépendant des modifications de l'air qui nous environne, conſiſte dans la ſcience des rapports, dans la combinaiſon des harmoniques, & dans l'application de ces grandeurs.

M. Eſtève a plus inſiſté ſur la Phyſique, ſur la cauſe productrice des ſons ; il a pénétré dans les reſſorts de l'air ; il en a meſuré & compté les vibrations ; c'eſt ce qui le rend à quelques égards ſi attentif & ſi rigoureux : par exemple, il veut cinq harmoniques, & M. Rameau deux

seulement, parce qu'il supprime les octaves, comme étant de simples repliques : ce qui, dans l'usage, est reçu comme une espèce d'Axiome. L'Académicien prétend qu'il y a des harmoniques dans le bruit, parce qu'il s'y trouve du son : principe que ne nieroit pas absolument M. Rameau, pourvû qu'on lui accordât que ce son étant comme général on n'y distingue rien, & que les harmoniques qui peuvent s'y rencontrer, sont perdus pour l'oreille & pour le sentiment. Mais il est tems de voir la découverte que M. Estève nous annonce : c'est la seconde partie de son Ouvrage.

On doit *chercher*, dit-il, *pourquoi certains sons s'unissent & produisent des sensations agréables, & pourquoi d'autres se combattent & sont désagréables. C'est ce qu'il faut regarder comme les éléments de la théorie du sentiment*

sonore. Ceci fait connoître l'objet de l'Auteur ; il considère notre ame comme affectée du sentiment de l'Harmonie, & il se propose d'indiquer ce qui cause en elle ce sentiment : question mêlée en quelque sorte de Physique & de Métaphysique, de mouvement extérieur & de sensation interne, de Méchanique & d'affection. Mais M. Estève s'attache, comme il convient, à ce qui se passe hors de nous, à ce qu'il y a dans les sons, aux harmoniques qui les accompagnent. Il procède par la voye des accords ; il fait voir, par exemple, que dans l'accord de l'octave composé de deux sons, il y a des harmoniques du son grave qui se perdent, tandis que tous les harmoniques du son aigu se conservent. Et de ceci il conclut que plus il y a d'harmoniques conservés, plus les accords sont agréables, plus

l'ame en est satisfaite ; au lieu que, si nul harmonique n'est conservé, les accords seront privés de toute leur douceur, de toute leur mélodie ; *ils seront aigres & comme décharnés ; l'ame s'y refusera.... Elle éprouvera un sentiment d'inquiétude, & voilà comment on ne se plaît point aux accords dissonans.*

Au reste ces sentimens de l'ame sont naturels & précédent toute réfléxion. Il n'est pas question de recourir ici aux vuës de l'esprit, aux attentions délicates, à l'étude des sons & de nous-mêmes, pour être affectés des consonances ou des dissonances. Descartes subtilisoit trop en cette matière, ainsi que le fait bien sentir l'Auteur. Mais cela n'empêche pas que les Observateurs de l'Harmonie ne doivent *calculer les mouvemens & les forces qui peuvent* opérer dans nous ces sentimens agréables ou disgracieux.

On voit donc quelle est la

doctrine de notre Academicien en ce qui concerne les accords. Le combat *des harmoniques est* à cet égard *le vrai principe de l'Harmonie ;* mais pour les sons simples, c'est-à-dire uniques & isolés, quel sera ce principe ? Si nous en jugeons par conclusion, ce sera *l'action méchanique des harmoniques*, sans doute combinés avec leur fondamental, & tout disposés à former des consonances, si l'on veut avoir des accords. Nous ne concevons rien autre chose ; & peut-être qu'ici M. Estève se rapproche de M. Rameau qui nous paroît avoir voulu juger du principe radical de l'harmonie par rapport aux sons, non par rapport aux accords : second degré qui suppose le premier. Mais quoiqu'il en soit, il y a toujours dans l'Ouvrage de l'Académicien de Montpellier des choses très-réfléchies & très-neuves sur le

combat des harmoniques. Il ſeroit avantageux, pour le progrès de la Muſique, & pour l'inſtruction des Amateurs, que M. Rameau voulût s'expliquer lui-même ſur cette *nouvelle découverte.* Nous croyons que M. Eſtève ne refuſeroit pas ſon eſtime aux obſervations d'un ſi grand Maître.

ARTICLE LXXII.

DISCOURS PRONONCE'S le troiſième Février 1751. à la première Aſſemblée de la Société Littéraire fondée dans la Ville de Nancy, par le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Diſcours prononcé à la Séance tenue à Luneville, le XI Mars 1751 par le R. P. De Menoux Jéſuite. A Nancy, chez Pierre Antoine Imprimeur ordinaire du Roy &c.

LE Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, ayant

fondé une Société Littéraire, avec des Prix pour les Sciences & les Belles Lettres, avec des places de Cenſeurs pour juger du mérite des Ouvrages, l'ouverture de cette Académie ſe fit le troiſième de Février dernier dans la Salle du Château de Nancy, lieu deſtiné à la Bibliothèque publique qui eſt auſſi un des bienfaits de S. M. Les Diſcours que nous annonçons au nombre de IV. remplirent cette première Séance; le cinquième que nous leur aſſocions fut prononcé à la Séance tenue à Lunéville le XI de Mars ſuivant. Tel eſt le coup d'œil général de ce qui doit nous occuper dans cet Article.

Le premier Diſcours eſt de M. le Chevalier de Solignac Sécretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne. En cette qualité, il devoit annoncer le deſſein & les motifs du

nouvel Etabliſſement ; mais ſes attentions ne ſe bornèrent pas là. L'éloge du Monarque & l'état actuel des Sciences l'attachèrent quelques moments. Sur le premier Article il avoit de grands avantages ; le Roi de Pologne, par ſes vertus & ſes bienfaits, répand un éclat qui frappera plus encore la poſtérité que le ſiècle préſent; qui fournira plus encore à l'Hiſtoire qu'à l'Eloquence. C'eſt le cas extrêmement rare où les titres de *Pere de la Patrie*, de *bienfaiſant*, de *Reſtaurateur des Lettres*, placés ſur les médailles & les inſcriptions, ne paroîtront point une affaire de ſtyle, mais des dénominations naturelles, trop foibles néanmoins pour exprimer le vrai dans toute ſon étendue.

M. le Chevalier de Solignac connoît parfaitement notre Littérature ; il la louë ſans diſſimuler ſes défauts ; il avoue qu'on

aime les lettres, mais il se plaint de la manière dont elles sont cultivées. » Quel est en général » le sçavoir de notre siècle ? » Voyez quelles en sont les » mœurs : elles ont coutume » d'influer sur l'esprit même. Des » cœurs volages annoncent na- » turellement des esprits legers. » Ainsi dans nos idées, comme » dans nos sentimens, rien ne nous » fixe, nous voltigeons d'ob- » jets en objets, & nous ne pre- » nons que la fleur de ceux qui » nous arrêtent. De-là cette foule » d'écrits superficiels, plus pro- » pres à nourrir l'oisiveté qu'à » la dissiper. De-là ces Romans, » débauches d'un esprit frivole, » qui craint la peine & le travail, » & qui veut faire passer pour un » pénible effort de génie, l'essor » aisé d'une imagination qu'il au- » roit dû réprimer. Pour définir » en un seul mot notre siècle, ne » pourrions nous pas l'appeller

» le siècle de l'esprit ? Le brillant » ne l'emporte-t'il pas aujourd'hui dans tous nos ouvrages » sur la richesse de la composition ? & dans nos Livres ne » préfére-t'on pas les traits saillans, les ornements affectés, » les graces du langage, à la profondeur, à la justesse, à la » finesse même des réfléxions. »

Nous sommes bien aises qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui a la qualité de *Censeur* Littéraire, exerce déja sa fonction dans une Académie nouvelle, où il est plus nécessaire de connoître les abus que de prévoir les succès. Il n'est pas douteux qu'une Assemblée de Sçavants animés par les exemples & les bienfaits d'un grand Roi, ne doive se distinguer dans la carrière des Lettres. Le Climat qu'elle habite & les premiers fruits qu'elle nous donne, sont des garants sûrs de sa fécondité. Mais que ne doit-on pas

craindre de la contagion du siècle, des charmes de la nouveauté, des amuſements de la frivolité, de je ne ſçai quelle inquiétude plus familière au François qu'à ſes voiſins, & plus commune de nos jours qu'autrefois ? Voilà ce qu'il faut repréſenter à des hommes qui fondent une République Littéraire. Sans être Légiſlateur on peut les prémunir contre les dangers: le langage d'inſinuation, ſoutenu de l'exemple & du mérite perſonel, ſuffit pour les fixer dans les vrais principes. Le Diſcours de M. de Solignac aura cet avantage. Les Etrangers doivent le lire pour en profiter, & nous avons dû en remarquer les principaux traits, pour faire connoître les richeſſes de la nouvelle Société Royale de Nancy.

Le ſecond diſcours, en réponſe au précédent, a pour Auteur M. Thibaut Lieutenant général du

Bailliage de Nancy & Membre de l'Académie naissante. Il expose dans cette Pièce les sentimens de la Nation sur les établissements faits par le Roi de Pologne, en particulier sur celui qui occupoit l'Assemblée. Il invite tous les Lorrains, sans exception, à profiter des trésors de goût & d'érudition qui leur sont ouverts. » Paroissez, Ha-
» bitans des Villes & de la Cam-
» pagne, sortez des sombres de-
» meures où vous étiez ignorés,
» & si vous brillez de quelque
» étincelle de génie, apportez
» dans ce Tribunal Littéraire
» les fruits de vos veilles labo-
» rieuses, avec cette libre con-
» fiance, que les éloges ne sont
» pas moins préparés à vos ef-
» forts que les prix à vos ou-
» vrages. Voici le temple où il
» est permis à tout le monde
» de donner l'essor à son esprit,
» & de développer ces heureux

» germes auſquels il ne man-
» quoit que la chaleur pour les
» mettre en action &c.

Il y a bien du zèle & de la vérité dans cette invitation : mais il faut la prendre dans ſon point de vuë, & concevoir la penſée de l'Auteur. Il entend que le génie & les talens, quelque part qu'ils ſe trouvent, même dans les conditions les moins diſtinguées, pourront aſpirer aux récompenſes & aux Couronnes Littéraires. Son intention n'eſt pas qu'à l'occaſion de la nouvelle Académie, les Sciences ſoient livrées & prodiguées à tous les états ; que le Cylindre d'Archimède prenne la place des inſtruments du labourage, & que la lyre d'Apollon faſſe taire le chalumeau des Bergers.

Il y a ſur les Sciences & les Arts une queſtion philoſophique & politique qui ſera ſans doute agitée dans les ſéances de la So-

ciété Littéraire ; sçavoir, à qui, comment & avec quelles précautions il convient de cultiver les belles connoissances. Pour l'intérêt des études il faut des bornes dans le choix des Sujets, & pour le même intérêt, il ne faut point de bornes dans le travail & l'activité de ceux qu'on aura jugé dignes d'être choisis : mais laissons cette matière intéressante aux réfléxions des nouveaux Académiciens.

Le troisiéme discours est de M. le Comte de Tressan Lieutenant Général des Armées du Roi Très-Chrétien, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des Sociétés Royales de Londres, de Berlin & de Nancy. Son objet est d'exposer les moyens qui paroissent les plus propres à rendre utiles & glorieux les bienfaits du Monarque fondateur. Ces moyens sont certaines régles de goût dans

l'étude des Lettres, & certaines attentions à étendre le progrès des découvertes, dans la ſphère des Sciences & des Arts. Quelques moments donnés d'abord à ce qui concerne les Lettres, ſurtout la Poëſie & l'Eloquence, font regretter que l'Auteur ſe ſoit extrêmement borné ſur ces matières. Il dit avec beaucoup de grace le peu qu'il en a voulû dire. Son tour d'éloquence, en cet endroit, eſt didactique, mais noble & lumineux. « Evi» tons, *dit-il*, dans les Ouvra» ges de Poëſie & d'Eloquence, » des expreſſions trop recher» chées, des diſtinctions frivo» les & des réfléxions qui n'an» noncent ſouvent que le déſir » de briller. Elles détruiſent le » vrai ſublime, qui n'eſt tou» chant qu'autant qu'il eſt naïf, » qui n'eſt grand que par lui» même, qui ne doit être enfin » que l'expreſſion du premier

» essor de l'ame &c. »

Les Sciences & les Arts attirent principalement l'attention de M. de Tressan. Pour picquer d'émulation la nouvelle Académie, il lui remet sous les yeux le tableau magnifique des découvertes modernes; il célèbre tous ceux qui en ont été les Auteurs ou les Coopérateurs. Ceci est une espèce de Bibliographie raisonnée, de Nomenclature oratoire : il a fallu beaucoup de lecture & d'intelligence pour dresser ainsi, dans un seul discours, l'état exact de toutes nos richesses Académiques ; pour caractériser individuellement & tout à la fois ce qu'il y a de plus illustre dans les Sciences, à Paris, à Montpellier, à Londres, à Berlin, à Pétersbourg &c.

M. Poncet de la Riviere, Evêque de Troyes, Grand-Maître de la Chapelle du Roi de Pologne, Membre de l'Académie

Royale d'Angers & de la Société Littéraire de Nancy, termina la séance par un discours sur le goût dans les ouvrages d'esprit. C'est le quatrième du recueil : on y remarque des traits qui durent être bien applaudis des Auditeurs. Et d'abord le Roi de Pologne ayant principalement en vûë d'établir le régne du goût dans les Professions Littéraires de ses Etats, rien de mieux imaginé que le plan de M. de Troyes. *J'ai cru*, dit-il, *qu'il convenoit de faire quelques réfléxions sur la nature & la nécessité du bon goût. J'en indiquerai les loix, j'en marquerai les avantages. Il vous est réservé, Messieurs, d'en donner des exemples.* Tel est l'ordre du discours.

Le goût peut être consideré par rapport aux Lettres, par rapport aux esprits des hommes, par rapport aux sentiments du cœur. Ces trois considérations

ouvrent un vaste champ à l'Orateur : écoutons-le sur le second article. Le goût dans les hommes est » une facilité à voir » d'un coup d'œil & à saisir dans » l'instant le point de beauté » propre à chaque sujet que » l'on traite. Mais qu'est-ce que » beauté dans les ouvrages ? » force & vivacité du génie, » liaison exacte de toutes les » parties, rapport immédiat des » unes avec les autres, justesse » dans ces rapports & même » dans les contrastes, degré de » nuance, ton de couleurs, assortiment & assemblage de tout » ce qui enlève d'abord le suffrage & fixe l'admiration. Par » exemple, dans les pensées, » rien de beau sans le noble & » le vrai ; le faux & le rempant doivent en être bannis. » Dans les sentimens, rien de » beau sans l'élévation & le tou- » chant ; le touchant & le pa-

» thétique font leur mérite. Dans
» les expreſſions, rien de beau
» ſans le naturel & le gracieux ;
» l'obſcur & l'affecté ſont leurs
» défauts eſſentiels. La hardieſſe,
» mais ſans écarts dans les idées ;
» les ornemens, mais ſans pa-
» rure dans le ſtyle ; la variété,
» mais ſans bigarrure dans les
» tours ; une richeſſe, mais ſo-
» bre & ſans faſte ; une ſageſſe,
» mais égayée ſans indiſcrétion ;
» une abondance, mais meſurée
» ſans profuſion ; une facilité qui
» ne ſoit point négligence ; une
» fineſſe qui ne ſoit point affec-
» tation ; une méthode qui ſoit
» ſans contrainte ; l'art enfin,
» mais déguiſé, qui ſemble n'a-
» voir étudié tout, que pour
» tout dire ſans étude, & ne tra-
» vailler que pour diſſimuler les
» efforts du travail Telles ſont,
» ſi je ne me trompe, Meſſieurs,
» les qualités avantageuſes qui
» nous ſaiſiſſent d'abord dans les

» Ouvrages d'eſprit. «

Le goût eſt néceſſaire, & cette vérité donne lieu à M. l'Evêque de Troyes de marquer les défauts de notre Littérature moderne. C'eſt toujours la frivolité, le clinquant, l'affectation : c'eſt *le jargon obſcur & précieux, la barbarie du langage, ornée & parée de faux brillants ; le vernis ſubſtitué à la Peinture, & la découpure au Tableau.*

Cette critique eſt judicieuſe ; elle ſe rapporte aſſez pour le fond à celle de M. de Solignac. Cependant, il faut l'avouer, la difficulté eſt de rendre l'une & l'autre auſſi utiles qu'elles méritent de l'être. S. Evremont dit qu'*il n'y a point de pays où la raiſon ſoit plus rare qu'en France* * : déciſion terrible & que nous ne voudrions ni adopter

* *Obſervations ſur le goût & le diſcernement des François.*

ni défendre. Mais si cela se trouvoit juste, malgré les oppositions de notre amour-propre, comment le *goût* qui suppose toujours la *raison*, établiroit-il son régne parmi nous? Comment seroit-il l'ame de toutes nos Littératures?

Quoiqu'il en soit, comme S. Evremont ajoute que *quand la raison se trouve en France, il n'y en a pas de plus pure dans l'Univers*; voila notre espérance, notre dernière ressource. Un petit nombre d'hommes extraordinaires maintiendront le goût, non universellement, non dans tous les esprits, mais par rapport à eux-mêmes & dans la sphère qui leur est propre: ç'en est assez pour prescrire contre les abus, & pour conserver les étincelles de ce beau feu qui donne le prix à tout. Il n'y a pas de doute que ces hommes rares ne doivent se trouver dans les Aca-

démies, & que celle de Nancy n'en ait déja reconnu pluſieurs dans ſes Aſſemblées. Du reſte, elle pourra quelque jour ſe propoſer l'examen du jugement porté par S. Evremont ſur nos François : c'eſt un des beaux ſujets qui puiſſent occuper des gens de Lettres & des Philoſophes.

Le dernier diſcours, dont nous devons parler, rappelle toutes les fondations littéraires du Roi de Pologne ; la Bibliothèque publique, les Prix, le Tribunal des Cenſeurs, la Société Royale. Chacun de ces Articles fournit des morceaux à l'Orateur. Nous en remarquons deux très-brillans ſur la Bibliothèque ; le premier où le P. de Menoux compare les préparatifs qui ſe font pour ce dépôt littéraire, avec la conſtruction d'un nouveau Port de mer ; le ſecond où il raproche ce que l'hiſtoire nous ap-

prend de la fameuse Bibliothèque de Lucullus. » Ce grand
» homme, après avoir cédé, trop
» facilement peut-être pour le
» bonheur de la République, le
» commandement des Légions,
» consacra le reste de ses jours
» aux douceurs séduisantes d'un
» utile loisir. Il fit ériger à grands
» frais, un vaste édifice dans
» l'enceinte de son Palais ; il en-
» toura ce nouveau Lycée de
» promenades publiques ; il l'en-
» richit des dépouilles littéraires
» de la Grèce & de l'Italie ; il en
» ouvrit l'entrée à la curiosité
» de tous les Sçavans. Les Ro-
» mains venoient y converser
» avec les Grecs, que divers
» motifs attiroient dans la Capi-
» tale du Monde. Lucullus pre-
» noit part à leurs doctes entre-
» tiens : l'équerre ou le compas,
» la plume ou le crayon à la
» main, il interrogeoit, il écou-
» toit, il disputoit, il calculoit,

» il mesuroit, il peignoit, il com-
» posoit ; tous les objets de l'é-
» rudition de son siècle lui étoient
» familiers. Héros & sçavant
» tout à la fois, on ne sçavoit
» lequel de ces deux titres il mé-
» ritoit le mieux. Rome lui fut
» redevable des succès étonnans
» de ses meilleurs Ecrivains. Je
» ne fais point ici d'application,
» Messieurs, mais je ne crains
» pas de me trop avancer en di-
» sant que du sein d'une Biblio-
» thèque sortent à grands flots
» des sources pures, qui portent
» l'abondance & les lumières
» d'une contrée à l'autre &c.

Le parallèle des Censeurs Littéraires de Nancy avec les Censeurs Romains frappe encore le Lecteur, & nous voudrions pouvoir transcrire ce morceau ainsi que plusieurs autres de la même piéce ; mais il faut finir par une observation que fait naître la lecture de tous ces discours. Les

Auteurs ſe ſont propoſé des objets littéraires , ils ſont entrés dans des diſcuſſions Académiques. Quoiqu'attentifs à donner de juſtes éloges aux vertus & aux bienfaits de leur Auguſte Fondateur , ils n'ont pas moins ſongé à ſatisfaire ſes déſirs en traitant des points d'inſtruction. Qui peut douter que cette manière d'occuper des ſéances d'Académie ne ſoit très-bien entenduë ?

ARTICLE LXXIII.

DE OBELISCO CÆSARIS Auguſti è Campi Martii ruderibus nuper eruto Commentarius. Auctore Angelo-Maria Bandinio &c. Traité ſur l'Obéliſque d'Auguſte tiré depuis peu du Champ de Mars. Par M. Bandini. A Rome. M. DCC. L. Fol. chez les Palearini.

L'Obélisque du Champ de Mars méritoit, à sa rentrée dans le monde, d'occuper les Sçavans. Pline nous apprend qu'Auguste avoit destiné ce monument à des usages Astronomiques, mais quels usages? Peut-on croire qu'on eût voulu en faire le style d'un cadran solaire? Devoit-il seulement marquer la ligne Méridienne? Voilà ce que M. l'Abbé Bandini a examiné, ce qu'il a proposé aux plus célèbres Mathématiciens de sa connoissance; ce qui lui a procuré des réponses très-instructives sur cette matière; on les trouve à la fin du volume, & nous donnerons ici le résultat des plus importantes.

La Lettre de M. le Marquis Poléni, Mathématicien de la République de Venise, se voit à la tête de cette espèce de recueil. Son sentiment est que l'Obélisque étoit une simple Méri-

dienne, & le texte de Pline se plie sans effort à cette explication. Car il n'est question dans ce texte que de *la mesure des ombres du Soleil, de l'inégalité des jours & des nuits, du pavé environnant l'Obélisque & recevant sur son plan horizontal, l'ombre de midi ou de la sixiéme heure au solstice d'hyver:* * expressions qui servent toutes à n'indiquer que les usages de la Méridienne. Si Pline avoit prétendu parler d'un cadran solaire, il n'eût pas manqué d'employer les termes dont il s'étoit servi dans son septième Livre, lorsqu'il faisoit l'histoire de ces sortes d'horloges connues à Rome depuis longtems ; il eût certai-

* Divus Augustus addidit mirabilem usum ad deprehendendas Solis umbras, dierumque ac noctium ità magnitudines, strato lapide, ad magnitudinem obelisci, cui par fieret umbra, brumæ confectæ die, sextâ horâ &c.

nement fait connoître la multitude des heures qui doivent être nécessairement marquées sur un cadran ; au lieu qu'il se restreint précisément à la sixième heure ou à l'heure de midi,en ne nommant que l'ombre jettée pour lors sur le plan horisontal au moment du solstice d'hyver.

Mais comment Pline ajoute-t-il que *l'observation ne réussissoit plus depuis 30 ans ?* * Quel dérangement s'étoit donc fait dans l'ombre de l'Obélisque ? Quelles pouvoient être les causes de ce dérangement ? Celles que donne Pline sont-elles recevables ; désordre dans le Ciel, ré-

* Hæc observatio triginta jam ferè annis non congruit, sive Solis ipsius dissono cursu & cæli aliquâ ratione mutato, sive universâ tellure aliquid à centro dimotâ, ut deprehendi, & in aliis locis accipio, sive urbis tremoribus ibi tantum gnomone intorto, sive inundationibus Tiberis &c.

volution dans notre globe, inondations du Tibre, tremblements de terre ? M. Poléni se présente toutes ces raisons, toutes ces solutions ; il rejette les deux premières, il n'approuve pas trop l'hypothèse des inondations, il ne contredit pas la conjecture des tremblements de terre ; mais il est tenté de croire aussi que la boule du sommet de l'Obélisque devant être retenuë par une verge de métal, cette verge aura cédé aux efforts de quelque ouragant, de quelque coup de foudre : explication qui est renduë bien probable par ce qui arrive aux croix des clochers, lesquelles se courbent souvent dans des tems d'orage & de tempête.

La lettre du célèbre Mathématicien de Venise relève tout ceci par des discussions réfléchies & critiques sur les opinions des autres Sçavants ; il faudroit lire

tous ces détails, & reconnoître ensuite, par un sentiment de verité & de justice, que l'Italie mere des beaux Arts & des Sciences, du moins à l'égard de notre Occident, se maintient avec honneur dans la réputation que lui ont fait ses anciens Maitres.

La 3e lettre, & sans contredit une des plus considérables de ce recueil, est du P. Roger Boscovich célèbre Mathématicien du Collége Romain. Consulté sur l'Obélisque du Champ de Mars, il a traité la matière à fond, & avec une méthode qui rend son ouvrage aussi facile qu'intéressant. Il considère trois choses dans le passage de Pline. 1°. Le corps de l'Obélisque destiné à marquer les ombres du Soleil, (ou plutôt de l'Obélisque même) sur le pavé horisontal au moyen de certaines bandes ou règles de cuivre scellées dans ce pavé. 2°. La boule placée sur l'Obé-

lisque pour servir à bien terminer son ombre. 3°. Le changement survenu *depuis 30 ans*, dit Pline, en sorte que l'ombre de l'Obélisque ne tomboit plus avec la même justesse sur le pavé ou plan horizontal. On connoît déja ces trois choses par tout ce que nous avons dit dans nos Extraits; mais il falloit les répéter pour faire voir l'ordre qui régne dans la lettre du P. Boscovich.

Sur le premier Article il observe d'abord, en reprenant le texte de Pline, qu'il y est parlé de la sixième heure ou du midi, du jour le plus avancé dans l'hyver ou du Solstice, d'une ombre égale à la longueur du pavé, non à la hauteur de l'Obélisque. Ce dernier point est extrêmement bien discuté & prouvé. L'ombre de la Méridienne au solstice d'hyver devoit surpasser à Rome plus que du double la hauteur de l'Obé-

lisque ; ainsi l'on ne peut pas supposer que Pline ait voulu parler de l'égalité de l'ombre par rapport à cette hauteur.

Ces préliminaires posés, le Mathématicien décide que l'usage auquel l'Empereur Auguste avoit destiné l'Obélisque, n'étoit pas de marquer les heures, comme on les voit sur un cadran solaire, mais de désigner simplement la ligne méridienne: c'est toujours la conclusion des Sçavans interrogés sur l'Obélisque. Le P. Boscowich confirme ce sentiment par d'excellentes raisons; car 1°. l'ombre de midi, au solstice d'hyver, étant égale au pavé ou plan horisontal, & cette ombre étant la plus courte de toutes les ombres diurnes, il étoit nécessaire qu'à d'autres heures que celle de midi, l'ombre de l'Obélisque outrepassât la longueur du pavé, ce qui rendoit cette ombre totalement inutile pour marquer ces heures,

& par conſéquent pour faire les fonctions de cadran ſolaire ; 2°. Dans d'autres tems que le ſolſtice d'hyver, à la vérité l'ombre qui marquoit la Méridienne au moment de ce ſolſtice, pouvoit indiquer quelques heures voiſines du Midi, parce que l'ombre propre pour ces heures pouvoit ſe trouver égale à la Méridienne du ſolſtice d'hyver ; mais les premières & les dernières heures du jour auroient toujours manqué d'indication ; & par cette raiſon encore l'Obéliſque ne pouvoit être regardé comme l'aiguille ou le ſtyle d'un cadran ſolaire. 3°. Pline dit que l'ombre de Midi, au Solſtice d'hyver, décroiſſoit chaque jour & croiſſoit enſuite : ce qu'on ne pouroit dire de l'ombre deſtinée à marquer les heures de chaque jour ſur un cadran ſolaire : car on ſçait qu'après l'heure de Midi, l'ombre croît chaque jour &

devient toujours plus grande à meſure que le Soleil s'avance vers le couchant. Au contraire, dans la révolution ſucceſſive des ſaiſons de l'année, l'ombre de midi décroît à commencer au ſolſtice d'hyver, & croît enſuite lorſqu'elle a paſſé le ſolſtice d'Eté : alternatives annuelles qu'indique Pline dans ſon Texte, & qui prouvent encore que ſon intention n'a point été de parler d'un cadran Solaire, mais ſimplement d'un Gnomon deſtiné à marquer la Méridienne.

Le P. Boſcowich ajoute à tout ceci des conſidérations tres-ſolides ſur la manière dont les Anciens comptoient les heures du ſoir & de la nuit : manière toute différente de la nôtre, & qui ne peut ſe concilier avec le prétendu cadran ſolaire du Champ de Mars. Le même Auteur explique de ſuite comment l'Obéliſque pouvoit ſervir à diſtinguer la grandeur des jours &

des nuits, au moyen des régles ou lignes de cuivre dont parle Pline. Nous avons indiqué dans nos précédents Extraits l'essentiel de cette ingénieuse explication, passons au second objet que la lettre se propose d'après le Texte de Pline, qui est toujours l'oracle & le guide.

L'Empereur Auguste fit ajouter au sommet de l'Obelisque une boule de cuivre doré; & Pline dit que c'étoit afin de *rassembler l'ombre en elle-même*, d'empêcher qu'elle ne se répandît d'une façon irréguliere, & d'imiter par-là l'effet que produit la tête de l'homme, lorsque son ombre est jettée sur un plan horisontal. Il est aisé d'entrer dans le discours & la pensée de cet Auteur. Le P. Boscowich raisonne d'abord en Physicien sur les différences de l'ombre & de la pénombre; il fait voir ensuite que la pénombre croît à mesure que

l'ombre eſt jettée plus loin ; que les limites de l'ombre & de la pénombre ſont plus difficiles à diſtinguer quand le corps qui jette l'ombre ſe termine en pointe, parcequ'alors les pénombres des deux côtés ſe rapprochent, ſe réuniſſent, ſe placent l'une ſur l'autre, ſe fortifient au point de faire preſque diſparoître l'ombre : Or, continue l'Auteur, en mettant une boule au ſommet du corps, on évite cet inconvénient : & l'on diſtingue autant qu'il eſt néceſſaire la véritable ombre de la pénombre, car l'ombre ſe raſſemble comme en elle-même, vers l'axe du cône qui eſt formé par la boule expoſée au Soleil.

Mais cette boule produit encore un effet très-remarquable, ou plutôt elle empêche un autre inconvénient bien ſenſible. Si l'Obéliſque avoit été terminé par ſa petite pyramide dont le ſommet eſt comme une pointe d'aiguille; dans les grands jours d'Eté,

le Soleil étant à l'heure de midy, cette pointe n'eût formé aucune ombre, & par conséquent l'Obélisque en ce tems là n'eût jamais pû marquer la méridienne ; au lieu que la boule débordant toujours au-delà du sommet de l'Obélisque, il ne pouvoit se faire que dans tous les tems & à toutes les heures du jour elle ne jettât de l'ombre hors de la pyramide. Ce raisonnement est manifeste & concluant. Ecoutons le même Auteur sur le troisième Article du Texte de Pline.

On y lit que, depuis 30 ans, les observations faites avec l'Obélisque du Champ de Mars n'avoient plus le même rapport. Surquoi le P. Boscowisch témoigne que ce terme de 30 ans ne signifie peut-être pas, dans l'idée de Pline, qu'il n'étoit point arrivé de changements avant ces 30. dernieres années ; mais seulement que Pline & les gens de

ſon âge avoient obſervé ces changements depuis environ 30 ans. Cette explication eſt raiſonnable, & elle ſert d'ailleurs à rendre raiſon des deux premières cauſes de changement que Pline indique.

C'étoit, ſelon lui, ou le cours du Soleil devenu irrégulier, ou la Terre qui ſeroit ſortie de ſon centre: Raiſons qu'on juge communément fauſſes, improbables, preſque ridicules; mais le P. Boſcowich rappelle ici la doctrine des variations qu'on a obſervées dans l'obliquité de l'Eclyptique; il cite ſes propres découvertes à cet égard, * & il conclut que

---

* En 1745. ce Pere, accompagné du P. Maire Aſtronome Jéſuite, & des PP. Le Seur & Jacquier célèbres Mathématiciens Minimes, obſerva l'obliquité de l'Ecliptique avec le Gnomon de l'Egliſe *della Madonna de gli Angeli*, & il la trouva de 23 d. 28′ 2″ En 1702 M. Bianchini ſe ſervant du même Gnomon & des mêmes principes d'obſervation, l'avoit trouvée de 23 d. 28′ 23″ la différence eſt de 21″ en 43 ans.

Pline qui écrivoit 80. ans après l'érection de l'Obélisque, avoit bien pû soupçonner ou même entendre dire aux Astronomes, qu'il s'étoit fait un changement dans le Ciel.

Le déplacement du centre de la terre étoit peut-être, au tems de Pline, un paradoxe, mais aujourd'hui qu'on est Newtonien, cela s'explique comme de soi-même. Suivant le systême de la gravitation, dit notre Auteur, les planettes agissent les unes sur les autres & causent des alternatives fréquentes dans leurs centres réciproques, dans leurs orbites ; à quoi il faut ajouter l'action véhémente des Comètes ; il n'en faudroit qu'une, un peu trop voisine de la terre, pour entraîner tout notre globe ; & cette catastrophe arriveroit si la Providence n'empêchoit une si funeste approximation. Mais les changemens doivent être bien

plus grands dans la direction des pôles de la terre, & par conséquent dans la Méridienne; cela ſuit encore de l'hypothèſe Newtoniène, & s'accorde avec bien des expériences qui ne ſont pas ſuffiſamment réfutées par d'autres obſervations en apparence contraires. Le P. Boſcowich, Newtonien déclaré, jette des principes ſur tout ceci & traite toujours ces matières avec autant de clarté que de confiance. C'eſt le ſtyle propre de quiconque poſſéde en maître un point de doctrine.

Les dernières cauſes produites par Pline, ſçavoir les tremblements de terre & les inondations du Tibre, ſont ordinaires; & il n'y a pas de doute qu'elles n'ayent pû contribuer à faire décliner la Méridienne. C'eſt ce que reconnoît aiſément le P. Boſcowich; mais les attentions données à la baſe de l'Obéliſ-

que, lorſqu'on a fait la découverte du monument, lui ont fait naître de nouvelles idées ſur les cauſes de la déclinaiſon. On a remarqué que l'angle dont les faces regardoient l'une le Midi, & l'autre l'Occident, étoit plus enfoncé que les autres angles; ce qui devoit faire pencher l'Obéliſque, accourcir l'ombre de la Méridienne, en changer un peu la direction; & qui peut dire ſi ce défaut même n'étoit pas capable de cauſer la ruine de tout le monument?

Nous terminons l'extrait de cette lettre, qui nous a paru excellente & tout-à-fait digne de l'attention des Lecteurs: éloge qui n'eſt pas commandé par les rapports domeſtiques. L'Auteur a donné trop de preuves de ſon habileté pour avoir beſoin d'établir ſa réputation ſur de petites induſtries littéraires, ſur des approbations mendiées, ſur un

applaudiſſement relatif à la robe & à la profeſſion.

D'autres lettres de ce recueil portent auſſi des noms illuſtres parmi les Sçavants, on en voit de MM. Marinoni, Maffei, Muratori, Boze, Wolfius, Euler &c. Ces Lettres ſont la plûpart très-courtes, & ſe déclarent en peu de mots pour l'opinion de la Méridienne contre l'idée du cadran Solaire, adoptée par les P. P. Maſius & Kircher. M. Maffei ajoute un trait qui lui eſt propre ; il penſe que tous les Obéliſques en général furent des Gnomons, & que quand Auguſte deſtina celui de Séſoſtris à marquer la Méridienne dans le Champ de Mars, il ne fit que rétablir ſa première & naturelle inſtitution. Ce point mériteroit d'être comparé de près avec Pline, qui ſemble faire honneur à Auguſte de l'invention ; & l'Académie Royale des Inſcriptions

consultée autrefois sur un différend qui étoit entre M. le Chevalier de Louville & quelques autres Membres de l'Académie Royale des Sciences touchant le passage de Pline, fit connoître qu'elle regardoit l'Obélisque de Sésostris comme ayant été *un simple objet de curiosité*, avant qu'Auguste en fît un Gnomon *.

Il reste encore une Lettre considérable, & qui demanderoit seule un extrait. Elle est de M. Jacques Stuart Anglois établi à Rome ; & elle s'adresse à Milord Comte de Malton qui vouloit être informé de toutes les particularités concernant l'Obélisque. Comme M. Stuart a pris toutes les mesures de ce monument, qu'il a examiné la direction de ses côtés, la position de ses fondements, de sa base &c. on s'instruit extrêmement à la

* Voyez *Mem. des Inscript. Tom. II. pag* 210.

lecture de son Ouvrage : surtout nous faisons toute l'attention qui dépend de nous à ce qu'il dit des mesures de l'Obélisque. En le considérant depuis le sommet jusqu'à la base, il a trouvé sa longueur d'un peu plus de 71 pieds d'Angleterre ou un peu plus de 67 de Paris. On donne ici au pied d'Angleterre 1351 parties telles que celui de Paris en a 1440. Ces mesures feroient connoître le pied Romain du tems de Pline, si l'on pouvoit compter sur l'endroit de cet Auteur, où il est parlé de la hauteur de l'Obélisque ; mais comme Pline fait cette hauteur de 116 pieds $\frac{3}{4}$, il s'ensuivroit par une simple règle de division que le pied Romain du tems de Pline n'auroit eu qu'un peu plus de 827 parties telles qu'il y en a 1440 dans le pied de Paris ; & ce seroit assurément une erreur ; car toutes les mesures anciennes du pied Romain

Romain le repréſentent comme ayant eu plus de 1300 de ces parties. * Il faut donc qu'il y ait faute dans Pline, & M. Stuart adopte volontiers à ce ſujet la correction dont nous avons tant parlé, & qui conſiſte à changer les *CXXV pieds* du grand Obéliſque en *XXCV.* ou *85* pieds: cela ſe rapproche mieux des meſures actuelles de l'Obéliſque.

Cependant la correction ne ſuffit pas encore. Car en ſuppoſant le pied du temps de Pline, de 1310 parties, on ne trouve aujourd'hui qu'environ 73 pieds de cette eſpèce dans l'Obéliſque, & ſuivant ce réſultat, il faudroit qu'il y eût dans Pline XXCII. au lieu de XXCV. pour le grand Obéliſque duquel

* Il y a quatre de ces meſures: la *Statilienne* de 1310 $\frac{5}{6}$, la *Colotienne* de 1307 $\frac{1}{2}$, l'*Ebutienne* de 1314 $\frac{1}{8}$, la *Capponiène* de 1309 $\frac{5}{12}$.

cet Auteur déduit 9 pieds, afin d'énoncer la mesure de l'Obélisque du Champ de Mars. Nous n'exprimons tout ceci qu'en gros, sans les fractions, sans les rapports que l'Auteur emprunte d'un autre pied Romain de 1309 $\frac{5}{12}$ sans rapprocher les mesures de l'autre Obélisque qui est le grand de Pline, & qui a été placé par Sixte V. devant la porte Flaminiène ou *del popolo*. Ce dernier fournit un argument très-fort ; on trouve actuellement que ce grand Obélisque a 82 pieds $\frac{3}{4}$. Si l'on en retranche 9 on aura 73 $\frac{3}{4}$ pour l'Obélisque du Champ de Mars, & il faudra véritablement supposer dans le Texte de Pline XXCII. au lieu de XXCV. Cependant comme ces monuments peuvent avoir été diminués de deux ou trois pieds par leurs malheurs & par le tems ; comme on peut soupçonner que Pline auroit com-

pris dans ſes meſures la boule dorée qui terminoit l'Obéliſque du Champ de Mars, & celle qui, ſelon l'opinion de M. Maffei, devoit couronner l'Obéliſque du grand Cirque ; nous ne croyons pas qu'il faille changer aiſément la leçon *XXCV.* en *XXCII.* Nous avons vû la première ſi bien terminée, dans le beau manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, qu'il eſt difficile d'y ſuppoſer de l'erreur.

Il nous arrive ſouvent de dire, en faiſant nos Extraits, qu'il faudroit voir dans les Livres mêmes certaines diſcuſſions importantes : peut-être que cet avis ne vient nulle part auſſi à propos qu'en cet endroit. M. Stuart répand d'ailleurs tant d'autres jours dans ſa Lettre ; il reſtitue ſi bien les meſures de Diodore de Sicile qui ont embaraſſé le torrent des Auteurs ; il préſente ſes explications d'une manière ſi plau-

ſible, qu'on ne peut ſe diſpenſer de le ſuivre, de l'étudier, d'adopter preſque tous ſes ſentiments. Finiſſons ici, car cette matière nous entraîneroit encore & laſſeroit nos Lecteurs. On nous permettra pourtant une réfléxion générale ſur l'érection de l'Obéliſque & la deſtination qu'en fit Auguſte à la ligne Méridienne.

Voilà donc un Empereur qui place dans la Capitale du Monde le monument le plus ancien, & qui le fait ſervir en même tems à des uſages Aſtronomiques. N'y a-t-il pas beaucoup de grandeur & de nobleſſe dans une telle action? Ne concevons-nous pas que c'eſt là prendre le Gouvernement & les Arts en grand? Il faut embellir Rome, il faut y ériger un monument d'Aſtronomie; du même coup & par la même intelligence, ce qu'il y a de plus antique au Monde ſatis-

fait à ces deux vuës. Il y a dans ceci quelque chose qu'on admire mieux qu'on ne l'explique.

On sentoit à Rome, dans ces derniers tems, la beauté de cette idée; le Prélat Sécretaire & Econome de la fabrique de Saint Pierre *, proposa un jour au P. Boscowich de transformer en Gnomon l'Obélisque qui est dans la place du Vatican; c'étoit une entreprise semblable à celle d'Auguste, mais le Mathématicien fit observer qu'une des deux belles fontaines qui sont dans cette place empêche qu'on ne puisse tirer la Méridienne dans toute sa longueur, c'est ce qui a fait échouer un si magnifique dessein.

* M. Jean-François Olivieri.

ARTICLE LXXIV.

MUSEO CAPITOLINO, O ſia Deſcrizione delle Statue, Buſti, Baſſirilievi, Urne Sepolcrali, Inſcrizioni, ed altre ammirabili, ed erudite Antichità, che ſi cuſtodiſcono nel Palazzo alla deſtra del Senatorio vicino alla Chieſa d'Ara Cœli in Campidoglio. *Le Cabinet du Capitole ; ou Deſcription des Statuës, Buſtes, Bas-reliefs, Urnes ſépulchrales, Inſcriptions & autres belles & ſçavantes Antiquités qui ſont conſervées dans le Palais à la droite de celui où ſe tient le Sénat, proche de l'Egliſe d'Ara Cœli au Capitole. A Rome chez Bernabò & Lazzarini. M. DCC. L. 4°. pag. 71.*

CEci n'eſt à proprement parler que l'annonce ou le Catalogue des richeſſes contenuës

dans le Cabinet du Capitole, & décrites depuis peu par M. Bottari. Nous rendrons compte de ſon Ouvrage avec tout le ſoin qui dépendra de nous. Ces objets antiques élévent tellement nos idées que nous oſerions eſperer d'eux quelque choſe de cette force & de cette confiance qu'Horace faiſoit dépendre d'une cauſe bien différente, *vireſque & addis cornua pauperi* *.

En attendant que le Livre du docte Antiquaire, dont nous venons d'indiquer le nom & les travaux, puiſſe nous être communiqué, nous ſuivrons ce Catalogue, & nos Lecteurs verront déja ce qu'ils doivent attendre d'une deſcription dans les formes. Une ſimple nomenclature en ce genre eſt toujours un morceau précieux; elle l'emporte de beaucoup ſur des dé-

* *Od. l.* 3.

tails de Bibliographie : & qui ne ſçait toutefois que les opérations de cette dernière eſpèce picquent auſſi la curioſité des connoiſſeurs ?

Le feu Pape Clement XII. avoit beaucoup de goût pour les Antiquités ; il s'étoit donné de grands ſoins pour augmenter la collection commencée par d'autres Papes. Benoît XIV. aujourd'hui régnant a témoigné encore plus de zéle & ſignalé plus amplement ſa magnificence. Les monuments dont il a enrichi le cabinet du Capitole, forment une liſte très-nombreuſe, qu'on voit à la fin de ce volume. On croiroit au coup d'œil que c'eſt l'inventaire des richeſſes portées en triomphe devant ces anciens Romains qui avoient ſubjugué la Grèce, l'Egypte, l'Aſie, les Peuples, les Souverains, le Monde entier.

On nous fait conſidérer dans

cette partie du Capitole, destinée aux Antiques, la Cour, le Vestibule, la Salle de *Canope* ou des Monuments Egyptiens, l'Escalier, la Gallerie de passage, la première Chambre dite *des Vases*, la seconde Chambre dite d'*Hercule*, la grande Salle, la Chambre des Philosophes, la Chambre des Empereurs, la Galerie où l'on entre par la grande Salle, la Chambre des Pièces *Miscellanées* ou qui ne forment point de suite particulière ; & tout ceci présente le plus bel assemblage de Sculptures antiques qui jamais ait été fait. *Que seroit-ce*, dit l'Auteur Anonyme de ce Catalogue, *si dans les siècles passés on avoit été plus attentif à ne pas laisser enlever de Rome les Chef-d'œuvres de l'Art, qu'on y a découverts sans cesse, & qui se voyent répandus presque dans toute l'Europe.* Mais disons aussi que, dans cette sup-

position, Rome seroit trop riche, & qu'il est glorieux à cette Capitale de céder quelque chose aux peuples qui ont tenu d'elle le goût des Arts & l'amour des belles connoissances.

Dans la Cour du *Museo Capitolino* il y a une Fontaine très-abondante & très-ornée. On y voit la statue colossale d'un fleuve couché tenant une grande conque de la main droite; la gauche a été réparée par le célébre Michel-Ange. On voit aussi deux colonnes de Granite d'Egypte avec les pilastres & les chapiteaux d'ordre Toscan; la corniche est surmontée de quatre statues d'Impératrices habillées en Vestales; & dans les côtés on admire deux grandes Cariatides en forme de Satyres, portant sur leur tête des paniers de raisin & des grapes dans leurs mains. Cet ouvrage est d'un excellent Artiste.

Le Veſtibule ou *Atrium* eſt extrêmement décoré : nous ne pouvons indiquer ici & dans la ſuite de notre Extrait que les piéces principales.

Sous les Architraves à côté de l'entrée, deux grandes ſtatues Egyptiennes, l'une de pierre noire très-dure, marquetée de jaune ; la figure eſt couronnée de tours, avec des hiéroglyphes ſur le dos & ſur le côté gauche ; dans la main droite elle porte un Livre & dans la gauche une palme. L'autre ſtatue eſt d'un Granite particulier ; & ſur ſa tête on voit la fleur de *Lotus*. Ces Antiquités avec deux autres ſtatues de Granite, ont été trouvées dans l'endroit où étoient autrefois les jardins de Saluſte ; & le Pape Clement XI. en a fait préſent au Capitole.

Au milieu du Veſtibule paroît la grande Urne hiſtoriée dont on voit la gravûre au XII. tome de

Gronovius pag. 68. Sur le couvercle ſont deux Statuës couchées qu'on dit être d'Aléxandre Sevère & de Mammée ſa mere, quoique ces figures ne reſſemblent guères aux types des Médailles & des Médaillons de ces Princes. Sur le devant de l'Urne eſt la pacification des Romains & des Sabins après leur démêlé pour l'enlévement des Sabines; on voit là Romulus dans ſa Chaiſe Curule & Tatius dans un ſiège à bras fort ſemblable à ceux dont on uſe aujourdhui. Au côté droit eſt un Augure aſſis & entouré de pluſieurs perſonnes qui témoignent de l'admiration; à gauche ſont des ſoldats armés. Tout cet ouvrage eſt à grand relief & d'un travail exquis; la partie poſtérieure, qui eſt moins bien, repréſente un Prêtre voilé, à genoux & baiſant la main d'un Vainqueur mort ou mourant, au milieu des dépouilles de ſes ennemis vaincus.

Les deux côtés du Vestibule sont remplis de curiosités du premier ordre. A gauche est un Autel où l'on a représenté la naissance de Jupiter ; sur la première face on voit Rhéa qui donne à Saturne un caillou enveloppé de langes ; sur la seconde les Coribantes & la Chévre Amalthée ; sur la troisième Saturne assis & appuyant une lance sur son genou droit. Un Globe paroît sous le siége, & diverses figures grouppent à l'entour. Au-dessus de l'Autel est une belle tête colossale voilée, couronnée de tours, & représentant Cybèle ou le Génie de la Ville d'Antioche de Syrie. On a trouvé cette antique dans les ruines de la maison de Campagne d'Adrien à Tivoli.

Au côté droit du Vestibule, sont deux *cippes* ou petites colonnes d'une beauté rare. Sur le premier sont représentés les tra-

vaux d'Hercule ; & l'un de ces *Cippes* est chargé d'un fragment de Laocoon ; l'autre d'un Autel votif où l'on voit, sur une des faces, une figure de femme assise tenant de la main gauche une corne d'abondance & de la droite un gouvernail de navire, avec cette Inscription SALVOS VENIRE. Sur une autre face est aussi une figure de femme assise à terre, appuyée sur une roue & tenant de la main droite une espece de fouet ; au-devant se trouve une colonne milliaire & au-dessus cette Inscription SALVOS IRE. Le devant de l'Autel présente cette Inscription :

IN. HDD.
T. ALBANIVS
PRINCIPIA
NVS. EVOK.
AVG. N.

On trouve cette belle Antiquité gravée dans Grævius Tom.

X. p. 780. & dans la ſixième partie de Boiſſard fig. 114. L'Auteur du Catalogue que nous abrégeons marque que la première ligne de cette Inſcription manque dans Grævius ; ce qui n'eſt pas. Il n'y a qu'une différence, c'eſt que Grævius d'après Boiſſard met IN H. DD. au lieu de IN. HDD. Le même Auteur du Catalogue reprend auſſi Grævius de mettre à la quatrième ligne EVOX au lieu de EVOK changeant la dernière lettre K en X. mais Grævius n'en uſe ainſi que pour tranſcrire exactement Boiſſard, & il avertit qu'il faut la lettre K au lieu de la lettre X que Boiſſard ſubſtituë de ſon chef.

Cet eſſai de critique montre ce qu'il faudroit faire ſur toutes les parties du *Muſeo Capitolino* pour en rendre compte avec la dernière exactitude ; mais il eſt néceſſaire d'abréger. Le Veſti-

bule ſeul nous fourniroit encore 13 ou 14 Articles d'Antiquités très-remarquables; par exemple,

Une Bacchante couronnée d'épics.

Une Pallas armée de toutes pièces.

Une Diane en attitude de Chaſſeuſe.

Un Jupiter tenant la foudre en main.

Le torſe ou fragment d'un Apollon, morceau excellent.

Une Statuë de l'Abondance tenant une bourſe de la main droite, & une corne de la gauche.

Une Statuë de l'Immortalité tenant un Sceptre de la droite, & de la gauche une éponge: ſymboles très-bien imaginés & dont nous ne nous ſouvenons pas qu'aucun Mythologiſte ait fait mention.

Le groupe d'un Vieillard te-

nant de la droite une flutte & de la gauche un Enfant couché par terre.

Une Statuë de l'Empereur Adrien ſous la forme de Jupiter foudroyant.

Une Statuë Gigantеſque qu'on dit repréſenter le Roi Pyrrhus : on aſſure qu'elle a été payée deux mille écus Romains.

Une colomne d'albâtre oriental haute de 20 palmes & de deux palmes $\frac{1}{3}$ de diamètre &c.

La chambre appellée de *Canope* doit ſes plus grandes richeſſes au Pape Benoît XIV. Ce ſont les dépouilles d'une partie de la Maiſon de Campagne que l'Empereur Adrien poſſédoit à Tivoli. Tout le terrein, qui étoit dit-on de ſix milles, avoit été diſtribué par ce Prince en pluſieurs portions ou départemens ; & chacune de ces diviſions étoit déſignée par un nom célèbre ; on y voyoit un Lycée, une Académie,

un Prytanée, une Vallée de Tempé, un endroit appellé *Canope ;* & ce dernier étoit décoré de mille curiosités Egyptiennes. Le tems & la Barbarie ont détruit tout ce Palais antique ; on en voit les ruines à Tivoli, * & différens particuliers possédent dans l'enceinte de leurs Campagnes, quelques restes de cette magnificence Impériale. Les Jésuites, par exemple, sont Maîtres de *Canope.* Ils ont fouillé ce sol qui cache encore des beautés dans son sein ; ils en ont tiré des pièces admirables ; le Pape les a jugé dignes de son attention & il les a fait placer au Capitole ; c'est ce qui forme avec d'autres morceaux qu'on a rassemblés, le *Canope* de ce Palais : dénomination qui fait revivre en

* Voyez en le plan très-curieux & très-détaillé dans le *Latium Vetus* du P. Kircher.

quelque forte Adrien & sa somptueuse maison de Tivoli.

On a donc, dans cette piéce, d'excellents morceaux d'Egypte :

Au fond de la Chambre, un Hermès de marbre noir représentant d'un côté Isis ayant la fleur de *Lotus* sur la tête, & de l'autre Osiris avec sa tête de bœuf. L'ouvrage est d'un très-habile Artiste ; on l'a trouvé dans le *Canope* de Tivoli.

En face de la porte un Crocodile de marbre de Paros.

Au milieu de la Chambre, sur un Autel antique, la statue du Dieu Anubis, vêtu à l'Héroïque, portant le sistre à la main droite & le caducée à la gauche. L'Autel est aussi très-orné ; on y voit en Sculpture le même Dieu Anubis, un Dieu Harpocrate, divers instruments de Sacrifice &c.

Dans des niches autour de la

Chambre, cinq Statues de marbre noir marqueté de blanc, elles ſont chargées de Hiéroglyphes & d'un travail exquis : c'eſt encore une découverte faite à Canope.

Trois autres Statues placées de même dans des niches ; elles ſont de *Baſalte*, pierre ou marbre de couleur de fer, & d'une dureté extrême. La première eſt couverte d'un voile très-délié, elle tient à la main droite le ſigne *Tau* * des Egyptiens, & dans la gauche la fleur de *Lotus ;* on croit que la ſeconde figure eſt une Iſis ; la troiſième n'a aucun caractére particulier.

Sur un gradin regnant autour de la Chambre, on voit une grande & belle tête de l'Empereur Adrien trouvée dans ſon Palais de Tivoli.

---

* C'étoit une eſpèce d'anneau myſtérieux : voyez en la figure dans l'*Oedipus Ægyptiacus* du P. Kircher.

Un *Cinocephale* (ou figure à tête de chien) de Basalte.

Un Dieu *Canopus* placé sur une petite colonne admirablement cannelée ; l'une & l'autre antique est de Basalte.

Un Bas-relief de craye représentant le Nil avec une barque & des Canards ; on y remarque aussi des Ippopotames, des Crocodilles & l'oiseau Ibis perché sur le toit de quelques Temples ou Cabannes faites de roseaux. Cette singulière Antiquité étoit cy devant sur une muraille de l'Eglise des PP. Dominicains de Sainte Sabine.

L'escalier du *Museo Capitolino* présente aussi ses ornemens, entr'autres deux grands Bas-reliefs, qui étoient autrefois sur l'Arc de Triomphe de l'Empereur Marc Aurèle ; dans l'un on voit ce Prince debout lisant les Placets que le Peuple lui présente ; dans l'autre il paroît assis, & l'on re-

marque dans le même Ouvrage un bucher d'où Faustine la jeune s'éléve au Ciel par la puissance & la faveur de Diane qui préside à la lumière, & que l'Artiste a répréfentée avec des aîles.

Il y a sur ce même escalier deux niches, dont l'une contient la statue célèbre de Junon qui étoit honorée à Lanuvium ; elle est telle que Cicéron la décrit au premier Livre de la Nature des Dieux * *avec une peau de chèvre sur la tête, une lance, un petit bouclier & des souliers recourbés*. Dans l'autre niche on a la statue de Faustine la jeune sous le nom de la chasteté (*Pudicitas*) la tête est moderne, on la dit faite par Michel-Ange.

La Galerie qui donne entrée aux Chambres de ce Trésor

---

* *Cum pelle caprinâ, cum hastâ, cum scutulo, cum calceolis repandis.*

d'Antiquités contient quelques morceaux très-estimables : par exemple,

Un marbre quarré portant en bas relief la figure d'un *Archigaulois* ou premier Prêtre de Cybèle, avec les symboles de son Ministère, tels que la flute, le Tambour, le panier mystique &c. le tout très-bien expliqué par M. Dominique Georgi dont le célèbre Muratori a inséré l'ouvrage dans le premier Tome de son Trésor d'Inscriptions. Cette Antiquité fut trouvée en 1736 sur les Terres du Duc Sforçe, & cédée par ce Seigneur, au commencement de l'année suivante, pour servir à l'ornement du *Museo Capitolino.*

Un *Cippe* portant deux figures separées par un arbre, & deux Inscriptions dont une est Grèque, & l'autre en langue Palmyrienne. M. Spon a fait graver cet excellent & très-rare morceau, il a

rapporté aussi les explications des Sçavans sur les deux Inscriptions. Gruter avoit déja parlé de ce Monument, mais sans en donner l'empreinte. Sur l'explication de ces Auteurs, nous corrigeons quelques traits du Catalogue qui nous occupe. Il oublie de dire que l'une de ces figures, celle qui a la Couronne sur la tête, porte une Lune sur ses épaules, & qu'elle a le Cothurne aux jambes; il dit que ces deux figures se donnent la main; ce qui n'est point; & il ne caractérise pas l'espèce d'arbre qui les sépare, & qui est un *Pin*.

Un marbre circulaire portant en bas-relief l'action barbare d'Achille qui traine le corps d'Hector autour de Troye. Cette antique étoit autrefois sur un mur de l'Eglise d'*Ara Cœli*. Fabretti & Beger l'ont expliquée; mais il faut bien considérer que Beger parle aussi d'une autre

Sculpture

Sculpture qui eſt un peu différente & qui ſe conſerve dans le Cabinet du Roi de Pruſſe.

Nous comptons que M. Bottari, dans ſon grand Ouvrage ſur les Antiquités du Capitole, aura diſcuté ce point d'érudition, & tous les autres qui ſont relatifs à ſon deſſein.

C'en eſt aſſez pour ce premier Extrait : on permettra que les autres pièces du Capitole nous rappellent, & fourniſſent un nouvel Article à nos Mémoires. Comment être Laconique dans une matière qui ſaiſit & qui captive ?

ARTICLE LXXV.

HISTOIRE DE PERSE depuis le commencement de ce Siècle, Tome II. A Paris rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à Juin 1751.

l'Image de Notre-Dame, in-12. p. 356.

IL est extrêmement rare qu'une révolution presque soudaine soit suivie d'un grand calme dans tout l'Etat. Il s'y forme au dedans des cabales & des partis, & les Puissances voisines travaillent volontiers à étendre leur domination aux dépens d'un Prince malheureux, quelquefois même sous prétexte de le secourir.

Le Czar, Pierre le Grand, qui avoit policé sa Nation & aguerri ses troupes contre la Suede, conçut un dessein digne de son génie & de sa puissance. Il se proposa d'ouvrir une communication entre la mer Caspienne & le Pont Euxin, & depuis ces mers jusqu'à l'Océan Septentrional, en unissant par des canaux le Volga, le Tanaïs & la Duine. Ce Prince avoit déja creusé

un canal du Volga à la Néva, & par conféquent jufqu'à la mer Baltique, de forte que Pétersbourg étoit du côté de l'Europe ce qu'Aftracan étoit du côté de l'Afie, l'entrepôt des plus précieufes Marchandifes de ces deux parties du Monde.

Le Czar envoya des Miniftres à la Cour de Perfe, pour s'y plaindre des cruautés exercées fur fes fujets par les Lefghis, les Usbecs & les autres Alliés de la Perfe : c'étoit après la révolution. Mahmoud régnoit, & il répondit que les Peuples qu'on accufoit de ces excès, étoient des Alliés très-indépendans. Le Czar mécontent de cette réponfe, prit la réfolution de fe rendre maître de la côte occidentale de la mer Cafpienne. Il affembla près d'Aftracan une nombreufe armée compofée de trente mille hommes de vieilles troupes & de quatre vingt mille Tar-

tares Cosaques & Calmoucs. Il voulut la commander en personne, & le succès de cette campagne fut complet.

Pendant que les Russes dépouilloient la Perse de ses Provinces Septentrionales, le Grand Seigneur pensoit à profiter de la situation désavantageuse où elle se trouvoit ; mais la guerre ne commença pas sitôt contre les Turcs. Dans cet intervalle Casbin, ville considérable qui s'étoit livrée aux Aghvans, se lassa bientôt d'une domination qui l'épargnoit aussi peu que si elle avoit été conquise par la force des armes. Les habitans résolurent de se délivrer de si mauvais Maîtres, & le signal de cette exécution fut le premier son du cornet dont on use en ce lieu, après le coucher du Soleil, pour avertir que les bains sont prêts. On avança l'heure, parce qu'on observa divers mouvemens parmi

là garnison, qui donnoient lieu de soupçonner qu'elle se défioit beaucoup de la Ville. On attaqua les Aghvans avec une extrême furie, & ils se défendirent de même, mais ils succombérent sous le nombre, & furent chassés de Casbin où dix mille Persans que ces Barbares avoient fait esclaves, recouvrérent la liberté, le 8. Janvier 1723. Les vaincus fuirent avec tant de précipitation qu'ils abandonnérent leurs bagages & leurs trésors.

Mahmoud effrayé de la conspiration de Casbin & du succès qu'elle avoit eu, considéroit avec inquiétude qu'il étoit environné d'un peuple encore très-nombreux, à qui il étoit en horreur, & qu'il n'avoit auprès de lui qu'une poignée de soldats pour se défendre. Saisi de cette crainte, il se détermina à faire périr la plus grande partie de ses nouveaux sujets pour s'assurer du reste; il

fit avertir d'abord, le jour même de l'arrivée des débris de la garniſon de Casbin, les Miniſtres, les Seigneurs & les principaux chefs Perſans, de ſe rendre au Palais, ſous prétexte de leur communiquer quelque affaire importante : ils s'y rendirent ſans défiance ; & dès qu'ils furent aſſemblés, les ſoldats de la garde ſe jettant ſur eux, le ſabre à la main, les maſſacrérent impitoyablement. Les corps de ceux qui périrent par cet horrible ſtratagême furent expoſés devant le Palais, & de peur qu'ils n'euſſent quelque jour des vengeurs, on maſſacra leurs enfans avec la même inhumanité.

Ce ne furent-là que les préludes de la barbarie de l'Uſurpateur. On conduiſit par ſes ordres à la campagne deux cens jeunes gens des premières familles de Perſe & de Géorgie, qu'on élevoit enſemble dans une Acadé-

mie, & leur ayant laiſſé la liberté de fuir, les Aghvans galopant après eux ſe firent un divertiſſement cruel de les tuer à la courſe comme des bêtes ſauvages. On n'en demeura pas là. Le Tyran avoit choiſi dans les troupes de Chah-Huſſein trois mille hommes qu'il avoit pris à ſa ſolde : il les aſſembla dans une cour comme pour les régaler, & pendant qu'ils mangeoient, des ſoldats apoſtés ſe jettérent ſur eux & les taillérent en piéces ; il fut enſuite ordonné de mettre à mort tous ceux qui avoient tiré du Palais Royal quelques appointemens ou quelque penſion, & l'on en égorgea environ huit mille. Mahmoud ne ceſſa de répandre du ſang, que quand le peuple d'Iſpahan fut réduit à un ſi petit nombre qu'il n'y avoit plus rien à craindre.

Nous ne dirons rien de tout ce qui ſe paſſa durant ces temps

déplorables dans l'intérieur de la Perſe. La matière eſt trop abondante : mais nous n'obmettrons pas deux faits aſſez ſinguliers. Une femme Géorgienne dont le mari avoit été tué pendant le ſiége d'Iſpahan, réſolut de vanger ſa mort ſur les Aghvans les plus diſtingués qu'elle rencontreroit. Cette veuve auſſi intrépide que les hommes de ſa nation, ayant recommandé ſes deux enfans à ſon frère, ſe déguiſa ſécrettement en Cavalier bien armé. Elle dirigea ſa marche vers Iſpahan, ſçachant que Mahmoud y rentreroit dans peu avec ſon armée. Elle n'eut pas plutôt découvert les troupes dont ce Prince étoit accompagné, qu'elle les joignit au galop, & tomba le ſabre à la main ſur tous ceux qu'elle put frapper. On aſſure qu'elle en tua plus de vingt avant qu'on pût la ſaiſir. On la mena devant Mahmoud,

couverte des bleſſures qu'elle avoit reçuës dans le combat, & de celles auſſi qu'elle s'étoit faites à elle-même pour éviter de tomber vive entre les mains de ſes ennemis. Mahmoud dans ce moment oublia ſa férocité, & il ordonna que cette Géorgienne intrépide fût traitée avec tous les égards dûs à ſon ſexe & à ſa valeur.

Un autre fait qui déplaira encore moins que le précédent, arriva à Chiras, après le ſiége que cette Ville ſoutint en 1724. Elle fut emportée d'aſſaut par un peu de mauvaiſe foi. Le carnage ayant ceſſé on courut au pillage. Les Aghvans fouillérent partout ſelon leur coutume, pour découvrir ce que l'on pourroit avoir caché. Ils ſçavoient que la diſette extrême avoit fait périr dans Chiras plus de vingt mille habitans, & ils trouvérent chez un particulier plus de bled qu'il

n'en falloit pour la ſubſiſtance de cette grande Ville pendant pluſieurs mois. Juſtement indignés de cette inhumanité, ils attachérent le coupable à un poteau où il mourut de faim au milieu de tant de grains qu'il avoit amaſſés. Jamais la loi du Talion ne fut appliquée plus à propos.

Les Turcs jaloux des avantages que la Perſe avoit accordés au Czar, s'étoient préparés à s'en procurer du moins de ſemblables, par la voie des armes. Ils s'aſſurérent d'abord de la Géorgie en y conſtruiſant une nouvelle forteresſe : après quoi le Seraskier paſſa l'Araxe, le 26. de Juin 1724 à la tête d'une armée de 35 mille hommes avec laquelle il entra dans la Province d'Erivan. Tout fut ravagé ſur la route, & le Patriarche d'Echmiazin, aſſura dans une Lettre, que ces Infidéles avoient fait

eſclaves plus de quarante mille Arméniens de l'un & de l'autre ſexe.

Le Seraskier vint camper devant Erivan avec une formidable artillerie. Cent piéces de canon eurent bientôt renverſé les foibles remparts dont la place étoit environnée, & l'on ſe prépara pour l'aſſaut. Les Turcs furent repouſſés vigoureuſement, & ils éprouvérent encore la même réſiſtance à pluſieurs autres aſſauts, parmi leſquels il y en eut trois généraux où toute l'armée combattit. Le Seraskier ayant reçu des renforts conſidérables, livra un quatriéme aſſaut général, où il périt encore plus de monde qu'à aucun des précédents.

Tous ces mauvais ſuccès avoient tellement découragé l'armée Ottomane, qu'elle étoit ſur le point de ſe débander, ſi les Milices d'Egypte ne fuſſent ar-

rivées très-à-propos. On reprit courage à cette nouvelle, & l'on ne pensa plus qu'à continuer le siége. Le Gouverneur étoit dans une grande inquiétude, voyant les Assiégeans se fortifier de plus en plus par des secours si fréquens. D'ailleurs on manquoit de vivres dans la Ville; il n'y restoit plus que peu de balles pour la Mousqueterie, & l'on avoit été obligé de les refondre avec celles qu'on avoit ramassées sur les bréches & dans les fossés, en y ajoutant un pois à chacune en forme de noyau. Cette ruse put bien multiplier les balles, & cacher le besoin qu'on avoit de plomb: mais ces balles en partie falsifiées n'avoient plus la même pesanteur, ni par conséquent la même portée ni le même effet. Ces considérations & plusieurs autres déterminerent le Kan à capituler. Tous les articles de

la Capitulation furent exactement obſervés ; mais le brave Officier qui s'étoit ſi bien défendu, fut mal récompenſé de ſes ſervices, ſon Maître lui fit couper la tête.

Une autre armée Turque entreprit le ſiége de Tauris, mais elle n'y réuſſit pas. Nous avons déja dit que cette grande Ville avoit vû périr cent mille de ſes habitans par un tremblement de terre : elle n'avoit point d'autres remparts que la valeur & les armes de ſes citoyens, comme autrefois Lacédémone. Cependant elle ſe défendit avec tant de vigueur que les Aſſiégeans, après les plus grands efforts & avoir perdu beaucoup de monde, levèrent le ſiége honteuſement la nuit du 20. au 21. Septembre 1724.

Mais l'année ſuivante la Porte qui n'avoit pas oublié cet affront entreprit de s'en vanger.

On sçavoit qu'il y avoit dans Tauris cent cinquante mille hommes en âge de porter les armes, & qui, pour se défendre jusqu'à l'extrémité, avoient envoyé leurs femmes, leurs enfans & leurs effets les plus précieux dans les montagnes du Ghilan. Le siége d'une place défenduë par tant de monde étoit une entreprise bien hazardeuse. On le confia à Abdoullah - Cupruli Pacha de Van, qui se voyant à la tête d'une armée de cent dix mille combattans parut devant Tauris à la pointe du jour le 30. Juillet 1725.

Le Gouverneur Persan ne considérant pas assez l'avantage que les troupes réglées ont en rase campagne sur les Bourgeois & les Milices, osa sortir de sa place pour attaquer les Turcs, avant qu'ils eussent eu le tems de se retrancher. Le Général Turc attendit qu'il en fût sorti

environ vingt mille hommes, & fondant alors ſur ces Milices mal diſciplinées & mal aguerries, il les fit charger avec furie. Les Perſans, continuellement ſoutenus par ceux qui venoient à leur ſecours, réſiſtérent opiniâtrément juſqu'à l'entrée de la nuit où ils furent rompus & enfoncés de toutes parts, & forcés de rentrer dans la Ville. Les Turcs les y ſuivirent avec acharnement, & le combat en devint plus furieux. Les habitans s'étoient retranchés dans neuf quartiers, qu'ils défendirent avec la même réſolution : ſept de ces quartiers furent emportés par les aſſiégeans, à qui il en couta pendant quatre jours & quatre nuits des aſſauts continuels. Il reſtoit encore quarante mille hommes dans les deux autres quartiers : mais ce n'en étoit pas aſſez pour s'y maintenir. Ainſi ils demandérent à ca-

pituler, & ils obtinrent du vainqueur la vie, la liberté & la conſervation de leurs biens. La Capitulation fut gardée exactement. Les Perſans perdirent dans ce ſiége ſoixante mille hommes, & les Turcs vingt mille.

Cette même année 1725. Mahmoud ſignala ſa cruauté par de nouveaux attentats : il avoit juſqu'alors reſpecté le ſang de ſes Rois, ſe contentant de leur avoir enlevé le Thrône ſans attenter à leur vie. Chah-Huſſein étoit gardé avec pluſieurs Princes ſes parens, oncles, freres, neveux, dans le Serrail, où l'on n'ajoutoit point d'autres mauvais traitemens à leur captivité : mais l'uſurpateur ſe livrant tout-à-coup à un excès de fureur réſolut de ne conſerver que le chef de la Famille Royale, & d'immoler tout le reſte à ſes ſoupçons & à ſes défiances. Il fut lui-même le principal exécu-

teur de cet abominable projet ; il ſe jetta le ſabre à la main ſur ces malheureuſes victimes pour aſſouvir ſa cruauté & calmer ſes inquiétudes.

Il ne reſtoit plus de tous ces Princes deſtinés à la mort que deux enfans, fils de Chah-Huſſein, dont le plus âgé n'avoit que cinq ans. Ce Monarque infortuné étant accouru aux cris des mourans, les deux enfans par un mouvement naturel ſe jetterent entre les bras de leur pere pour y trouver un aſyle. L'inéxorable Mahmoud leva le bras pour les maſſacrer. Chah-Huſſein les embraſſa étroitement, & reçut le coup qui alloit tomber ſur eux. L'Uſurpateur à la vuë du ſang qui couloit des veines d'un Prince qu'il avoit réſolu de conſerver en détruiſant ſa famille, ſentit expirer ſa férocité, & laiſſa au Monarque déthrôné deux enfans qui

dans un âge ſi tendre ne pouvoient de longtems cauſer aucun ombrage.

Mahmoud, après cette horrible boucherie, fut ſaiſi des plus étranges remords, & continuellement agité par des images funeſtes. Outre l'aliénation d'eſprit, il reſſentoit dans ſes viſceres des douleurs inſupportables : tout ſon corps fut couvert de lépre ; ſes chairs ſe détachoient des os, & tomboient par morceaux. Comme il n'étoit plus en état de gouverner, le Conſeil & l'Armée élurent d'un conſentement unanime Aſchraf pour lui ſuccéder : on le tira auſſitôt de la priſon où il étoit enfermé par les ordres du Prince dont il devenoit le ſucceſſeur, pour le placer ſur le thrône ; mais ce nouveau Monarque, par un trait de dévotion vraiment Mahométane, refuſa d'y monter, avant que d'avoir van-

gé la mort de ſon pere Abdoullah. Pour lever ces ſcrupules, on lui apporta la tête de Mahmoud qui avoit fait mourir ce Seigneur. La manie dont étoit poſſédé ce féroce Uſurpateur ne lui laiſſoit plus aucune ſenſibilité pour cette affreuſe cataſtrophe. Il en étoit venu juſqu'à ſe déchirer lui-même, & il ſeroit mort par ſes propres mains, ſi l'on ne s'étoit hâté de terminer ſa vie. Telle mort, toute affreuſe qu'elle eſt, ſembleroit trop douce, & ne juſtifieroit pas aſſez le Ciel, ſi nous ne ſçavions qu'il eſt dans l'autre monde des châtimens mieux proportionnés à l'énormité des crimes.

Hiſtoire des Révolutions de Perſe depuis le commencement de ce Siècle, Tome III. in-12. p. 392.

Il y avoit tout ſujet d'eſpérer que la Perſe deviendroit plus

tranquile ſous le règne d'un Prince, né avec les talens néceſſaires pour le Gouvernement des Etats, & qui avoit été élu par le conſentement unanime du Conſeil & de l'Armée : mais il ſe préparoit une nouvelle Révolution plus étonnante que celle qui finit avec Mahmoud. Un ſimple particulier fut, par la force de ſon génie, l'Auteur de cet étrange événement. Ce fut Tahmas-Couli-Kan, plus connu aujourd'hui ſous le nom de Chah-Nadir, nom auſſi célèbre parmi nous que le furent, en leurs tems, les noms d'Alexandre & des deux Conquérans Tartares, qui ravagérent les plus belles Provinces de l'Aſie. Afchar, Bourg du Coraſſan, fut la Patrie de cet Uſurpateur qui commença, dit-on, par être ſimple berger. Il s'ennuya bientôt d'une vie ſi obſcure, & pour en mener une autre ſelon ſon goût, il

conduisit & vendit à Masched, une des principales Villes de la Province, sept cent moutons qu'il avoit volés à son Pere. Il employa la somme qui lui en revint à assembler une Troupe de Bandits, dont il se fit le Chef. Les Caravannes qu'il détroussa pendant sept ans, l'enrichirent & le mirent en état d'assembler jusqu'à cinq mille hommes, bien armés, bien disciplinés. Dégouté de ce brigandage, il proposa à tous ses Gens de marcher contre les Afdalis & les autres Rebelles qu'on venoit de déclarer ennemis. Ils comprirent aisément que ces expéditions leur seroient plus glorieuses, & ils promirent de suivre leur Général.

Nadir s'avança vers les Rebelles, & les ayant joints, il en battit plusieurs corps qu'il attaqua séparément. Après quoi, ayant sçû que Chah-Tahmas,

fils de Chah-Huſſein, réduit au déſeſpoir à cauſe du mauvais état de ſes affaires, ſembloit réſolu de ſe retirer chez les Usbecs, il vint offrir ſes tréſors & ſes troupes à ce Prince déſolé, & il l'aſſura qu'il le rétabliroit ſur le Thrône de ſes ancêtres. Ces offres furent reçuës avec de grands ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance. Ce fut en cette occaſion que Nadir quittant ſon premier nom prit celui de Thamas-Couli-Kan qu'il rendit ſi célébre dans la ſuite. Il fut déclaré dans ce moment Général de l'Armée du Prince.

Le nouveau Général, après la jonction de ſes Troupes à celles du Roi, n'avoit à ſes ordres que ſeize mille hommes, forces bien foibles dans une Monarchie, où l'on étoit accoutumé, depuis tant de ſiècles, à voir des Armées de quatre-vingt & de cent mille combattans. Ce petit

nombre n'empêcha pas Thamas-Couli-Kan de déterminer son Prince à entrer dans le Corassan, pour y assiéger Masched. A la première nouvelle de la marche de l'Armée Royale, les Rebelles, (*les Afdalis*) abandonnèrent cette Ville qui étoit sans fortifications & qui étoit pleine d'habitans, dont ils avoient tout à craindre. Chah-Thamas y entra comme en triomphe, parmi les acclamations & tous les témoignages d'affection que peuvent donner des sujets toujours fidèles, à la vue de leur légitime Souverain.

Depuis qu'Abas le Grand eut bâti la magnifique Mosquée où l'on voit le Tombeau d'où Masched tire sa plus grande gloire, & que ce grand Roi y eut fait un Pèlerinage, les Rois de Perse ses Successeurs imitèrent son exemple, & ce qui n'avoit été d'abord qu'une dévotion

libre étoit devenu comme un précepte. Chah-Thamas qui n'avoit pû l'accomplir plûtôt, s'en acquitta, & n'omit aucun des exercices prèſcrits pour cette cérémonie.

Le Harat & le Coraſſan ſoumis furent le prélude d'autres conquêtes plus importantes. On prit la réſolution de marcher aux Aghvans & de les attaquer dans la Capitale même. L'Armée Royale s'avança donc vers le Mazanderan pour y prendre ſes quartiers, & pour être à portée de commencer de bonne heure les opérations de la Campagne. Aſchraf ne pouvoit ignorer que l'orage venoit fondre ſur lui; mais ce n'étoit plus ce même Aſchraf qui prévoyoit, éludoit ou renverſoit les plus grands obſtacles : la proſpérité l'avoit amolli. Il ne s'occupoit plus que de ſes plaiſirs, preſque ſous les yeux d'un ennemi redoutable

redoutable par ſon activité & par tous les autres talens militaires. Cependant la proximité d'un guerrier de tant de réputation, réveilla ce Prince indolent d'un aſſoupiſſement ſi funeſte. Il raſſembla les troupes qui étoient diſperſées vers les frontières : il obligea le peu de Perſans qui reſtoient dans Iſpahan en état de porter les armes, de ſortir de cette grande Ville ſi maltraitée ſous ſon régne & ſous celui de Mir-Mahmoud. Le même ordre fut publié dans pluſieurs autres Villes, où l'on ne voyoit plus que des femmes & des enfans. Aſchraf, après avoir pris toutes ces précautions, ſortit enfin de la Capitale avec tout le faſte ordinaire aux Rois de Perſe. Les deux Armées ſe rencontrèrent près de Damegan, & en vinrent aux mains. Les Aghvans s'étoient accoutumés à mépriſer les Perſans qui ne tenoient

pas devant eux ; mais en cette bataille ils apprirent que des Perſans formés ſous la diſcipline & par les exemples de Tahmas-Couli-Can étoient d'excellens ſoldats. Aſchraf, qui connoiſſoit le mérite du Général qu'il avoit en tête, eut recours à la ruſe : il détacha deux Officiers de confiance, chacun avec deux ou trois mille chevaux, pour attaquer l'ennemi dans les flancs & par derrière : mais le Général Perſan avoit tout prévû & pourvû à tout. La ruſe fut inutile, & les Aghvans repouſſés partout furent enfin obligés de fuir avec précipitation. L'artillerie, les bagages demeurérent aux vainqueurs avec le champ de bataille. Les vaincus rentrérent dans Iſpahan par des marches forcées. Aſchraf rappellant dans cette triſte conjoncture tout ce qu'il avoit acquis d'expérience à la guerre, choiſit un camp très-

avantageux, y établit des batteries, & se prépara avec tout le soin possible à une seconde action qui devoit bientôt décider de son sort.

Tahmas-Couli-Can ne se fit pas attendre longtemps. Il parut le 13 Novembre 1729. en bataille à huit heures du matin, & fit sonner la charge tout en arrivant. Les Persans soutinrent fierement le feu de l'artillerie de l'ennemi, & s'avançant toujours en bon ordre jusqu'aux batteries mêmes, ne commencèrent à tirer que de fort près. Toute l'Armée d'Aschraf fut tellement épouvantée qu'elle prit la fuite vers Ispahan, d'où elle sortit pendant la nuit même pour chercher une retraite plus sûre. Tahmas-Couli-Can étant arrivé, on chercha tout ce qu'il y avoit d'Aghvans & de leurs alliés, qui s'étoient cachés dans la Ville, espérant y trouver un azile con-

tre la première furie des vainqueurs : ce furent les premières victimes qu'on immola à la vengeance publique.

Chah-Tahmas n'arriva dans ſa Capitale que le 9. de Décembre, & il y fut rétabli ſur le Thrône de ſes ancêtres par une révolution encore plus étonnante que celle qui l'en avoit chaſſé. Un événement ſingulier ſaiſit le Monarque. A l'entrée du Haram du Palais, une femme ſe jetta entre ſes bras. C'étoit la Sultane ſa mère, laquelle après l'abdication du Roi ſon époux, s'étoit traveſtie en eſclave du dernier ordre & en avoit toujours fait les fonctions ; la joie que ce Prince doux & compatiſſant reſſentit en ce moment ſuſpendit la douleur dont il avoit été pénétré, en paſſant par les lieux où il s'étoit paſſé tant de ſçènes ſanglantes.

Cette conſolation ne fut pas

légère ; mais elle ne pouvoit empêcher qu'Aſchraf qui s'étoit retiré vers Chiras avec les débris de ſon armée, ne fût pour Chah-Tahmas un objet d'horreur. Il ne pouvoit ſouffrir que le meurtrier de ſon père & de ſes frères, vécût encore. Il le déclara à Tahmas-Couli-Can, & ce Général ſe mit bientôt en marche, malgré la rigueur de la ſaiſon, pour s'approcher de Chiras. Deux batailles lui en ouvrirent les portes, mais Aſchraf avoit pris la fuite : il fut tué ſur les frontiéres du Candahar, dans un combat que lui livra Haſſein-Kan frere de Mir-Mahmoud. L'Auteur à qui il eſt plus permis comme ancien Officier, qu'à ceux qui ne ſont pas du métier, de relever les fauſſes démarches des Généraux, reproche bien des fautes à Tahmas-Couli Can, qui peut-être pourroit ſe juſtifier s'il vivoit encore : mais il

ne nous convient pas de prendre aucun parti dans ces conteſtations que nous abandonnons à leurs Juges naturels.

Depuis Plutarque & à ſon exemple, on a tout mis en parallèle, les Poëtes, les Orateurs, les Conquérans, les Légiſlateurs, les premiers Miniſtres. Y aura-t-il quelqu'un qui entreprendra de comparer les troupes Aſiatiques avec les troupes Européennes, & leurs différentes méthodes de faire la guerre ? L'Europe aura du moins l'avantage de n'autoriſer point dans ſes armées cette férocité dont on a vû tant d'exemples dans l'hiſtoire de ces révolutions.

Tout le reſte du troiſième Tome eſt un recueil de Lettres, de Mémoires, de Relations dont l'Auteur a fait uſage. On pourra juger par nos Extraits du plan & de l'exécution de ſon hiſtoire ; comme elle nous a fort at-

tachés dans le cours de notre travail, nous ne doutons pas qu'elle n'opére le même effet ſur la plûpart de ceux qui la liront de ſuite, & ſans ſe permettre aucune des omiſſions néceſſaires dans un Ouvrage périodique.

ARTICLE LXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres, depuis ſon origine juſqu'à préſent, avec les piéces originales, 4°. A Berlin chez Haude & Spener, M. DCC. L.

ON a d'abord, dans ce volume, l'hiſtoire de l'Académie de Berlin : ce qui comprend la relation fidèle de ſon établiſſement & de ſes progrès ; les éloges de ceux qui en ont été membres ; les diſcours qui y ont été faits dans quelques circonſ-

tances d'éclat. On voit enſuite les piéces originales, qui ſe rapportent au gouvernement de cette Compagnie Littéraire, avec les liſtes des Académiciens ; dont la dernière a pour date 1750. Il eſt agréable de parcourir tous ces divers monuments ; & nous y avons diſtingué avec raiſon quelques diſcours, même d'une époque aſſez ancienne, qui méritent l'attention des Lecteurs ; celui de M. Jablonsky en 1711. eſt du nombre. L'hiſtoire générale des Sciences & des Arts y eſt préſentée ſous un coup d'œil avantageux, & l'on y a répandu, ſur l'utilité des Académies, quelques obſervations philoſophiques qui plaiſent par un certain air de nouveauté. Il y eſt dit, par exemple, que ces ſociétés de Gens des Lettres ſervent à mettre une ſorte de juſteſſe dans les jugements que les hommes peuvent porter d'eux-mêmes. Les

uns s'eſtiment trop tandis que d'autres ne ſentent pas aſſez ce qu'ils valent. *Il faut*, dit l'Auteur, *faire revenir les uns & les autres de leur erreur, & l'on ne peut mieux s'y prendre qu'en les aſſociant enſemble pour les amener peu à peu à ſe former de juſtes idées d'eux-mêmes.*

Cela formeroit donc une ſorte de raiſon réciproque, comparable peut-être à ce qui arrive dans les mouvements des corps, lorſque les maſſes & les viteſſes ſe compenſent mutuellement ; mais il y a bien lieu de douter que les eſprits ſe gouvernent de même. Ceux qui s'eſtiment trop ſeroient-ils portés à tempérer leur préſomption en traitant avec des hommes puſillanimes ; & ces derniers prendroient-ils quelque dégré de confiance vis-à-vis de ces caractères dominants qui ſe croyent placés dans le monde pour décider de tout ? Il faudroit

plutôt dire que dans les Académies nombreuſes, la préſomption ſe corrige par les lumières ſupérieures qu'on y rencontre, & que la timidité ſe diſſipe par les exemples, les ſuccès, la réputation de tout le corps.

Il y auroit beaucoup de choſes à recueillir des piéces qui forment la partie hiſtorique de ce volume, & nous pourrions inſiſter particuliérement ſur trois éloges qui ne ſe trouvent point dans les tomes précédents. Ce ſont ceux de MM. des Vignoles, Lamprecht & Griſchow. Le premier eſt le plus conſidérable, & il devoit l'être, M. des Vignoles ayant joint à un ſçavoir très-étendu le mérite rare d'une vie de 95 ans. » Il s'eſt vû le Doyen » des Sçavans de l'Europe, & il » a eu l'avantage de conſerver » les forces de ſon corps & de » ſon eſprit juſqu'à la vieilleſſe » la plus avancée. La ſituation

» tranquille dans laquelle il vi-
» voit, & la parfaite égalité de
» ſon humeur, ont ſans doute
» beaucoup contribué à prolon-
» ger ſa carrière ; vivant agréa-
» blement en ſociété avec quel-
» ques perſonnes de mérite, qui
» rendoient juſtice au ſien, &
» qui honoroient ſa vénérable
» vieilleſſe, il voyoit coûler
» ſes jours de la manière la plus
» douce. Adminiſtrant avec une
» ſage œconomie de médiocres
» revenus, & trouvant d'amples
» reſſources dans ſa frugalité,
» il a toujours poſſédé le pré-
» cieux tréſor du contentement
» de l'eſprit. » Il nous ſemble
que parmi les éloges faits pour
les Membres de cette Académie,
il s'en trouve de plus remplis,
de mieux écrits, & de plus at-
tachants que celui-ci. La matiè-
re étoit pourtant favorable. Un
Académicien qui vit près d'un

siécle, a toujours vû, toujours fait, toujours écrit beaucoup de choses qui enrichissent l'Histoire Littéraire. On est bien-aise de sçavoir ce qui a pu occuper un tel Philosophe durant tant d'années ; on veut connoître en détail ses liaisons, ses rapports, ses entreprises, ses succès, ses défauts même ou ses imperfections. C'est une sorte de Phénomène qui attire tous les regards, parce qu'on n'est pas communément exposé à le voir deux fois.

Mais nous devons présentement tous nos soins aux Mémoires contenus dans ce Volume. Il y a toujours, comme on sçait, quatre classes ; *Philosophie Expérimentale*, *Mathématiques*, *Philosophie Spéculative*, *Belles-Lettres*. Parcourons ici ce qui nous intéressera davantage.

Classe de Philosophie Expérimentale.

Essai sur la formation des corps en général par M. Eller. Tout le monde sçait que les Philosophes anciens & modernes ont raisonné souvent & longtems sur les principes des corps ; c'est-à-dire sur les éléments qui constituent toutes les productions du régne animal, végétal, minéral. Démocrite imagina les Atomes, Zénon les points indivisibles, Parménide le feu & la terre, Aristote la terre, le feu, l'air & l'eau, Thalès l'eau seule &c. Il seroit long de suivre toutes ces diverses opinions & de les apprécier. Ce qu'on peut dire de plus intéressant sur la question présente, c'est 1°. que les Anciens s'égarèrent étrangement lorsqu'ils crurent ces principes quels qu'ils soient, indépendants d'une première cause

ſouverainement ſage, puiſſante & intelligente : tous ne donnerent pas dans cet écueil, mais en général la Philoſophie ancienne éprouve de grands reproches à cet égard ; & aujourd'hui l'enfant qui bégaye encore, & qui a pû retenir les premiers éléments de la Religion révélée, en ſçait plus lui ſeul, ſur la formation des Etres, que tout le Lycée, tout le Portique, toute l'Académie. Ceci eſt certain & fait le bonheur de l'état préſent du monde.

La ſeconde choſe qu'il nous convient d'obſerver, c'eſt que le Souverain Etre une fois connu & révéré, comme auteur de tout ce qui exiſte, il eſt fort permis de faire des conjectures ſur les principes des corps. Ariſtote, *dit ingénieuſement le Chancelier Bacon*, * trembloit pour

* *Parmenid. Teleſii, Democriti Philoſ.*

ſa Philoſophie, comme les Sultans tremblent pour leur trône juſqu'à ce qu'ils ayent fait périr ceux qui peuvent le leur diſputer : Comparaiſon qui ſignifie que ce Philoſophe ne pouvoit ſouffrir ni contradicteur ni rival ; & c'eſt une injuſtice ou une foibleſſe. Ç'en ſeroit une de même ſi nos Modernes s'attribuoient des Priviléges excluſifs, l'un pour ſes Monades, l'autre, pour ſes trois Eléments, M. Eller, dont le mémoire nous occupe, pour ſon principe unique qui eſt *l'Eau* : car voici tout le fond de cet Ouvrage.

L'Académicien, déja inſtruit des expériences citées par quantité d'Auteurs, a fait de nouvelles obſervations, & elles lui ont appris qu'une eau très-purifiée, très-dégagée de toutes les parties hétérogènes, peut ſuffire à la végétation ; qu'elle fournit la Terre qui eſt comme la baſe de

la ſolidité des plantes ; qu'elle répand même dans elles cette partie inflammable, huileuſe ou réſineuſe qu'on y rencontre. Le détail, la Méchanique, les conſéquences de ces obſervations, rempliſſent le Mémoire, & l'Auteur inſinue, vers la fin, qu'on peut reconnoître facilement la fécondité du même principe dans les Animaux & les Minéraux.

On peut former une difficulté ſur cet Eſſai qui d'ailleurs a bien ſon mérite. Si l'eau eſt le principe de la formation des corps, ne reſtera-t'il pas à ſçavoir quel eſt le principe de l'eau même ; car il ſemble qu'en cette matière il faut remonter juſqu'à la conſtitution du premier Elément. Mais la réponſe eſt peut être contenue dans quelques réfléxions de l'Académicien ſur la nature de l'eau. Selon lui, les parties qui la compoſent ſont parfaite-

ment homogènes, elles sont très-petites & très-simples; qualités toutes propres à remplir l'idée que nous avons d'un premier Élément, & à satisfaire aux diverses fonctions qui le concernent.

Du moins, & c'est la remarque que nous faisons ici en finissant, du moins les propriétés & la construction intrinsèque qu'on attribue à l'eau ne sont pas plus révoltantes que celles des Monades; elles ne font pas naître plus de difficultés, elles n'élèvent pas plus de nuages dans les esprits: c'est trop peu dire assurément. L'excès d'embarras & d'obscurité se trouve du côté de ces prétendus êtres simples qui formeroient des corps étendus, quoique composés eux-mêmes de parties non-étenduës. Ecoutons un moment M. Eller sur les incertitudes que causent les Monades. Ceci est un des

beaux endroits du Mémoire.
» Les propriétés, *dit-il*, & les
» attributs de ces Etres ſimples
» occupent les eſprits de la plû-
» part de nos Philoſophes mo-
» dernes. On n'eſt pas tout-à-fait
» d'accord ſi ces Etres, qui aſpi-
» rent à devenir matière, peuvent
» occuper un eſpace ou non ; ſi
» ces êtres ſimples ou ces Mo-
» nades enfin ſont doués d'un
» mouvement ; s'ils poſſédent
» une force intrinſèque ou ré-
» préſentative ; s'ils ont quelque
» reſſemblance entre eux, ou s'ils
» ſont diſſemblables à l'infini ; ſi
» cette diverſité des Etres ſimples
» à l'infini prouve aſſez leur exiſ-
» tence ſéparée l'un de l'autre ;
» ſi l'aſſemblage des êtres non
» étendus ſéparément exiſtants,
» peut cauſer un corps étendu ;
» ſi chaque être ſimple ou mo-
» nade contient une ſuite ou
» continuité de changements,
» qui différe de la ſuite de

» changements de tout autre
» être ? &c.

Recherches sur la nature & les propriétés du fiel de verre. Par M. Pott. On appelle *fiel de verre* le mélange de terre & de sel qui coule comme une écume sur la surface du verre en fusion. Pendant le flux, on enlève ce mélange avec cueillère de fer, on le jette dans l'eau, & par la coagulation on en fait des pains blancs ou cendrés. Ce fiel de verre est de différente espèce, selon le plus ou le moins de pureté dans les sels dont on se sert dans la fabrique du verre ; selon les proportions diverses de ces sels ; selon l'espace de tems plus ou moins long, au bout duquel on retire ce fiel du creuset de la verrerie &c. Notre Auteur explique tout ceci, & il convient que longtems avant lui on a raisonné sur cette matière dans les Écoles, qu'on en

a traité dans les Livres, qu'on l'a appliquée à pluſieurs uſages chymiques ; mais nul examen dans les formes, nulles expériences ſuivies, nulle doctrine complette en ce genre ; le Mémoire de M. Pott aura donc l'avantage d'ouvrir des routes nouvelles.

Il y a des Auteurs qui rangent le fiel de verre parmi les eſpèces de ſel commun, & d'autres parmi les ſels Alkalis, mais l'Académicien croit plutôt que c'eſt une eſpèce de ſel de Glauber. *S'il ne ſe forme pas*, ajoute-t-il, *en criſtaux auſſi grands que ceux de ce ſel admirable, cela ne fait pas une difficulté ; car ſa diſpoſition à prendre cette figure eſt détruite par le feu véhément de la vitrification qui lui fait violer la règle de l'immutabilité de la figure commune aux ſels.... Il eſt néanmoins poſſible que certaines eſpèces de fiel de verre, ſurtout d'Eſpa-*

gne, montrent aussi quelquefois une portion de sel merveilleux (de Glauber) *dans de grands crystaux &c.*

Les principaux usages du fiel de verre occupent aussi M. Pott. Ce fiel sert aux Orfévres pour fondre la limaille d'or & d'argent ; à ceux qui travaillent dans les mines, pour accélérer la fonte des minières ; aux ouvriers qui fabriquent les vases de terre, pour le vernissement de leurs ouvrages ; il augmente la malléabilité des métaux ; il empêche, quand on l'a mis en solution, les insectes de toucher aux herbes & aux fleurs des jardins ; il est employé avec succès dans la médecine, comme étant laxatif, apéritif & servant à la digestion &c. Tout ce mémoire est clair & instructif ; nous ne doutons pas qu'il ne fasse plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle.

Juin 1751.

Sur les moyens propres à découvrir la construction des viscères. Par M. Lieberkühn. On sçait que le plus sûr moyen de connoître cette construction est d'injecter les viscères; on sçait aussi que le célèbre Ruysch a poussé fort loin les tentatives en ce genre; mais notre Auteur découvre ici les inconvéniens de sa méthode. *Il faut*, dit-il, *s'y prendre plus doucement avec des ouvrages de la Nature aussi délicatement travaillés, & se servir d'une matière plus dure & cohérente pour injecter ces vaisseaux, lorsqu'on veut avoir le plaisir d'en découvrir les merveilles.* Après quoi l'Académicien donne le Méchanisme de ses opérations. Il injecte avec de la cire blanche bien purifiée, à laquelle on a joint un cinquième de Colophonie & un dixième de Thérébentine de Venise, & autant de vermillon qu'il en

faut pour colorer la cire refroidie. Telle eſt la matière; l'Auteur la met en œuvre avec une dextérité & des précautions qu'énonce le Mémoire & qu'il faudra conſulter.

Obſervations ſur la véritable Oſtéocole de la Marche de Brandebourg. L'Oſtéocolle eſt un foſſile peu connu, du moins peu expliqué juſqu'ici. Notre Académicien parlant des Auteurs qui en ont dit quelque choſe, ne fait guères attention qu'à *Ferrantes Imperatus* ou *Imperato*, Naturaliſte Italien, chez qui l'on trouve une Notice aſſez raiſonnable de l'Oſtéocole. M. Gléditſch qualifie cela de Deſcription, terme qui ne doit pas induire en erreur; car en feuilletant bien cet Auteur du dernier ſiècle, nous n'y avons trouvé que la gravure qui repréſente le foſſile avec deux ou trois lignes en titre, c'eſt tout

ce que *Imperato* en a écrit, mais il est vrai que ce peu de paroles répand des lumières dans l'esprit du Lecteur. On y apprend que l'Ostéocolle est *une racine changée en pierre molle comme du ciment & d'une substance sablonneuse;* & Imperato ajoute que les Médecins *Allemands s'en servent pour remédier aux fractures des os:* particularité que supprime M. Gléditsch. Le Mémoire de cet Académicien est un des plus curieux de ce volume, & nous disons la même chose du Mémoire suivant qui comprend les Expériences chymiques faites par M. Margraff sur l'Ostéocolle. Nous abrégeons les détails, parce qu'il faut finir ce premier Extrait.

La Classe de Philosophie Expérimentale nous présente toutefois encore un Mémoire de M. Gléditsch qui l'intitule, *Conjecture*

jecture sur l'usage des corps diaphanes de Michelius dans les champignons à lames. » Il y a, *dit* » *Michelius*, dans quelques ef- » pèces de champignons, & » surtout dans ceux qui naissent » du fumier des Chevaux, des » Bœufs & de semblables Ani- » maux, une chose qui nous a » paru bien digne d'être obser- » vée, c'est que la surface de » leurs lames est non seulement » garnie de semences, mais » qu'on y découvre aussi cer- » tains corps diaphanes, dont, » dans quelques espéces, la fi- » gure est conique, & dans d'au- » tres pyramidale. Ces corps, par » un sage arrangement de la » nature, empêchent qu'une des » lames ne touche l'autre, afin » que les semences qui sont en- » tre ces lames ne viennent point » à se gâter ou à tomber, avant » qu'il en soit tems, & ces corps » eux mêmes tombent, quand la

» ſemence eſt mure, ou qu'elle
» s'eſt détachée. »

M. Gléditſch explique tout ce morceau de Michelius. Il étend l'Obſervation à d'autres champignons que ceux dont parle ce ſçavant Botaniſte ; il aſſure qu'avec le Microſcope, on découvre, dans tous ces champignons, les corps diaphanes qui forment ici la queſtion ; il nous apprend que ces corps ſont des *éminences papillaires* de diverſes grandeurs, dont les plus petites ſont mêlées, en très-copieuſe quantité, aux plus grandes ſur toute la ſurface de la lame ; il décrit parfaitement toute la figure de ces corps ; il en marque les eſpèces ; il découvre dans eux plus d'uſages que n'en a trouvé Michelius &c.

Qu'on liſe tout ceci on en ſera content ; & nous ne regretterons point les attentions que nous venons déja de donner à ce 4^e. Vol.

des Mémoires de Berlin ; nous le reprendrons bientôt à la Claſſe de Mathématiques.

ARTICLE LXXVII.

LETTRES CRITIQUES SUR divers Ecrits de nos jours contraires à la Religion & aux Mœurs 2. vol. in-12. A Londres, & ſe trouvent à Paris chez Bauche fils, Quai des Auguſtins. Suite de l'Article LXV. au II. Vol. de Mai.

RIen de plus ſenſé, rien de plus digne des ſentimens d'un homme d'honneur que ce qu'on lit dans la 7e. Lettre ſur l'inſenſibilité, ſur la froideur inſultante avec laquelle certains Auteurs voyent flétrir & proſcrire leurs Ouvrages. Toute la Société s'élève contre leurs attentats, & en pourſuit la vengeance ; eux ſeuls ſont tranquilles,

ils méprisent, ils bravent tous les efforts des Loix. A la faveur d'un ménagement dont ils abusent, ils affrontent sans pâlir les dangers présens qui menacent leurs jours, & consentent de sang froid à ne paroître aux yeux de la postérité que couverts d'infamie, & chargés de l'exécration des hommes vertueux.

» Vous avez des amis, *dit* » *l'Auteur de la Lettre, en s'a-* » *dressant à un de ces vils Artisans* » *du crime;* on vous ménagera, » mais ce sera toujours comme » un coupable. Qu'une pareille » grace est humiliante ! la puni- » tion me sembleroit plus sup- » portable.... La grace par- » donne le crime sans y satis- » faire.

» Vous vous glorifiez du débit » qu'a votre Ouvrage; n'en de- » vriez-vous pas rougir au con- » traire ? De qui est-il goûté ? » D'un tas de Gens sans mœurs

» qui se dédommagent avec ces » sortes de livres, des mortifica» tions qu'ils éprouvent sans cesse » de la part des esprits soli» des.... Encore les applaudis» semens de cette foule de dé» bauchés, tout deshonorants » qu'ils sont, durent très-peu, » tandis que les milliers d'exem» plaires qu'ils ont répandus dans » la Société y resteront pour » éterniser la honte de l'Au» teur.

Les Faiseurs de Romans n'échappent pas aux réfléxions de l'Auteur, & la huitième Lettre les regarde. Les Romans n'annoncent pour l'ordinaire que des leçons & des modèles de vertu ; mais combien la deshonorent sous prétexte de la faire connoître ! Qui le croiroit ? La vertu ne paroît presque toujours dans ces sortes d'ouvrages que sous les traits, & avec tout l'appareil du vice. On ne par-

vient à la diſtinguer, qu'après s'être vû tromper plus d'une fois par les illuſions de la volupté. Pour devenir vertueux il faut avoir été déréglé ; & le mépris des devoirs apprend à les connoître. Les Paſſions y triomphent à chaque inſtant de la Raiſon, parceque celle-ci ne paroît que foible, & avec des reſſources extrêmement bornées ; tandis que celles-là ne ſe montrent qu'avec des forces, auſquelles on ſe perſuade aiſément qu'il eſt plus utile de céder que de réſiſter. Les agréments de l'eſprit & du ſtyle devroient-ils être employés à autoriſer, & à répandre la corruption ? Rien ne peut juſtifier les Auteurs de Romans licentieux.

» Ou en publiant leurs Ou» vrages, les Auteurs qui ont » travaillé dans ce nouveau gen» re, en ont ſenti les ſuites fu» neſtes pour les mœurs, ou ils

» les ont regardés comme des
» livres innocens .... Si les con-
» noiſſant dangereux, rien n'a
» pû les empêcher de les répan-
» dre dans le Public, c'eſt de ces
» trois choſes l'une : ou qu'ils
» ſont ſans mœurs, ce dont ils
» auront, je crois, de la peine à
» convenir ; ou qu'ayant des
» mœurs, ils n'ont pas cru qu'el-
» les méritaſſent d'être reſpec-
» tées, ce qui ne viendra jamais
» en penſée à perſonne ; ou
» que les reſpectant, la vanité
» d'être Auteurs les a entrainés
» dans l'oubli qu'ils en affectent,
» ce qui eſt le comble de la dé-
» raiſon. Ainſi voilà où ils en ſont
» réduits, à choiſir entre les Epi-
» thétes de mauvais Citoyens, ou
» d'inſenſés. «

La neuvième Lettre attaque & détruit les principes d'un Ecrivain qui a prétendu que les vices produiſoient la gloire & l'abondance des grandes Socié-

tés. Notrre Auteur profite en homme d'esprit de tous les avantages que lui donne sur son adversaire la fausseté d'une pareille opinion. Les raisonnemens solides concourent ici avec les événemens de l'Histoire pour démontrer que l'époque de la décadence des plus florissants Etats doit se rapporter aux tems où ces Etats se relachèrent de ces vertus rigides qui furent le principe de leur grandeur. Le luxe commença le mal, les désordres fruits naturels du luxe le consommérent. Les besoins des hommes firent naître les Arts, mais bientôt les Arts multiplièrent nos besoins. Aujourd'hui l'on ne peut satisfaire à ces besoins, la plûpart chimériques, qu'aux dépens du bon ordre & de l'austérité des mœurs.

L'esprit s'obscurcit insensiblement, & perd de sa droiture naturelle, quand on ne présente à ses réfléxions que des maxi-

mes erronées ; le cœur s'amollit au milieu des plaisirs dont on lui fait une occupation sérieuse. Un Etat où ne régne plus ni la raison, ni le courage, doit-il enfin s'attendre à autre chose qu'à des malheurs ?

Sera-t'il toujours vrai que les spectacles, les cercles, les délices de la table ne prennent rien sur la valeur naturelle des François ? » Deux fortes passions ne peuvent subsister » long-tems dans un égal empire. La douce habitude qu'on » se fait de suivre l'une, éteint » l'autre peu à peu. »

Envain pour justifier le luxe, exagère-t'on le nombre des ouvriers dont il exerce les talents, & assure la subsistence. Il est des travaux plus dignes de l'homme que ceux que les modes ont imaginés ; ces travaux sont aussi capables de fournir aux besoins de l'Artisan, sont plus hono-

rables à la Patrie, & plus utiles aux Citoyens. Que l'inventeur d'une nouvelle mode est un petit homme en comparaison du plus vil manœuvre qui contribue à la facilité des voyages, en plaçant seulement une pierre dans une Route publique !

L'Auteur auroit pu mépriser les comparaisons ridicules, & les fades plaisanteries qu'il se donne la peine de relever dans sa dixième Lettre. L'impiété battue autant de fois qu'elle a osé attaquer, aujourd'hui épuisée de ressources, en est réduite à employer la raillerie la plus grossière pour avilir ce que la Religion a de plus respectable. Une cause est bien désespérée, quand elle n'a de succès à attendre que des travers de l'esprit & de la corruption du cœur. La raison seule a droit de persuader, & jusqu'à-présent des traits de raillerie lancés contre les adver-

faires, n'ont pas été mis au nombre des preuves convaincantes en faveur du parti que l'on soutient. Le fond même du Christianisme a été attaqué ; faut-il s'étonner que l'on n'épargne pas ses cérémonies ? Elles ne cesseront jamais d'être respectables, que pour ceux qui auront intérêt de les décréditer ; & cet intérêt, de quelque espèce qu'on le conçoive, ne sçauroit être que honteux. Cette dixième Lettre est pleine de réfléxions qui assurent de plus en plus aux pratiques extérieures du Christianisme, l'estime & le respect qui leur seront toujours dûs.

Quelques morceaux de la onzième Lettre mettront au fait des matières dont elle traite. Après avoir détruit les plus fortes raisons que l'on allégue pour ôter au Suicide ce qu'il a de criminel, & pour rendre injustes les peines décernées contre ceux qui

en ſont coupables, l'Auteur dit :
» quand il ne pourroit y avoir
» que les méchans qui s'ennuyaſ-
» ſent de leur exiſtence, leur
» donner la liberté de ſe tuer,
» c'eſt les arracher à leurs re-
» mords, & les ſoutenir dans le
» crime par l'impunité, puiſqu'ils
» regardent la mort comme une
» grace.

» Ce n'eſt donc point parce
» que l'homme ſe donne ici-bas
» pour un perſonnage de con-
» ſéquence, ni par des idées
» d'orgueil & de préſomption,
» que le Suicide nous paroit un
» crime ; ſa deſtruction volontai-
» re & prématurée eſt un mal-
» heur réel pour la Société. Pour
» ſoutenir le contraire, il ne faut
» pas regarder la vie comme un
» bien qu'on eſt libre de refuſer
» ou d'accepter. Ce point de vue
» eſt faux. La vie eſt un bien
» qui nous appartient moins qu'à
» nos Concitoyens, & il n'eſt
» pas permis de le leur enlever,

» même pour les délivrer d'un
» méchant, puiſque c'eſt les
» abandonner aux fureurs de
» vingt autres, que le châtiment
» public des crimes de celui-ci au-
» roit pû faire rentrer dans le de-
» voir.

C'eſt ainſi qu'il s'exprime ſur la multiplicité des Religions qu'un Auteur regarde comme avantageuſe pour un Etat :

» Comparons.... cet Etat à
» une famille nombreuſe : que
» tous les membres de ce petit
» corps ayent des uſages, &
» des intérêts différens, il n'eſt
» pas poſſible qu'ils ſoient unis
» entr'eux : chacun opinera con-
» formément à ſes vues particu-
» lières. L'un voudra ſe diver-
» tir, l'autre travailler, celui-ci
» aller aux champs, celui-là à
» la ville, cet autre ſera d'avis
» qu'on reſte à la maiſon. Quelle
» ſera l'autorité du Chef ſur
» une famille partagée en tant

» de ſentimens ?.... Tels ſeroient
» les ſujets des différentes Reli-
» gions à l'égard du Prince.
» Quelle contrariété ! l'un con-
» damnera, comme infâme, telle
» partie du commerce que l'au-
» tre fera par préférence &
» ſans enfraindre ſa loi. Celui-
» ci conſacrera aux devoirs de ſa
» Religion les jours que cet au-
» tre donnera aux plaiſirs. L'un
» ſera au Temple, & l'autre à
» la taverne. Aujourd'hui un au-
» tre laiſſera brûler tranquilement
» la maiſon de ſon voiſin pour ob-
» ſerver ſa loi. «

Sur l'indiſſolubilité du Mariage.

» Si l'on a ſubſtitué l'intérêt
» au ſentiment, le mariage a-
» t'il changé de nature, en
» changeant de motifs ? Eſt-ce
» contre l'indiſſolubilité qu'il
» faut déclamer, ou contre les
» abus ?

» D'ailleurs, ſi l'on compte

» en ſe mariant ſur la liberté
» de ſe ſéparer à ſon gré, on
» apportera moins de précau-
» tions à former ce lien & à ſe
» connoître. Le plaiſir ſeul dic-
» tera un engagement qu'on
» pourra rompre au premier
» dégoût. . . . . La honte de la
» perſonne répudiée ſera un le-
» vain éternel de reſſentimens,
» & de haine contre la famil-
» le préférée, & contre celle
» qui aura fait l'affront. La mê-
» me femme pourra paſſer ſuc-
» ceſſivement dans deux ou trois
» familles qu'elle acharnera l'u-
» ne contre l'autre; ſembla-
» ble à ces bêtes venimeuſes,
» qui, même après leur fuite,
» cauſent encore la mort par
» le poiſon qu'elles ont ré-
» pandu dans l'air. Les enfans
» qu'elle aura laiſſés dans cha-
» cune de ces familles s'égor-
» geront l'un l'autre pour ven-
» ger ſon outrage, ou l'augmen-

» teront en oubliant qu'ils lui
» doivent le jour ; & si elle ne
» l'oublie pas elle-même, quel
» pourra être le fruit de ses ten-
» dresses ? Veillera-t'elle à leur
» éducation ? Qui le fera donc ?
» Leur pere qui gouverné par
» une marâtre, sera forcé pour
» lui plaire de les regarder com-
» me des Etrangers chez lui ?
» Cependant une mort prématu-
» rée leur enléve cet appui, tout
» foible qu'il est ; quel sera leur
» ressource ? Iront-ils, dans la
» famille de leur mère, succer
» avec les alimens la haine
» pour celle de leur père, ou
» au contraire ? Je ne vois pour
» eux, de quelque côté que je
» me tourne, qu'une vie mal-
» heureuse & des parricides à
» commettre. «

L'Auteur finit sa Lettre par assigner les véritables causes de la dépopulation qu'on apperçoit dans la plûpart des États de l'Europe.

» Falloit il tant se tourmen-

» ter pour trouver la caufe de
» la dépopulation des Empires ?
» la pareffe, le libertinage, & ce
» nouveau Monde peuplé des
» habitans de l'ancien, ne font-
» ils pas plus que fuffifants
» pour occafionner ce mal-
» heur ?

» On attribue encore cette
» dépopulation au Célibat des
» Prêtres ; mais je ne crois pas
» cette raifon plus jufte que la
» précédente (l'indiffolubilité
» du mariage.) Les deux tiers des
» productions de la Nature ne
» peuvent venir en maturité. Les
» fleurs plus nombreufes que les
» feuilles du Printems fe termi-
» nent à un très-petit nombre
» de fruits pendant l'Automne.
» Il périt avant, ou après la
» germination, plus de la moitié
» des graines qu'on a femées....
» La conduite de la Nature eft la
» même dans tous les dégrés dif-
» férens qui forment la chaîne

» immense des êtres. Elle arra-
» che & retranche de sa pepiniè-
» re tous les plans superflus dans
» chaque espèce, sans épargner
» le genre humain. Il naît un
» si grand nombre d'hommes,
» qu'ils périroient de disette,
» s'ils vivoient tous seulement
» jusqu'à trente ans. La guerre,
» la famine, la peste, les infir-
» mités de l'enfance... sont au-
» tant de moyens nécessaires qui
» concourent à la décharge de
» ce fardeau. «

La douzième Lettre qui est la dernière du premier Volume contient des Réponses à quelques réfléxions critiques de sept ou huit pensées de Pascal. Ces Réponses ont de la solidité & doivent être luës dans le corps même de l'Ouvrage. Elles ne sçauroient être bien rendues dans un Extrait, parcequ'en retrancher quelque chose, ce seroit en diminuer la force.

ARTICLE LXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

CAtalogue des Tableaux & Sculptures, tant en bronze qu'en marbre du Cabinet de feu M. le Président de Tugny & de celui de M. Crozat; dont la Vente se fera vers le milieu du mois de Juin 1751 en l'Hôtel où est décédé M. le Président de Tugny, Place de Louis le Grand, 8°. pag. 60. Chez Louis-François De La Tour rue S. Jacques. &c.

Ce Catalogue, dressé avec intelligence & avec goût, indique les richessesque deux Con-

noiſſeurs opulents ont raſſemblées. On y voit des Tableaux de toutes les Ecoles & des plus grands Maîtres; tels que Raphaël, Jules Romain, le Titien, Paul Veronèſe, le Baroche, le Tintoret, Rubens, Rembrandt, Vauvermans, Teniers, Pouſſin, Lebrun, Mignard, le Lorrain, Lafoſſe &c. On a ici 41 Tableaux du Cabinet de M. de Tugny & 244 du Cabinet de M. Crozat; on marque toutes les grandeurs, on diſtingue ce qui eſt copie d'avec ce qui eſt original, & l'on avertit que pour ſatisfaire les Connoiſſeurs, quelques ſemaines avant la Vente, les Appartements de l'Hôtel où eſt décédé M. de Tugny ſeront ouverts au Public.

Hiſtoire des Huns & des Peuples qui en ſont ſortis; où l'on voit l'origine des Turks, des Hon-

grois, des Mogols & des Tatars &c. Leurs Migrations, leurs Conquêtes & leurs Etabliſſements dans l'Aſie, l'Europe & l'Afrique, avant & depuis J. C. juſqu'à préſent. Par M. de Guignes, Interprète du Roi pour les Langues Orientales. 4°. pag. 20. Chez Debure l'aîné Quai des Auguſtins.

Les Huns ſont le même Peuple que les Turks. Un Auteur moderne dit que les Turks ne méritent guères plus qu'on recherche leur origine & leur Hiſtoire, *que les loups & les tigres de leur Pays*. M. de Guignes, Auteur de cette annonce de l'Hiſtoire des Huns, penſe bien différemment. » Les hommes, » *dit-il*, ſont partout les mêmes, » & ſouvent avec cette groſſiè- » reté qui les rend mépriſables » à des yeux prévenus, ils ont » moins de vices, plus de fran- » chiſe, plus de droiture, plus

» de bonne foi, & peut-être en
» général plus de vertus solides.
» Cette réfléxion que présente
» à tout instant la lecture de l'His-
» toire, est bien capable d'hu-
» milier notre amour-propre &
» de nous faire rabattre de l'o-
» pinion avantageuse que la va-
» nité nous porte à concevoir
» si aisément de nous-mêmes.
» Nous n'imitons pas en tout les
» Grecs ni les Romains, nous
» admirons leurs belles actions,
» nous blâmons leurs défauts.
» C'est avec la même équité
» que nous devons traiter les
» autres Nations.

Ceci prévient d'abord en faveur du style qui régne dans l'Ouvrage de M. de Guignes; mais le fond des choses le rendra encore infiniment plus précieux. Les Huns originaires d'un pays situé au Nord de la Chine, ont subjugué la grande Tartarie, ont contribué à la destruc-

tion de l'Empire Romain, ont ravagé la France, l'Italie, la Germanie, tous les Pays du Nord de l'Europe, ont ruiné l'Empire des Khalifs, poſſédé la Terre Sainte &c. La connoiſſance de tout ce qui les concerne doit donc nous intéreſſer, & l'on ne peut que ſçavoir gré à M. de Guignes des ſoins qu'il ſe donne pour nous tracer ce grand morceau d'Hiſtoire.

Il a de grands avantages dans l'exécution de ſon projet. Appliqué preſque dès l'enfance à l'étude des Langues Orientales, élevé en quelque ſorte dans la Bibliothèque du Roi, il connoît toutes les richeſſes de ce tréſor, & il eſt en état de les mettre en œuvre. Les Huns ſont ſortis du Nord de la Chine; il découvre leur époque & leur premier état, dans les hiſtoires Chinoiſes; les Huns ſe ſont écartés enſuite vers les Pays Oc-

cidentaux ; il trouve leurs migrations dans les Historiens Arabes. Les Huns ont ravagé l'Europe ; il a recours pour le détail de ces expéditions à l'Histoire du bas Empire. Les Huns ont fait de fréquentes incursions sur les terres de l'Empire Grec; il suit ces événemens dans les Livres Arabes joints à l'Histoire Byzantine. Enfin les Huns, sous le nom de Turks, ont eu des démêlés avec les François durant les Croisades ; il en prend occasion d'examiner avec soin nos anciens Historiens, tels que Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry &c. de parler des conquêtes de Godefroi de Bouillon, du Comte de Toulouse, de Boëmond, de Tancrede &c. de rappeller les ambassades envoyées par S. Louis en Tartarie, & les liaisons des Khans-Mogols avec les François.

Ce grand Ouvrage sera partagé

tagé en cinq parties. La première, contenant 4 livres & un espace de 7. siècles, à commencer 200 ans avant J. C. présentera l'Histoire des Huns dans la Tartarie, la Chine & l'Europe.

La seconde partagée en 5 livres & poussée jusqu'au X. siècle depuis J. C. considérera les Huns sous le nom de Turks dans la Tartarie, la Chine & l'Europe.

La troisième comprenant 8 livres & occupée de quelques événements considérables des siècles IX. X. XI. & XII. fera voir les Turks dans l'Empire des Khalifs.

La quatrième en IX. livres traitera des Turks Mogols & de leurs exploits durant les siècles XIII. XIV. & XV.

La cinquième & dernière partie en 5 livres aura pour objet les Turks du Captchac, les Tur-

komans & autres durant les mêmes siècles.

L'Auteur prie les Sçavans *de lui faire part de leurs lumières, de lui procurer de nouveaux secours, & de l'instruire des changemens ou des augmentations qu'ils jugeront nécessaires.* Nous croyons que les Sçavans à leur tour desirent extrêmement de voir paroître ce Livre si capable d'accréditer l'érudition, & d'affoiblir les impressions désavantageuses que tant de littératures frivoles donnent si souvent de notre siécle.

Nous avons souvent rendu témoignage à l'industrie, au zèle & aux connoissances du Sieur Baradelle Ingénieur du Roi pour les Mathématiques ; il nous donne encore occasion de recommander au public le fruit de ses travaux. On voit chez lui des Globes tant célestes que ter-

restres de plusieurs grandeurs & remarquables par l'étenduë de leurs usages. Les Globes célestes sont ornés de plusieurs constellations nouvelles ; les Pôles du Soleil y sont marqués, ainsi que son Equateur & ses Colures : nouveaux cercles qu'on distingue au moyen de lignes ponctuées sans causer aucune confusion avec les autres cercles. Les étoiles ont été posées à leur distance du pôle & à leur ascension droite avec tout le soin & la justesse possible. Les figures des constellations ont été dessinées & gravées d'un nouveau goût &c.

Les Globes terrestres sont dressés sur les nouvelles observations de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, & suivant les Mémoires que feu M. le Prince de Cantemir, Ambassadeur de Russie en France, avoit communiqués au sieur Ba-

radelle, pour ce qui concerne la grande Tartarie Moſcovite juſqu'à la mer de Kamchatka. Ces Globes ont été gravés par les meilleurs Graveurs du tems.

Les Globes de l'une & de l'autre eſpèce ſont de trois grandeurs, ſçavoir de 9, de 6 & de 4 pouces $\frac{1}{2}$ de diamètre.

Le même Artiſte diſtribuë auſſi des ſphères de Ptolomée & de Copernic des trois grandeurs ſuſdites & exécutées avec beaucoup de ſoin.

Pour rendre ſes Sphères & ſes Globes plus utiles, le ſieur Baradelle a eu l'attention de dreſſer un Livre intitulé : *Deſcription & Uſage de la Sphère Armillaire ſuivant le ſyſtème de Ptolomée & celui de Copernic; & des Globes Celeſte & Terreſtre.* Ce Livre qui eſt une brochure de 44 pages, a été formé de très-bons extraits du Dictionnaire univerſel de Mathématique &

de Physique que M. Saverien, Ingénieur de la Marine, va donner au Public. On a de suite dans cette Brochure tous les *Usages* qu'on peut souhaiter ; & il n'est personne à qui les Sphères & les Globes ne puissent devenir, par ce moyen, très-utiles, très-faciles & très-commodes. Les Extraits qu'on nous donne sur cette partie des Mathématiques & de la Physique, qui sont l'objet de M. Saverien, nous font souhaiter de plus en plus la publication de son Dictionnaire.

Principes de Religion ou *Préservatif contre l'Incrédulité, in-12. chez Prault le Jeune, Quai des Augustins &c.* On fait cas de cet Ouvrage ; & nous en parlerons avec soin.

Nouvelle Histoire Poëtique & deux Traités abrégés, l'un de la

Poësie, l'autre de l'Eloquence; composés pour l'usage de Mesdames, 3 parties 3 volumes. Chez Jacques Guerin, Desprez, Cavelier &c. » Ces trois Ouvrages » ont été pour Mesdames, » comme une préparation à des » Etudes plus profondes, où » leur goût naturel pour tout ce » qui tend à perfectionner la » raison, & une pénétration singulière, leur ont fait faire » des progrès plus réels que » vraisemblables. « Ainsi s'exprime l'Auteur, M. Hardion, très-bon Juge en matière de Littérature. Il a d'ailleurs l'avantage de dire une vérité éclatante & dont toute la Nation sent le prix. Le mérite des Augustes Personnes, pour qui cet Ouvrage a été composé, fait l'ornement de la plus belle Cour du Monde, & l'admiration du Peuple le plus connoisseur. L'Auteur qui est entré dans le plan

de cette éducation a bien des droits ſur nos éloges ; ſes ſoins, ſes ſuccès, la bonté de ſon Livre parlent extrêmement en ſa faveur : nous rendrons compte de cette eſtimable compoſition.

M. Tullii Ciceronis Orationum quæ in Univerſitate Pariſienſi vulgò explicantur, cum Notis ex Manutio, Hottomano, Grævio &c. ſelectis & novis aliquot additis. *Les Oraiſons de Cicéron avec des notes &c. 3. vol. in-12.* Chez Deſaint & Saillant, I. vol. année 1748. II. vol. an. 1749. III. vol. année 1751.

Quand la Littérature eſt menacée d'une décadence prochaine, c'eſt à proportion comme quand la Patrie eſt prête d'éprouver quelque révolution. Dans ces deux hypothèſes, dont nous reconnoiſſons d'ailleurs les grandes différences, on voit les hommes de zèle réunir leurs for-

ces, redoubler de courage, ménager des ressources, opposer des barrières : ensorte que ces tems de calamité servent extrêmement à la gloire des vrais Littérateurs d'une part, & des bons Citoyens de l'autre. Donnons pour le premier cas l'exemple du Livre qu'on nous présente.

Tout périra dans les Lettres, si le goût des Anciens se perd ; sur tout si la lecture de Cicéron est abandonnée. C'est qu'avec Cicéron on apprend à penser & à bien dire. C'est que les Ouvrages de ce grand homme élèvent le génie, réglent les idées, perfectionnent le style, font mépriser le faux merveilleux, détruisent le jargon d'une métaphysique obscure, inspirent de l'éloignement pour de puériles & fades antithèses qui ne supposent ni sçavoir ni esprit, & qui fatiguent autant le Lecteur,

qu'elles ſoulagent un Auteur incapable de produire le vrai beau. Voilà ce qu'opère la lecture aſſidue de Cicéron ; il faut s'y accoutumer de jeuneſſe, & c'eſt pour cela que notre première éducation porte toujours ſur ce fondement ; mais on ſe dégoûte bientôt, & Cicéron qui mériteroit d'être l'ami de tous les élèves de la Littérature, devient quelquefois l'objet de leur averſion.

Il faut l'avouer, c'eſt quelquefois la faute de ceux qui préſident aux premières études : leur manière de préſenter Cicéron n'eſt pas toujours attrayante : ils ne choiſiſſent pas les objets qui peuvent plaire à leurs diſciples en les inſtruiſant ; ils n'adouciſſent ni les difficultés priſes du tems & des mœurs, ni les raiſonnemens trop Philoſophiques, ni les principes ou les détails ſur leſquels l'art puiſſant

de l'Auteur a répandu des voïles. Et tout ceci nous le disons après une multitude de Commentaires, de Traductions même de l'Orateur Romain, parce qu'il n'est peut-être point encore d'Ancien où il reste plus de choses à éclaircir, à expliquer, à manier, à développer. Cicéron, considéré dans toutes ses parties, nous paroît le champ le plus fertile en richesses & en épines ; le plus propre à fixer les goûts & à les révolter ; le plus agréable, si l'on sçait le prendre comme il faut, & le plus insipide si l'on est mal guidé dans cette lecture.

Ces réfléxions nous font entrer avantageusement dans les trois volumes que nous annonçons. M. le Beau qui est l'Auteur de cette entreprise Littéraire, a eu dessein de ranimer le goût des Lettres qui languit, *senescentem in litteras amorem exa-*

cuere ; il a voulu par cette raiſon donner un texte des Oraiſons de Ciceron, qui eût l'avantage d'être correct & facile. La correction n'a pû dépendre que du choix d'une bonne édition déja connuë ; il a pris pour les Oraiſons *pro Roſcio Amerino*, *in Verrem de Signis & de Suppliciis*, celle de M. Desjardins publiée il y a environ dix ans : dans toutes les autres il a ſuivi communément celle de Gruter.

Et à l'égard de la facilité, article eſſentiel dans le plan d'une première éducation, le judicieux Profeſſeur s'eſt enrichi des Obſervations de Manuce, d'Hottoman & de Grævius, auſquelles il a joint les ſiennes ; & de tout ceci il a formé une collection de notes marginales qui répandent des jours ſans fomenter la pareſſe.

Mais on n'a pas ici toutes les

Oraiſons de Cicéron ; le choix régne auſſi dans cette partie ; on ne s'eſt attaché qu'à celles qui occupent le train des claſſes, comme étant plus faciles, plus agréables, plus relatives aux idées & aux inclinations des élèves d'Eloquence ; la liſte de ce qui eſt contenu dans chaque volume ſe voit à la tête ; il faut reconnoître qu'on a pris le meilleur & le plus beau. Que dirions-nous de plus pour marquer la ſatisfaction que cette Littérature nous donne ? Celui qui nous la procure eſt bien louable de chercher l'avancement de la jeuneſſe, par un travail d'aſſiduité & de zèle, tandis qu'il ſe diſtingue dans des Académies Littéraires par des Ouvrages de génie & d'érudition.

On voit depuis quelque tems une feuille intitulée : *Défenſe du Code Frederic attaqué par les Jour-*

nalistes de Trévoux dans leurs Mémoires du mois d'Avril 1751. Nous ferons trois ou quatre observations sur cet ouvrage.

1°. On nous reproche de n'avoir pas donné l'*Analyse* du Code Frédéric. Et nous prions les Lecteurs judicieux & attentifs de revoir notre Extrait. Il a 20. pages; il présente, même en grand, les traits principaux de la Préface ; il donne une connoissance générale de tous les Livres qui composent la première partie de ce Code ; il nomme presque toutes les matières qu'on y traite ; il met dans un point de vuë très-avantageux le plan que le Roi de Prusse a dressé pour la réformation de la Justice. Nous le demandons à quiconque n'ignore pas quelles sont les bornes d'un Journal, & combien il importe de mettre de la variété dans ces sortes d'Ouvrages : Nous étoit-il possible de suivre

tous les détails du Code Frédéric, d'entrer dans toutes les vuës qu'indique l'Auteur Anonyme de la *défense* ? Mais d'ailleurs la Préface même de ce Code nous avertissant qu'au fond ce nouveau corps de législation n'est que le droit Romain mis dans un ordre convenable, ne devoit-il pas nous suffire de faire remarquer aux Lecteurs le plan & l'œconomie de cette belle Jurisprudence ; d'avertir, comme on le voit dans notre Extrait, que son grand mérite est de lier les conséquences aux principes, & de présenter un systême de Loix, qui ne laisse ni embarras, ni obscurité, ni subterfuge &c ?

2°. On tâche de rendre odieux les *Trévousiens*, c'est le nom qu'on nous donne, sur ce qu'on lit dans nos Mémoires que le Code Frédéric *est bien plus fait pour être étudié dans les Ecoles &*

conſulté dans les Tribunaux, *que pour ſervir à l'ornement d'un Ouvrage périodique*. Aſſurément cette propoſition doit être reçuë de quiconque y fait attention. L'eſſentiel, pour un corps de Juriſprudence, eſt de fournir des principes aux Ecoles & des déciſions aux Tribunaux de la Juſtice ; ſa deſtination ne le porte pas également à orner des Journaux Littéraires. C'eſt tout ce que nous avons voulu dire dans notre Extrait. Nous n'y déclarons pas que le Code Frédéric *n'eſt pas fait pour ſervir à l'ornement d'un Ouvrage périodique* ; mais ſeulement *qu'il eſt plus fait pour être étudié dans les Ecoles & conſulté dans les Tribunaux*. Or l'Auteur de la *défenſe* prend la choſe dans le ſens abſolu ; il nous accuſe quatre fois dans une page & demie d'avoir dit que ce Code *n'eſt pas fait pour ſervir à l'or-*

nement d'un Ouvrage périodique. Il multiplie à ce ſujet les termes forts ; c'eſt une *raiſon étrange*, un *paradoxe*, une *contradiction manifeſte*, une *défaite meſſéante & incompatible avec les éloges que les Journaliſtes ont donnés au Code Frédéric.* Tout ceci, encore une fois, à cauſe de cette propoſition générale & abſoluë : *Le Code Frédéric n'eſt pas fait pour ſervir à l'ornement d'un Ouvrage périodique :* Propoſition qui n'eſt pas de nous & qui ne ſe trouve point dans nos Mémoires. On peut juger par-là des attentions qui régnent dans la feuille de l'Anonyme.

3°. On ſe récrie fort ſur ce que nous avons dit de l'article concernant la diſſolution des Mariages.

Après un détail de ſix cauſes de diſſolution, que reconnoît le Code Frédéric, nous avons demandé comment des diſpoſitions

pareilles ſe concilient avec les textes de l'Evangile & de S. Paul; & ſans preſſer cette difficulté, nous avons fait reſſouvenir que ces loix ont été dreſſées en pays Proteſtant, & que les Chefs du parti Luthérien avoient autrefois admis la plûpart des cas de diſſolution qu'on exprime dans le Code Frédéric.

Sur cela l'Auteur de la défenſe prétend que ces Loix, ſur la diſſolution des Mariages, étoient en vigueur dans la Pruſſe plus de 200 ans avant Luther; qu'originairement elles viennent des Grecs & des Moſcovites; que le Code Frédéric autoriſe en ceci *la créance des Grecs que le Concile de Trente n'a point condamnée.*

Nous ſçavons que la doctrine des Grecs ſur la diſſolution des Mariages fut propoſée au Concile de Trente; & qu'en conſidération des Vénitiens maîtres

de quelques Iſles habitées par des Grecs, on y adoucit le Canon deſtiné à établir l'entière indiſſolubilité du Mariage; mais nous n'ignorons pas non plus qu'il ne fut queſtion pour lors que de la cauſe d'Adultère ſur laquelle en effet les Grecs & même des Latins Catholiques ont diſputé, ſous prétexte de ſe conformer au texte de S. Matthieu chap. XIX. Nos Controverſiſtes, Arcudius, Bellarmin & les autres, ne s'attachent qu'à ce point, quand ils traitent la matière vis-à-vis des Grecs ou de leurs défenſeurs. C'eſt pour cela que le Code Frédéric nous ayant expoſé juſqu'à ſix cauſes qui pouvoient rompre le lien du Mariage, nous ne ſommes point remontés juſqu'aux Grecs, pour trouver l'origine de cette Juriſprudence, mais nous avons indiqué Luther, Melanchton, Bucer, comme ayant reconnu & ad-

mis plusieurs de ces mêmes causes différentes de l'Adultère. Et l'on conviendra sans doute qu'il étoit très-naturel de penser à ces Auteurs, puisque la Prusse n'est plus Catholique, & qu'elle se trouve si voisine des lieux où les Chefs du parti Luthérien ont commencé à dogmatiser. Quant à l'antiquité de ces Loix, si elle est telle qu'on le dit, il faudra en conclure que la Prusse a tenu longtems une doctrine & des usages que l'Eglise Catholique n'a jamais approuvés.

Une autre prétention de l'Anonyme Auteur de la *défense*, est que, selon nous, *il n'y auroit aucune différence entre le Code Frédéric & les Ecrits de Luther touchant le point controversé*. Sur quoi l'on oppose la modération de ce Code aux invectives, aux déclamations de Luther &c.

Mais à quelle page de notre

Extrait avons-nous établi ou même indiqué cette prétenduë conformité entre le Code Frédéric & les Ouvrages violents de Luther? Quand les Princes Proteſtans font des Loix Civiles ou Eccléſiaſtiques, leſquelles ſe trouvent relatives en quelques points à la Communion qu'ils ſuivent, prennent-ils en même tems le ſtyle des prétendus Réformateurs? Et celui qui feroit remarquer dans ces Loix la doctrine Proteſtante, feroit-il accuſé d'égaler ou même de comparer les Ordonnances, les Réglemens de ces Princes avec les ſatyres & les invectives de Luther ou de Calvin?

4°. On s'attache beaucoup dans la feuille à nous mettre en contradiction avec nous-mêmes, ſur ce que, d'une part, nous avons donné de très-grands éloges au Code Frédéric & au grand Prince qui en eſt l'Auteur; & que de

l'autre, nous nous ſommes permis l'obſervation qu'on vient de voir ſur la diſſolution des mariages. On demande à ce ſujet *comment les titres de Bienfaiteur du genre humain & de Pacificateur de tous les troubles civils & domeſtiques, comment tous ces titres illuſtres que nous avons donnés au Roi de Pruſſe, peuvent ſe concilier avec notre Critique.*

D'abord le mot de *Critique* ne convient pas ici : nous avons formé une ſimple queſtion, nous avons fait appercevoir une difficulté.

Enſuite rien de plus aiſé que de concilier nos éloges avec cette queſtion, cette difficulté, cette obſervation ; & nous ne croyons pas qu'aucun Lecteur de bonne foi ſoit obligé de faire de grands efforts pour réunir nos idées. Le Code Frédéric eſt un excellent Ouvrage, & ſon auguſte Auteur mérite tous les

éloges que nous lui donnons ; il en mérite même beaucoup davantage, & de perſonnes qui nous ſeroient ſupérieures en toutes manières.

Dans ce Corps de Loix il ſe trouve, ſur la diſſolution du mariage, des diſpoſitions que ne reconnoît point l'Egliſe Catholique, nous faiſons remarquer ſimplement cette différence ; nous réclamons en général l'autorité de l'Evangile & de S. Paul ; or nous le demandons encore à quiconque veut être raiſonnable : en quoi & comment cette obſervation faite ſur un ſeul point & en ſi peu de mots, détruit-elle tout ce que nous avons dit d'ailleurs & d'une manière ſi étenduë à l'avantage du même Code Frédéric ? Si quelqu'un donnoit d'abord de grands éloges au corps entier des XII. Tables, & qu'il fît obſerver enſuite qu'il y a de la

difficulté ſur un Article, ſeroit-il cenſé ſe contredire & rétracter tout ce qu'il auroit dit en faveur de ces Loix?

Mais ç'en eſt aſſez ſur la feuille de l'Anonyme & ſur les reproches qu'elle nous fait. Nous ne penſions pas que l'Extrait du Code Frédéric pût jamais nous attirer une Critique. Il avoit été compoſé avec beaucoup de zèle & d'affection, dans des vues très-pacifiques & très-reſpectueuſes. Notre réponſe eſt encore dictée par ces ſentimens, & ce ſera la ſeule en ce genre qu'on verra dans nos Mémoires.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1751.

ART. LXX. *Lettre ſur les Peintures d'Herculanum.* 1355
ART. LXXI. *Nouvelle découverte du principe de l'Harmonie.* 1368

ART. LXXII. *Discours Académiques prononcés à Nancy & a Luneville.* 1384
ART. LXXIII. De Obelisco Cæsaris Augusti &c. *Traité sur l'Obélisque d'Auguste &c.* 1403
ART. LXXIV. Museo Capitolino : *Le Cabinet du Capitole.* 1428
ART. LXXV. *Histoire de Perse.* 1447
ART. LXXVI. *Histoire de l'Académie des Sciences de Berlin.* 1477
ART. LXXVII. *Lettres sur divers Ecrits contraires à la Religion &c.* 1497
ART. LXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 1513

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 May 1751.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1751.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4833